



European Conference of Presidents of Parliament

Strasbourg, 22-23 May 2008 - Council of Europe

Conférence européenne des Présidents de Parlement

Strasbourg, 22 - 23 mai 2008 - Conseil de l'Europe



P r o c e e d i n g s A c t e s

Strasbourg

22 - 23 May 2008

22 au 23 mai 2008

The opinions expressed in this work are the responsibility of the authors and do not necessarily reflect the official policy of the Council of Europe.

All requests concerning the reproduction or translation of all or part of the document should be addressed to the Public Information and Publications Division, Directorate of Communication (F-67075 Strasbourg Cedex or publishing@coe.int). All other correspondence concerning this publication should be addressed to the Secretariat of the Parliamentary Assembly.

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée au Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire.

@ Council of Europe, July 2008
@ Conseil de l'Europe, juillet 2008
Printed at the Council of Europe
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

**EUROPEAN CONFERENCE
OF PRESIDENTS OF PARLIAMENT**

**CONFERENCE EUROPEENNE
DES PRESIDENTS DE PARLEMENT**

P r o c e e d i n g s / a c t e s

**Strasbourg
22-23 May 2008 / 22 au 23 mai 2008**

TABLE OF CONTENTS

	PAGE
Programme	6
Opening address by the President of the PACE	12
Theme 1 : Parliaments and Civil Society	
<i>Sub-Theme a:</i> Interaction between parliaments and civil society	20
<i>Sub-Theme b:</i> Mechanisms for civil society input into parliamentary processes – exchange of good practices	76
Theme 2: National parliaments and the Council of Europe: promoting the core values of democracy, human rights and the rule of law	
<i>Sub-Theme a:</i> Added value of the Council of Europe as a guardian of the core value	110
<i>Sub-Theme b:</i> The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of “good practices”	128
Conclusions by the President of PACE	162
Report of the meeting of Secretaries General of parliament	174
List of participants	192

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Programme	7
Allocution d'ouverture du Président de l'APCE	13
Thème 1 : Les parlements et la société civile	
Sous-thème a :	
L'interaction entre les parlements et la société civile	21
Sous-thème b :	
Les mécanismes de participation de la société civile aux processus parlementaires : échange de bonnes pratiques	77
Thème 2 : Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promotion des valeurs fondamentales – démocratie, droits de l'homme et primauté du droit	
Sous-thème a :	
La valeur ajoutée du Conseil de l'Europe en tant que gardien des valeurs fondamentales	111
Sous-thème b :	
Le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs fondamentales : échange de bonnes pratiques	129
Conclusions du Président de l'APCE	163
Compte rendu de la réunion des Secrétaires Généraux de parlement	175
Liste des participants	192

PROGRAMME

Thursday 22 May 2008

Arrival of delegations in Strasbourg

11.00 – 19.00

Registration of participants
Welcome desk in the Council of Europe

14.00 – 15.00

Meeting of the secretaries of delegation
Room 5

16.00 – 19.00

OPENING of the Conference by the President of the
Parliamentary Assembly of the Council of Europe

THEME 1: Parliaments and Civil Society

a) Interaction between Parliaments and civil society

Presentation by
Mrs Katalin Szili,
Speaker of the Hungarian National Assembly

Mrs Sonja Licht,
President of the Belgrade Fund for Political
Excellence

Debate

19.30

*Reception dinner hosted for all participants by the
City of Strasbourg (at the Pavillon Joséphine, in
front of the Council of Europe)*

PROGRAMME

Jeudi 22 mai 2008

Arrivée des délégations à Strasbourg

11.00 – 19.00 Enregistrement des participants
à l'*Accueil au Conseil de l'Europe*

14.00 – 15.00 Réunion des Secrétaires de délégation
Salle 5

16.00 – 19.00 **OUVERTURE** de la Conférence par le Président de
l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

THEME 1: Les parlements et la société civile

a. L'interaction entre les parlements et la société civile

Présentation par
Mme Katalin Szili,
Présidente de l'Assemblée nationale hongroise

Mme Sonja Licht,
Présidente du Fonds de Belgrade pour l'Excellence
politique

Débat

19.30 *Réception dinatoire offerte à tous les participants
par la Ville de Strasbourg (au pavillon Joséphine, en
face du Palais de l'Europe)*

Friday 23 May 2008

9.00 – 10.30

Meeting of the Secretaries General
Room 5

10.30 – 11.45

THEME 1 (continuation)

- b) Mechanisms for civil society input into parliamentary processes – exchange of good practices**

Presentation by
Mr Per Westerberg,
Speaker of the Swedish Parliament

Debate

11.45 – 13.00

THEME 2: National Parliaments and the Council of Europe: Promoting the core values of democracy, human rights and rule of law

- a) Added value of the Council of Europe as guardian of the core values**

Presentation by
Mrs Jozefina Topalli,
Speaker of the Albanian People's Assembly

Debate

13.00

Photo of the Presidents in the lobby

13.00

*Lunch hosted by the President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe
(at the Council of Europe restaurant)*

Vendredi 23 mai 2008

9.00 – 10.30 Réunion des Secrétaires généraux
Salle 5

10.30 – 11.45 **THEME 1 (Suite)**

- b. Les mécanismes de participation de la société civile aux processus parlementaires : échange de bonnes pratiques**

Présentation par
M. Per Westerberg,
Président du Parlement suédois

Débat

11.45 – 13.00 **THEME 2: Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promotion des valeurs fondamentales - démocratie, droits de l'homme et primauté du droit**

- a. La valeur ajoutée du Conseil de l'Europe en tant que gardien des valeurs fondamentales**

Présentation par
Mme Jozefina Topalli,
Présidente de l'Assemblée albanaise

Débat

13.00 *Photo des Présidents au foyer*

13.00 *Déjeuner offert à tous les participants par le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (au Restaurant du Conseil de l'Europe)*

15.30 – 16.00

THEME 2

- b) The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of good practices**

Presentation by

Mrs Yvonne E.M.A. Timmerman-Buck,
President of the Senate of the Netherlands

Debate

16.30

Conclusions presented by the President of the Assembly

Around 17.00

Reception for all participants hosted by the President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (in front of the Hemicycle)

End of the Conference

15.00 – 16.30 **THEME 2**

**b. « Le rôle des parlements nationaux dans
la promotion des valeurs
fondamentales : échange de bonnes
pratiques »**

Présentation par

Mme Yvonne E.M.A. Timmerman-Buck,
Présidente du Sénat des Pays-Bas

Débat

16.30 **Conclusions** présentées par le Président de l'Assemblée

Environ 17.00 *Réception offerte à tous les participants par le Président
de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (au
foyer en face de l'hémicycle)*

Fin de la Conférence

Thursday 22 May 2008

*The sitting was opened at 4.10 pm with **Mr Lluís Maria de PUIG**, President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, in the Chair.*

OPENING ADDRESS

The President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe

It is a great pleasure to welcome you to the Council of Europe debating chamber today for this European Conference of Presidents of Parliament. The Council of Europe is the house of democracy, so you should feel at home. This is the 19th conference in the series. In accordance with our practice we are meeting in Strasbourg this time. The last conference was in Tallinn, Estonia, in 2006, and I would like to greet the President of the Estonian parliament, Ms Ergma, with whom I shall have the honour of jointly chairing the Conference.

I am also very pleased to announce that we already have an offer to host our next conference, from the President of the Cypriot Parliament, Mr Garoyian. I would like to thank him most sincerely and hope that we shall be able to take up his proposal that we meet in Cyprus in 2010.

We all have extremely busy political lives in our capital cities so we are not just here today to honour a fine tradition. We have come all the way to Strasbourg to discuss issues of importance to our democratic societies and therefore to our parliaments. They are questions which we need to examine collectively.

The questions to which we shall be endeavouring to provide answers at this Conference are, firstly, what kind of relations should there be between parliaments and civil society and, secondly, what role can parliaments play in promoting the fundamental values which our 47 member countries share: democracy, human rights, the rule of law?

These are not easy questions, even though, at first sight, the answers might seem obvious. It is a matter of striking very complex balances, firstly between what is political and what is civic and secondly between politics at national level and politics at European level.

I shall start with the connection between the political domain and the civic one. In the last 30 years the very concept of politics has changed enormously. The antidemocratic political ideologies which once split our continent have virtually ceased to exist.

Jeudi 22 mai 2008

*La séance est ouverte à 16 h. 10 sous la présidence de **M. Lluís Maria de PUIG**, président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.*

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui ici, dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, pour notre Conférence européenne des présidents de parlements. Le Conseil de l'Europe est la maison de la démocratie ; vous êtes donc tous chez vous. C'est la 19ème conférence de ce genre. Suivant notre pratique, cette fois nous nous réunissons à Strasbourg. La précédente conférence s'est tenue à Tallinn, en Estonie, en 2006, et je tiens à saluer la présidente du parlement estonien, Mme Ergma, avec qui j'aurai l'honneur de co-présider cette conférence.

Je suis également très heureux d'annoncer que nous avons déjà une invitation pour notre prochaine conférence. Elle provient du Président du parlement chypriote, M. Garoyian, que je remercie vivement, et j'espère que nous pourrions accepter sa proposition de nous réunir à Chypre en 2010.

Notre présence ici aujourd'hui n'a pas simplement pour but d'honorer une belle tradition. Nous avons tous des agendas politiques chargés dans nos capitales; si nous nous sommes déplacés pour être à Strasbourg aujourd'hui, c'est pour débattre des sujets qui sont importants pour nos sociétés démocratiques et donc pour nos parlements. Des sujets auxquels nous devons réfléchir ensemble.

Les questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre lors cette conférence sont: d'abord, quelles devraient être les relations entre les parlements et la société civile et, ensuite, quel rôle peuvent jouer les parlements pour promouvoir les valeurs fondamentales que partagent nos 47 Etats membres : démocratie, droits de l'homme, prééminence du droit.

Ce ne sont pas des questions faciles, même si à première vue la réponse pourrait sembler évidente. Il s'agit de trouver des équilibres très complexes. Pour ce qui est de la première, entre ce qui est politique et ce qui est citoyen. Pour ce qui est de la deuxième, entre la politique au niveau national et la politique au niveau européen.

Je commencerai par le lien entre ce qui est politique et ce qui est citoyen. Au cours des 30 dernières années, la notion même de politique a énormément changé. Les idéologies politiques incompatibles avec la démocratie qui déchiraient notre continent n'existent presque plus.

The political "norm" in most of our countries is that public opinion is sometimes much more interested in quality of life than in ideological controversy or the time-honoured differences between left and right. Our societies' unprecedented exposure to the media also has a big impact on public opinion. Amidst the never-ending stream of written, verbal and visual messages that daily bombard us, it is getting harder and harder to distinguish information from misinformation.

Political style has also changed a great deal. Though there is no doubting its seriousness, particularly when it comes to parliamentary debate, the superficial effect – in electoral campaigning, for example – is of a marketing exercise rather than genuine public debate.

We are all aware of a certain public disenchantment and loss of interest in traditional politics. But that does not mean that people are no longer interested in what is happening in society. On the contrary. There is still interest in the right kind of politics, as can be seen from the turnout for crucial elections or even from critical reaction on the part of the community.

In this context, civil society is a powerful force in pluralist democracies. It enriches public debate with new ideas; it helps create awareness of realities and urgent problems; lastly, it is also capable of bringing about many changes through involvement in policy-making and decision-making. Action by civil society usefully complements the action and policies of the public authorities.

But in addition to these "classic" forms of action by civil society, there is now a whole new dimension to social organisation, due to the new technologies. Internet forums, blogs, sites for making friends worldwide, for information sharing, even for experiences of virtual reality – these are just a few examples.

These new forms of communication and participation transcend borders, languages and cultures. Their potential is huge and it seems to me that we have yet to fully realise the extent of their impact on our societies.

Society is in the throes of change. Where does politics fit into the picture? The only realistic answer lies in exchange and interaction. Responsibilities must of course remain clearly demarcated. As elected representatives, we have mandates and are answerable to our electors, whereas civil society will continue to give free expression to people's aspirations and creative energies.

La « normalité » de la vie politique dans la plupart de nos pays fait en sorte que l'opinion publique est parfois plus intéressée par la notion de qualité de vie que par les controverses idéologiques ou par les différences classiques entre gauche et droite. La médiatisation sans précédent de nos sociétés a aussi un grand impact sur l'opinion publique. Dans la masse de messages écrits, verbaux et visuels à laquelle nous sommes confrontés tous les jours, il devient de plus en plus difficile de distinguer l'information et la désinformation.

Le discours politique a aussi beaucoup changé. Même si son sérieux n'est pas remis en question, surtout lors des débats parlementaires, ce qui sort à la surface, par exemple lors des campagnes électorales, ressemble plutôt à un exercice de marketing qu'à un vrai débat public.

Nous sommes tous conscients qu'il y a un certain désenchantement et désintéressement de la part des citoyens vis-à-vis de la vie politique traditionnelle. Mais ceci ne veut pas dire que les gens ne sont plus intéressés à ce qui se passe dans la société et qu'il ne veulent plus participer, au contraire. L'intérêt pour la bonne politique est toujours présent ; on le voit à travers les taux de participation lors d'élections décisives ou même à travers les attitudes citoyennes critiques.

Dans ce contexte, la société civile est une force puissante au sein des démocraties pluralistes. Elle enrichit le débat public avec de nouvelles idées ; elle contribue à la prise de conscience de réalités et de problèmes pressants ; enfin, elle est aussi capable de provoquer de nombreux changements réels en participant à la définition des politiques et les processus décisionnels. L'action de la société civile est aussi un complément utile aux actions et politiques des pouvoirs publics.

Mais à côté de ces formes d'actions « classiques » de la société civile, il y a toute une nouvelle dimension de l'organisation sociale qui résulte du développement des nouvelles technologies. Pensons aux forums de discussion sur internet ; aux blogs ; aux sites qui permettent de se faire de nouveaux amis partout dans le monde, de partager des informations, des idées et même des espaces de vie virtuels...

Ces nouvelles formes de communication et de rassemblement dépassent les frontières, les langues et les cultures. Leur potentiel est énorme et il me semble que nous n'avons pas encore pleinement réalisé leur impact sur nos sociétés.

Où est la place de la politique dans cette société en pleine mutation ? La seule réponse viable se place au niveau de l'échange et de l'interaction. Bien sûr, les responsabilités doivent rester clairement délimitées. Nous, en tant qu'élus, avons un mandat et sommes redevables devant nos électeurs, alors que la société civile restera l'expression libre des aspirations et de l'énergie créative des citoyens.

It is up to us, as holders of political responsibilities, to ensure that the rights of civil society – in particular freedom of assembly and freedom of expression – are fully respected; and it is for civil society to make responsible use of them in order to participate fully in the democratic process. The Council of Europe has set an example in this area by giving a large number of international non-governmental organisations (INGOs) consultative status with it.

Since 1949 the Assembly has co-operated closely with NGOs in many fields, especially with those engaged in action to protect and promote human rights and fundamental freedoms, consolidate processes of democratic transition and develop good governance. Meetings and consultation take place alongside committee meetings, during on-the-spot visits by rapporteurs and at colloquies and conferences. As from 2009, the Assembly will also award a Prize to the NGO which has contributed in the most significant manner in promoting and in the protection of human rights.

This brings me to the second connection I mentioned at the start, the one between national politics and European politics. We now live in a multi-connected, multi-cultural, multi-faith world. The challenges which confront our societies are not only increasingly complex but also affect each and every one of us, whether be it global warming, the fight against terrorism, social cohesion or dialogue between civilisations.

In the age of globalisation, omnipresent media and high technology, Europe must continue down its own road while preserving its humanity. To be in the forefront of modernity, competition and prosperity as well as social and cultural development, it must above all lead the way in democracy, human rights and the rule of law, which are the Council of Europe's fundamental values.

Parliamentarianism was born in Europe and is still one of the key components of democracy. It makes sense to discuss what contribution parliaments can make to consolidating these values throughout the European continent. The Council of Europe has introduced and developed various mechanisms for advancing and consolidating a fairer, more democratic Europe. It has established basic European legal standards and set up highly effective monitoring machinery for enforcing them.

The Assembly plays an active part in this, which is why we greatly rely on our members' active involvement and the strong link to national parliaments.

C'est à nous, en tant que responsables politiques, d'assurer que les droits de la société civile – notamment le droit d'assemblée et d'expression – soient pleinement respectés ; et c'est à la société civile d'en faire un usage responsable pour participer pleinement au processus démocratique. Le Conseil de l'Europe a donné l'exemple dans ce domaine, puisque de nombreuses organisations internationales non gouvernementales (OING) ont un statut consultatif auprès de l'organisation.

Depuis 1949, l'Assemblée coopère étroitement avec des ONG dans de nombreux domaines, et surtout avec celles qui œuvrent à la défense et à promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à la consolidation des processus de transition démocratique et au développement de la bonne gouvernance. Des rencontres et des consultations ont par exemple lieu dans le cadre de réunions des commissions, de visites sur place de rapporteurs sur des sujets spécifiques ou lors de colloques et conférences. A partir de 2009, l'Assemblée décernera également un prix aux ONG qui ont contribué de façon significative à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Ceci m'amène au deuxième lien que j'ai mentionné au début, celui entre la politique au niveau national et au niveau européen. Désormais, nous vivons dans un monde multi-relationnel, multiculturel et multi-religieux. Les défis auxquels nos sociétés doivent faire face sont, non seulement, de plus en plus complexes mais, ils nous concernent tous, que ce soit le réchauffement climatique, la lutte contre le terrorisme, la cohésion sociale ou le dialogue entre civilisations..

A l'ère de la globalisation, de la médiatisation et des hautes technologies, l'Europe doit poursuivre sa voie tout en restant une Europe humaine. Pour être à l'avant-garde de la modernité, de la concurrence et de la prospérité, mais aussi du développement social et culturel, elle doit être avant tout à l'avant-garde de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit : les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Le parlementarisme est né en Europe et il demeure l'une des composantes essentielles de la démocratie. Il est donc normal de débattre de la contribution que les parlements peuvent apporter pour consolider ces valeurs dans l'ensemble du continent européen. Le Conseil de l'Europe a instauré et développé plusieurs mécanismes qui permettent d'aller de l'avant et de consolider la construction d'une Europe plus juste et plus démocratique. Il a mis en place les normes juridiques européennes fondamentales et il a établi des mécanismes de suivi particulièrement efficaces pour s'assurer de leur mise en œuvre.

L'Assemblée Parlementaire participe activement à ce processus. C'est pourquoi nous comptons tellement sur l'engagement actif de nos membres et sur le lien fort avec les parlements nationaux.

The paramount concern is to ensure ratification and implementation of the Council of Europe's conventions in the various countries, which is essential for establishing a pan-European legal area. Parliaments also have a key role in giving full effect to European Court of Human Rights judgments in member countries' legal systems.

I would like to mention the highly effective co-operation and assistance programmes we run with national parliaments. Extremely successful co-operation has also developed in recent years between the Assembly and national parliaments as regards national-level investigation of suspected violations of human rights in member states' territories. Though I cannot be exhaustive, the great potential of the parliamentary diplomacy we conduct in the Assembly is worth a mention. There are many controversial issues that can be solved thanks to Assembly members' simultaneous presence and friendly working relations in Strasbourg.

The Council of Europe Parliamentary Assembly is the political manifestation of our national parliaments' desire to help build a Europe of and for the citizen. The Assembly thus derives from our national parliaments, and that is why it is so important for the national delegations your parliaments send to Strasbourg to represent you as actively as possible and with strong commitment to our common cause.

In bringing you together here, the Assembly hopes to promote dialogue around the shared values on which the Council of Europe is founded. Co-operation with other international bodies is no less important in this process, and I welcome the presence among us of Presidents of a large number of European and regional parliamentary assemblies with which we enjoy excellent co-operation.

The Assembly also recently decided to step up dialogue with, firstly, the Maghreb countries (Algeria, Morocco and Tunisia) and, secondly, with the Central Asian republics (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadzhikistan, Turkmenistan and Uzbekistan). In that connection I would suggest we associate the Presidents of those countries' parliaments in our next conferences, though it will of course be necessary to lay down clear arrangements for their participation in our work. I would be interested to know your views on this question during the Conference.

The European Conference of Presidents of Parliaments is an opportunity for high-level exchange of views, ideas and experiences. It is also a chance for us to familiarise ourselves with existing good practices and with innovations which are under way. Please make the most of it.

Let me wish all of you a lively and fruitful Conference. (*Applause*)

Il s'agit surtout d'assurer la ratification et la mise en œuvre des conventions du Conseil de l'Europe dans les pays respectifs ; condition essentielle pour créer un espace juridique pan-européen. Le rôle des parlements est aussi primordial pour mettre pleinement en œuvre les arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme dans l'ordre juridique des Etats membres.

Je voudrais mentionner les programmes de coopération et d'assistance très efficaces que nous organisons avec les parlements nationaux. Une coopération très réussie entre l'Assemblée et les parlements nationaux s'est instaurée ces dernières années dans le domaine des enquêtes, au niveau national, de violations présumées des droits de l'homme sur le territoire des Etats membres. Même si la liste n'est pas exhaustive, je mentionnerai également le potentiel puissant de la diplomatie parlementaire que nous développons au sein de l'Assemblée. Nombreuses sont les questions controversées qui peuvent trouver une solution grâce à la présence simultanée et les bonnes relations collégiales entre les parlementaires ici à Strasbourg.

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe est l'expression politique de la volonté de nos parlements nationaux de contribuer à la construction d'une Europe des citoyens et pour les citoyens. Elle est donc l'émanation des parlements nationaux ; c'est pourquoi il est tellement important que les délégations nationales que vos parlements envoient à Strasbourg vous représentent de la façon la plus active possible, avec un engagement fort envers une cause commune.

En vous réunissant ici, l'Assemblée souhaite promouvoir le dialogue, autour des valeurs communes qui sont à la base du Conseil de l'Europe. La coopération avec les autres organes internationaux est tout aussi importante dans ce processus. Je salue par conséquent la présence parmi nous des présidents des nombreuses assemblées parlementaires européennes ou régionales avec lesquelles nous avons une excellente coopération.

Récemment l'Assemblée a également pris la décision d'intensifier le dialogue, d'un côté, avec les pays du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) et de l'autre, avec les républiques de l'Asie Centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan). Dans ce contexte, je voudrais vous proposer d'associer les présidents des parlements de ces pays à nos prochaines conférences. Bien entendu, il faudrait définir clairement les modalités de leur participation à nos travaux. J'aimerais connaître votre avis sur cette question au cours de la conférence.

La Conférence Européenne des Présidents de Parlement constitue une occasion pour échanger, au plus haut niveau, nos vues, nos idées et nos expériences. Elle nous permet aussi de nous familiariser avec les bonnes pratiques existantes ou avec les projets en voie de réalisation. Alors profitons-en. Je vous souhaite à vous tous des débats dynamiques et un travail fructueux. (*Applaudissements*)

ADOPTION OF THE AGENDA

The President

We must now adopt the agenda. We will begin with discussion of the first theme, "Parliaments and Civil Society", and will cover the first sub-theme, "Interaction between parliaments and civil society", this afternoon and the second sub-theme, "Mechanisms for civil society input into parliamentary processes – exchange of good practices", tomorrow morning.

We could then move on to the second theme, "National Parliaments and the Council of Europe: Promoting the core values of democracy, human rights and rule of law", around 11.45 am tomorrow. I would propose that we debate the first sub-theme, "Added value of the Council of Europe as guardian of the core values", tomorrow morning and the second, "The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of good practices", tomorrow from 3 pm. I will have the honour of presenting the conclusions of our conference at the end of the sitting on Friday.

The agenda was adopted.

The President

In accordance with our rules and established practice, Ms Ene Ergma, President of the Estonian Parliament, will act as Vice-President.

THEME 1: PARLIAMENTS AND CIVIL SOCIETY

Sub-theme a: Interaction between parliaments and civil society

The President

I am delighted to give the floor to Ms Katalin SZILI, Speaker of the Hungarian National Assembly, whom I should like to congratulate on her outstanding report. I am sure that her six years of experience will make a major contribution to our discussions.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président

Je vous invite à adopter notre ordre du jour. Nos premières séances seront consacrées à la discussion du premier thème « Les parlements et la société civile » ; nous débattons cet après-midi du premier sous-thème « L'interaction entre les parlements et la société civile » et demain matin du second « Les mécanismes de participation de la société civile aux processus parlementaires : échange de bonnes pratiques ».

Le second thème « Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promotion des valeurs fondamentales, démocratie, droits de l'homme et primauté du droit » pourrait être abordé demain vers 11h45. Je vous propose de débattre du premier sous-thème « La valeur ajoutée du Conseil de l'Europe en tant que gardien des valeurs fondamentales » demain matin, et du second « Le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs fondamentales » demain à partir de 15 heures. J'aurai l'honneur de présenter les conclusions de notre conférence vendredi en fin de séance.

L'ordre du jour est adopté.

Le Président

Conformément à notre Règlement et à la pratique établie, Mme Ene Ergma, présidente du Parlement estonien, assurera la vice-présidence de la conférence.

THEME 1 : LES PARLEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Sous-thème a : L'interaction entre les parlements et la société civile

Le Président

J'ai le plaisir de donner la parole à Mme Katalin SZILI, Présidente de l'Assemblée nationale hongroise, que je salue pour la qualité de son rapport. Nul doute que son expérience de six années contribuera puissamment à notre réflexion.

Ms Katalin SZILI, Speaker of the Képviseleti Irodaház (Hungary)

It is great honour to be the first rapporteur and speak about the interacting relations between parliaments and civil society. I have undertaken the presentation of this topic that is so close to my heart with pleasure. I have committed myself to create a truly open parliament in Hungary, to constantly improve and enhance the cooperation between civil society and the parliament.

In the past month we have carried out a survey within the member states of the Council of Europe, its conclusions are presented in detail in the report previously sent out to you. On the grounds of this survey, first I analyse the relations between parliaments and civil society at large in my presentation. Following this I would speak about the practice in Hungary, then I would formulate those questions that – I hope – can generate dynamic discussions on the topic.

The cooperation with civil society has become a keystone of European politics.

When we try to find **the main characteristics of relations** between the parliament and civil society, we can take the following theses as the **starting-point**:

- The interrelations with civil society are taken – by both parties – as part of a **learning process**,
- These joint relations **complement the forums of representation**, of both parties.
- As well these interactions formed with civil society comprise **participation** besides consultation.

These arguments appear in several documents of the Council of Europe, and are universally accepted by the European member states. Their application serves the legislative procedure to be more open and transparent, to react sensitively to the changes occurring in society, to improve the quality of legislation. The **principle of open legislation** also declared in the European Union is strongly connected to this. This can only be realised if in the common decision-making, legislative work the actors of economy, politics and civil society participate in exceeding numbers.

We have conducted a survey to analyse the interactions between the parliament and civil society in the member states of the Council of Europe, whose results are the following.

The *diversity* of the regulation and the institutionalised forms of cooperation is described by the term **“the kaleidoscope of interaction”**.

Mme Katalin SZILI, Présidente du Képviselői Irodaház (Hongrie)

C'est pour moi un grand honneur d'intervenir la première et de m'exprimer sur l'interaction entre les parlements et la société civile. J'ai choisi, avec plaisir, de présenter ce sujet qui m'est si cher. Je me suis en effet attachée à créer en Hongrie un parlement véritablement ouvert, ainsi qu'à améliorer et à intensifier sans relâche la coopération entre ce dernier et la société civile.

Une étude a été menée ces derniers mois au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe ; ses conclusions sont exposées en détail dans le rapport qui vous a été envoyé avant la conférence. L'analyse des relations entre les parlements et la société civile dans son ensemble, à laquelle je me livrerai tout d'abord dans cet exposé, repose sur cette étude. J'aborderai dans un deuxième temps la réalité pratique de cette interaction en Hongrie, pour formuler enfin les questions qui, je l'espère, permettront d'animer le débat consacré à ce thème.

La coopération avec la société civile est devenue une pierre angulaire de la politique européenne.

Pour définir **les principales caractéristiques des rapports** entre parlement et société civile, nous pouvons retenir, comme **point de départ**, les éléments suivants :

- l'interaction avec la société civile s'inscrit, aux yeux des deux parties, dans un **processus d'apprentissage** ;
- ces relations conjointes **viennent compléter les tribunes où sont représentées** les deux parties ;
- à la consultation que permet l'interaction avec la société civile s'ajoute la **participation**.

Ces arguments apparaissent dans plusieurs documents du Conseil de l'Europe et sont universellement admis par les Etats membres. L'application de ce raisonnement contribue à rendre la procédure législative plus ouverte et plus transparente, sensible à l'évolution de la société et soucieuse d'améliorer la qualité de la législation. Le **principe de la publicité de la législation**, qu'énonce également l'Union européenne, est étroitement lié à cette idée, dont la réalisation exige que les acteurs des milieux économiques, du monde politique et de la société civile prennent part en masse à une action commune de prise de décision et d'élaboration de la législation.

Les conclusions de l'étude menée en vue d'analyser les interactions entre les parlements et la société civile dans les Etats membres du Conseil de l'Europe sont les suivantes.

Le terme de « **kaléidoscope de l'interaction** » y désigne la *diversité* de la réglementation et des formes institutionnalisées de la coopération.

Co-operation with the representatives of civil society are most frequently formed – as the respondents of the survey stated– according to the **regulations** set by the *Standing Orders of the Parliament* or jointly set by *the Standing Orders and the Constitution*. Further to these similarities demonstrated in the statistics, there are *country specific characteristics* of the regulation of co-operation with civil society. As a result of the different historical and social nature of the member states, the legal regulations and their applications in regards to civil society are as varied as civil society itself.

Due to the variety of legal and organisational structures the definition of the **institutionalised forms** causes conceptual difficulties as some respondents have also indicated. In spite of this a *trend of institutionalisation* can be noted, indicating that the dialogue between the parliaments and civil society is more and more formalised and takes specific organisational forms. The most frequently applied acts of the bi- or multilateral dialogue are *public hearings* and the *presentation of written opinions* (78 % of respondents apply them). These practices are followed by *round tables*, by *participation of civil organisations at committee conferences, events* (59%). The *participation in committees* (50%) is less common, and the organisation of *open days* is not wide-spread (28%). In some member states there are also other specialities, such like the opportunities to introduce *individual or community initiatives, referendums (popular votes) or petitions*.

The mentioned forms and practices of interrelations between parliaments and civil society **raise** several **important questions**:

- There is opportunity for civil society to get involved directly in the legislation procedure that – for them – can mean the decrease of political influence and shrinkage of the possibility of interest articulation, whereas from the point of view of the legislator a valuable and often priceless representative of the *source of information can be lost*.
- The political and social importance of civil society has been increasing, so *more resources* are needed to be expended on maintaining more direct and intensive relations with civil society.
- The interactions between parliaments and (civil) *umbrella organisations* have become more wide-spread. In the meantime in several cases it can mean the decrease of relations with *grass-roots organisations*.

The consequences of this “*forced selection*” need to be taken into account as the *values* embodied by the civil advocacy aspect *can be damaged*.

La coopération avec les représentants de la société civile prend, selon les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête précitée, le plus souvent une forme définie en fonction des **dispositions** fixées par le *Règlement intérieur du parlement* ou conjointement par le *Règlement intérieur et la Constitution*. Outre ces similitudes dont témoignent les statistiques, la réglementation de la coopération avec la société civile présente des *caractéristiques propres à chaque pays*. Par suite de l'histoire et de la nature sociale différentes de chaque Etat membre, les dispositions légales et leur application à l'égard de la société civile sont aussi variées que la société civile elle-même.

Du fait de la diversité des structures juridiques et organisationnelles, la définition des **formes institutionnalisées** présente des difficultés d'ordre conceptuel, selon certains auteurs de réponses. On peut néanmoins noter une *tendance à l'institutionnalisation*, qui témoigne du formalisme croissant et des modèles organisationnels spécifiques du dialogue entre les parlements et la société civile. Les actes les plus fréquents de ce dialogue bilatéral ou multilatéral sont les *auditions publiques* et la *présentation d'avis écrits* (78 % des personnes interrogées y ont recours). A ces pratiques s'ajoutent les *tables rondes*, la *participation des organisations civiles à des conférences et à des événements organisés par les commissions* (59 %). La *participation à des commissions* (50 %) est moins fréquente et l'organisation de *journées portes ouvertes* n'est guère répandue (28 %). Certains Etats membres présentent également d'autres spécificités, comme la possibilité de mettre en place des *initiatives individuelles ou collectives*, des *référendums (votes populaires)* ou des *pétitions*.

Les formes et les pratiques évoquées de l'interaction entre les parlements et la société civile **soulèvent** plusieurs **questions importantes**.

- La possibilité de prendre une part directe à la procédure législative peut signifier, pour la société civile, une diminution de son influence politique et un rétrécissement de sa faculté d'exposer ses aspirations, alors qu'aux yeux du législateur elle équivaut à *la perte éventuelle d'une source d'informations précieuse et souvent inestimable*.
- La société civile a gagné en importance sur le plan politique et social. Il convient alors de consacrer *davantage de ressources* au maintien de relations plus directes et plus intenses avec la société civile.
- Les interactions entre les parlements et *les organisations faîtières* de la société civile se sont généralisées. Cela signifie, dans plusieurs cas, que les rapports avec les *organisations locales* se sont entre-temps amoindris.

Les conséquences de cette « *sélection forcée* » doivent être prises en compte, dans la mesure où les *valeurs* incarnées par ces organisations de défense des citoyens *risquent d'en pâtir*.

There was nearly general consensus among the respondents that the *most important function of civil society in the parliamentary legislative procedure* is the *communication of social needs*. This function is in the nature of civil society. In the opinion of the respondents civil society organisations play a *very important role in legislative preparation*. This can mean social dialogue and dispute, or expert work. Respondents classified *social dialogue, participation in subject committees and expert assistance in committee work* as *important roles* in the legislative procedure. It is notable that inputs of civil society of *occasional importance* are focused in three areas: *participation in legislative preparation, expert assistance in committee work, and participation in subject committees*.

When examining the interactions between parliaments and civil society, it is of primary importance to see **what input is expected from civil society** during the legislative procedure, and **what input is received by the parliaments**. According to the respondents during legislative procedure the input expected and received by parliaments correspond in case of *problem sensitivity* and *activism* of civil society. This shows that these two are the most important merits of civil society that are optimally prevailed in the parliamentary legislative procedure.

One of the most striking results of the survey is that the *innovation* of civil society during the parliamentary legislative procedure is put at a much lower scale than expected. The evaluation of this result relates to the extent of *expertise*, professionalism, which also shows – although to a smaller scale – a difference between the expected and received input. The most important contribution of civil society to the parliamentary work is considered to be the *advocacy of social aspects*. It is worthy of note that albeit respondents would expect a bit more *readiness to compromise* from civil society, the majority have appreciated the “conflict-filled cooperation” that is the characteristic of relations formed with civil society organisations.

With regard to the parliament and civil society **the future programmes** of those partaking in the survey are focused on three key-areas:

1. *e-Parliament*: introduction of new information, communication technologies into the communication and co-operation with civil society.
2. *Expansion and differentiation* of existing relations (i.e.: improvement of dialogue, participation in legislative preparation at an early stage, participation in monitoring and assessment of legislation).

Les avis sont à peu près unanimes sur le *principal rôle* de la **société civile dans la procédure législative parlementaire** : la *communication des besoins sociaux*. C'est d'ailleurs, par essence, sa fonction. D'après les auteurs des réponses, les organisations de la société civile assument une fonction *capitale lors de la phase préparatoire de l'élaboration des lois*. Elle peut prendre la forme d'un dialogue ou d'un conflit social, ou encore d'un rapport d'expert. Les personnes interrogées classent le *dialogue social, la participation aux commissions ad hoc et l'assistance en qualité d'expert aux travaux des commissions* parmi les rôles de *premier plan* joués par la société civile dans la procédure législative. Il y a lieu de noter que l'apport de la société civile est jugé *parfois important* dans trois domaines surtout : la *participation aux travaux préparatoires de l'élaboration des textes de lois, l'assistance fournie en qualité d'experts aux travaux des commissions et la participation aux commissions ad hoc*.

Lorsque l'on examine les interactions entre les parlements et la société civile, il est primordial de déterminer **l'apport attendu de la société civile** au cours de la procédure législative et **l'apport dont bénéficient les parlements**. D'après les réponses données, les parlements attendent et obtiennent de la société civile qu'elle fasse preuve de *sensibilité aux difficultés rencontrées et d'activisme* au cours de la procédure législative. Cela montre que la valeur essentielle et la mieux représentée de la société civile au cours de la procédure législative parlementaire tient à ces deux éléments.

L'un des résultats les plus frappants de cette étude réside dans le fait que *l'innovation* apportée par la société civile au cours de la procédure législative parlementaire est bien inférieure à ce que l'on aurait pu croire. L'appréciation de cette situation est liée à l'étendue de *l'expertise* et du professionnalisme, ce qui témoigne également, à une moindre échelle toutefois, de la différence entre l'apport escompté et reçu. Selon les auteurs des réponses, la principale contribution de la société civile aux travaux parlementaires est la *défense des aspects sociaux*. Il convient de noter que, bien que les personnes interrogées souhaitent que la société civile se montre un peu plus *disposée au compromis*, la majorité d'entre elles se félicitent de cette « coopération nourrie de conflits » qui caractérise les rapports établis avec les organisations de la société civile.

Pour ce qui est de l'interaction entre parlement et société civile, **les futures programmes** des parties prenantes à l'étude privilégient trois domaines clés :

- 1 *le Parlement électronique* : mise en place des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour communiquer et coopérer avec la société civile ;
- 2 *l'élargissement et la différenciation des relations existantes* (c'est-à-dire le renforcement du dialogue, la participation à un stade précoce aux travaux préparatoires de l'élaboration des textes de lois, la participation au suivi et à l'évaluation de la législation) ;

3. *Quality improvement* of interactions, as well its more direct *legislation*.

Let me speak in brief about the **Hungarian practice**. In the past years we have done a lot to have closer relations between the Hungarian National Assembly and civil society. As I have mentioned at the beginning of my speech, we are trying to create a more open Hungarian Parliament. On the one hand the *open parliament* means “symbolically- physical” openness, as well on the other hand “content related” openness. The former allows everyone to visit the National Assembly, the plenary and the committee meetings are public; on the webpage of the Parliament all information related to its work can be found. The latter indicates that the work of the legislator is transparent, and can be followed by the representatives of civil society who can enrol in a well-regulated way through to the legislative procedure.

Since 1994 the relation between civil society and the parliament is regulated by the Standing Orders of the Parliament of the Republic of Hungary. The Regulation of Organisation and Operation of the Office of the National Assembly specifies the tasks of the Civil Office of the National Assembly that was established in 2002 in order to institutionalise the dialogue and information-flow between the National Assembly and civil society.

In the Hungarian National Assembly there are *several institutionalised forms* in relation to the cooperation with civil society. The parliamentary committees often organise open days, occasionally conferences. Some committees invite the representatives of civil society to their meetings, their expert works in written form are requested, and less frequently round tables are organised.

The Civil Office of the National Assembly has continuous relations with civil society organisations. The Office informs them about the parliamentary work, it collects expert opinions on bills, organises events and participates at events organised by civil organisations. Naturally the relation with the *umbrella organisations*, the nation-wide organisations is more intensive. Today there are more than 58,000 non-profit organisations in Hungary. Only a fraction of these organisations forms part of the legislative procedure. These organisations are the permanent partners of the Civil Office, their number reaches nearly 1,000.

A specific example of the co-operation between the Hungarian National Assembly and the civil society is the National Sustainable Development Council, which was established by political consensus. The Council is a platform for those organisations, which are occupied with renewing and implementing of the strategy of sustainable development.

3 *l'amélioration de la qualité des interactions, ainsi que de la législation plus directe.*

Permettez moi d'évoquer brièvement **l'action concrète menée par la Hongrie**. Nous nous sommes appliqués au cours de ces dernières années à rendre plus étroites les relations entre l'Assemblée nationale hongroise et la société civile. Comme je l'ai indiqué au début de mon allocution, nous faisons en sorte de créer un Parlement hongrois plus ouvert. Ce *parlement ouvert* désigne, d'une part, une ouverture « matérielle symbolique » et, d'autre part, une ouverture « quant au contenu ». En vertu de la première, toute personne est autorisée à visiter l'Assemblée nationale, à assister aux séances plénières et aux réunions des commissions, ainsi qu'à consulter sur les pages Web du parlement toutes les informations relatives à ses travaux. La dernière entraîne la transparence des travaux du législateur, qui peuvent être suivis, ainsi que la faculté pour les représentants de la société civile de s'inscrire de manière parfaitement réglementée pour prendre part à la procédure législative.

Depuis 1994, les rapports entre la société civile et le parlement sont régis par le Règlement intérieur du Parlement de la République de Hongrie. La réglementation applicable à l'organisation et au fonctionnement du Bureau de l'Assemblée nationale précise les attributions du Bureau civil de l'Assemblée nationale, créé en 2002 en vue d'institutionnaliser le dialogue et le flux d'information entre l'Assemblée nationale et la société civile.

L'Assemblée nationale hongroise compte *plusieurs formes institutionnalisées* de coopération avec la société civile. Les commissions parlementaires organisent souvent des journées portes ouvertes et parfois des conférences. Certaines commissions invitent les représentants de la société civile à leurs réunions, en leur demandant un rapport d'expertise, et mettent en place à l'occasion des tables rondes.

Le Bureau civil de l'Assemblée nationale est en relation constante avec les organisations de la société civile. Il les informe des travaux parlementaires, recueille l'avis des experts sur les projets de lois, organise des événements et participe à ceux que les organisations civiles mettent en place. Les rapports sont bien entendu plus étroits avec les *organisations faîtières* présentes à l'échelon national. Il existe aujourd'hui plus de 58 000 organisations à but non lucratif en Hongrie. Seule une fraction d'entre elles prend part à la procédure législative. Ces organisations, au nombre d'un millier, sont les partenaires permanents du Bureau civil.

Le Conseil national du développement durable illustre précisément la coopération entre l'Assemblée nationale hongroise et la société civile. Mis en place à la suite d'un consensus politique, le Conseil tient lieu de plateforme pour les organisations soucieuses de renouveler et de mettre en œuvre une stratégie de développement durable.

Chairperson of the Council is the prevailing Speaker of the Hungarian National Assembly, the members are delegated by the political fractions, civil society and the scientific bodies. The Council arises the opportunity for the Parliament and the civil society to co-consider in oecological questions and find answers for global challenges.

At the end of my speech I would like to **raise the following issues for discussion**:

- Does the alienation of our societies from party politics automatically mean the increase of role of civil communities?
- Is it enough, if by establishing dialogue, politics broadens the recognition of its decisions?
- Would this mean the shift from representative democracy towards direct democracy in the long run?

Thank you for respectful attention, and I am looking forward to receive your comments.

The President

Thank you for that most interesting presentation. I now call Ms Sonja Licht, Founder and President of the Belgrade Fund for Political Excellence, to present her contribution. It falls to you to be the spokesperson of civil society here today, as you have been campaigning to promote democracy in several non-governmental organisations for over 15 years.

Ms Sonja LICHT, President of the Belgrade Fund for Political Excellence (Belgrade, Serbia)

The Belgrade Fund for Political Excellence is part of a network of schools of political studies operating under the aegis of the Council of Europe. It was the Moscow school which began the movement in 1992; 16 schools from 16 capitals of transition countries now work together, forming what I believe to be one of the Council of Europe's major successes.

In our various countries, the schools of political studies can make a contribution to the development of democracy and I am sure that they will play a still larger role in future. In democracies both new and old, public participation in daily political life and in shaping political choices is vital. While parliaments have historically come before civil society, in the new democracies of central and eastern Europe, the emergence of civil society was followed by the establishment of real parliaments. But all states are faced with the same problem of how to overcome the democratic deficit.

Le Conseil est présidé par l'actuel Président de l'Assemblée nationale hongroise ; ses membres sont délégués par les diverses fractions politiques, la société civile et les organismes scientifiques. Ce Conseil offre au parlement et à la société civile la possibilité de réfléchir ensemble aux questions écologiques et de trouver des solutions pour relever les défis planétaires.

Pour conclure, j'aimerais **soulever les questions suivantes, afin que nous les examinions ensemble** :

- L'aliénation de nos sociétés par les partis politiques entraîne-t-elle automatiquement un renforcement du rôle des communautés civiles ?
- Le fait qu'une décision politique soit mieux admise lorsqu'elle est le fruit d'un dialogue est-il suffisant ?
- Peut-on y voir un glissement à long terme de la démocratie représentative vers la démocratie directe ?

Je vous remercie de votre attention et je me réjouis par avance d'entendre vos observations.

Le Président

Je vous remercie, Madame, pour cette présentation très intéressante. J'appelle à présent Mme Sonja Licht, fondatrice et présidente du Fonds de Belgrade pour l'Excellence politique, à présenter sa contribution. Il vous revient, Madame, d'être dans ce débat en quelque sorte la porte-parole de la société civile, puisque vous militez depuis plus de quinze années pour la promotion de la démocratie au sein de plusieurs organisations non gouvernementales.

Mme Sonja LICHT, Présidente du Fonds de Belgrade pour l'Excellence politique (Belgrade, Serbie)

Le Fonds de Belgrade pour l'Excellence politique est un réseau d'écoles de sciences politiques travaillant sous l'égide du Conseil de l'Europe. C'est l'école de Moscou qui a lancé le mouvement en 1992 ; seize écoles de seize capitales de pays en transition travaillent aujourd'hui ensemble et constituent ce qui m'apparaît comme un des grands succès du Conseil de l'Europe.

Dans nos différents pays, les écoles de sciences politiques peuvent apporter une contribution au développement démocratique et je suis convaincue qu'elles joueront à l'avenir un rôle plus important encore. Dans les démocraties nouvelles comme dans les plus anciennes, la participation des citoyens à la vie politique au quotidien et à la définition des options politiques me paraît primordiale. Si, historiquement, les parlements ont précédé la société civile, dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale on a assisté d'abord à l'émergence de la société civile puis à l'instauration de véritables parlements. Tous les États sont cependant confrontés au même problème : comment combler le déficit démocratique ?

In the transition countries, parliaments are becoming weaker and weaker while governments become more and more powerful, and parliaments and the judiciary are excessively dependent on members of the executive. Under the latest constitution adopted in Serbia, for instance, it is the political parties which hold the powers conferred by the electorate, a development which has been criticised by the Venice Commission. Governments are tending to crush parliaments and diminish their role. There are also problems in the older democracies, in particular regarding access by women to public life.

At the same time, we regularly lament the lack of participation by the public, who are turning away from politics and no longer have sufficient respect for institutions. That is why our subject this afternoon is so important: it is vital for parliaments and for civil society to find a *modus operandi* for improving communication and co-operation.

Ms Szili has just shown that real developments are beginning to take place on the part of parliaments. It really is necessary to be imaginative, agree new arrangements for co-operation, exchange information more effectively and foster genuine participation by civil society organisations as well as the public and the media in decision-making processes. Members of parliament should also be more receptive to what these new players can offer them.

It would be worthwhile organising joint hearings on a number of major issues such as respect for human rights, gender parity, the protection of minorities and the fight against poverty, etc. The relevant discussions must be accessible to the public at large, as a lack of transparency is one of the main problems now facing us.

Civil society organisations should be given supervisory powers in a number of areas, including defence. Dealing with technological advances will also be one of the major challenges of the years ahead. Somewhat strangely, it also seems that civil society helps increase the levels of respect for parliaments. For our part, it provides easier access to parliaments. We must spare no effort in making our democracies more stable. And by helping society and governments to respect diversity, we are able to move things forward. To that end, we need both parliaments and civil society. Debates like today's bring us back to the very roots of democracy; they strengthen our shared democratic culture and help bring about greater public participation. The schools of political studies contribute to the process by helping new media and new businesses to become key players in the political and social sphere. Indeed, we have succeeded in establishing partnerships between people from very different ideological backgrounds.

Dans les pays en transition, les parlements sont de plus en plus faibles tandis que les exécutifs deviennent surpuissants et que les pouvoirs législatif et judiciaire dépendent à l'excès des membres de l'exécutif. En vertu de la dernière constitution adoptée en Serbie, ce sont ainsi les partis politiques qui sont détenteurs des moyens octroyés par l'électorat, ce qui a été critiqué par la commission de Venise. Les exécutifs ont tendance à écraser les parlements et à réduire leur rôle. Les problèmes se posent également dans les démocraties plus anciennes, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes à la vie publique.

Dans le même temps, nous déplorons régulièrement le manque de participation des citoyens, qui se détournent de la vie politique et ne respectent plus suffisamment les institutions. C'est pourquoi le sujet que nous traitons cet après-midi est tellement important : il est crucial pour le Parlement comme pour la société civile de trouver un *modus operandi* afin d'améliorer leur communication et leur coopération.

Mme Szili vient de nous montrer que les choses commençaient à bouger sérieusement du côté des parlements. Il faut en effet faire preuve d'imagination, définir de nouvelles modalités de coopération, mieux échanger les informations, promouvoir une véritable participation des organisations de la société civile, mais aussi du grand public et des médias, au processus décisionnel. Les parlementaires devraient également se montrer plus ouverts à ce que ces nouveaux acteurs peuvent leur apporter.

Il serait bon d'organiser des auditions communes sur un certain nombre de grandes questions comme le respect des droits de l'homme, la parité entre les hommes et les femmes, la protection des minorités, la lutte contre la pauvreté, etc. Il importe que de telles discussions soient accessibles au grand public, le déficit de transparence étant un des grands problèmes que nous rencontrons.

Il convient de donner aux organisations de la société civile un pouvoir de supervision dans un certain nombre de domaines, y compris la défense. La maîtrise des progrès techniques sera aussi un des grands défis des années qui viennent. Il apparaît également, de façon un peu paradoxale, que la société civile aide les parlements à être davantage respectés. Pour notre part, elle nous offre un accès plus facile aux parlements. Nous devons, sans compromission, donner un contenu plus stable à nos démocraties. Or, en aidant la société et les États à respecter la diversité, nous faisons progresser les choses. Pour cela, nous avons besoin à la fois des parlements et de la société civile. Des débats comme celui que nous avons aujourd'hui nous font revenir aux sources de la démocratie ; ils renforcent notre culture démocratique commune ; ils suscitent une meilleure participation citoyenne. Les écoles de sciences politiques participent à ce mouvement pour aider de nouveaux médias et de nouvelles entreprises à devenir des acteurs majeurs de la vie politique et sociale. De fait, nous avons réussi à créer des partenariats regroupant des personnes d'origines idéologiques très différentes.

We have brought 600 young leaders from the 16 countries covered by our initiative together here in this chamber to discuss major political, economic and social issues, foreshadowing our discussions today.

I would underline that the 16 schools in question are very vibrant, do not place any limits on freedom of thought and are open to all types of expression. Regardless of whether they are based in Tbilisi, Moscow, Baku, Pristina or Belgrade, there are no divisions and we show by our joint efforts that parliaments and civil society can work together and overcome their differences, something which the various institutions have been unable to do to date.

Our actions strengthen citizen-based parliamentary democracy. However, I strongly believe that this must all be taken further still and that we must persist in our joint efforts to build a sustainable new democratic order. We need each other to perform this task. If we join forces, we will be able to reach out to the other stakeholders in politics and society and our efforts will be successful. *(Applause)*

The President

Thank you for your most valuable contribution to our discussions. We now come to the general debate.

Mr Joan GABRIEL, President of the Consell General (Andorra)

I congratulate the President of the Assembly on his invitation to discuss an issue relating to our conduct as parliamentarians. The concept of civil society – in the sense of NGOs, professional associations and trade unions, etc – must remain open to changes in society, in particular regarding relations between parliaments and the public. The Council of Europe has sought to encourage dialogue with NGOs. Apart from the reports which led to the 2007 Conference, a specific Convention on the Recognition of the Legal Personality of International Non-Governmental Organisations was opened for signature in 1986. The Council recommends that civil society be included in national delegations, but other types of co-operation are possible.

Although civil society has a long history, it has become increasingly important in recent decades because of the development of the culture of rights and the culture of dialogue, as well as the democratic deficit in representative systems. While politics deals with the whole of society, the great asset of civil society is its know-how. Its identification of problems, first-hand experience and knowledge of the situation on the ground are not affected by institutional constraints. Civil society is therefore a valuable source of information for parliamentarians seeking to identify political solutions based on consensus. NGOs and associations have become vital partners in governance.

Nous avons réuni ici même 600 jeunes dirigeants des seize pays concernés par notre initiative pour débattre de grands sujets politiques, économiques et de société, préfigurant ainsi notre discussion d'aujourd'hui.

Je tiens à souligner que les seize écoles en question ne sont pas sclérosées, ne posent pas de limites à leur liberté de pensée, sont ouvertes à toutes les formes d'expression. Qu'elles se situent à Tbilissi, à Moscou, à Bakou, à Pristina ou à Belgrade, il n'y a pas de clivage, nous montrons par nos efforts communs que les parlements et la société civile peuvent travailler ensemble et gommer leurs différences, ce que les institutions n'ont pas su faire jusqu'ici.

Par notre action, nous renforçons la démocratie parlementaire citoyenne. Mais je suis profondément convaincue que tout cela doit être davantage développé encore et que nous devons persévérer dans nos efforts communs afin de créer un nouvel ordre démocratique durable. Pour remplir cette mission, nous avons besoin les uns des autres. Si nous unissons nos forces, nous tendrons la main aux autres acteurs de la vie politique et sociale et nous rencontrerons le succès. (*Applaudissements*)

Le Président

Je vous remercie, Madame, pour votre contribution précieuse à la réflexion de cette conférence. Nous en venons à présent au débat général.

M. Joan GABRIEL, Président du Conseil Général (Andorre)

Je félicite la présidence de cette Assemblée pour son invitation à aborder un sujet qui nous porte à réfléchir à nos conduites de parlementaires. Le concept de société civile – au sens des ONG, des associations professionnelles, des syndicats, etc., doit rester ouvert à l'évolution de la société, en particulier dans les rapports des parlements avec les citoyens. Le Conseil de l'Europe a voulu encourager le dialogue avec les ONG. Outre les rapports qui ont débouché sur la Conférence de 2007, depuis 1986, une Convention spécifique, la Convention pour la reconnaissance de la personnalité légale des ONG, est ouverte à la signature. Le Conseil recommande d'associer la société civile aux délégations nationales, mais d'autres formes de rapprochements sont possibles.

Bien que la société civile ait une longue histoire, elle a pris une place croissante ces dernières décennies en raison du développement de la culture des droits, de la culture du dialogue, mais aussi du déficit démocratique dans les systèmes de représentation. Si la politique traite de l'ensemble de la société, la société civile a pour grand atout son savoir. L'identification de problèmes, l'expérience de première main, la connaissance du terrain se trouvent hors des contraintes institutionnelles. La société civile est donc une source précieuse d'information pour des parlementaires soucieux de dégager des solutions politiques consensuelles. ONG et associations sont ainsi devenues des partenaires indispensables de la gouvernance.

A contrast can be seen between the institutional basis of the legitimacy of elected representatives and the voluntary commitment of the members of associations. Fostering dialogue should be a priority for parliamentarians as a means of renewing representative democracy. However, in spite of their efforts to get their activities across to the public or seek their views, the existing machinery is not really suited to interaction. Parliaments are great organisers and listeners, but how far can their commitment go, given the importance of politics?

The relations between elected representatives and civil society differ from country to country. In Andorra, a small country with 80 000 inhabitants, the closeness of members of parliament to the public facilitates direct contacts. Since the law on associations was passed in 2000, 263 civil society associations have been registered. However, more do exist, as it is not necessary to register officially. There is therefore much voluntary activity, which also reflects society's need to express itself outside of the limits laid down by institutions.

When the Inter-Parliamentary Union World E-Parliament Conference in 2007 discussed how new technologies could make relations between parliaments and the public more active, the Italian Professor, Stefano RODOTÀ, very rightly said: *"If parliaments want to be part of the reinvention of politics, which is occurring in any case, they have to be prepared to reinvent themselves."*

Democracy in the 21st century is complex and exists in many forms. Solving problems of multiple origins demands a range of players. While encouraging parliaments to co-operate with civil society demands a very rigorous approach, it is a win-win undertaking. Various effective and useful mechanisms can be devised, but what matters most is to reach out, to be very attentive to the signals being issued by society, to listen to our fellow citizens and to respond to their needs – and not only during election campaigns. As the former President of our Assembly, René Van der Linden, said in 2005, "People need to know that their participation counts". (Applause)

Mr Köksal TOPTAN, President of the Büyük Millet Meclisi (Turkey)

Interaction between parliaments and civil society is now one of the key indicators of properly functioning democracies. Having pluralist elections and a parliamentary system based on them is no longer enough. Indeed, there can be nothing more natural than co-operation between parliaments, which express the will of the people, and NGOs.

On observe un contraste entre le fondement institutionnel de la légitimité des élus et l'engagement volontaire des membres des associations. Favoriser le dialogue devrait être une priorité des parlementaires, afin de renouveler la démocratie représentative. Cependant, en dépit de leurs efforts pour faire connaître leurs activités aux citoyens ou pour solliciter leur avis, les mécanismes actuels ne tendent guère à l'interaction. Les parlements organisent, écoutent, mais jusqu'où peut aller leur engagement, tant la politique y a d'importance ?

Les rapports entre les élus et la société civile diffèrent selon les pays. À Andorre, petit pays de 80 000 habitants, la proximité entre parlementaires et citoyens facilite les rapports directs. Depuis la loi sur les associations de 2000, 263 associations de la société civile ont été enregistrées. Mais il en existe davantage puisqu'il n'est pas nécessaire de s'enregistrer officiellement. Le terreau social est donc très riche ; cela traduit aussi le besoin de la société de se manifester hors des limites posées par les institutions.

Lors de la Conférence mondiale de l'Union Interparlementaire de 2007 sur les parlements et Internet, alors que l'on cherchait comment les nouvelles technologies pouvaient rendre plus actifs les rapports entre parlements et citoyens, le professeur italien Stefano RODOTÀ avait fort opportunément déclaré : *« Si les parlements veulent prendre part à la réinvention de la politique, qui va se produire de toute façon, ils doivent être prêts à se réinventer eux-mêmes »*.

La démocratie du XXI^e siècle est complexe et se décline au pluriel. Résoudre des problèmes d'origine multiple exige des acteurs multiples. Certes, encourager les parlements à travailler en collaboration avec la société civile exige beaucoup de rigueur, mais c'est un pari gagnant-gagnant. On peut imaginer des mécanismes performants et utiles, mais le plus important est de tendre la main, de se montrer très attentif aux signaux que la société émet pour se faire entendre, d'écouter nos concitoyens et de répondre à leurs besoins, et pas seulement lors des campagnes électorales ; comme l'a déclaré en 2006 l'ancien président de notre Assemblée, René Van der Linden : *« Les gens ont besoin de savoir que leur participation compte »*. (Applaudissements)

M. Köksal TOPTAN, Président de la Büyük Millet Meclisi (Turquie)

L'interaction entre le parlement et la société civile est désormais l'un des principaux indicateurs du bon fonctionnement d'une démocratie. L'existence d'élections pluralistes et d'un système parlementaire reposant sur elles ne suffit plus. Rien de plus naturel, en réalité que la coopération entre le parlement, où s'exprime la volonté du peuple, et les ONG.

Such co-operation may take various forms. Members of parliament may seek information and advice for the purposes of lawmaking; NGOs may lobby parliamentarians with a view to influencing legislation. These exchanges are needed if all sections of society are to take ownership of lawmaking. Democracy cannot be strong and efficient unless civil society is able to make its voice heard in parliament; the latter's work will be facilitated as a result and will be more in line with public aspirations.

The Turkish parliament has taken some major initiatives to expand the contribution of NGOs. We have held debates with them to identify arrangements for improved co-operation and have analysed the ways in which they are involved in other European parliaments. Our aim is to institutionalise their contribution to governance of public affairs so as to ensure more suitable and more enduring legislation. With this in mind, we are planning to amend our rules of procedure so that our parliamentary committees can consult NGOs orally and in writing in their particular fields. Interaction between parliaments and civil society may be seen as a range of relations based on co-operation involving the whole of society, which takes account of its needs and allows comprehensive and quick exchanges of information. That is the price of a mature democracy. *(Applause)*

Mr Bogdan BORUSEWICZ, Marshall of the Senate (Poland)

If asked what politics in their countries involves, ordinary citizens of democratic states will use terms like elections, parties, government and election campaigns. That is the image conveyed by the media. Fewer references are made to dialogue between the authorities and civil society, the joint development of legislation or monitoring of it.

Luckily, thanks to the efforts of NGOs which encourage them to be more active and assume greater responsibilities, my compatriots are less and less likely to withdraw from politics in the periods between elections. They wish to co-operate with those who represent them. Dialogue with the public is the very basis of modern democratic states. This rule is mentioned specifically in the preamble to our Constitution, which also refers to the principle of subsidiarity, the aim being to confirm the powers of citizens and their communities.

While Poland is fully in line with the discussions taking place on the subject throughout the EU, it also has its own tradition and undeniable achievements. The 1990s my country was marked by the roundtable negotiations which were conducted thanks to the determination of citizens aware of the need for radical changes. The determination of society forced the Communist authorities to engage in dialogue with the opposition.

Cette coopération peut prendre des formes diverses. Les parlementaires peuvent demander des informations et des avis dans l'intérêt du travail législatif ; les ONG peuvent prendre contact d'elles-mêmes avec les parlementaires pour tenter d'influencer la législation. Cet échange est nécessaire si l'on veut que toutes les couches de la société s'approprient le travail législatif. On ne peut parler d'une démocratie forte et efficiente que si la société civile est en mesure de faire entendre sa voix auprès du parlement ; le travail de celui-ci s'en trouvera facilité et sera plus en phase avec les aspirations des citoyens.

Le Parlement turc a pris des initiatives très importantes pour développer la contribution des ONG. Nous avons débattu avec elles pour trouver les voies d'une meilleure coopération, analysé la manière dont elles étaient associées dans les autres parlements européens. Notre objectif est d'institutionnaliser leur contribution à la gouvernance des affaires publiques, pour une législation mieux adaptée et plus durable. Dans cette optique, nous projetons d'amender notre Règlement de telle sorte que nos commissions parlementaires puissent consulter les ONG, oralement et par écrit, dans leurs domaines de compétence. L'interaction entre le parlement et la société civile peut être conçue comme une palette de relations fondées sur une coopération impliquant toute la société, attentive aux besoins de celle-ci et permettant des échanges d'informations exhaustifs et rapides. Une démocratie parvenue à maturité est à ce prix. *(Applaudissements)*

M. Bogdan BORUSEWICZ, Maréchal du Sénat (Pologne)

Interrogé sur sa perception de la réalité politique de son pays, le citoyen moyen d'un Etat démocratique utilisera des mots comme élections, partis, gouvernement, campagne électorale. Telle est l'image véhiculée par les médias. On entend plus rarement parler du dialogue entre les autorités et la société civile, de la création commune du droit ou de l'évaluation de celui-ci.

Heureusement, grâce aux ONG qui les encouragent à être plus actifs et plus responsables, mes compatriotes acceptent de moins en moins d'hiberner entre les périodes électorales. Ils entendent coopérer avec ceux qui les représentent. Le dialogue citoyen est le fondement des Etats démocratiques modernes. Cette règle figure expressément dans le préambule de notre Constitution, où il est aussi question du principe de subsidiarité : il s'agit de conforter les attributions des citoyens et de leurs communautés.

Si la Pologne s'inscrit dans la droite ligne des débats menés sur ce thème au sein de l'Union, elle a aussi sa propre tradition et des acquis incontestables. Les années 1990 ont été marquées, dans mon pays, par les négociations de la Table ronde, menées grâce à la détermination de citoyens conscients de la nécessité de changements radicaux. La ferme volonté de la société a contraint les autorités communistes à dialoguer avec l'opposition.

Dialogue with the public takes place on several levels and includes both the executive and the legislature. The practice of public hearings has been institutionalised and enshrined in law since 2005 – Poland is one of the few European countries where that is the case; groups interested in particular issues submit their opinions and comments to members of parliament. Recent examples of areas concerned here have included development policy, copyright legislation and income tax. During the previous parliament, a specific cross-party group was set up to deal with co-operation with NGOs. I had the honour of chairing it and still do. Management and labour are now able to have a greater say in legislation. The group is also a platform for dialogue and co-operation between the two houses of parliament; in it, we draw up legislation that is likely to be acceptable both to NGOs and to the government.

Dialogue with the public must be conducted in a spirit of openness, as an ongoing process; it demands flexibility, as well as a clear legal framework. The key is to seek compromise and consensus; that is a guarantee for harmonious national development. I hope it can be achieved for Poland and for all our friends in Europe. (*Applause*)

Ms Ene ERGMA took the chair.

Ms Gerdi A VERBEET, President of the Lower House of the States General (Netherlands)

Pursuing the general interest is central to the activity of any democratic authority. What can be done to ensure that all the issues have been weighed up and that all opinions have been taken into account? In the Netherlands, we have a long-standing tradition of compromise for the simple reason that we are a country of minorities. Our famous model of the *polder* stems from that tradition; it is a structure in which civil society can express its views at an early stage in the decision-making process; in return, it is expected that civil society helps government implement its decisions.

The problem is that the system has become too effective: the consultation arrangements work so well that we always reach a compromise and there is total amazement when frustration and anger suddenly break out on the ground. Parliament is no longer alone in facing a problem of legitimacy; the traditional organisations are no longer representative and the word “compromise” has fallen out of favour. There is talk of watered-down solutions, uncoordinated government and electoral fraud.

What can parliamentarians and the government do in all honesty in a pluralist society? I do not deny the difficulties; we should probably take greater account of some grievances.

Le dialogue citoyen se déroule à plusieurs niveaux. Y participent les pouvoirs exécutif et législatif. Depuis 2005, la pratique de l'audition publique est institutionnalisée et établie par la loi – la Pologne est un des rares pays européens à l'avoir fait ; les groupes intéressés par un sujet particulier présentent aux parlementaires leurs opinions et commentaires. Ce fut le cas récemment autour de la politique de développement, des droits d'auteur ou de l'impôt sur le revenu. Au cours de la précédente législature, un groupe multipartisan a été spécialement chargé de la coopération avec les ONG. J'avais l'honneur de le présider sous la présente législature, et je le préside encore. Les partenaires sociaux ont désormais la possibilité d'influer davantage sur la législation. Ce groupe est également une plateforme de dialogue et de coopération entre les deux Chambres du Parlement ; on y élabore des textes qui sont susceptibles d'être acceptés aussi bien par les ONG que par l'exécutif.

Le dialogue citoyen, qui doit être mené dans un esprit d'ouverture, est un processus permanent ; il demande de la souplesse, mais aussi un cadre juridique clair. La clé est la recherche du compromis, du consensus ; c'est la garantie du développement harmonieux de l'Etat. C'est ce que je désire pour la Pologne et pour tous nos amis européens. (*Applaudissements*)

Mme Ene ERGMA préside.

Mme Gerdi A. VERBEET, Présidente de la Tweede Kamer der Staten-Generaal (Pays-Bas)

La recherche de l'intérêt général est au cœur de l'activité de tout pouvoir démocratique. Comment s'assurer que tous les enjeux ont été mesurés, que toutes les opinions ont été entendues ? Nous avons aux Pays-bas une tradition ancienne du compromis, pour la simple raison que nous sommes un pays de minorités. Notre célèbre modèle du *polder* est né de cette tradition ; c'est une structure où la société civile peut s'exprimer à un stade précoce de l'élaboration des décisions politiques ; on attend d'elle en retour qu'elle apporte son aide au gouvernement pour mettre en œuvre ses décisions.

Le problème est que ce système est devenu trop efficace : les structures de concertation sont si performantes que nous atteignons toujours un compromis ; et la surprise est totale lorsque frustration et colère s'expriment soudain sur le terrain. En fait, le Parlement n'est plus seul à connaître un problème de légitimité ; les organisations traditionnelles ne sont plus représentatives, et le mot « compromis » est devenu détestable. On parle de solutions diluées, de gouvernement déstructuré, de fraude électorale.

Que peuvent faire, en conscience, les parlementaires et le gouvernement dans une société pluraliste ? Je ne nie pas les difficultés ; sans doute devrions-nous prendre certains mécontentements davantage en considération.

However, we must abide by the following principle: in a democratic society, the peaceful co-existence of the groups which make it up means that not all of their wishes can be achieved in full. We must seek to satisfy the largest possible majority, while minimising the disadvantages for the minority. What can we do to make people believe that their views have been taken seriously, even if they have not got what they wanted? It is essential to enable all those who are willing or able to take part in debate to do so. For several years now, the Chamber of Representatives in the Netherlands has been holding regular decentralised parliamentary debates and organising forums open to the public in various towns throughout the country. That is a start.

Parliament must listen to criticisms and dissenting opinions from the early stages of the decision-making process; there is no justification for it not taking measures to hear them before the government tables draft legislation which is already fairly far advanced. The Chamber of Representatives now holds more roundtables and hearings, listens to dissenting views and tries as far as possible to make sure that all views have been heard; particular attention needs to be paid to groups which are underrepresented in parliament or take little part in elections, for instance young people, who should be encouraged still more strongly than others to take part in public debate.

Article 50 of our Constitution provides that “The States General shall represent the entire people of the Netherlands”. That point is all too often challenged, even though there are 11 parties in parliament. However, the lack of a threshold in our electoral legislation means that trends in society are reflected in parliament – that was the case, in particular, in 2002, when Pim Fortuyn’s party won 18% of the seats in the Chamber and, in 2006, when the animal rights party won two. It is not a reason for resting on our laurels.

I strongly believe in the virtues of compromise in a pluralist democracy. I also believe that we must learn lessons from our failures and from successes which seem to happen without our involvement. We should not be afraid of adapting our system to a changing world; government, parliament and civil society will be strengthened as a result. After all, democracy needs to be looked after if it is to remain in good health. *(Applause)*

Mr Joseph SCHEUER, Vice-President of the Chamber of Deputies (Luxembourg)

In a small country like Luxembourg, interaction between parliament and civil society is very direct: it involves the usual forms, methods and rules, as well as some which are more unusual. I will give you three examples.

Mais il faut s'en tenir au principe suivant : dans une société démocratique, la coexistence pacifique des groupes qui la constituent signifie que certains d'entre eux n'obtiennent pas exactement tout ce qu'ils veulent. Nous devons tenter de satisfaire la plus large majorité possible en minimisant les inconvénients pour la minorité. Que faire pour que les gens aient le sentiment que leur opinion a été prise au sérieux, même s'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient ? Il est essentiel de faciliter la participation aux débats de tous ceux qui en ont l'envie ou la capacité. La Chambre des représentants néerlandaise expérimente depuis quelques années la tenue régulière de débats parlementaires décentralisés et l'organisation de forums ouverts aux citoyens dans différentes villes du pays. C'est un début.

Le Parlement doit être attentif aux critiques et aux opinions divergentes, dès les stades précoces du processus décisionnel ; rien ne justifie qu'il ne s'organise pas lui-même pour les entendre avant que le gouvernement ne le saisisse de textes déjà plus ou moins élaborés. La Chambre des Représentants organise désormais davantage de tables rondes et d'auditions, écoute les voix discordantes, s'assure, autant que faire se peut, que toutes les voix ont pu s'exprimer ; une attention particulière doit être portée aux groupes sous-représentés au parlement ou peu présents lors des consultations électorales, les jeunes par exemple, qui doivent être plus incités encore que d'autres à participer au débat public.

L'article 50 de notre Constitution dispose que « le States General représente l'ensemble de la population néerlandaise ». Cette affirmation est trop souvent remise en question, même avec onze partis représentés au Parlement. L'absence de seuil dans notre législation électorale garantit pourtant que les évolutions de la société trouvent un écho au Parlement – ce fut spécialement le cas en 2002, lorsque le parti de Pim Fortuyn remporta 18% des sièges à la Chambre, ou en 2006, lorsque le parti de défense des animaux en gagna deux. Ce n'est pas une raison pour nous reposer sur nos lauriers.

Je crois fermement aux vertus du compromis dans une démocratie pluraliste. Je crois aussi que nous devons tirer les leçons de nos échecs comme des succès qui semblent avoir échappé à notre contrôle. Nous ne devons pas craindre d'adapter notre système à un monde qui change ; gouvernement, parlement et société civile en sortiront renforcés. Après tout, la démocratie doit être entretenue pour rester en bonne santé.
(Applaudissements)

M. Joseph SCHEUER, Vice-Président de la Chambre des députés, (Luxembourg)

Dans un petit pays comme le Luxembourg, l'interaction entre le Parlement et la société civile est très directe ; elle épouse les formes, les méthodes et les règles habituelles, mais aussi d'autres un peu particulières. J'en donnerai trois exemples.

The most striking concerned the preparations for the referendum on the European constitutional treaty. In April and May 2005, the Chamber of Deputies first held three public hearings, which were broadcast on the parliamentary TV channel, on democracy in the EU, social and environmental Europe and Europe's commitment to peace and combating poverty. Then, given the alarming opinion polls and public scepticism, a pro-European coalition was formed by members of parliament from both the government and opposition benches, which reached out to the public and held 14 televised roundtables in all parts of the country. Almost 1% of the population took part. And the result of the referendum was positive, if not overwhelming, with 56% in favour. Although we cannot be sure, it is reasonable to believe that these efforts to reach out to the public had an impact on the vote.

For several years, our parliament has sought to interest young people in parliamentary work. A youth parliament meets annually in our debating chamber and we hold competitions, one example having been on the occasion of the 50th anniversary of the Treaty of Rome, to promote education in European citizenship and raise teenagers' awareness of European issues. Every year, we also host a youth convention in which almost all youth movements take part.

Lastly, our parliamentary committees are free to invite any organisations, associations or *lobby groups* to their meetings to put their views on particular issues. Many such groups do attend. In other words, we practise an open door policy.

Parliament is the ideal forum for transparent and free debate with all strands of opinion in civil society. We do our best to involve the latter more closely in our country's politics. (*Applause*)

Mr Jiří LIŠKA, Vice-President of the Senate (Czech Republic)

No one questions the importance of civil society in a participatory democracy. Historic factors often, however, mean that views differ when it comes to defining what role it should play.

Is the typical representative of civil society the family in the traditional sense, the church, a corporation or an academic community? Or is it a civic association, a foundation or an NGO? Does the majority commitment in political parties demonstrate the strength of civil society? Does civil society strengthen direct democracy or does it tend to limit the powers and the decisions of the state? Is it the enemy or the partner of parliament?

La plus éloquente d'entre elles a été mise en œuvre dans le cadre de la préparation du référendum sur le Traité constitutionnel européen. La Chambre des députés, en avril et mai 2005, a d'abord organisé trois auditions publiques, retransmises par la chaîne parlementaire, consacrées à la démocratie dans l'Union, à l'Europe sociale et écologique, à l'engagement de l'Europe pour la paix ou la lutte contre la pauvreté. Puis, au vu de sondages alarmants et du scepticisme de la population, une coalition pro-européenne s'est constituée autour de parlementaires appartenant tant à la majorité qu'à l'opposition, qui est allé à la rencontre des citoyens et a tenu quatorze tables rondes télévisées dans toutes les régions du pays. Près de 1% de la population y a participé. Et le résultat du référendum a été positif, sinon exubérant, avec 56% de « oui ». Sans pouvoir en être sûr, il est raisonnable de penser que cette descente sur le terrain a eu une influence sur le vote.

Depuis quelques années, notre parlement tente de susciter l'intérêt des jeunes pour le travail parlementaire. Une réunion du Parlement des jeunes se tient chaque année dans la salle des séances, nous organisons des concours, par exemple lors du cinquantenaire du Traité de Rome, pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté européenne et sensibiliser les adolescents aux questions européennes. Nous accueillons chaque année une Convention de la jeunesse, à laquelle la quasi-totalité des mouvements de jeunesse participent.

Enfin, les commissions parlementaires sont libres d'inviter à leurs travaux toutes les organisations, associations et *lobbies* qui peuvent avoir leur mot à dire sur tel ou tel dossier. Elles ne s'en privent pas. Nous pratiquons ainsi la politique de la porte ouverte.

Le parlement est l'enceinte privilégiée d'un dialogue transparent et libre avec toutes les expressions de la société civile. Nous essayons d'impliquer davantage celle-ci dans la vie politique de notre pays. (*Applaudissements*)

M. Jiří LIŠKA, Vice-Président du Sénat (République tchèque)

Personne ne met en doute l'importance de la société civile dans une démocratie participative. Mais les avis divergent, souvent pour des raisons historiques, dès qu'il s'agit de définir ce qu'elle est et ce que doit être son rôle.

Le représentant typique de la société civile, est-ce la famille au sens traditionnel, l'Eglise, une corporation, une communauté académique ? Ou plutôt une association civique, une fondation, une ONG ? L'engagement majoritaire au sein des partis politiques témoigne-t-il de la force de la société civile ? Celle-ci renforce-t-elle la démocratie directe ou tend-elle à limiter les pouvoirs et les décisions de l'Etat ? Est-elle l'ennemi ou le partenaire du parlement ?

As Alexis de Tocqueville said in his famous work, *Democracy in America*, the most natural privilege of man, next to the right of acting for himself, is that of combining his exertions with those of his fellow-creatures, and of acting in common with them. This right should be as inalienable as the right of personal liberty. While the liberty of association is a fruitful source of advantages and prosperity to some nations, it may be perverted or carried to excess by others, threatening the very essence of democracy and freedom. The difference lies in the way associations understand and see themselves. Whereas, in America, associations are universally regarded as representing only a minority which seeks to persuade the rest of society of its views, in Europe, associations consider themselves, in some degree, as the legislative and executive councils of the people, which is unable to speak for itself; on that basis, they therefore organise and they act. That was how de Tocqueville put it.

Let us consider from this point of view the relations between civil society – which emanates from the grassroots and freedom of association – and parliaments. On the one hand, there are a range of organisations made up of individuals united by a particular interest, who see the problems to be resolved through the lens of their concrete needs, and, on the other, are the elected representatives of the people, who are accountable to the majority and have been mandated by it to pursue the general interest, over and above conflicts between individual interests. Lawmakers must always ask whether the issues submitted to them are of sufficiently general interest and whether they deserve their attention. The function, responsibilities and objectives of associations often differ from those of representative bodies. Recognising that means refusing to see civil society as a network of tribunes forming an alternative parliament; it also means measuring more clearly what can and should be its role and what are its importance and strengths. Associations can advance their ideals and implement solutions without the need to affect those who are in no way concerned.

The renewal of family and neighbourhood structures can help overcome many difficulties and has a reassuring effect in relation to overly impersonal institutions. It illustrates the desire of a state which leaves its citizens in control of their lives. Above all, civil society should be the embodiment of citizens who are sure of themselves, who do not need to be told how to lead their lives, who take decisions freely, when they want to and when they wish to support a cause. That is the society we should encourage through our efforts, as representative democracy complements the decisions of parliament through its actions. (*Applause*)

Mr Stéphane VALERI, President of the National Council (Monaco)

To begin with, I wish to warmly congratulate Mr Lluís Maria De Puig on his recent election.

Comme le relève Alexis de Tocqueville dans son célèbre ouvrage *De la démocratie en Amérique*, après la liberté d'une conduite indépendante la liberté la plus naturelle pour l'homme est celle d'unir ses efforts aux efforts de ses proches et d'agir ensemble. Ce droit devrait être respecté et compris comme inaliénable comme tout droit individuel. Alors que dans certains Etats la liberté d'association devient bénéfique et fructueuse, dans d'autres elle se transforme en abus qui menace par ses excès l'essence même de la démocratie et de la liberté. La différence réside dans la manière dont les associations se considèrent et se voient. Alors que dans la tradition américaine les associations représentent aux yeux de tous seulement une minorité qui s'efforce de convaincre les autres de ses positions, dans la tradition européenne les associations se considèrent souvent comme un conseil législatif et exécutif de la Nation qui ne peut élever sa propre voix ; se fondant sur cette vision elles ordonnent et agissent. Ainsi écrit Tocqueville.

Considérons de ce point de vue les relations entre la société civile, émanation du terrain et de la liberté d'association, et le parlement. On trouve d'une part des organisations diverses, regroupant des personnes unies par un intérêt particulier, percevant les questions à résoudre au travers du prisme de leurs besoins concrets, et de l'autre des élus du peuple responsables devant la majorité, mandatés par elle pour rechercher, au-delà des conflits d'intérêts, l'intérêt général. Le législateur doit toujours se demander si le problème qu'on lui soumet est d'intérêt suffisamment général et s'il mérite qu'il s'y intéresse. La mission, les responsabilités, les objectifs des associations diffèrent souvent de ceux des instances représentatives. En prendre conscience, c'est refuser de voir la société civile comme un réseau de tribuns constitué en parlement alternatif ; c'est mesurer plus clairement ce que peut et doit être son rôle, ce que sont son importance et sa force. Les associations peuvent faire progresser leurs idées, mettre en pratique des solutions sans qu'on ait à puiser dans la poche de ceux qui ne sont en rien concernés.

Le renouveau des structures familiales et de voisinage permet de surmonter bien des difficultés et rassure face à des institutions trop impersonnelles. Il illustre le souhait d'un État qui laisse les citoyens maîtriser leurs vies. Là société civile devrait être avant tout l'expression de citoyens sûrs d'eux-mêmes, qui n'ont pas besoin que l'on dirige leur existence, qui prennent librement leurs décisions, quand ils le souhaitent, quand ils veulent soutenir une cause. C'est la société que nous devrions encourager par nos efforts car la démocratie représentative complète par ses actes les décisions du parlement. (*Applaudissements*)

M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National (Monaco)

Je souhaiterais avant tout adresser mes plus chaleureuses félicitations au Président Lluís Maria De Puig pour sa récente élection.

As the parliamentary elections held a few months ago in Monaco returned the same majority party as before, I am delighted to be taking part in this conference, for the second time, as the newly re-elected President of the Monegasque Parliament. I thank the Parliamentary Assembly Secretariat for organising this meeting so effectively. Given the subject of today's debate, I would begin by highlighting the leading place which civil society holds in our internal politics.

Monaco has a diverse and very dynamic voluntary sector, which also receives substantial financial support from the authorities. With almost 600 associations for 33 000 inhabitants, the principality is probably one of the countries in active on its territory the world with the largest number of non-governmental organisations (NGOs) per head. Some of them such as the Philharmonic Orchestra and the Ballets de Monte-Carlo in the cultural sector and, in the sporting sector, Automobile Club, which organises the famous Formula 1 race, and the 2004 Champions League finalist, ASM Football Club, are national institutions. They operate alongside more modest associations working in all economic and social sectors. In addition, many associations such as the Monaco Red Cross, which is chaired by Prince Albert II and has just celebrated its 60th anniversary, contribute to the efforts in the area of solidarity conducted by Monaco on its own territory and beyond its boundaries. Monaco is a generous country with a firmly established voluntary sector.

Inspired by the commitment of the Princely Family in the cultural, environmental and humanitarian sectors, many Monegasques and other residents are involved in voluntary work. Trade unions and professional bodies also play an active part in public debate. Moreover, they are regularly consulted about the major issues concerning them, in particular through the Economic and Social Council. Perhaps more than in larger countries, civil society influences the work of parliamentarians in our small country.

In Monaco, the close links between "civil society" and "politics", in terms of posts and individuals, tend to create a natural environment for interaction and dialogue that helps to enrich the legislative and political process. The small size of the country and the ease of access to and contact with both elected and government representatives also make it easier for associations to put across their points of view when measures affecting the causes they defend are being prepared.

Les élections législatives qui ont eu lieu il y a quelques mois à Monaco ayant reconduit la majorité sortante au Conseil National, c'est avec grand plaisir que je participe, pour la deuxième fois, à cette Conférence, en tant que Président nouvellement réélu du Parlement monégasque. Je remercie le Secrétariat Général de l'Assemblée Parlementaire pour son efficacité dans l'organisation de cette réunion. Le thème de notre débat d'aujourd'hui m'amène d'emblée à souligner la place prépondérante qu'occupe la société civile dans notre espace politique intérieur.

Monaco dispose d'un tissu associatif diversifié et très dynamique, qui bénéficie en outre d'un large soutien financier des pouvoirs publics. Avec près de 600 associations oeuvrant sur son territoire, pour 33 000 habitants, la Principauté est sans doute l'un des pays au monde qui compte le plus grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) par habitant. Parmi elles, un certain nombre d'associations, comme l'Orchestre Philharmonique et les Ballets de Monte-Carlo en matière culturelle, ou en matière sportive, l'Automobile Club, qui organise le célèbre Grand Prix de Formule 1 et l'ASM Football Club, finaliste en 2004 de la *Champion's League*, font figure d'Institutions nationales. Elles côtoient des associations plus modestes œuvrant dans tous les domaines. Par ailleurs, de nombreuses associations comme la Croix Rouge monégasque, présidée par SAS le Prince Albert II et dont on vient de fêter le 60^e anniversaire, contribuent à l'effort de solidarité qu'accomplit Monaco sur son sol et par-delà ses frontières. Monaco est un pays généreux où la tradition associative est fortement ancrée.

A l'image de l'engagement de la Famille Princière dans les œuvres culturelles, environnementales ou humanitaires, les Monégasques et les résidents sont nombreux à s'investir dans la vie associative. Syndicats et groupements professionnels sont présents et actifs dans le débat public. Ils sont en outre régulièrement consultés sur les grands dossiers qui les concernent, notamment au travers du Conseil économique et social. Plus peut-être que dans les grands pays, la société civile influence, dans notre petit État, l'action des parlementaires.

A Monaco, l'imbrication de la « société civile » et de la « société politique », au travers des fonctions et des personnes, contribue à créer un espace naturel d'interaction et de dialogue propice à l'enrichissement du processus législatif et politique. La taille réduite du territoire et la facilité d'accès et de contact, à la fois avec les représentants élus et ceux du Gouvernement, permet en outre aux associations de faire plus aisément valoir leur point de vue dans la préparation de mesures affectant les causes qu'elles défendent.

In a small country, civil society organisations are therefore even more able to exert influence than in larger countries. As provided for in our institutions, Monaco has a culture of consultation which leads parliament to seek out the support and expertise of specialists. Although legislative power is shared between the Prince, represented by the government, with the sole right to initiate legislation, and the National Council, which passes it, the National Council is still a privileged partner of a number of players in civil society. This probably results from the National Council's particular sensitivity, as an elected assembly, to human and social issues, which are naturally of concern to civil society.

I am therefore delighted that one of the major achievements of our last term stemmed from a joint initiative concerning the protection of children's rights taken by the National Council and the World Association of Children's Friends, founded in 1963 by the late Princess Grace and chaired by Princess Caroline of Hanover, her daughter. Carrying on from the Council of Europe's Building a Europe for and with Children Programme, the association lobbied the National Council to debate measures to tighten up the penalties for offences against children. Joint efforts spanning over two years led to a proposal which was transformed into a bill by the government in accordance with the wishes of the Sovereign Prince and was passed in December 2007. In passing this law, Monaco became a pioneer in terms of reasserting the unforgivable nature of offences against children and the need for exemplary punishment.

This example provides a good illustration of the benefits which can flow from joint efforts by civil society and parliament. It will not be the only one. For several months, for instance, our assembly, the government, the education and welfare departments and representatives of associations working in Monaco have been co-operating directly on another issue important to the Council of Europe, namely teenage malaise and suicide.

In conclusion, following the example of Paul Valéry, I would urge our parliaments to make the most of our complementarity with civil society organisations rather than focusing on our differences. The advice which only those working on the ground can offer parliamentarians is vital for advancing the general interest.

Long live the Council of Europe! Long live the cooperation between parliaments of Europe ! (*Applause*)

A l'échelle d'un petit État, les organisations de la société civile sont donc capables, de façon encore plus nette que dans les grands pays, d'exercer une influence. J'ajouterai qu'il existe de fait à Monaco, comme le prévoient nos institutions, une culture de la concertation qui conduit le législateur à rechercher l'appui et l'expertise des spécialistes de terrain. Bien que le pouvoir législatif soit partagé, à Monaco, entre le Prince, représenté par le Gouvernement et qui a seul l'initiative des lois, et le Conseil National, qui les vote, ce dernier reste l'interlocuteur privilégié d'un certain nombre d'intervenants de la société civile. Cette proximité découle sans doute de la sensibilité particulière dont témoigne le Conseil National, en tant qu'assemblée élue, à l'égard des questions humaines et sociales, qui sont naturellement portées par la société civile.

Ainsi, je ne peux que me réjouir qu'une des réalisations importantes de notre dernier mandat résulte d'une initiative prise conjointement, dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, par le Conseil National et l'Association mondiale des amis de l'enfance, fondée en 1963 par la regrettée Princesse Grace et présidée par SAR la Princesse Caroline de Hanovre, Sa fille. Dans le prolongement du programme du Conseil de l'Europe, « Construire une Europe pour et avec les enfants », cette association a approché le Conseil National pour lancer une réflexion sur le renforcement de la répression des crimes à l'égard des enfants. D'un travail concerté de plus de deux ans est sortie une proposition de loi qui, transformée en projet de loi par le Gouvernement selon le vœu du Prince Souverain, a été adoptée en décembre dernier. Par le vote de cette loi, la Principauté s'est placée parmi les États précurseurs dans l'affirmation du caractère impardonnable des atteintes portées contre les enfants et du besoin de leur répression exemplaire.

Cet exemple illustre bien le bénéfice qui peut naître du travail et des efforts combinés des acteurs investis de la société civile et du Parlement. Il n'a pas vocation à rester isolé. Ainsi, notre Assemblée a-t-elle entrepris en lien direct avec le Gouvernement Princier, les services de l'Administration en charge de l'éducation et de l'action sociale et les représentants des associations concernées, d'ouvrir un autre chantier cher au cœur du Conseil de l'Europe, sur le thème du mal-être et du suicide des adolescents.

Aussi, pour conclure mon propos, je voudrais appeler, à l'image de Paul Valéry, nos Parlements à s'enrichir - non pas de nos différences - mais de notre complémentarité avec les organisations de la société civile. L'éclairage que sont seuls à même de fournir au législateur les gens de terrain, constitue le socle indispensable sur lequel bâtir la construction de l'intérêt général.

Vive le Conseil de l'Europe ! Vive la coopération entre les Parlements d'Europe ! (*Applaudissements*)

Mr Christian PONCELET, President of the Senate (France)

In his work on American democracy in the mid-19th century, De Tocqueville concluded *“there is no end which the human will, seconded by the collective exertions of individuals, despairs of attaining.”* At the time, civil society was essentially regarded as a counterbalance to the main risk of a democratic state, in other words, the tyranny of the majority. That still applies in some cases today. If we want proof, we only need to observe the efforts which dictatorial regimes make to suppress civil society and its initiatives.

In our democracies, civil society performs a different function. We expect it to be able to exert influence on public affairs and even to lobby the authorities and force them to take account of specific concerns. It is against this background that national parliaments and civil society can “interact” today. Civil society submits demands to national parliaments and offers them advice. It can also play a part – which is tending to expand in our increasingly complex societies – in detecting problems and sounding the alarm where necessary. That is true, for instance in the areas of regional planning, consumer protection, healthcare and environmental protection, which are all issues on which the public want to make their voices heard and also share their practical experiences.

National parliaments can no longer just content themselves with regular election campaigns for performing their traditional role of public representation. They would run the risk of their legitimacy being challenged if they were not sufficiently open towards the diversity of public debate. Admittedly, there is no institutional representation of civil society in the French parliament at present. Instead, representation takes place through the Economic and Social Council. However, that naturally does not prevent the Senate from constantly listening to the views of society. During the last parliamentary session, for instance, its various bodies held 447 hearings concerning either legislative work or scrutiny of the government. When considering specific issues, members of both houses of parliament also sit on a wide range of non-parliamentary bodies alongside leading experts in the particular fields.

In recent years, I have also placed emphasis on the Senate boosting its means of communication in order to engage in dialogue with the public. In this connection, it uses both the parliamentary television channel, *Public Sénat*, and also its own website to encourage debate about topical issues, in particular through forums or blogs. Its rapporteurs, who are free to choose the methods of investigation they use, can also send out questionnaires to sound out the views of specific groups.

M. Christian PONCELET, Président du Sénat (France)

De son observation de la démocratie américaine au milieu du XIX^e siècle, Tocqueville concluait notamment : « *Il n'y a rien que la volonté humaine désespère d'atteindre par l'action libre de la puissance collective des individus* ». La société civile était alors perçue essentiellement comme un contrepouvoir permettant de se préserver du principal risque d'un État démocratique, celui de la tyrannie de la majorité. Cette conception n'a pas disparu de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les efforts que les régimes dictatoriaux déploient pour étouffer la société civile et les initiatives qui en émanent.

Dans nos États démocratiques, la société civile remplit une autre fonction. On attend d'elle qu'elle soit capable d'exercer une influence sur l'espace public et même d'intervenir auprès des pouvoirs publics afin de les contraindre à prendre en compte des préoccupations spécifiques. C'est dans ce contexte que parlements nationaux et société civile peuvent aujourd'hui « interagir ». La société civile formule auprès de la représentation nationale des revendications et lui apporte son expertise. Elle peut également jouer un rôle - qui tend à se développer dans nos sociétés de plus en plus complexes - de détecteur de problèmes, de donneur d'alerte. C'est par exemple le cas en matière d'aménagement du territoire, de défense des consommateurs, de promotion de la santé ou encore de protection de l'environnement, autant de sujets sur lesquels les citoyens souhaitent pouvoir faire entendre leur voix mais aussi partager leurs expériences concrètes.

Les Parlements nationaux, en effet, ne peuvent plus se contenter des seules échéances électorales régulières pour assurer leur rôle traditionnel de représentation des citoyens. Ils courraient le risque de voir leur légitimité contestée s'ils ne s'ouvraient pas suffisamment à la diversité du débat public. Certes, il n'existe pas aujourd'hui, en France, de représentation institutionnelle de la société civile au niveau du Parlement. Cette représentation est assurée par le Conseil économique et social. Mais cela n'empêche naturellement pas le Sénat d'être en permanence à l'écoute de la société. Au cours de la dernière session parlementaire, ses organes ont ainsi organisé 447 auditions, au titre soit du travail législatif, soit de l'activité de contrôle du gouvernement. Pour examiner une problématique spécifique, les sénateurs, comme les députés sont également appelés à siéger au sein de nombreux organismes extraparlimentaires, à côté de personnalités dotées d'une expertise reconnue en la matière.

Au cours des dernières années, j'ai également souhaité que le Sénat développe puissamment ses moyens de communication afin de dialoguer avec les citoyens. Il utilise ainsi, non seulement la chaîne de télévision parlementaire *Public Sénat*, mais aussi son site Internet pour susciter des débats sur des sujets d'actualité, notamment sous la forme de forums ou de blogs. Ses rapporteurs, qui sont libres de choisir leurs méthodes d'investigation, peuvent avoir recours à l'envoi de questionnaires pour connaître l'opinion d'un public ciblé.

The Senate also organises very many colloquies and round tables, in addition to several open days every year, which attract thousands of visitors, enabling it to hear the views of experts and the public on the widest range of issues.

I would also point out that, a few years ago, the joint body of the National Assembly and the Senate responsible for assessing scientific and technological options decided to hold a citizens' conference on the use of genetically modified organisms in agriculture and food. In the case of a technical and controversial issue like that, it seemed essential to broaden the democratic debate before considering any legislation. These various instruments help foster useful exchanges of ideas and experiences with representatives of civil society, which are all the more necessary since they enable us to define the general interest, which states can no longer determine and impose themselves.

After all, as far as interaction between national parliaments and civil society is concerned, what matters is achieving compromises and avoiding sterile one-upmanship, which would only block sensitive debates. In our societies which are increasingly dominated by emotional reactions to the latest media reports, the quality of public decision-making depends on this. In conclusion, however, I would underline that parliaments and civil society nevertheless retain distinct, respective roles. Civil society is a useful, indeed vital, addition to democracy as embodied by parliaments, but it cannot replace those whose legitimacy is based on the ballot box. *(Applause)*

Mr Sauli NIINISTÖ, Speaker of the Eduskunta (Finland)

Those of us who are elected to positions of responsibility and accede to power cannot act in a kind of vacuum, cut off from the rest of society. In a true democracy, there must be interaction and dialogue with civil society, as well as contacts with the world outside the various institutions.

In a democratic society, civil society includes different types of players which are all important: NGOs, mass movements and independent and critical media outlets. They play a key role as a counterweight to formal political institutions. It is vital that interaction between those institutions and civil society is encouraged and properly organised. All democratic states should have clear legislation guaranteeing freedom of association and facilitating the establishment of NGOs which are able to operate without interference from the authorities. The existence of economic or technical obstacles to freedom of association is not compatible with respect for democratic standards.

It is essential that parliaments step up their interaction with civil society. To that end, they must adopt a general policy of openness and transparency that enables members of the public to follow and understand the legislative process.

Le Sénat organise également de très nombreux colloques et tables rondes ainsi que, plusieurs fois par an, des journées « portes ouvertes » qui attirent des milliers de personnes, permettant d'entendre experts et citoyens sur les questions les plus diverses.

Je signale encore, pour mémoire, qu'il y a quelques années, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, qui est un organe commun à l'Assemblée nationale et au Sénat, avait choisi d'organiser une « *conférence des citoyens* » sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation. Sur un sujet à la fois technique et controversé comme celui-ci, il paraissait en effet indispensable d'améliorer le débat démocratique avant tout examen législatif. Ces différents outils permettent de nourrir un échange d'idées et d'expériences utile avec les représentants de la société civile, d'autant plus nécessaire qu'il permet de définir l'intérêt général, que l'État ne peut plus déterminer et imposer seul.

Car, en matière d'interaction entre les Parlements nationaux et la société civile, l'essentiel est bien d'aboutir à des compromis et d'éviter des surenchères stériles qui ne feraient que figer les termes d'un débat délicat. Dans nos sociétés de plus en plus dominées par des réactions émotionnelles suscitées par l'urgence médiatique, il en va de la qualité de la décision publique. Je conclurai cependant en soulignant que le Parlement et la société civile conservent, pour autant, des rôles respectifs et distincts. La société civile est un complément utile, voire indispensable à la démocratie incarnée par les Parlements. Mais elle ne saurait se substituer à ceux-ci qui tirent leur légitimité de l'élection. (*Applaudissements*)

M. Sauli NIINISTÖ, Président de l'Eduskunta (Finlande)

Ceux qui sont élus aux responsabilités et qui accèdent au pouvoir ne peuvent agir dans une sorte de vide, coupés du reste de la société. Dans une véritable démocratie, il doit y avoir une interaction, un dialogue avec la société civile, des contacts avec le monde existant en dehors des institutions.

Dans une société démocratique, différents types d'acteurs, tous importants, relèvent de la société civile : ONG, mouvements de masse, médias indépendants et critiques. Ils jouent un rôle important de contrepoids des institutions politiques formelles. Il est essentiel que l'interaction entre ces institutions et la société civile soit encouragée et organisée. Tous les États démocratiques devraient disposer d'une législation claire, garantissant la liberté d'association, facilitant la création des ONG, leur permettant de fonctionner sans ingérence des autorités de l'État. L'existence d'obstacles économiques ou techniques à l'exercice de la liberté d'association n'est pas compatible avec le respect des normes démocratiques.

Il est essentiel que les parlements renforcent l'interaction avec la société civile. Pour cela, ils doivent adopter une politique générale d'ouverture et de transparence permettant aux citoyens de suivre et de comprendre le processus législatif.

The relevant forums and debates should therefore all be open to everybody. Civil society should also have access to information and documents concerning the legislative process via the Internet and more traditional channels. In the case of the Finnish Parliament, a news channel provides all the information that is required. It holds information meetings and seminars for the public, turning the parliament into a forum for meetings and debate between its members and civil society.

We also organise activities for young people, in particular in schools, so as to raise awareness of the parliamentary process, leaving the theory behind and reaching out to the young people concerned. Perhaps that will overcome their disinterest in politics, which is reflected in declining turnout by young people in elections. For many years now, there has been a televised annual session of a youth parliament, which brings together young people from all over the country who hold a day-long debate, as if they were members of parliament, and engage in dialogue with members of the government. I have chaired some of these sessions; all ministers, including the Prime Minister, were there to answer the young people's questions, and I have rarely observed such enthusiasm and such respect.

I hope that initiatives of that kind will help people to understand more clearly how parliament operates, how laws are drawn up and passed and how public affairs are managed in a democratic society. As parliamentarians and individuals, we must assume our responsibilities; it is in our interests that society takes part in the management of public affairs. *(Applause)*

Mr Oliver DULIC, President of the Narodna Skupština (Serbia)

I should like to thank the Council of Europe for organising these exchanges, which will be most useful to Serbia, a young democracy that has experienced a difficult transition. In only a few years, our country has gone through several stages in the relationship between parliament and civil society. During the first phase, parliament blocked all influence by NGOs in parliamentary activity. During the second, it simply ignored the existence of civil society. The third phase saw greater tolerance of civil society's contribution to decision-making. The fourth phase, which Serbia has now entered and which I hope will be the longest, is marked by commitment by the various bodies in parliament to encourage input from civil society and their efforts to inform it about the various aspects of parliamentary work.

Parliament's new openness is not only the result of a change in the political climate but also of greater awareness that the issues debated are so complex that parliament – and indeed the public sector as a whole – does not have the resources needed for addressing them properly.

Pour cela, les lieux et les débats devraient être ouverts à tout le monde. La société civile devrait également avoir accès, par Internet et par des canaux plus traditionnels, aux informations et aux documents relevant du processus législatif. S'agissant du parlement finlandais, une chaîne d'information permet de trouver toute l'information dont on a besoin. Elle organise des réunions et des séminaires d'information à destination des citoyens. Elle fait du Parlement un point de rencontre et de débat entre les parlementaires et la société civile.

Nous organisons aussi des actions en direction de la jeunesse, en particulier dans les écoles, afin de faire connaître le processus parlementaire, en sortant de la théorie pour se rapprocher des jeunes. Peut-être parviendra-t-on ainsi à vaincre leur désintérêt pour la politique, qui se traduit par un recul de leur participation aux élections. Depuis de nombreuses années, un parlement des jeunes réuni en une session parlementaire annuelle retransmise à la télévision, rassemble des jeunes de tout le pays, qui débattent pendant toute une journée, comme s'il étaient membres du parlement, et qui dialoguent avec les membres du gouvernement. J'ai présidé de telles sessions, tous les ministres étaient présents, y compris le premier ministre, pour répondre aux questions des jeunes. J'ai rarement constaté un tel enthousiasme et un tel respect.

J'espère que de telles initiatives permettent de mieux comprendre comment fonctionne le Parlement, comment les lois sont élaborées et adoptées, comment sont gérées les affaires dans une société démocratique. En tant que parlementaires et individus nous sommes investis d'une responsabilité ; il est de notre intérêt que la société participe à la gestion des affaires publiques. *(Applaudissements)*

M. Oliver DULIC, Président de la Narodna Skupština (Serbie)

Merci au conseil de l'Europe d'organiser cet échange d'expériences qui seront fort utiles à la Serbie, jeune démocratie qui a connu une transition difficile. En effet, en seulement quelques années, notre pays est passé par plusieurs étapes dans la relation entre le parlement et la société civile. Au cours de la première phase, le parlement a fait obstruction à toute influence des ONG dans la vie parlementaire. Lors de la deuxième, il a tout simplement ignoré l'existence de la société civile. La troisième a été caractérisée par une plus grande tolérance à l'égard de la contribution de la société civile au mécanisme de prise de décision. La quatrième phase, dans laquelle la Serbie est aujourd'hui engagée et dont j'espère qu'elle sera la plus longue, est celle de l'engagement des différentes structures du Parlement à encourager les apports de la société civile et de leurs efforts pour l'informer des différents aspects du travail parlementaire.

Cette nouvelle ouverture du Parlement n'est pas seulement le fruit d'une modification du climat politique mais aussi d'une prise de conscience que les sujets débattus sont si complexes que le Parlement – et même l'ensemble du secteur public – ne dispose pas des ressources lui permettant de les traiter convenablement.

Whether we like it or not, there are a whole range of issues where civil society has more know-how and experience, including in terms of political analysis, for assessing the impact of legislation and even for drafting it. It is also easier for civil society bodies to communicate with the general public and ascertain their views on the various reforms and their implications. Even though it may frustrate us that civil society sometimes has greater resources, we must take up the challenge of helping it to expand so that the public sector can benefit from it. I am not sure whether all politicians understand the price which parliament and other public institutions have to pay for that. The most constructive criticisms of certain parliamentary decisions very often come from civil society rather than from opposition parties. Even if we have to submit to greater scrutiny by civil society in order to move forward with the process of integration into the European Union, with economic reforms, with respect for human rights and with the strengthening of the rule of law, we will be glad to pay that price. (*Applause*)

Mr Beriz BELKIĆ, Speaker of the Predstavnički Dom (Bosnia and Herzegovina)

I am honoured to be with you here in the home of democracy to exchange our experiences, ideas and visions and take up the real challenge posed to us by this issue. I am particularly pleased to have heard the previous speakers describe various models of co-operation between parliaments and civil society.

I come from Bosnia and Herzegovina, a small, post-communist transition country that recently suffered a tragic conflict. History has shaped the choices we have made in terms both of parliamentary structures and of exchanges with civil society. I head a very small state parliament, which is not national because we have three nations in a single state. It has 57 members and only very limited resources. In our country, civil society has grown substantially, in a manner not witnessed in other countries. This is the result, in particular, of developments after the conflict which saw the establishment of many associations of former combatants and of families of victims of genocide, which had all been affected by the war. They play a very important role and make a major contribution to the now regular interaction and exchanges between parliament and society. We have a petition system in our country. Demonstrations are held regularly outside the parliament building. Members of the public often come together to express their views.

In co-operation with international organisations, we have drawn up a number of very important texts, for instance on combating organised crime. We co-operate with civil society organisations like the local office of *Transparency International*.

Que nous le voulions ou non, sur toute une série de thèmes, la société civile dispose de plus de savoir-faire et d'expérience, y compris pour certaines analyses politiques, pour l'évaluation de l'impact des textes et même pour leur rédaction. Il est en outre plus facile aux organes de la société civile de communiquer avec le grand public afin de connaître son sentiment sur les différentes réformes et leurs implications. Même si nous pouvons être frustrés que la société civile dispose parfois de plus de ressources, nous devons relever le défi d'aider la société civile à se développer afin que le secteur public en tire profit. Je ne suis pas sûr que tous les responsables politiques mesurent le prix que le Parlement et les autres institutions publiques doivent payer pour cela. Très souvent, les critiques les plus constructives de certaines décisions du Parlement viennent davantage de la société civile que des partis d'opposition. Même si nous devons être soumis à davantage de contrôle de la société civile afin d'avancer dans le processus d'intégration à l'Union européenne, dans les réformes économiques, dans le respect des droits de l'homme et le renforcement de l'État de droit, nous serons heureux de payer ce prix. (*Applaudissements*)

M. Beriz BELKIĆ, Président du Predstavnički Dom (Bosnie-Herzégovine)

C'est pour moi un honneur de me retrouver parmi vous, dans cette maison de la démocratie, pour relever le défi, en échangeant nos expériences, nos idées, nos visions, le véritable défi que nous lance ce sujet. Je me réjouis en particulier d'avoir entendu les orateurs précédents présenter différents modèles de coopération entre le Parlement et la société civile.

Je viens de Bosnie-Herzégovine, petit pays postcommuniste en transition qui a connu récemment un conflit dramatique. L'Histoire a marqué les choix qui ont été faits en ce qui concerne tant les structures parlementaires que les échanges avec la société civile. Je préside un tout petit parlement d'État qui n'est pas national puisque nous avons trois nations pour un seul État. Il compte 57 députés et dispose de moyens très limités. Dans notre pays, la société civile connaît un développement considérable, d'une façon qui n'a pas d'équivalent dans les autres pays. Cela tient en particulier à l'évolution ultérieure au conflit, qui a vu la création de nombreuses associations d'anciens combattants et de familles de victimes du génocide, marquées par la guerre. Elles jouent un rôle très important et contribuent fortement à l'interaction et aux échanges, désormais réguliers, entre le Parlement et la société. Nous disposons dans notre pays d'un système de pétition. Des manifestations sont régulièrement organisées devant le bâtiment du Parlement. Il n'est pas rare que les citoyens se réunissent pour exprimer leur opinion.

Avec les organisations internationales, nous avons pu rédiger un certain nombre de textes très importants, par exemple sur la lutte contre le crime organisé. Nous coopérons avec les organisations de la société civile comme le bureau local de *Transparency international*.

We consult the Helsinki Committee and co-operate very closely with the NGO, Civic Initiative Centre, which keeps a close eye on the work of parliament and the reports it publishes. We have not yet reached a sufficiently high degree of interaction, but we are trying to improve the situation. We still have a democratic deficit. Our parliamentary institutions need to be consolidated, provided with more resources and governed by simpler procedures. The new Constitution should make them more effective, which will help increase public confidence in our system of representation. It is also vital for members of parliament to be above all suspicion if they are to be respected by the public. Political parties must avoid putting forward candidates with sometimes dubious reputations.

Lastly, it is important to educate tomorrow's leaders of political parties, NGOs, trade unions and the media, as it is they who will ensure the success of the democratic transition and enable us to take our place in the European family. *(Applause)*

Ms Norica NICOLAI, Vice-President of the Senatul României (Romania)

Allow me to begin by paying tribute to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, which is a great think tank for our whole continent, and to the work it does for our fundamental values. Our parliaments share with it and with civil society the task of promoting human rights, democratic stability and the rule of law. They represent 800 million Europeans, which is both a privilege and a huge responsibility. In building on our assets of legitimacy, ability to adapt and confidence in our values, we can move forward and seek to understand the world more clearly. The only way of dealing with the challenges facing us is to work with representatives of civil society, take account of their contributions and analyse them when making our political choices. We believe in an open society.

At the Third Council of Europe Summit in 2005, the member states agreed to increase NGOs' participation in the Council's activities, which was regarded as an essential contribution of civil society to transparency and accountable democratic governance. Regarding civil society as the enemy is to yield to the temptation of totalitarianism and, in some cases, to xenophobia.

International NGOs are playing an ever-increasing role and are raising our awareness of issues that we have neglected in the past, for instance the situation in the Council of Europe's neighbouring countries, climate change and intercultural dialogue. Their criticisms are sometimes harsh, but we must accept them, consider how to translate them into action and change ourselves so as to change society. Constructive and regular dialogue must be encouraged, in particular in countries suffering a democratic deficit. That should be the rule, not the exception.

Nous consultons le Comité d'Helsinki. Nous travaillons en étroite liaison avec l'ONG *Centre d'initiative civique*, qui suit de près les travaux du Parlement et les rapports qu'il publie. Nous ne sommes pas encore parvenus à un niveau d'interaction suffisamment élevé, mais nous nous efforçons d'améliorer les choses. Nous souffrons encore d'un déficit démocratique. Nos institutions parlementaires doivent être confortées, dotées de davantage de moyens et de procédures plus simples. La nouvelle Constitution devrait les rendre plus efficaces, ce qui contribuera à renforcer la confiance des citoyens dans notre système de représentation. Il est essentiel aussi que les députés soient au-dessus de tout soupçon pour être respectés par l'opinion. Les partis politiques doivent éviter de désigner des candidats à la réputation parfois douteuse.

Il est enfin important d'éduquer les dirigeants de demain, au niveau des partis, des ONG, des syndicats, des médias, ces élites qui feront réussir la transition démocratique et nous permettront de prendre pleinement notre place dans la famille européenne. (*Applaudissements*).

Mme Norica NICOLAI, Vice-Présidente du Senatul României (Roumanie)

Je salue ce grand laboratoire d'idées qu'est l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et son action au service de nos valeurs fondamentales. Les parlements partagent avec elle et avec la société civile la mission de promouvoir les droits de l'homme, la stabilité démocratique et la primauté du droit. Ils représentent 800 millions de citoyens européens, ce qui est à la fois un privilège et une énorme responsabilité. En nous fondant sur nos atouts, légitimité, capacité d'adaptation, confiance dans nos valeurs, nous pouvons aller de l'avant et tenter de mieux comprendre le monde. La seule façon de relever les défis auxquels nous sommes confrontés est de travailler avec les représentants de la société civile, d'être attentifs à leurs contributions et de les analyser pour orienter nos choix politiques. Nous croyons en une société ouverte.

Lors du troisième sommet du Conseil de l'Europe, en 2005, les Etats membres ont décidé de renforcer la participation des ONG aux activités du Conseil, considérée comme une contribution essentielle de la société civile à la transparence et au caractère responsable d'une gouvernance démocratique. Voir la société civile comme une ennemie, c'est céder à la tentation totalitaire et parfois à la xénophobie.

Les ONG internationales sont de plus en plus présentes, elles nous sensibilisent à des questions que nous avons jusqu'alors négligées, telles que la situation dans les pays voisins du Conseil de l'Europe, le changement climatique, le dialogue interculturel. Leurs critiques sont parfois sévères, mais nous devons les accepter, voir comment les traduire en actes, nous changer nous-mêmes pour changer la société. Un dialogue constructif et régulier doit être encouragé, notamment dans les pays souffrant d'un déficit démocratique ; ce doit être la règle et non l'exception.

NGOs. play a crucial part in many aspects of public life; they monitor elections, keep track of government activities and place key issues on the agenda. Parliaments and civil society have the same concerns and the same objectives; they are able to strengthen each other. However, civil society cannot replace parliaments. Partnership rather than competition between parliaments and civil society is the precondition for good governance in the interest of all citizens. *(Applause)*

Ms Ruth ZABALETA SALGADO, Speaker of the Chamber of Deputies (Mexico)

In Mexico as elsewhere, relations between the government and civil society organisations involve areas of convergence and divergence, as well as interdependence. Participation by civil society is vital in order to reflect the diversity of opinions and players in public life, to strengthen democracy and to produce better laws, as was recently the case in the fields of justice and energy.

Civic organisations which are independent of government and political parties have been campaigning for human rights, democracy and sustainable development since the 1960s. They have seen some of their demands adopted in parliament and have played an active part in the process of democratisation. In the 1980s, they focused on defending more specific interests with a view to influencing decision-making. A national human rights commission has been set up, a post of ombudsman has been established and Congress debates social rights in a globalised world. Mexican civil society is firmly established, responsive and willing to take part in national development. It provided mediation during the Chiapas conflict.

We have made good progress since the 2006 presidential election, Congress plays its role to the full, genuine pluralism has been established and advances have been made with the culture of participation. However, much remains to be done to bring about real participation by civil society. We need to keep on moving forward in spite of our country's somewhat anachronistic arrangements. Civil society expects a lot to be done in terms of solving problems such as organised crime and drug trafficking, the situation of disadvantaged groups and the environment.

We intend moving towards a fairer society where wealth is more equally distributed. All political groups in Mexico have chosen the path of peace and Congress now plays its role to the full. There is still some way to go for civil society to feel that it is genuinely represented and free. We all hope for a better world.

I thank the organisers for this conference, which is an ideal opportunity for finding out about developments and exchanging ideas. *(Applause)*

Les ONG jouent un rôle crucial dans nombre d'aspects de la vie publique ; elles surveillent les élections, suivent les travaux gouvernementaux, mettent à l'ordre du jour des questions majeures. Parlements et société civile ont les mêmes préoccupations, les mêmes objectifs ; ils peuvent se renforcer mutuellement. Mais la seconde ne peut remplacer les premiers. Le partenariat, non la concurrence, entre le parlement et la société civile est la condition d'une bonne gouvernance dans l'intérêt des citoyens. *(Applaudissements)*

Mme Ruth ZABALETA SALGADO, Présidente de la Chambre des députés (Mexique)

Au Mexique comme ailleurs, les relations entre le gouvernement et les organisations de la société civile sont faites de convergences et de divergences, d'interdépendances aussi. La participation de la société civile est essentielle pour refléter la diversité des opinions et des acteurs de la vie publique, pour fortifier la vie démocratique, pour produire des lois meilleures – ce fut le cas récemment dans les domaines de la justice et de l'énergie.

Des organisations civiles indépendantes du pouvoir et des partis politiques ont lutté depuis les années 1960 pour les droits de l'homme, la démocratie et le développement durable. Elles ont pu faire aboutir certaines de leurs revendications au parlement et ont participé activement au processus de démocratisation. Dans les années 1980, elles se sont concentrées sur la défense d'intérêts plus spécifiques afin d'influer sur les décisions. Une commission nationale des droits de l'homme a vu le jour, un poste d'*ombudsman* a été créé, le Congrès débat des droits sociaux dans un monde globalisé. La société civile mexicaine est solide, réactive, prête à participer au développement national. Elle a apporté sa médiation dans le conflit du Chiapas.

Nous avons bien avancé depuis l'élection présidentielle de 2006, le Congrès joue pleinement son rôle, un véritable pluralisme s'est installé, la culture de la participation a progressé. Mais il reste beaucoup à faire pour une vraie participation de la société civile. Nous devons continuer d'aller de l'avant malgré les structures un peu anachroniques de notre Etat. La société civile attend beaucoup de la résolution de problèmes comme le crime organisé et le trafic de drogue, la situation des personnes défavorisées, l'environnement.

Nous entendons progresser vers une société plus juste, une société où les richesses seront plus équitablement réparties. Toutes les forces politiques du Mexique ont choisi la voie de la paix, le Congrès joue désormais pleinement son rôle. Il reste encore du chemin pour que la société civile se sente réellement représentée et libre. Nous rêvons tous d'un monde meilleur.

Je remercie les organisateurs de cette conférence, qui est une excellente occasion de découvertes et d'échanges. *(Applaudissements)*

Mr Thorbjörn JAGLAND, President of the Stortinget (Norway)

Participation by civil society is vital to democracy. What forms should it take? Civil society and NGOs can act as filters between the public and members of parliament; however, they are often tempted to take drastic action and to exaggerate their demands in the media: that can be a problem. For the media today do not cover politics, they are only interested in conflicts. The best way of getting on television is to provoke one! It was environmental NGOs and the Greens who were the first to defend biofuels – and with a vengeance! The outcome is that we have a food crisis. We need to listen carefully to everybody's views.

One of the difficulties facing our societies, especially in Europe, is the lack of organisation of civil society. Our most disadvantaged citizens, for instance, are not really represented in either the political system or in civil society. However, public assistance and subsidies primarily go to organised groups, to the strong and to the powerful; what is left for the rest? What can we do so that those left out are able to make their voices heard? Democracy demands that everybody should be able to speak out; however, it is mainly only those who are organised for the purpose who are actually able to do so. While I recognise the role of NGOs, I would point out that they represent only part of civil society.

I also note that the ties between politics and science have become substantially looser, yet our future will increasingly be decided in laboratories. We need to take that into consideration. The world is changing, but many questions remain unanswered. When students asked him why he always put the same questions to them, Einstein replied that it was because the answers had not changed.

Does participatory democracy ultimately lead to direct democracy? We should be careful here: in a real direct democracy, taking action is impossible. What matters is debating, listening to criticism and drawing lessons from past experience. In my view, political parties should come to the forefront again as the real links between politics and the public. *(Applause)*

Mr Lluís Maria de PUIG took the chair.

Mr Renato SCHIFANI, President of the Senate (Italy)

It is with some degree of emotion that I address you here today in my first speech abroad as President of the Italian Senate. I chose Strasbourg to confirm my country's European commitment; the idea that Europe should be the guide for our national policy is now part of our collective consciousness. As President Napolitano often says, the way ahead for Italy is that of its commitment to Europe. That is truer than ever today.

M. Thorbjörn JAGLAND, Président du Stortinget (Norvège)

La participation de la société civile est essentielle à la démocratie. Quelles formes doit-elle prendre ? La société civile, les ONG peuvent être un filtre entre le peuple et les parlementaires ; mais elles sont souvent tentées de réagir brutalement, de faire état de leurs revendications de façon exagérée devant les médias : ce peut être un problème. Car les médias, aujourd'hui, ne couvrent pas la vie politique, ils ne s'intéressent qu'aux conflits. Pour passer à la télévision, rien de mieux que d'en provoquer un ! Ce sont les ONG de défense de l'environnement et les Verts qui ont les premiers défendu les biocarburants, et de quelle façon ! Résultat : nous connaissons une crise alimentaire ! Il faut être attentif à la voix de tous.

Une des difficultés que connaissent nos sociétés, spécialement en Europe, c'est le manque d'organisation de la société civile. Les plus défavorisés de nos concitoyens, par exemple, ne sont réellement représentés ni dans le système politique, ni dans la société civile. Or les aides et subventions publiques vont d'abord aux groupes organisés, aux forts et aux puissants ; que reste-t-il pour les autres ? Comment faire pour que les laissés pour compte puissent faire entendre leur voix ? La démocratie exige qu'on donne la parole à tout le monde ; or on la donne surtout à ceux qui sont organisés pour s'exprimer. Si je reconnais le rôle des ONG, je relève qu'elles ne représentent qu'une partie de la société civile.

Je note aussi que les relations entre la sphère politique et la science se sont beaucoup distendues ; or notre avenir sera de plus en plus façonné dans les laboratoires. Nous devons en tenir compte. Le monde change, mais nombre de questions sont encore sans réponse. A des étudiants qui lui demandaient pourquoi il leur soumettait toujours les mêmes questions, Einstein répondait : parce les réponses n'ont pas changé.

La démocratie participative tend-elle enfin vers la démocratie directe ? Prenons garde : dans une véritable démocratie directe, on ne peut plus agir ! Débattre, entendre les critiques, tirer les leçons des expériences passées, voilà l'essentiel. Je plaide pour un retour des partis sur le devant de la scène, qui sont les vrais relais entre la politique et les citoyens.
(Applaudissements)

M. Lluís Maria de PUIG préside.

M. Renato SCHIFANI, Président du Sénat (Italie)

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends la parole devant vous pour ma première intervention à l'étranger en tant que Président du Sénat italien. J'ai choisi Strasbourg pour confirmer la vocation européenne de mon pays ; l'idée que l'Europe doit être le point de repère de notre politique nationale est désormais inscrite dans notre conscience collective. Comme le relève souvent le Président Napolitano, la grande route pour l'Italie est celle de son engagement pour l'Europe. C'est plus vrai que jamais aujourd'hui.

Having adopted the Constitutional Treaty in 2005, we hope shortly to ratify the Lisbon Treaty – a new treaty which confirms the parliamentary dimension of the EU, the role of the European Parliament and of national parliaments and provides for the accession of the EU to the European Convention on Human Rights.

The PACE is the bastion of respect for human rights and the European Court is the guardian of those rights. Italy is still trailing behind a little, but the two houses elected on 13 and 14 April 2008 intend doing everything they can so that we catch up – this applies, in particular, to respect for the principle of a fair trial, which is being undermined by the current excessive length of proceedings, causing the public to lose faith in the justice system.

We must work to strengthen the ties between national institutions and European institutions and between national institutions and civil society. We must strengthen the European ideal espoused by our predecessors and bring Europe closer to the public; for a political structure will be lifeless unless it enshrines the values of our shared tradition and civilisation. Alcide de Gasperi, the founding father of the new Italy and Europe, clearly understood the inextricable links between values, democracy, parliament and civil society; quoting Herodotus, he wrote that democracy was the form of government in which state sovereignty was vested not in one or more particular classes but in all members of the community.

The Council of Europe's role here is essential. Democracy and freedom are inalienable rights of all human beings; they are essential for the full development of individuals and society. The prospect of globalisation confined to economics and trade may be a source of concern; a natural counterweight is to be found in solidarity, brotherhood and social cohesion. That will ensure globalisation without marginalisation, in which the inviolable rights of human beings are based on "the performance of the unalterable duty to political, economic, and social solidarity", as stated in Article 2 of the Italian Constitution.

The PACE has always been active in defending the rights of individuals and communities, with a particular focus on co-operation with NGOs, which contribute to the transparency and democratic nature of government action. This subject was dealt with at the Third Council of Europe Summit in May 2005 and then at the Forum for the Future of Democracy. Democracy and freedom are the foundations of the Council of Europe's work; the Code of Good Practice in Electoral Matters launched by the Venice Commission and adopted by the Parliamentary Assembly and the Congress of Local and Regional Authorities is a good example. Election monitoring offers vital guarantees and Italy played host to a delegation of observers during its recent parliamentary elections.

Nous espérons ratifier prochainement le Traité de Lisbonne, comme nous avons adopté le Traité constitutionnel en 2005 ; un nouveau traité qui consacre la dimension parlementaire de l'Union, le rôle du Parlement européen et celui des parlements nationaux, et prévoit l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme.

L'APCE est le bastion du respect des droits de l'homme, la Cour européenne en est la gardienne. L'Italie est encore un peu à la traîne, mais les Chambres issues des élections des 13 et 14 avril derniers entendent tout faire pour rattraper notre retard – il en va par exemple du respect du principe du procès juste et équitable, que met à mal la durée aujourd'hui anormale des procès, source d'une perte de confiance des citoyens dans la justice.

Nous devons œuvrer pour renforcer les liens entre les institutions nationales et les institutions européennes, entre les institutions nationales et la société civile. Nous devons fortifier le sentiment européen, celui qui animait nos pères, pour rapprocher l'Europe de ses citoyens ; car une construction politique n'est vivante que si elle incarne des valeurs, celles de notre tradition et de notre civilisation communes. Alcide de Gasperi, père de la nouvelle Italie et de l'Europe, avait bien compris l'indissolubilité du lien entre valeurs, démocratie, Parlement et société civile ; il écrivit, citant Herodote, que la démocratie était la forme de gouvernement par laquelle « la souveraineté de l'Etat est légalement dévolue, non pas à une ou à certaines classes particulières, mais à tous les membres de la communauté ».

Le rôle du Conseil de l'Europe est à cet égard essentiel. Les valeurs inaliénables de démocratie et de liberté appartiennent à chaque être humain ; elles sont la condition de l'épanouissement de chacun comme de celui de la société. La perspective d'une mondialisation limitée à l'économie et au commerce peut inquiéter ; elle trouve son frein naturel dans la solidarité, la fraternité et la cohésion sociale. Elle sera alors une mondialisation sans marginalisation, où les droits inviolables de l'homme sont fondés, comme le dit l'article 2 de la Constitution italienne, sur « l'accomplissement des devoirs de solidarité politique, économique et sociale auxquels il ne peut être dérogé ».

L'APCE est depuis toujours engagée dans la défense des droits des individus et des communautés, avec une attention particulière portée à la coopération avec les ONG, qui contribuent « à la transparence et au caractère démocratique de l'action du gouvernement ». Ce sujet a été traité lors du troisième sommet du Conseil de l'Europe en mai 2005, puis au cours du Forum international sur l'avenir de la démocratie. Démocratie et liberté sont les fondements de l'action du Conseil de l'Europe ; le Code de bonne conduite en matière électorale, lancé par la Commission de Venise et adopté par l'APCE et le Congrès des pouvoirs locaux, en est une bonne illustration. La surveillance des élections apporte en effet des garanties essentielles ; l'Italie a d'ailleurs accueilli une mission d'observation de ses procédures électorales lors des dernières législatives.

It must be said clearly that democracy cannot be taken for granted: we must make sure that our laws, regulations and institutions remain consistent with our civilisation's vocation of freedom and solidarity and must combat the threats, both old and new, which it faces. We must be aware of our common values, of the ethos of Europe, that incandescent core which forms its identity, made up of a history of faces and acts, of generosity, suffering and joy. We must never forget the founding values, which are a source of hope for us, for our children, for future generations and for the world.

The Europe which we are in the process of building – including and especially in this Assembly – must be the common European home stretching from the Atlantic to the Urals as Pope John Paul II used to call it, based on freedom, democracy, economic growth and solidarity between individuals and peoples. I am sure that we will also be able to seize the opportunity of these discussions to forge even closer ties based on the legacy of our common civilisation and history. (*Applause*)

Mr Marc LAFFINEUR, Vice-President of the National Assembly (France)

I should like to begin by apologising on behalf of Mr Accoyer, President of the National Assembly, who has been detained in Paris on parliamentary business. We are dealing today with a subject central to the concerns of all parliamentarians: how to take account of the wishes and ideas of the electorate while retaining our ability to make judgments and decisions? The relations between parliaments and civil society are at the heart of debate about democracy. As direct democracy can only come into play on rare occasions, namely during referendums, it is necessary, in representative democracies, to find means of enabling the representatives of the people, who are in charge of the general interest, to engage in the most fruitful dialogue possible with civil society bodies, which usually represent particular interests.

Our parliaments and the Parliamentary Assembly of the Council of Europe are familiar with the machinery for this dialogue: hearings, meetings, colloquies and regular contacts with associations and groupings. They are also seeking to develop more dynamic communication with civil society, using websites and, in some cases, parliamentary TV channels. Is that enough given the challenges facing us?

First of all, there is a risk of parliaments losing some of their substance and ceasing to be the key forums for public debate which is their primary purpose. The fact is that the media hold forums and debates on issues of general interest which have a larger impact on public opinion than our muffled committee debates, the hearings of our various inquiries or, indeed, our plenary debates.

Il importe de réaffirmer avec clarté que la démocratie n'est pas acquise une fois pour toutes : nous devons veiller à ce que nos lois, nos règlements, nos institutions demeurent cohérents avec la vocation de liberté et de solidarité de notre civilisation et combattre les ennemis, anciens et nouveaux, qui la menacent. Nous devons être conscients de nos valeurs communes, de l'*éthos* de l'Europe, ce noyau incandescent qui constitue son identité, qui est fait d'une mémoire de visages et de gestes, de générosité, de souffrances et de joie. Nous ne devons jamais oublier les valeurs fondatrices qui représentent un levain d'espérance pour nous, pour nos enfants, pour les générations à venir et pour le monde.

L'Europe que nous sommes en train de construire - y compris et surtout dans cette Assemblée - doit être cette Maison commune européenne de l'Atlantique à l'Oural, comme le souverain pontife Jean-Paul II avait l'habitude de la désigner, qui a comme fondement la liberté, la démocratie, la croissance économique, la solidarité entre les personnes et les peuples. Je suis convaincu que nous saurons aussi saisir pleinement cette occasion, ce moment de réflexion pour resserrer encore nos liens qui sont le legs de l'histoire et de notre civilisation commune. (*Applaudissements*)

M. Marc LAFFINEUR, Vice-Président de l'Assemblée nationale (France)

Je voudrais tout d'abord excuser M. Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, retenu à Paris par les exigences du calendrier parlementaire. Nous traitons aujourd'hui d'un sujet au cœur des préoccupations de tout parlementaire : comment tenir compte des souhaits, des idées de ses électeurs, tout en gardant sa capacité de jugement et de décision ? Les relations entre les Parlements et la société civile sont au centre du débat sur la démocratie. La démocratie directe ne pouvant s'exercer qu'en de rares occasions, lors de référendums, il faut trouver, dans le cadre de la démocratie représentative, les moyens permettant aux représentants du peuple, en charge de l'intérêt général, de dialoguer de la manière la plus fructueuse avec les acteurs de la société civile, qui la plupart du temps se font l'expression d'intérêts particuliers.

Nos parlements et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe connaissent bien les outils de ce dialogue : auditions, rencontres, colloques, contacts réguliers avec des associations ou des groupements. Ils s'attachent aussi à développer une communication plus dynamique vis-à-vis de la société civile, en utilisant les sites Internet et, pour certains, les télévisions parlementaires. Cela est-il suffisant face à un tel enjeu ?

Il y a d'abord le risque que le Parlement perde de sa substance et cesse d'être le lieu privilégié du débat public qui est sa vocation première. En effet, les médias organisent sur des sujets d'intérêt général des forums et débats qui ont un plus grand retentissement dans l'opinion publique que nos discussions feutrées en commission ou que les auditions de nos missions d'information, voire que les débats en séance publique.

In France, there is also a temptation which all governments find hard to resist, involving the use of parallel bodies for dialogue which short-circuit parliament. Yet the acceptance of public policies is becoming a major concern. Far-reaching reforms can only be made with the support of the public. We need only think here of the plans which have had to be dropped because of public protests, whose aims were often actually quite far removed from the legislation in question.

This stems in part from the fact that the problems which our modern societies have to deal with are increasingly complex, in particular because of the constraints arising from the rules we have accepted through the European Union and the WTO. The decisions sometimes seem to be dictated by outside imperatives or by rules which the public find hard to understand. Moreover, the increasingly rapid changes in society mean that solutions are becoming harder to find in areas such as modernising government, adopting economic and social measures to deal with unemployment, funding health and pension expenditure, preventing companies moving operations abroad and identifying new social and environmental standards for governing international trade. That also applies to implementation of the precautionary principle and to the adjustment of education systems.

In all of these areas, civil society representatives often take a different view and a different approach from the technocrats who draw up legislation or members of parliament who take a more comprehensive approach. In some cases, they also have know-how which can prove most useful. With a multitude of ideas and initiatives, the voluntary sector is a form of active citizenship and provides an initial forum for formulating ideas together. As parliaments' role is precisely to draw up common positions, it is useful for them to draw on ideas discussed in other forums and then decide between them and turn them into legal norms. We must therefore look at ways of organising the relevant comparison of ideas and proposals prior to lawmaking, which forms part of the process of scrutiny.

I will give some examples of the approaches taken by the French National Assembly. One has been to set up specific bodies such as an office for assessing scientific and technological options and a unit devoted to women's rights, which are less involved in legislative activity and short-term issues and are more geared towards investigation, supervision and the long term and, accordingly, ongoing dialogue with the players in their respective fields. In the recent past, we have also had very interesting experience of the establishment of special fact-finding teams which have led to proposed legislation and then legislation adopted by consensus. In the case of certain serious social issues such as children's rights, the wearing of religious symbols in schools and end-of-life situations, listening to the views of civil society has therefore enabled parliament to generate broader public debate and move legislation forward in a calm atmosphere. I am sure that I, too, will be able to learn from the experiences you have had in your own parliaments. (*Applause*)

Il y a aussi, en France, une tentation à laquelle tous les gouvernements ont du mal à résister d'organiser des instances parallèles de dialogue qui court-circuitent le Parlement. Or, l'acceptation des politiques publiques devient une préoccupation majeure. Les grandes réformes ne peuvent être faites que si elles rencontrent l'adhésion des citoyens. Songeons aux projets qui ont dû être abandonnés à la suite de mouvements sociaux dont les objectifs étaient du reste souvent lointains des textes en cause.

Cela résulte en partie du fait que les problèmes que doivent résoudre nos sociétés modernes sont de plus en plus complexes, en raison notamment des contraintes découlant des règles que nous avons acceptées dans le cadre de l'Union européenne ou de l'OMC. Les décisions apparaissent parfois dictées par des impératifs extérieurs ou par des règles que le citoyen a du mal à comprendre. De plus, l'évolution de plus en plus rapide de la société rend les solutions plus aléatoires dans des domaines comme la modernisation de l'État, le traitement économique et social du chômage, le financement des dépenses de santé et des retraites, la prévention des délocalisations, la recherche de nouvelles normes sociales et environnementales permettant de réguler le commerce international. Cela vaut aussi pour la mise en œuvre du principe de précaution et pour l'adaptation des systèmes d'enseignement.

Sur tous ces thèmes, les acteurs de la société civile ont souvent un autre regard, une autre approche que celle des techniciens qui ont élaboré un projet de loi ou des parlementaires qui cherchent pour leur part à avoir une vision globale. Ils ont aussi dans certains cas une expertise qui peut se révéler fort utile. Riche d'idées et d'initiatives, le monde associatif est l'une des formes de la citoyenneté et permet une première élaboration d'idées collectives. Le rôle du Parlement étant justement de définir des positions collectives, il lui est utile de s'inspirer des réflexions engagées dans d'autres lieux, puis d'arbitrer entre elles pour leur donner une force normative. Il faut donc nous interroger sur la manière d'organiser cette confrontation d'idées et de propositions préalable au travail législatif et inhérente au pouvoir de contrôle.

J'indiquerai les pistes empruntées par l'Assemblée nationale française. L'une d'entre elles a été la création d'organes spécifiques, tels l'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et la Délégation aux droits des femmes, moins impliqués dans le travail législatif et le court terme, orientés fortement vers l'étude, le contrôle et le long terme et, de ce fait, dans un dialogue permanent avec les acteurs de leur domaine de compétence. Nous avons aussi vécu, dans un proche passé, une expérience très intéressante avec la création de missions d'information débouchant sur des propositions de loi puis sur des lois adoptées de façon consensuelle. C'est ainsi que sur des graves problèmes de société tels que les droits de l'enfant, le port de signes religieux à l'école ou la fin de vie, l'écoute de la société civile a permis à la représentation nationale de populariser le débat dans l'opinion publique et de faire progresser la législation dans un contexte d'apaisement. Je suis sûr que je vais à mon tour tirer leçon des expériences que vous avez conduites dans vos assemblées. *(Applaudissements)*

The President

As Ms Neuwirth, the last speaker on the subject, has been held up at Vienna airport, I shall give her the floor tomorrow morning. However, we can now bring this sub-theme to a close.

Ms Katalin SZILI, Speaker of the National Assembly (Hungary)

I should like to thank my colleagues for their most interesting contributions and comments. It is pleasing to hear remarks like those of our Serbian colleague, who said that co-operation between civil society organisations and political leaders is good. That means quite simply that there is the same interest on both sides. The most salient points of your comments coincide with my own views. As Mr Toptan said, democracies are living beings and co-operation between politicians and civil society does exist, but the methods need to be fine-tuned in order, in the words of Mr Poncelet, to achieve a fair balance and proper compromise.

Mr Jagland pointed out that Einstein had said that the answers did not change. Actually, the problem stems from the fact that political leaders very often do not have answers to today's major political challenges. Every four or five years, leaders are elected, but to what extent are they actually representative of civil society? They need to engage in constant dialogue with it, in particular to determine its interests. It could be said that our civil societies are the political conscience to which leaders must respond: we must be able to share the same interests with it.

In my introductory comments, I mentioned a kaleidoscope of relations between civil society and parliaments, but it would also be possible to speak of a range of different relations. In this connection, co-operation, solidarity, transparency and harmony are the aspects which you rightly chose to emphasise. It is necessary now to underline the value of exchanges and the need to find common denominators. This is not the end of the debate. We are going to report on what we have heard here in our own countries and strive to engage in more effective dialogue with our civil societies. As elected representatives can hold several mandates, they are sometimes somewhat cut off from reality and it is up to civil society in our representative democracies to remind them of the fact. To that end, it is necessary to hold debates on points of common interest for the purpose of understanding what is in the interest of our society. Civil society organisations do act as filters between the public and parliaments.

This conference is actually a workshop which will provide food for thought for all of us so that we can move closer to the women and men who make up our society

Le Président

Mme Neuwirth, dernière intervenante sur ce thème, étant restée bloquée à l'aéroport de Vienne, je lui donnerai la parole demain matin. Nous pouvons néanmoins conclure maintenant sur ce sous-thème.

Mme Katalin SZILI, Présidente de l'Assemblée Nationale (Hongrie)

Je remercie mes collègues pour leurs contributions et leurs interventions très intéressantes. Il est bon d'entendre dire, comme l'a fait notre collègue serbe, que la coopération entre les organisations de la société civile et les responsables politiques est bonne. Cela signifie tout simplement que, de part et d'autre, l'intérêt est le même. Les points les plus saillants de vos interventions coïncident avec mes propres opinions. Ainsi, comme l'a dit M. Toptan, les démocraties sont vivantes, la coopération entre les hommes et femmes politiques et la société civile existe bel et bien mais il faut affiner les méthodes afin, comme l'a souligné M. Poncelet, de parvenir à un juste équilibre et à un compromis.

Pour sa part, M. Jagland a rappelé que, pour Einstein, les réponses ne changent pas. En fait, le problème tient au fait que très souvent les responsables politiques n'ont pas les réponses aux grands défis politiques d'aujourd'hui. Tous les quatre ou cinq ans, des responsables sont élus, mais à quel point sont-ils eux-mêmes représentatifs de la société civile ? Ils doivent donc sans cesse dialoguer avec elle, en particulier afin de savoir quels sont ses intérêts. On peut considérer que nos sociétés civiles sont la conscience politique à laquelle doivent réagir les responsables : nous devons être en mesure de partager avec elle les mêmes intérêts.

Dans mon propos liminaire, j'ai évoqué un kaléidoscope de relations entre la société civile et les parlements, mais on pourrait aussi parler d'un éventail de relations différentes. Dans ce cadre, coopération, solidarité, transparence, harmonie sont les mots-clés sur lesquels vous avez souhaité, à juste titre, insister. Il faut aujourd'hui rappeler la valeur des échanges et la nécessité de trouver des dénominateurs communs. Ce débat ne s'achève pas maintenant. Nous allons rapporter chez nous ce que nous y avons entendu et nous efforcer de mieux dialoguer avec nos sociétés civiles. Les élus pouvant cumuler plusieurs mandats, ils sont parfois quelque peu coupés de la réalité et il appartient à la société civile, dans nos démocraties représentatives, de le leur rappeler. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des débats sur des points d'intérêt commun avec pour seul objectif de comprendre quel est l'intérêt de notre société. Les organisations de la société civile sont un filtre entre la population et le Parlement.

Cette conférence est en fait un atelier qui nourrira les réflexions de chacun afin de nous rapprocher des femmes et des hommes qui composent notre société.

As Mr de Puig said, it is in all our interests to continue not only dialogue but also co-operation at European level. Being close to the public, our national parliaments can sustain our ambition to achieve genuine European unity in a globalised world.

As the fourth power after the executive, the legislature and the judiciary, the media must, of course, be invited to take part in the process.

The last aspect which I would emphasise is partnership: it provides the foundation for building a genuine community based on trust. *(Applause)*

Ms Sonja LICHT, Founder and President of the Belgrade Fund for Political Excellence (Belgrade)

It has been a great pleasure to listen to your contributions and I am delighted to have had the opportunity to take part in this debate as a representative of civil society. Indeed, that is entirely in line with what I was intending to suggest to you.

However, I would remind you that we are preparing to celebrate the 60th anniversary of the Council of Europe, whose establishment transformed the previous approach to the issue of human rights and democracy. It seems to me that the anniversary could be an opportunity for holding a major joint meeting of representatives of parliaments and civil society. Even though that is not enough in itself, it would be a key step in our efforts to continue building democracy and take up the challenges facing it. *(Applause)*

The President

That brings debate on this sub-theme to a close. I thank you all.

The President closed the sitting at 7 pm.

Comme l'a dit le président de Puig, il est dans l'intérêt de chacun de poursuivre non seulement le dialogue mais aussi la coopération au niveau européen. Proche des citoyens, nos parlements nationaux peuvent nourrir notre ambition d'une véritable unité de l'Europe dans un monde globalisé.

Quatrième pouvoir, après l'exécutif, le législatif et le judiciaire, les médias doivent bien sûr être invités à participer à ce processus.

Le dernier mot clé sur lequel j'insisterai est celui de partenariat : c'est lui qui doit permettre de bâtir une véritable communauté fondée sur la confiance.
(*Applaudissements*)

Mme Sonja LICHT, Présidente du Fonds de Belgrade pour l'Excellence politique (Belgrade)

J'ai eu grand plaisir à écouter vos contributions et je me réjouis de la possibilité offerte à une représentante de la société civile de participer à ce débat. Cela correspond d'ailleurs exactement à ce que j'avais l'intention de vous suggérer.

Mais je vous rappelle que nous nous apprêtons à célébrer le 60^e anniversaire du Conseil de l'Europe, dont la création a transformé l'approche que l'on avait jusque là de la question des droits de l'homme et de la démocratie. Il me semble que cette commémoration pourrait être l'occasion d'organiser une grande réunion commune à des représentants des parlements et de la société civile. Même si cela n'est pas suffisant, ce serait une étape importante dans notre action pour continuer à construire la démocratie et relever les défis qui se posent à elle. (*Applaudissements*)

Le Président

Voilà qui clôt le débat sur ce sous-thème. Merci à tous.

Le Président lève la séance à 19h.

Friday, 23 May 2008

*The sitting was opened at 10.45 am with **Mr Lluís Maria de Puig**, President of the Council of Europe Parliamentary Assembly, in the chair.*

The Chair

At their meeting this morning, the Secretaries General of Parliament approved the activity report of the European Centre for Parliamentary Research and Documentation (ECPRD). We take due note of this.

THEME 1 : PARLIAMENTS AND CIVIL SOCIETY
Sub-theme b: Mechanisms for civil society input into parliamentary processes – exchange of good practices

The Chair

I thank Mr Westerberg, the President of the Swedish Parliament and a highly experienced parliamentarian, for agreeing to introduce the debate. There can be no doubt that his contribution will enhance our deliberations. Few of us can claim to have been at the service of their fellow citizens for thirty years as a member of parliament. As the senior member of the Parliamentary Assembly, I have pleasure in welcoming the doyen of the working parliamentarians in Sweden.

Mr Per WESTERBERG, President of the Riksdag (Sweden)

Let me first express my gratitude to the organisers of this Conference. Finding better ways to involve civil society more closely in political life is currently a key challenge for our parliaments – and an excellent topic for discussion in a forum like this.

Civil society and its organisations play a crucial role in building social capital, trust and shared values that help to hold society together. This in turn facilitates an understanding of the inter-connectedness of society and interests within it.

A vibrant and independent civil society is also a precondition for true democracy and good governance, especially when parliamentary opposition is weak. Many civil society organisations function as democratic watchdogs and provide us politicians with valuable input.

Vendredi 23 mai 2008

*La séance est ouverte à 10 h. 45 sous la présidence de **M. Lluís Maria de PUIG**, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.*

Le Président

Lors de leur réunion, ce matin, les Secrétaires généraux de Parlement ont approuvé le rapport d'activité du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP). Nous en prenons acte.

THEME 1 : LES PARLEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE
Sous-thème b : Les mécanismes de participation de la société civile
aux processus parlementaires : échange de bonnes pratiques

Le Président

Je remercie M. Westerberg, Président du Parlement suédois et parlementaire éminemment expérimenté, d'avoir accepté d'introduire le débat. Nul doute que sa contribution enrichira notre réflexion. Peu d'entre nous peuvent s'enorgueillir d'être depuis trente ans au service de ses concitoyens, au sein de son parlement. Doyen des membres de l'APCE, je salue avec plaisir le doyen des parlementaires en activité en Suède.

M. Per WESTERBERG, Président du Riksdagen (Suède)

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude aux organisateurs de la présente conférence. Trouver de meilleurs moyens d'associer plus étroitement la société civile à la vie politique est actuellement l'un des grands défis auxquels doivent faire face nos parlements et un excellent thème de discussion dans un forum comme celui-ci.

La société civile et ses organisations jouent un rôle essentiel dans la création de capital social, l'instauration de la confiance et l'élaboration de valeurs partagées contribuant à maintenir la société soudée, ce qui, à son tour, facilite la compréhension des liens qui unissent la société et les groupes qui la composent.

Une société civile dynamique et indépendante est aussi une condition préalable à l'établissement d'une démocratie véritable et d'une bonne gouvernance, notamment lorsque l'opposition parlementaire est faible. Nombre d'organisations de la société civile font office de gardien de la démocratie et nous apportent à nous, responsables politiques, un précieux concours.

The involvement of civil society in political processes is not always uncomplicated, of course. We have, for instance, many examples of interest groups obtaining a remarkable amount of political power without anyone directly electing or appointing them. But to point this out, or to try to balance the power and influence of various organisations, is completely different from curbing their freedom to work and express themselves. Something we unfortunately still witness in parts of Europe.

The Swedish Parliament and other political institutions have a long tradition of cooperation with civil society. Many of the parties in the Riksdag have, at least partly, their origins in some of the civil society movements established in the late 19th century and onwards. I'm thinking, for instance, of the growth of the labour, temperance and free church movements with their strong class basis and/or complex ideologies or belief systems. A great deal has happened since then, of course. In the last decades, Swedish civil society and its interaction with the political sphere have changed character in several aspects. Let me give you some examples.

Historically the political parties have tended to have a special relationship with certain organisations. Today, the parties have a more heterogeneous interest base. Ad hoc alliances between parties and organisations have become more frequent. Sweden was long regarded as a rather corporatist country with institutionalized cooperation between the state and the large interest organizations, especially the labour market organizations. These organizations were, for instance, very well represented on the boards of our public authorities. This has also changed. The work of many associations has become more concentrated to a smaller group of individuals. The grass-roots character has thus weakened and they no longer have the same function as democratic training centres.

The same goes for the political parties, which have lost a significant number of members and performed poorly in their effort to attract new ones. This has weakened the parties' anchorage in civil society, but has also made the parties more dependent on organized interest for policy input and for mobilizing opinion. The organizations have become more professional in their work; in forming opinion and communicating through the media, and thus in exerting direct and indirect political influence. The lobbying and PR industries have grown immensely in Sweden during the last decade. Last, but not least, significantly fewer young people, especially men, are joining any association. Young people tend to choose other ways to organize themselves: looser in form, Internet-based, often short-lived and focused on one issue.

La participation de la société civile aux processus politiques ne va pas toujours, bien sûr, sans complications. Dans de nombreux cas, par exemple, des groupes de pression obtiennent des pouvoirs politiques considérables sans que quiconque ne les ait directement élus ou désignés. Cependant, signaler cet état de fait ou s'efforcer d'équilibrer le pouvoir et l'influence des diverses organisations, ce n'est pas du tout la même chose que de restreindre leur liberté de travailler et de s'exprimer, ce que l'on observe encore malheureusement dans certaines régions d'Europe.

Le Parlement suédois et d'autres institutions politiques ont une longue tradition de coopération avec la société civile. Un grand nombre de partis siégeant au Riksdag ont, du moins partiellement, leurs origines dans certains mouvements de la société civile établis à partir de la fin du XIX^e siècle. Je pense, par exemple, au développement du mouvement ouvrier, aux ligues anti-alcooliques et au mouvement de l'église non-conformiste reposant sur un puissant système de classes et/ou un système complexe d'idéologies ou de croyances. Il s'est passé beaucoup de choses depuis lors, bien sûr. Ces dernières décennies, la société civile suédoise et son interaction avec les milieux politiques ont changé de nature à plusieurs égards. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Par le passé, les partis politiques avaient tendance à entretenir des relations particulières avec certaines organisations. Aujourd'hui, ils ont une base sociale plus hétérogène. Partis et organisations concluent de plus en plus souvent des alliances ponctuelles. La Suède a été longtemps considérée comme un pays plutôt corporatiste, se caractérisant par une coopération institutionnalisée entre l'Etat et les grands groupes d'intérêt, notamment les organisations syndicales. Ces organisations étaient, par exemple, très bien représentées au sein des conseils d'administration de nos services publics. Cela aussi a changé. Désormais, de nombreuses associations concentrent davantage leur action sur un groupe restreint d'individus. Leur base n'est donc plus aussi large et elles n'exercent plus la même fonction de centre de formation démocratique.

Il en va de même des partis politiques qui ont perdu un grand nombre de membres et ne parviennent guère à en attirer de nouveaux. Cette situation a non seulement affaibli l'ancrage des partis dans la société civile mais a aussi rendu les partis plus dépendants des groupes de pression organisés, s'agissant de contribuer à l'élaboration des politiques et de mobiliser l'opinion publique. Les organisations sont devenues plus professionnelles dans leur façon de travailler, de former l'opinion et de communiquer par l'intermédiaire des médias et ainsi d'exercer une influence politique directe et indirecte. Les activités des groupes de pression et des responsables des relations publiques se sont considérablement développées en Suède au cours de la dernière décennie. Dernier point mais non le moindre, un nombre bien plus limité de jeunes, notamment de jeunes gens, adhère à une association. Les jeunes ont tendance à choisir d'autres modes d'association : moins structurés, s'appuyant sur l'Internet, souvent éphémères et axés sur une seule question.

In addition there is a huge deficit of ethnic minorities in the traditional voluntary sector. The established political system must find methods and channels to meet and collaborate with these groups. One question for our discussion later could be how we as parliaments can foster this dialogue.

What, then, are the mechanisms for involving civil society in Swedish parliamentary processes? Well, let me present a few examples. One significant element of the Swedish, or Nordic, political model is the well-developed system of committees and referral bodies in decision-making processes. At any given time, some 200 government-initiated inquiries are usually in progress in Sweden, often in the form of a committee, sometimes with parliamentarians as members.

After a committee has submitted its report to the Minister responsible, the contents are referred for consideration to relevant authorities, but also to advocacy groups and the public. They are given an opportunity to express their views on the conclusions of an inquiry before the Government formulates a legislative proposal to the Riksdag. This system gives the parliamentary opposition and various advocacy groups the opportunity to follow reform work from an early stage.

In the last 10-15 years, however, this decision-making model has gradually been hollowed out. The Government, both the former and the present, have for instance been criticized for giving too little time for referral bodies to respond to various committee proposals. Membership of the EU has clearly put the traditional decision-making model under pressure. With the transfer of power to European political institutions and a considerable proportion of new laws emanating from Brussels, we no longer have the same possibility to decide on the form and speed of our political processes. We have seen, for instance, that committees are rarely appointed to prepare Swedish positions in the EU. We face a clear challenge on how better to involve civil society in EU processes, and I believe that this question is connected with another challenge, namely how to get MPs more active when it comes to EU affairs.

On 1 January last year, we took an important step towards meeting this challenge. We then introduced new rules for our work with EU matters, creating better opportunities for the Riksdag to exercise an influence at an early stage of the EU decision-making process. The responsibility for EU scrutiny rests with the 15 committees for specific fields of policy. It is now mandatory for committees to scrutinise the EU's Green and White Papers and other strategic documents and to write reports on these to the Chamber for open debates.

En outre, les minorités ethniques sont largement sous-représentées dans le secteur bénévole traditionnel. Le système politique établi doit trouver des moyens de rencontrer ces groupes et de collaborer avec eux. Comment pouvons-nous, en tant que parlementaires, favoriser ce dialogue est l'un des sujets que nous pourrions aborder dans nos discussions ultérieures.

Quels sont donc les mécanismes mis en œuvre en Suède pour associer la société civile aux processus parlementaires ? Je vais vous en donner quelques exemples. L'un des éléments majeurs du modèle politique suédois ou nordique, c'est le système bien développé de commissions et d'organes de consultation en matière de prise de décisions. A tout moment, quelque 200 enquêtes menées à l'initiative du gouvernement sont en cours en Suède, souvent dans le cadre d'une commission, parfois composée de membres du parlement.

Une fois qu'une commission a soumis son rapport au ministre responsable, son contenu est communiqué pour examen aux autorités compétentes mais aussi aux associations militantes et au public qui ont ainsi la possibilité de donner leur avis sur les conclusions d'une enquête avant que le gouvernement ne soumette un projet de loi au Riksdag. Ce système donne à l'opposition parlementaire et aux diverses associations défendant une cause la possibilité de suivre la mise en œuvre des réformes dès le début.

Toutefois, ces dix à quinze dernières années, ce modèle de prise de décisions a été progressivement vidé de sa substance. On a, par exemple, reproché au gouvernement, tant à l'ancien qu'à l'actuel, de laisser trop peu de temps aux organes de consultation pour réagir aux diverses propositions des commissions. L'adhésion à l'UE a manifestement mis à rude épreuve le modèle traditionnel de prise de décisions. Compte tenu du transfert de pouvoirs aux institutions politiques européennes et du nombre considérable de nouvelles lois émanant de Bruxelles, nous avons désormais moins de latitude pour déterminer la forme et le rythme de nos processus politiques. Nous avons constaté, par exemple, que des commissions sont rarement constituées pour définir les positions suédoises au sein de l'UE. Nous avons un défi précis à relever, à savoir comment mieux associer la société civile aux processus de l'UE, et j'estime que cette question est liée à un autre défi, consistant à trouver le moyen d'inciter les parlementaires à jouer un rôle plus actif dans les affaires de l'UE.

Le 1^{er} janvier de l'année dernière, nous avons pris une mesure importante pour tenter de relever ce défi. Nous avons, en effet, instauré de nouvelles méthodes de travail concernant les questions européennes, en donnant au Riksdag de meilleures chances d'exercer une influence à un stade précoce du processus de décision de l'UE. Quinze commissions, responsables chacune d'un domaine d'action spécifique, sont chargées de contrôler les activités de l'UE. Il leur incombe, à présent, d'examiner les Livres verts et blancs de l'UE et d'autres documents stratégiques, puis d'établir des rapports à leur sujet et de les soumettre à la Chambre en vue de tenir des débats ouverts.

Moreover, the committees are able to decide which EU issues the Government is to consult the committees on. By increasing the committees' involvement, by increasing transparency and by holding more debates on EU-related issues at an early stage, I believe that we can promote the involvement of civil society.

In the Riksdag, the committees frequently arrange public hearings on specific subjects, with experts and representatives of organizations answering questions from the MPs. The hearings are open for the public to follow on the Internet or on television. Today, the committees hold almost 50 public hearings every year. In March this year, the Committee on Health and Welfare and the Committee on Justice jointly arranged a public hearing on the "Government action plan for combating men's violence against women, violence and oppression in the name of honour and violence in same-sex relationships". 25 organizations and public authorities were invited. The hearing was followed by a six-hour debate in the Chamber.

I mention this particular issue because of the Council of Europe campaign to combat men's violence against women in Europe. The Riksdag was heavily involved in this campaign and arranged several activities involving civil society. This is a good example of an issue where activities at European and national levels were integrated, giving civil society several opportunities to have a say. There are various other forums where parliamentarians meet with civil society representatives, not least at the conferences and seminars that are arranged in parliament every day. Some are organized by the political parties, others by one of the around fifty cross-party groups or associations that exist in the Riksdag.

We have the Association against Arms, the Defence Industry Group, the Human Rights Group, the Forum for Disability Issues, the Child Group, just to mention a few. The associations have members from several parties and cooperate closely with external organizations.

A study made a few years ago showed that many MPs wanted more time for external contacts. Partly as a response to this we have introduced a plenary-free week every fourth week. During these weeks there are no activities in the committees or the Chamber. I myself spend some of these weeks with MPs in their constituencies, where we meet people and organizations that seldom come into contact with politicians. The public must have good opportunities to follow the work of the Riksdag and to communicate with us parliamentarians.

En outre, les commissions peuvent déterminer sur quelles questions européennes le gouvernement doit les consulter. En renforçant la participation des commissions, en accroissant la transparence et en organisant davantage de débats sur les questions communautaires à un stade précoce, je pense que nous pouvons promouvoir la participation de la société civile.

Au sein du Riksdag, les commissions organisent fréquemment des auditions publiques sur des thèmes spécifiques en présence d'experts et de représentants d'organisations qui répondent aux questions des députés. Le public peut suivre les auditions sur l'Internet ou à la télévision. Aujourd'hui, les commissions tiennent près de cinquante auditions publiques par an. En mars de cette année la commission de la santé et de la protection sociale ainsi que la commission de la justice ont organisé conjointement une audition publique sur le plan d'action du gouvernement pour lutter contre la violence exercée par les hommes sur les femmes, la violence et l'oppression au nom de l'honneur et la violence dans les relations entre personnes du même sexe. Vingt-cinq organisations et autorités publiques ont été invitées. L'audition a été suivie d'un débat de six heures au sein de la Chambre.

Je mentionne plus particulièrement cette question du fait de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes en Europe. Le Riksdag a participé activement à cette campagne et organisé plusieurs activités associant la société civile. Ce sujet illustre bien la mise en œuvre concomitante d'activités aux niveaux national et européen et la possibilité de donner à la société civile des occasions de s'exprimer. Il existe plusieurs autres forums dans lesquels les parlementaires rencontrent des représentants de la société civile, en particulier lors de conférences et de séminaires qui ont lieu chaque jour au sein du parlement. Certains d'entre eux sont organisés par les partis politiques, d'autres par l'un des quelque cinquante groupes ou associations composés de membres de différents partis qui siègent au Riksdag.

Nous avons l'Association contre les armes, le Groupe de l'industrie de l'armement, le Groupe de défense des droits de l'homme, le Forum pour les questions relatives au handicap, le Groupe pour l'enfance, pour ne citer que quelques associations. Ces dernières se composent de membres issus de différents partis et coopèrent étroitement avec des organisations extérieures.

Une étude menée il y a quelques années a montré qu'un grand nombre de parlementaires souhaitent avoir plus de temps pour nouer des contacts extérieurs. En partie pour répondre à cette demande, nous avons instauré, toutes les quatre semaines, une semaine sans séance plénière. Pendant ces semaines-là, il n'y a pas d'activité au sein des commissions ou à la Chambre. Personnellement, je passe certaines de ces semaines avec des parlementaires dans leur circonscription où nous rencontrons des personnes et des organisations qui sont rarement en contact avec des responsables politiques. Les citoyens doivent avoir la possibilité de suivre les travaux du Riksdag et d'entrer en relation avec nous, parlementaires.

The principle of public access to official documents exists in order to guarantee an open society with access to information about the work of the Riksdag, the Government and public agencies. This openness entitles the Swedish people to study official documents. Anyone may avail him/herself of this possibility whenever they wish. Media plays an important role. Today more than two-thirds of the meetings and debates in the Chamber, as well as many committee hearings, parliamentary seminars and conferences, are broadcast on nationwide television. We pay special attention to young people. Once a year we arrange a Youth Parliament and we have also a Democracy workshop where pupils, using the latest technology, act as MPs for one day. To encourage school classes from the whole country to visit the Riksdag we now offer co-funding for travel expenses.

We have also set up regional parliamentary centres at public libraries in several cities, where parliamentarians frequently meet the public. In order to offer extended possibilities for MPs to meet with the public we are planning to build a new conference facility next to the main parliament building. We are now anxiously awaiting the building permit. The list of examples can be made longer. I haven't even mentioned how each of the political parties cooperate with civil society. But I will stop here so that we have time for a thorough discussion. (*Applause*)

The Chair

Thank you. We shall have the opportunity to see one another again next week in Stockholm, where you will be honouring us with your presence at the meeting of the Assembly's Standing Committee being held under the Swedish chairmanship of the Committee of Ministers. Ms Neuwirth, Vice-President of the Austrian Bundesrat, was unable to participate in our first working session yesterday owing to the transport strike. I am pleased to give her the floor.

Ms Susanne NEUWIRTH, Vice-President of the Bundesrat (Austria)

While the transformation of the industrial society into the information society is well underway it has not yet been completed, and the new communication technologies are becoming more and more important both in citizens' private lives and in public life. Although this situation has its drawbacks, including the emergence of the digital divide and problems in protecting personal data, these technologies permit the large-scale dissemination of information about institutions and enable everyone to be informed of their rights and obligations. It is well known that freedom of information is the *sine qua non* of democracy.

Le principe de l'accès public aux documents officiels est appliqué en Suède afin de garantir une société ouverte dans laquelle les citoyens peuvent accéder aux informations sur les travaux du Riksdag, du gouvernement et des organismes publics. Cette transparence permet à tout un chacun d'examiner les documents officiels chaque fois qu'il le souhaite. Les médias jouent un rôle important. De nos jours, plus des deux tiers des réunions et débats au parlement ainsi qu'un grand nombre d'auditions de commission, de séminaires et de conférences parlementaires sont retransmis sur les chaînes de télévision nationales. Nous accordons une attention particulière aux jeunes. Une fois par an, nous organisons un parlement de la jeunesse et nous avons également un atelier de la démocratie dans le cadre duquel, grâce à la technologie de pointe, les élèves se mettent dans la peau d'un parlementaire pour une journée. Afin d'encourager les classes des établissements scolaires de tout le pays à visiter le Riksdag, nous proposons à présent de cofinancer leur déplacement.

Nous avons aussi créé des centres parlementaires régionaux dans les bibliothèques publiques de plusieurs villes où les parlementaires rencontrent fréquemment le public. Afin de donner aux parlementaires des possibilités accrues de rencontrer les citoyens, nous avons prévu de construire un nouveau centre de conférence à proximité du bâtiment principal du parlement. Nous attendons actuellement avec anxiété le permis de construire. Je pourrais encore allonger la liste des exemples. Je n'ai même pas indiqué comment chaque parti politique coopère avec la société civile. Je veux, cependant, conclure ici mon exposé de manière à ce que nous ayons du temps pour tenir un débat approfondi. (*Applaudissements*)

Le Président

Je vous remercie. Nous aurons l'occasion de nous revoir la semaine prochaine à Stockholm, où vous nous ferez l'honneur d'assister à la réunion de la Commission permanente de l'APCE, qui s'y tient dans le cadre de la présidence suédoise du Comité des ministres. Mme Neuwirth, Vice-Présidente du Bundesrat autrichien, n'a pu participer hier à notre première séance de travail, en raison de la grève des transports. Je suis heureux de lui céder la parole.

Mme Susanne NEUWIRTH, Vice-Présidente du Bundesrat (Autriche)

La transformation de la société industrielle en société de l'information, si elle est bien avancée, n'est pas pour autant achevée. Et les nouvelles technologies de la communication prennent une place de plus en plus grande dans la vie privée des citoyens comme dans la vie publique. Si cette situation a des inconvénients, dont l'apparition d'une fracture numérique et de problèmes de protection des données à caractère personnel, elles permettent de diffuser largement des informations sur les institutions et de faire connaître à tout un chacun ses droits et obligations. On le sait, la liberté d'information est la condition *sine qua non* de la démocratie.

It is necessary to learn how to use these new technologies and to introduce young people very early on to the new democratic challenges and the new roles they will be able to play in society. This will lead to citizens' active involvement in political life. Much is said about young people's lack of interest in politics. Even if they do not become involved in politics, in the institutional sense of the term, that does not prevent them from contributing to the activities of many associations and NGOs, so we should ask ourselves what politics and democratic participation mean for young people, find forms of participation that might interest them, see the areas they are involved in and look for arguments likely to attract them. According to a survey conducted in Austria, one young person in four is not very satisfied with democracy or not satisfied at all, while one in ten wants a strong man in charge of the country. And 3% of the young people surveyed categorically reject democracy, which should be taken seriously, especially as the proportion is the same among adults.

In this connection, the Austrian parliament has taken the initiative of setting up democracy workshops to raise young people's awareness of public affairs, show them how to deal with the media and teach them to express their views. In order to enable 8-14-year-olds to understand democracy better, these workshops are recreational in nature. One is on politics, another on the media, a third involves the participation of parliamentarians and a fourth is on the subject of participation. Children receive a "passport" that certifies their participation and makes it possible to identify the work done and to build on it. The passport is stamped to the effect that the young person has become a specialist in democracy, which enables their commitment to be gradually strengthened. The possibility of downloading a certain amount of information also helps to raise young people's awareness. Each workshop results in the production of an article, a radio programme, a short film or a written record. This gives young people an opportunity to become fully involved and ensures they have something to show for this work once it has been completed. In these workshops, which are run by teachers, young people learn to make their own voices heard.

The workshop on politics gives young people an opportunity to go on an expedition to parliament entitled "on the trail of the constitution". This involves groups of "adventurers" exploring the various stages of the parliamentary process. The workshop on the media shows how people can be manipulated by information and raises awareness of the role of the media in a democracy. The children discover the various steps in the presentation of a subject from the research stage to finalisation. The aim is to show that the media are not neutral and can manipulate us and in this way to transform young people into active consumers, that is say critical listeners, viewers and readers. The workshop with the participation of parliamentarians and experts shows that the laws are applicable to everyone and describes the broad framework of the Austrian legal system in an entertaining way. Finally, the workshop on participation teaches the young people involved how to handle a debate of ideas.

Il faut apprendre à se servir des nouvelles technologies. Il faut aussi initier, très tôt, les jeunes aux nouveaux enjeux démocratiques et aux nouveaux rôles qu'ils pourront jouer dans la société. C'est le gage d'une participation active des citoyens à la vie politique. On parle beaucoup du désintérêt des jeunes pour la politique. Il est vrai qu'ils ne s'engagent pas dans la politique, au sens institutionnel du terme, mais cela ne les empêche pas de contribuer aux activités de nombreuses associations et ONG. Nous devons donc nous demander ce que signifient la politique et la participation démocratique pour les jeunes, trouver des formes de participation qui puissent les intéresser, voir dans quels domaines ils s'engagent, chercher des arguments aptes à les mobiliser. Selon une enquête menée en Autriche, un jeune sur quatre est peu ou pas satisfait de la démocratie, tandis qu'un sur dix souhaite un homme fort à la tête du pays. Et 3 % des jeunes interrogés rejettent catégoriquement la démocratie, il ne faut pas le prendre à la légère, d'autant que la proportion est identique chez les adultes.

Dans ce contexte, le parlement autrichien a pris l'initiative de créer des ateliers pour la démocratie destinés à sensibiliser les jeunes aux affaires publiques, à leur donner les moyens de maîtriser les médias, à leur apprendre à s'exprimer. Afin de permettre aux 8-14 ans de mieux comprendre la démocratie, ces ateliers sont ludiques. L'un porte sur la politique, un autre sur les médias, des parlementaires participent au troisième et le quatrième a trait à la participation. Les enfants reçoivent un passeport qui témoigne de leur participation et qui permet d'identifier le travail mené et de le prolonger. On appose sur ce passeport des tampons montrant que le jeune est devenu un spécialiste de la démocratie, ce qui permet de conforter progressivement son engagement. La possibilité de télécharger un certain nombre d'informations aide également à sensibiliser les jeunes. Chaque atelier débouche sur la production d'un article, d'une émission de radio, d'un petit film ou d'un document d'archive. Cela donne aux jeunes la possibilité de participer pleinement et fait qu'il reste quelque chose une fois ce travail achevé. Dans ces ateliers, animés par des pédagogues, les jeunes apprennent à se faire entendre.

L'atelier sur la politique permet aux jeunes de partir en expédition dans le Parlement « sur les traces de la Constitution ». Des groupes d'« aventuriers » explorent ainsi les étapes du parcours parlementaire. L'atelier sur les médias montre comment on peut être manipulé par l'information et sensibilise au rôle des médias dans la démocratie. Les enfants découvrent les étapes de la présentation d'un sujet, depuis la recherche jusqu'à la mise en forme technique. L'objectif est de montrer que les médias ne sont pas neutres, qu'ils peuvent nous manipuler, et de faire ainsi des jeunes des consommateurs actifs, c'est-à-dire des auditeurs, des spectateurs et des lecteurs dotés d'un sens critique. L'atelier auquel participent des parlementaires et des experts montre que les lois sont applicables à tous et présente de façon ludique les grandes lignes de l'ordre juridique autrichien. Enfin, l'atelier relatif à la participation enseigne aux jeunes comment se confronter à un débat d'idées.

By developing a given topic, they learn to listen and express their views and come to realise that their opinions count. The challenge that these workshops try to meet is to ensure that young people, who, may I remind you, have the right to vote in Austria from the age of 16, subsequently become active citizens. *(Applause)*

The Chair

We now come back to our second sub-theme, and, without further ado, I hereby open the general debate.

Mr Česlovas JURŠĖNAS, President of the Seimas (Lithuania)

After independence, we tried to build a sound basis for democracy and society in Lithuania. To this end, we identified the problems facing our political system, in particular the need for a multi-party model. However, the involvement of the citizens in the country's political life could not be brought about overnight because they were very distrustful. I therefore agree with Ms Szili when she says that the creation of a climate of confidence is the biggest challenge that states have to meet. As a rule, people have negative perceptions not only of parliamentarians but also of parliament itself. For their part, parliamentarians are inclined to blame the citizens for this critical attitude, while the populist parties support the population's dismissive stance by emphasising the unkept promises.

Consequently, while it is often creative, civil society does not demonstrate any real esprit de corps, so it is up to the authorities to provide it with a model if they want it to become actively involved. Parliament can accordingly provide the legislative basis for a strategy that encourages this involvement. The Lithuanian constitution therefore provides for citizens and groups of individuals to petition the government, parliament and local and regional authorities when they are affected by a project to be implemented.

In 2007, the committee responsible considered between 30 and 50 petitions, some of them containing proposals, and 14 of the 26 applications made then were considered. However, it must be pointed out that these "new citizens" still lack the political culture which they would need to really take the initiative and that they remain very passive. The minimum of 13,000 signatures required for an application to be examined by parliament could also be considered to be too high. There is undeniably the potential for active citizen participation, as can be seen with the involvement of NGOs and individuals in connection with some legal instruments. We need to know how to benefit from this, especially in those areas in which groups of citizens possess the necessary expertise.

En développant un sujet donné, ils apprennent à écouter et à se faire entendre et ils réalisent que leurs opinions comptent. Faire en sorte que les jeunes, dont il faut rappeler qu'ils ont en Autriche le droit de vote dès 16 ans, soient ensuite des citoyens actifs, tel est le défi que ces ateliers s'efforcent de relever. (*Applaudissements*)

Le Président

Nous en revenons à notre deuxième sous-thème et j'ouvre sans plus tarder le débat général.

M. Česlovas JURŠĖNAS, Président de la Seimas (Lituanie)

Après l'indépendance, nous nous sommes efforcés en Lituanie de construire une base solide pour la démocratie et pour la société. Nous avons pour cela identifié les problèmes auxquels était confronté notre système politique, en particulier la nécessité du multipartisme. Mais la participation des citoyens à la vie politique ne pouvait s'obtenir du jour au lendemain, tant ils étaient méfiants. Je suis donc d'accord avec Mme Szili quand elle estime que la création d'un climat de confiance est le plus grand défi que doivent relever les États. Or, en règle générale, les parlementaires, mais aussi le Parlement, sont plutôt mal perçus. De leur côté, ils ont tendance à rejeter la responsabilité de cette attitude critique sur les citoyens, tandis que les partis populistes soutiennent l'attitude de rejet de la population en mettant l'accent sur les promesses non tenues.

Face à cela, si elle se montre souvent créative, la société civile ne manifeste pas de véritable esprit de corps. Il appartient donc aux autorités, si elles souhaitent sa participation active, de lui offrir un modèle. Le Parlement peut ainsi tracer le cadre législatif d'une stratégie encourageant cette participation. Dans le cadre de la Constitution, il est ainsi prévu en Lituanie que, lorsque l'on met en œuvre un projet qui les concerne, les groupes de citoyens et les individus puissent s'adresser directement au gouvernement, au Parlement et aux autorités locales et régionales.

Par ailleurs, en 2007, la commission compétente a examiné de 30 à 50 pétitions comportant parfois des propositions, 14 des 26 demandes formulées à cette occasion ayant été prises en compte. Force est toutefois de constater que la culture politique fait encore défaut à ces « néo citoyens » pour qu'ils prennent véritablement l'initiative et que leur passivité demeure forte. On peut considérer que le seuil de 13 000 signatures nécessaires pour qu'une demande soit examinée par le Parlement est excessif. Il existe incontestablement un potentiel pour une participation active des citoyens, on le voit dans la mobilisation des ONG et des individus autour de certains textes. Il faut savoir en tirer profit, en particulier dans les domaines où des groupes de citoyens disposent d'une expertise.

It is also necessary to exploit the opportunities provided by the media and computer databases. Since parliaments are becoming increasingly “connected”, parliamentarians can more easily put their finger on the pulse of the population, if only by reading their emails. As a result of the frequent visits by school and university delegations, the young generation is being prepared for more active participation. In the interests of democracy, MPs need to listen to everyone affected by the legal instruments under discussion. Appropriate means should also be found to stimulate civil society participation. In Lithuania, as in all parliamentary democracies, we, as representatives of the nation, possess the tools needed to ensure that the government does its work well, in the service of society as a whole. *(Applause)*

Mr Peter MILLIKEN, Speaker of the Chamber of Commons (Canada)

Thank you for inviting me to speak to you about the mechanisms for civil society input into the parliamentary process. I also thank Mr Per Westerberg for his introduction. As everyone here knows, parliamentarians are exposed to a whole range of pressures and influences. Individuals and groups try to put their views across on many different subjects and resort to various means to influence MPs. They now make considerable use of the internet, and we should keep pace with the changes taking place.

What is understood by the term civil society? Professor Larry Diamond of Stanford University defines it as the range of organised groups and institutions that are independent of the state, take action themselves and are, at least to some extent, autonomous with regard to what they do and the means at their disposal. It is made up of non-governmental organisations as well as independent media, discussion groups and independent social and religious groups. This definition covers a wide range of groups, which vary according to their resources and their level of development.

In Canada, civil society has several mechanisms at its disposal for participating in the parliamentary process. Some organisations target parliamentarians in general and hold demonstrations in front of parliament buildings, run publicity campaigns or, more particularly, letter, telephone or email campaigns, hold meetings with MPs or organise receptions. One of the most formal ways of participating in the parliamentary process is to make a submission to a committee or appear before it as a witness to highlight their involvement in the public realm. Civil society organisations use the internet to make their opinions known, doing so by rallying their members by email and submitting their arguments to the members of the committees concerned.

Il faut également exploiter les possibilités qu'offrent les médias et les bases de données numériques. Les parlements étant de plus en plus « branchés », les parlementaires peuvent plus facilement prendre le pouls de la population, ne serait-ce qu'en lisant leur courriel. Grâce aux visites fréquentes de délégations des écoles et universités, on prépare la jeune génération à une participation plus active. Dans l'intérêt de la démocratie, il est nécessaire que les députés entendent toutes les personnes concernées par les textes en discussion. Il est également souhaitable de stimuler la société civile par des instruments adaptés. En Lituanie, comme dans toutes les démocraties parlementaires, les représentants de la nation que nous sommes disposent des outils nécessaires pour s'assurer que le gouvernement fait bien son travail, au service de la société. *(Applaudissements)*

M. Peter MILLIKEN, Président de la Chambre des Communes (Canada)

Je vous remercie de m'avoir invité à vous entretenir des mécanismes de participation de la société civile au processus parlementaire. Merci aussi à M. Per Westerberg pour sa présentation. Chacun ici le sait, les parlementaires sont exposés à toute une gamme de pressions et d'influences. Des personnes et des groupes cherchent à faire connaître leurs points de vue sur des sujets variés et ont recours à divers moyens pour influencer les parlementaires. Désormais, ils utilisent beaucoup Internet. Nous devons être à l'affût des changements qui s'opèrent.

Qu'entend-on par société civile? Le professeur Larry Diamond de l'Université de Stanford la définit comme le spectre des groupes organisés et des institutions qui sont indépendants de l'État, agissent de leur propre gré et qui sont, du moins dans une certaine mesure, autonomes pour ce qu'ils produisent et pour les moyens dont ils disposent. Elle se compose d'organisations non gouvernementales, mais aussi de médias indépendants, de groupes de réflexion et de groupes sociaux et religieux indépendants. Cette définition couvre une vaste gamme de groupes, qui varient selon leurs ressources et selon leur niveau de développement.

Au Canada, la société civile dispose de plusieurs mécanismes pour participer au processus parlementaire. Certaines organisations ciblent les parlementaires en général - manifestations en face des édifices du Parlement, campagnes de publicité – ou en particulier – campagnes de lettres, d'appels téléphoniques ou de courriels, rencontres avec des parlementaires, organisation de réceptions. L'un des moyens les plus officiels de participer au processus parlementaire consiste à présenter une contribution à une commission ou à comparaître devant elle comme témoin afin d'inscrire sa participation dans le domaine public. Les organisations de la société civile utilisent l'Internet pour faire connaître leurs opinions, en mobilisant leurs membres par courriel et en adressant leurs réflexions aux membres des commissions concernées.

Some of our parliamentary committees have begun to use the internet to gather the opinions of citizens and various groups. For example, in 2002 and 2003, the House of Commons Subcommittee on the Status of Persons with Disabilities held an electronic consultation in connection with its study on the Canada Pension Plan Disability programme. In all, 1,400 individuals took the time to reply to some of the main questions concerning the programme, report on their experience and propose solutions. The Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology held two electronic consultations in connection with its study on mental health and mental illness in Canada. These consultations enable individuals and groups that would otherwise be unable to appear before a parliamentary committee to be brought together and thus facilitate the participation of a larger number of people in the democratic process.

The way people use the internet to express their opinions is developing along with the web. Groups have recently sprung up on social networking sites such as Facebook to express their views on specific issues. It is easy to form such groups to object to a legislative measure. They can attract thousands of people in just a few days, and parliamentarians should be mindful of this. However, what will the impact of this new situation be? Should a social networking group organised around a specific issue be considered a civil society organisation? Most of these individuals will never meet, and it is not known to what extent their positions are coherent and shared. A phenomenon that appears so suddenly can disappear just as suddenly. On the other hand, it is hard to overlook the impact these groups can have. One of the first examples of this phenomenon emerged at the end of the 1990s, when civil society organisations used the internet to conduct a campaign against the Multilateral Agreement on Investment being negotiated by the members of the OECD. Following a leak, a copy of the draft agreement was disseminated via the internet and its opponents succeeded in rallying and co-ordinating such strong opposition that the agreement came to nothing.

The mechanisms available to civil society to participate in the parliamentary process are rapidly evolving. It is important for us as parliamentarians to keep pace with this development, but it is also important for us not to put any obstacles in the way of the dissemination of these messages. Indeed, we should seek to facilitate these new mechanisms. There is clearly a risk that parliamentarians will find themselves inundated with information, so all the data coming in from many different sources will have to be streamlined. We also have to be wary of manipulation and spam, which is a more effective means of "inundating" us than letters. Moreover, let us not forget that, while young people and city-dwellers are internet enthusiasts, older people are less familiar with the web and country dwellers still do not have access to broadband. So we must not neglect those who prefer to use more traditional methods, such as the post.

Certaines de nos commissions parlementaires ont commencé à utiliser l'Internet pour recueillir l'avis des citoyens et de divers groupes. Par exemple, en 2002 et en 2003, la sous-commission de la condition des personnes handicapées de la Chambre des Communes a tenu une consultation électronique dans le cadre de son étude sur le Programme de prestations d'invalidité du régime de pensions du Canada. En tout, 1 400 personnes ont pris le temps de répondre à certaines des grandes questions concernant le programme, de faire part de leur expérience et de proposer des solutions. La Commission des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat a pour sa part tenu deux consultations électroniques dans le cadre de son étude sur la santé mentale et la maladie mentale au Canada. Ces consultations permettent de joindre les personnes et les groupes qui ne pourraient autrement se présenter devant une commission parlementaire. Elles facilitent donc la participation d'un plus grand nombre au processus démocratique.

La façon dont on utilise l'Internet pour émettre son opinion évolue au rythme de la grande toile. Dernièrement, des groupes se sont manifestés sur des sites de « réseautage » social comme *Facebook* pour s'exprimer sur des questions particulières. Il est facile de constituer de tels groupes pour contester une mesure législative. En quelques jours, ils peuvent attirer des milliers de personnes. Les parlementaires doivent en tenir compte. Mais quelle sera l'incidence de cette nouvelle réalité ? Un groupe de « réseautage » social articulé autour d'une question particulière doit-il être considéré comme une organisation de la société civile ? La plupart de ces personnes ne se croiseront jamais ; on ignore à quel point leurs positions sont cohérentes et partagées. Un phénomène qui apparaît si soudainement peut disparaître tout aussi soudainement. En revanche, il est difficile d'ignorer l'incidence que ces groupes peuvent avoir. Un des premiers exemples de ce phénomène est apparu à la fin des années 1990, lorsque des organisations de la société civile ont utilisé l'Internet pour mener une campagne contre l'Accord multilatéral sur l'investissement que négociaient les membres de l'OCDE. Après une fuite, une copie du projet d'accord a été diffusée sur l'Internet et les opposants ont réussi à mobiliser et à coordonner une opposition si forte que l'accord a échoué.

Les mécanismes à la disposition de la société civile pour intervenir dans le processus parlementaire évoluent rapidement. En tant que parlementaires, il est important que nous demeurions à l'affût de cette évolution, mais aussi que nous n'érigions pas d'obstacles à la diffusion de ces messages, voire que nous cherchions à faciliter ces nouveaux mécanismes. Évidemment, il existe un risque que les parlementaires se trouvent inondés d'information. Il faudra donc rationaliser toute cette information en provenance de sources variées. Il convient également de se méfier de la manipulation et des pourriels, moyen plus efficace que les lettres pour nous « inonder ». N'oublions pas en outre que, si les jeunes et les citadins sont adeptes de l'Internet, les plus âgés en sont moins familiers tandis que les ruraux n'ont toujours pas accès à une connexion à haut débit. Nous ne devons donc pas négliger ceux qui préfèrent utiliser des méthodes plus traditionnelles, comme la poste.

Together, the methods available to civil society organisations to intervene in the parliamentary process enable them to gain easy access to MPs. We must listen to these groups as they convey expertise and opinions of which we would otherwise be unaware. I am pleased to have had the opportunity to speak to you about our experience. It is through exchanges of ideas that we learn to make the best use of the contribution that civil society organisations can make to our parliamentary process. *(Applause)*

Mr Marian LUPU, Speaker of the Parliament (Moldova)

Now that Moldova is engaged in a process of developing greater awareness of European values and deepening democratic reforms, it is conscious of the benefits of developing mechanisms for citizen participation in public life and mustering the resources of civil society to this end. Through its role as a guardian and promoter of democratic values and principles, civil society reflects the citizens' concerns while at the same time acting as a source of information for the authorities to resolve the problems that society faces.

The Republic of Moldova is a young state and has to compensate for the absence of certain democratic traditions by developing a strong civil society. The central and local authorities of the state must accordingly be open to those who, through measures in the public interest, devote their time, knowledge and experience to promoting and defending the general interests of the community. By making us aware of neglected issues, civil society also becomes a further means of representing the interests of marginalised groups, to whom more attention should be paid by the authorities. It is important for the citizen to play an important role, for everyone to be aware of this and for this role to be facilitated by effective participation mechanisms.

In this connection, the joint work of our parliament and NGOs aimed at identifying new ways of encouraging participatory democracy resulted in the adoption in 2005 of an agreement on co-operation between parliament and civil society. This agreement describes new principles and mechanisms aimed at involving civil society in the decision-making process and is the result of efforts not only by representatives of public institutions and civil society in Moldova but also experts from the Council of Europe. For the first time, it has enabled parliament to initiate substantial, structured co-operation with representatives of civil society as part of an ongoing process.

Ensemble, les méthodes dont disposent les organisations de la société civile pour intervenir dans le processus parlementaire leur permettent d'accéder facilement aux parlementaires. Nous devons écouter ces groupes car ils nous transmettent une expertise et des points de vue dont nous ne pourrions autrement prendre connaissance. Je suis heureux d'avoir eu la possibilité de vous entretenir de notre expérience. C'est par les échanges d'idées que nous apprendrons à faire le meilleur usage de la contribution que les organisations de la société civile peuvent apporter à notre processus parlementaire. *(Applaudissements)*

M. Marian LUPU, Président du Parlement (Moldova)

Désormais que la Moldova est engagée dans une prise de conscience des valeurs européennes et dans un approfondissement des réformes démocratiques, elle mesure l'utilité de développer des mécanismes de participation des citoyens à la vie publique et de mobiliser pour cela les ressources de la société civile. Par son rôle de gardien et de promoteur des valeurs et des principes démocratiques, la société civile donne une expression aux préoccupations des citoyens, tout en servant de source d'information pour les autorités en vue de la résolution des problèmes auxquels la société est confrontée.

La République de Moldova est un État jeune qui doit compenser l'absence de certaines traditions démocratiques par le développement d'une société civile forte. C'est pourquoi les autorités centrales et locales de l'État doivent se montrer ouvertes à ceux qui, par des actions d'utilité publique, dédient leur temps, leurs connaissances et leur expérience à promouvoir et à défendre les intérêts généraux. En nous sensibilisant à des questions négligées, la société civile devient aussi une forme complémentaire de représentation des intérêts des catégories marginalisées, qui doivent jouir de plus d'attention de la part des autorités. Il importe que le citoyen joue un rôle significatif, que chacun en prenne conscience et que cela soit facilité par des mécanismes efficaces de participation.

Dans ce contexte, les efforts conjoints de notre Parlement et des organisations non gouvernementales afin d'identifier de nouveaux instruments visant à encourager la démocratie participative, ont débouché en 2005 sur l'adoption d'une convention sur la coopération entre le Parlement et la société civile, qui définit de nouveaux principes et mécanismes visant à impliquer la société civile dans le processus de prise de décisions. Cette convention a été le fruit du travail non seulement des représentants des institutions publiques et de la société civile de Moldova, mais également des experts du Conseil de l'Europe. Elle a, pour la première fois, donné au Parlement la possibilité d'ouvrir une coopération structurée et substantielle avec les représentants de la société civile, dans le cadre d'un processus permanent.

The essence of this process lies in the possibility for NGOs to have a beneficial impact on efforts to optimise the regulatory framework by having comments on draft laws placed on the parliamentary agenda. To this end, there are mechanisms that foster continuous and effective dialogue: the texts of draft legal instruments are put on the parliament's website, ad hoc meetings and public hearings are held and experts address the standing committees. By means of this feed-back mechanism, interaction is fostered between MPs and civil society representatives on certain highly important legal instruments, such as the Audiovisual Code, the Electoral Code, all the local government legislation or the provisions of the Civil Code relating to defamation. The Moldovan parliament and civil society representatives are expanding this co-operation by drawing up a national strategy for the development of civil society with the aim of improving the legal action framework for the NGOs and filling any gaps in the law in this area

It is also very important to allocate public funds to support civic initiatives and to develop transparent procedures for access to and the management and use of these funds, as well as to conduct a tax policy designed to back civic and charitable activities, especially in order to raise the business world's interest in non-commercial activities. The need to modify the legal framework for the voluntary sector does not necessarily mean that NGOs are not operating effectively. The areas in which they are involved or interact with the state authorities vary considerably. I am firmly convinced that civil society complements the legitimacy of the public authorities and expresses some of society's needs, and that is why the voluntary sector's potential must be integrated effectively into the decision-making processes of the state.
(Applause)

**Sir Alan HASELHURST, Deputy Speaker of the House of Commons
(United Kingdom)**

The House of Commons has developed close relations with civil society, mirroring those of MPs with the voters in their constituencies. Several multi-party groups have been set up to deal with major subjects, such as health, and are often funded or co-funded by the various associations. We cover all the United Kingdom regions and question all sections of the population in order to fuel our discussions. We hold parliamentary hearings to listen to the views of representatives of civil society; our Green Papers, which are open to public consultation, subsequently become policy documents, which are known as White Papers. Consultations are held prior to the legislative process.

L'essence de ce processus consiste dans la possibilité pour les ONG d'avoir un impact bénéfique sur les efforts de perfectionnement du cadre normatif, en envoyant des commentaires sur les projets de loi à l'ordre du jour du Parlement. Pour cela, des mécanismes favorisent un dialogue continu et efficace : les projets d'actes législatifs sont mis sur le site Web du Parlement, des réunions *ad hoc* et des auditions publiques sont organisées, des conseils d'experts interviennent auprès des commissions permanentes. Par ce mécanisme de *feed-back*, on favorise l'interaction entre les membres du Parlement et les représentants de la société civile sur certains textes d'une importance majeure, tels que le code de l'audiovisuel, le code électoral, l'ensemble des lois sur l'autonomie publique locale ou les dispositions du code civil relatives à la diffamation. Le Parlement moldave et les représentants de la société civile sont en train d'élargir cette coopération par l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la société civile, afin d'améliorer le cadre légal d'action des organisations non gouvernementales et de combler les lacunes du droit en la matière.

Il est également très important d'affecter des fonds publics au soutien des initiatives civiques, d'élaborer des procédures transparentes pour l'accès à ces fonds, leur gestion et leur utilisation, ainsi que de mener une politique fiscale destinée à appuyer les initiatives civiques et l'activité philanthropique, en particulier afin d'accroître l'intérêt des milieux d'affaires pour les activités non lucratives. Par ailleurs, la nécessité de modifier le cadre légal du secteur associatif, ne signifie pas nécessairement que les organisations non gouvernementales n'agissent pas de façon efficace. Les domaines dans lesquels elles sont impliquées et où elles interagissent avec les autorités de l'État sont assez variés. Je suis fermement convaincu que la société civile vient en complément de la légitimité des autorités publiques et exprime certaines nécessités de la société. Voilà pourquoi le potentiel du secteur associatif doit être intégré efficacement dans les processus décisionnels de l'État. (*Applaudissements*)

Sir Alan HASELHURST, Vice-Président de la Chambre des Communes (Royaume-Uni)

La Chambre des Communes a développé des relations étroites avec la société civile, à l'image de celles qu'entretiennent les députés avec les électeurs de leurs circonscriptions. Plusieurs groupes multipartisans ont été constitués pour traiter de sujets majeurs, comme la santé ; il sont souvent financés ou cofinancés par les associations. Nous couvrons toutes les régions du Royaume Uni, où nous interrogeons toutes les catégories de la population pour nourrir nos débats. Nous procédons à des auditions parlementaires pour entendre les représentants de la société civile ; nos livres verts, ouverts à la consultation publique, deviennent ensuite des documents plus politiques, les livres blancs. Des consultations préalables au processus législatif sont organisées.

What is the outcome of these different procedures? Some people consider that this is only unproductive talk and a waste of time and energy, while others, ever greater in number, feel excluded and by-passed. The voters in my constituency, for example, who are affected by the plan for a third London airport, feel that their concerns have not been taken into account and that the decision will be imposed on them. They are also asking themselves what the point of this process is if their will is ignored. Many more examples could be mentioned and would include the construction of nuclear power stations. The European Union encounters the same difficulties: while it holds consultations wherever possible, the feeling remains that it ultimately does what it wants.

Take the recent abortion debate: the churches urged voters to remember the way their MPs voted at the next elections. Is this cause for satisfaction? Today, the possibilities of holding discussions are being increased as a result of the new technologies, but are we not running the risk by reliance on electronic communication of dehumanising the political debate? As elected representatives, we know how to make promises and encourage people to hope, but we are not so good at coping with the consequences of the decisions we take or explaining them to the general public. We must learn to listen to civil society and to streamline certain processes. As we cannot do right by everyone, our decisions are sources of frustration and resentment. Debate naturally has to be encouraged, but boundaries also have to be set. *(Applause)*

Lord Julian GRENFELL, Deputy Speaker of the House of Lords and Chairman of the European Affairs Committee (United Kingdom)

The House of Commons and the House of Lords do not always agree with one another, but they do as far as this subject is concerned. Civil society organisations – pressure groups, citizens' rights groups, trade associations, etc – are independent of the state and share common values and interests. Our Rules of Procedure do not make express reference to them, but our work is strongly influenced by them. Our committees conduct inquiries, gather opinions, carry out hearings and use the internet. The European Affairs Committee, for example, closely scrutinises the documents being prepared in the European Union. More than thirty studies are carried out each year, all of them enhanced by the contributions of civil society. The study on the impact of the Lisbon Treaty benefited from the opinions of more than 130 groups and organisations. We held 29 meetings during which experts had the opportunity to express their views. Around fifty individuals and associations also participated in our study on the future of the Common Agricultural Policy (CAP).

The House of Lords is highly dependent on civil society to carry out its legislative task. It provides us with information and makes proposals for amendments. Over thirty organisations are currently participating in the legislative process relating to our penal system.

Quels sont les résultats de ces différentes procédures ? Certains estiment que ce n'est que bavardage improductif, perte de temps et d'énergie ; d'autres, de plus en plus nombreux, se jugent exclus, court-circuités. Les électeurs de ma circonscription par exemple, qui sont concernés par le projet du troisième aéroport de Londres, ont le sentiment que leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte, que la décision va leur être imposée ; et ils se demandent à quoi sert tout ce processus si on passe outre leur volonté. On pourrait multiplier les exemples – l'implantation de centrales nucléaires, entre autres. L'Union européenne rencontre les mêmes difficultés ; si elle consulte tous azimuts, le sentiment perdure qu'elle fait *in fine* ce qu'elle veut.

Prenez le débat récent sur l'avortement : les Églises ont incité les électeurs à se souvenir du vote de leurs députés lors des prochaines consultations électorales. Doit-on s'en réjouir ? Aujourd'hui, les possibilités de débat sont démultipliées par les nouvelles technologies ; ne risque-t-on pas cependant, en se basant uniquement sur la communication électronique, de déshumaniser le débat politique ? Nous, élus, savons faire des promesses, susciter l'espoir ; nous savons moins bien gérer les conséquences des décisions que nous prenons ou les expliquer à l'opinion. Nous devons apprendre à écouter la société civile, à rationaliser certains processus. Comme on ne peut donner raison à tout le monde, nos décisions sont sources de frustration et de ressentiment. Il faut certes encourager le débat, mais aussi l'encadrer. (*Applaudissements*)

Lord Julian GRENFELL, Vice-Président de la Chambre des Lords et président de la commission des affaires européennes (Royaume-Uni)

La Chambre des Communes et celle des Lords ne sont pas toujours d'accord, mais elles le sont en cette circonstance. Les organisations de la société civile – groupes de pression ou de défense, associations de commerçants, syndicats - sont indépendantes de l'État ; elles partagent des valeurs et des intérêts communs. Notre Règlement intérieur ne leur fait pas expressément référence, mais nos travaux sont fortement influencés par elles. Nos commissions font des enquêtes, recueillent des avis, procèdent à des auditions, utilisent Internet ; celle des affaires européennes, par exemple, suit de près les documents en préparation au sein de l'Union. Plus d'une trentaine d'études sont réalisées chaque année, enrichies par les contributions de la société civile. Celle relative à l'impact du Traité de Lisbonne a été nourrie des avis de plus de 130 groupes et organisations ; nous avons tenu 29 réunions au cours desquelles des experts ont pu s'exprimer. Une cinquantaine de personnes et associations ont participé de même à notre étude sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC).

La Chambre des Lords est très dépendante de la société civile pour mener à bien sa mission législative ; celle-ci nous informe, nous soumet des propositions d'amendements. Plus de trente organisations participent ainsi actuellement au processus législatif sur notre système pénal.

All in all, we have a very open procedure and our activities can be monitored on the internet – which would no doubt be an interesting subject for a future conference. *(Applause)*

Mr Jean-Pierre MASSERET, President of the Western European Union (WEU) Assembly

I should like discuss a different subject, namely defence and security, which are rightly matters of concern for our fellow citizens. Without peace and security, no development and no democratic progress are possible. On these issues, which come within the sphere of national sovereignty, the citizens are somewhat remote from the decision-makers. European forces are becoming increasingly involved in civil or military operations, but parliaments do not have at their disposal the instruments that would enable them to exercise the necessary control. Decisions are taken at the inter-governmental level, and the European Parliament has no recognised competence in this area – and it will hardly do so after the Lisbon Treaty comes into force either. The only body that enables national parliaments to be informed about, and to monitor and debate, these issues is the WEU Assembly, which was recently renamed the European Security and Defence Assembly. The announcement is often made that the Assembly is to be wound up, but there is still a case for giving it the resources to continue to carry out its monitoring mission and, accordingly, provide national parliaments with expertise and a forum for exchanges of views.

Our Assembly has just unanimously adopted new Rules of Procedure and a new Charter. The parliamentarians from the 27 member states will from now on have the same rights and status and will constitute an interparliamentary assembly capable of debating policies falling within the intergovernmental sphere. We shall continue to fully involve the non-EU members, whether or not they belong to NATO. They are all part of the European space, which is the relevant level for debating these issues. It is necessary for there to be exchanges of views between EU states and others: our assembly enables its members to act in their respective parliaments. It is clear that it will be a long time before the European Parliament is able to control policies involving national sovereignty, since each country draws up its own defence budget and takes decisions on the employment of its national forces. This shows the importance of the WEU Assembly and of its future. *(Applause)*

Mr Younal LOUFTI, Vice-President of the National Assembly (Bulgaria)

Both personally and on behalf of the President of the National Assembly of the Republic of Bulgaria I welcome the participants in this conference and am pleased that we have been given this opportunity to share our views. The general public in our countries should be aware of what we are doing to promote democracy and to consolidate the foundations of civil society, not only at home but elsewhere too. The rest of the world has its eyes on events in Europe, the repercussions of which extend beyond the borders of our old continent.

Nous avons au total une procédure très ouverte et nos activités peuvent être suivies sur Internet – sans doute un sujet d'intérêt pour une prochaine conférence... *(Applaudissements)*

M. Jean-Pierre MASSERET, Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)

J'aborderai un thème différent, celui de la défense et de la sécurité, qui préoccupe à juste titre nos concitoyens. Sans la paix et la sécurité, en effet, il n'y a pas de développement, pas de progrès démocratique possibles. Sur ces questions qui relèvent de la souveraineté nationale, les peuples sont un peu éloignés de ceux qui prennent les décisions. Les forces européennes sont de plus en plus souvent engagées dans des opérations civiles ou militaires, mais les parlements ne disposent pas des instruments qui leur permettraient d'en assurer le contrôle autant qu'il est nécessaire. Les décisions sont prises au niveau intergouvernemental, et le Parlement européen n'a pas de compétence reconnue en la matière – il n'en aura guère plus après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Le seul outil qui permet aux parlements nationaux d'être informés, de suivre ces questions et d'en débattre, c'est l'Assemblée de l'UEO, rebaptisée récemment Assemblée européenne de sécurité et de défense. On annonce souvent sa disparition, mais il reste pertinent de lui donner les moyens de continuer à exercer sa mission de contrôle, de doter à travers elle les parlements nationaux d'une capacité d'expertise et d'échanges.

Notre Assemblée vient d'adopter à l'unanimité un nouveau Règlement et une nouvelle Charte. Les parlementaires des 27 États membres de l'Union auront désormais les mêmes droits et le même statut ; ils constitueront une assemblée interparlementaire capable de débattre des politiques de compétence intergouvernementale. Nous continuerons à associer pleinement les pays non-membres de l'Union, qu'ils appartiennent ou non à l'OTAN ; tous font partie de l'espace européen, qui est l'échelle pertinente pour débattre de ces questions. Les échanges entre les États de l'Union et les autres sont nécessaires ; notre Assemblée donne à ses membres la capacité d'agir dans leurs parlements respectifs. Il est clair que le Parlement européen n'aura pas avant longtemps la possibilité de contrôler les politiques de souveraineté, chaque pays élaborant son propre budget de défense et décidant de l'emploi de ses forces nationales. C'est dire l'importance de l'Assemblée de l'UEO et de son devenir. *(Applaudissements)*

M. Younal LOUFTI, Vice-Président de l'Assemblée Nationale (Bulgarie)

Je salue, au nom du Président de l'Assemblée Nationale de la République de Bulgarie et en mon nom personnel, les participants à cette Conférence et me félicite de l'occasion qui nous est à tous offerte d'échanger nos points de vue. L'opinion de nos pays doit savoir ce que nous faisons pour faire avancer la démocratie et consolider les fondements de la société civile, non seulement chez nous, mais aussi ailleurs. Le reste du monde a en effet les yeux fixés sur ce qui se fait en Europe, dont les répercussions dépassent les frontières de notre vieux continent.

The changes that have taken place over the last two decades have led the Bulgarian parliament to meet challenges to which it was not accustomed, including the question of representation, which I consider to be the most important. In a modern political system, democratic power must be exercised through parliamentary representation, but the application of this mechanism calls for a certain amount of maturity as far as social relations are concerned. Under no circumstances is parliamentary representation the delegation of rights by an election or the establishment of a power of attorney. This power is only the culmination of a complex mechanism for the representation of the political, economic, social and cultural interests of people from all walks of life.

The principal intermediary in these relations is the political party, although other organisations have a similar function. Consequently, parliamentary representation is not just a political matter but also a social, economic and cultural one. Representation is the channel through which political will is formed, with the MP duty-bound to protect the interests of the people who have elected him or her. If we manage one day to shed light on the relationship between the representative and the represented we shall have described the relationship between the citizens and politics and between society and the institutions – in this case parliament. The people can only exercise its will and sovereignty through its representatives.

On the other hand, a study of the relationship between the legislative, the executive and the judicial branches shows the development of parliamentary governance and the ability of these three institutions to promote democracy – and ultimately to resolve the problem of the relations between society and the state. Let us never forget this golden rule and our responsibility to protect the interests of those who have given us their trust. The greater this trust is, the greater will be the credibility of parliament and its members. *(Applause)*

Mr Jaime GAMA, President of the Assembleia da Republica (Portugal)

I thank the President of the Parliamentary Assembly and the organisers of this conference. At a time when the public space has taken on many forms, the question of the relations between parliament and civil society is extremely important. The civil society concept was born in the minds of thinkers who wanted to distinguish between state institutions and others and today excludes political parties but includes NGOs and other associations.

Today, we have to meet a challenge that is not only theoretical. The times of apportioning blame and exercising caution are over. We have to respond to this situation and implement the necessary institutional reforms. The big issues of the day are the freedom and independence of the media, access for everyone to parliamentary documents, the use of the new technologies and the transparency of political life.

Les changements de ces deux dernières décennies ont conduit le Parlement bulgare à affronter des défis auxquels il n'était pas accoutumé, parmi lesquels celui que je considère comme le plus important, la représentation. Dans un système politique moderne, le pouvoir démocratique doit s'exercer au moyen de la représentation parlementaire. Mais la pratique de ce mécanisme demande une certaine maturité des relations sociales ; la représentation parlementaire n'est en aucun cas la délégation de droits par l'élection, ni la formation d'un pouvoir mandataire. Ce pouvoir n'est que la cime d'un mécanisme complexe visant à la représentation des intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels des différentes couches de la société.

L'intermédiaire principal de ces relations, c'est le parti politique, même si d'autres organisations ont une fonction similaire. Dès lors, la représentation parlementaire est non seulement un problème politique, mais aussi un problème social, économique et culturel. La représentation est le creuset de la volonté politique, le député devant défendre les intérêts de ceux qui l'ont élu. Si nous arrivons un jour à élucider le rapport entre représentant et représenté, nous aurons défini le rapport entre les citoyens et la politique, entre la société et les institutions - le Parlement en l'occurrence. Le peuple ne peut exercer sa volonté et sa souveraineté que par l'intermédiaire de ses représentants.

D'autre part, l'analyse des rapports entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire illustre l'évolution de la gouvernance parlementaire et la capacité de ces trois institutions à faire progresser la démocratie – *in fine* à résoudre le problème des rapports entre la société et l'État. N'oublions jamais cette règle d'or et notre responsabilité : la défense des intérêts de ceux qui nous ont accordé leur confiance. Plus cette confiance sera grande, plus la crédibilité du Parlement et des parlementaires le sera. (*Applaudissements*)

M. Jaime GAMA, Président de l'Assembleia da Republica (Portugal)

Je remercie le président de l'APCE et les organisateurs de cette conférence. A une époque où l'espace public est divers, la question des relations entre le Parlement et la société civile est extrêmement importante. Le concept de société civile est né dans l'esprit de penseurs qui voulaient distinguer les institutions étatiques des autres ; il exclut aujourd'hui les partis politiques, mais inclut les ONG et autres associations.

Nous avons aujourd'hui à relever un défi qui n'est pas seulement théorique. Le temps de la culpabilité et de la prudence est révolu, il nous faut réagir et mettre en œuvre les réformes institutionnelles nécessaires. Les questions majeures sont la liberté et l'indépendance des médias, l'accès de tous aux documents parlementaires, le recours aux nouvelles technologies, la transparence de la vie politique.

In Portugal, we have rejected the idea that MPs should have a specific regime, we have enacted rules on the incompatibility of the mandate with any other activity and set up an ethics committee, we have allotted time to the opposition to question the Prime Minister and we now require the presence of the ministers concerned at committee meetings and plenary sittings. We are placing more and more emphasis on European issues – national parliaments cannot be sidelined here – and we have strengthened our committees of inquiry and given new rights to the opposition in this regard.

We have also improved citizen participation: if at least 4,000 people sign a petition by electronic means, the subject is debated in parliament. At the request of at least 75,000 people, a referendum can be held. These provisions have been quite successful. We must also attract other sectors to the parliamentary sphere and encourage them to take an interest in political life – and, to this end, ensure the complete transparency of documents made available to the public. The construction of democracy is a never-ending process. As parliamentarians, we must work on this without arrogance but with determination, and we must not denigrate ourselves. We must have confidence in our institutions but also be aware they can be improved. *(Applause)*

Mr Herman VAN ROMPUY, President of the House of Representatives (Belgium)

I thank the Council of Europe Parliamentary Assembly for organising this conference and for welcoming us to this beautiful European city. Bringing together the parliaments of our forty-seven countries in the same forum every two years to discuss subjects that have a bearing on our chambers of parliament and, very often, our citizens is an initiative that has to be welcomed. I also thank the rapporteurs for the quality of their work and the Secretary General and his staff for the many hours of work they have put in.

“Parliaments and civil society” is a subject of great significance for the development of democratic states, as the Council of Europe Parliamentary Assembly has stressed in a number of texts, such as resolutions 1289 and 1353. In my opinion, it is very wise to pay all due attention to civil society’s participation in the democratic processes and to share good practices in this area. We could ask the conference secretariat to draw up and distribute a table setting out these practices. Parliamentary democracy conducts an ongoing dialogue with civil society, primarily through its elected representatives. Before parliament, as an institution, opens this dialogue, it is the elected representatives themselves that have initiated the consultation. However, direct input at the legislative level is a good thing. In a period when many citizens face uncertainty, attempts must be made at all times to strengthen the foundations of political democracy. It is crucial to maintain confidence in representative democracy, and I am sometimes concerned about the decline in this confidence.

Nous avons refusé au Portugal que les députés aient un régime spécifique ; nous avons édicté des règles d'incompatibilité du mandat avec toute autre activité et mis en place une commission de déontologie ; nous avons donné du temps à l'opposition pour interroger le Premier ministre ; nous avons imposé la présence des ministres concernés aux réunions des commissions et en séance plénière. Nous accordons une place de plus en plus grande aux questions européennes – les parlements nationaux ne peuvent en être écartés ; nous avons renforcé nos commissions d'enquête, donné des droits nouveaux, dans ce cadre, à l'opposition.

Nous avons aussi amélioré la participation des citoyens : si au moins 4 000 personnes signent une pétition par voie électronique, le sujet est mis en débat au Parlement ; sur demande d'au moins 75 000 personnes, un référendum populaire peut être organisé. Ces dispositions connaissent un succès significatif. Nous devons aussi attirer d'autres acteurs vers la sphère parlementaire, les inciter à s'intéresser à la vie politique – et pour cela assurer la pleine transparence des documents mis à la disposition du public. La construction de la démocratie est un processus qui ne s'arrête jamais. Nous, parlementaires, devons y travailler sans arrogance, mais avec détermination, sans nous autodénigrer ; en ayant confiance dans nos institutions, mais aussi conscience qu'elles peuvent être améliorées. (*Applaudissements*)

M. Herman VAN ROMPUY, Président de la Chambre des Représentants (Belgique)

Je remercie l'Assemblée Parlementaire pour l'organisation de cette Conférence ainsi que pour son accueil dans cette belle ville européenne. Réunir tous les deux ans dans un même forum les Parlements de nos quarante-sept pays, pour discuter de sujets qui concernent nos Chambres et, bien souvent, nos citoyens, est une initiative qui doit être saluée. Merci également aux rapporteurs pour la qualité de leur travail ainsi qu'au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour leurs longues heures de travail.

Le thème « Les parlements et la société civile » est d'un grand intérêt pour le développement des États démocratiques, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe l'a souligné dans un certain nombre de textes, tels que les résolutions 1289 et 1353. Il me paraît fort judicieux d'accorder toute l'attention qu'elle mérite à la participation de la société civile aux processus parlementaires et d'échanger les bonnes pratiques en la matière. Nous pourrions demander au secrétariat de la Conférence d'en dresser et d'en diffuser un tableau. La démocratie parlementaire mène un dialogue permanent avec la société civile, en premier lieu par l'entremise de ses élus. Avant même que le Parlement, en tant qu'institution, n'ouvre ce dialogue, les élus ont eux-mêmes amorcé la concertation. Mais l'apport direct au niveau de la législation est une bonne chose. À une époque où de nombreux citoyens sont en proie à l'incertitude, il convient de chercher en permanence à renforcer l'assise de la démocratie politique ; il est essentiel de pérenniser et de renforcer la confiance dans la démocratie représentative. Je m'inquiète parfois du recul de cette confiance.

We must show that we are aware of the major problems facing our society, such as globalisation, the ageing of the population, global warming, security and multiculturalism, and at the same time demonstrate that we are in a position to come to grips with them as best we can.

At the European level, the Lisbon Treaty recognises the importance of dialogue between citizens, civil society associations and the EU institutions, in particular the European Commission. Article 8b of the Treaty sets out the principles governing participatory democracy, which is the involvement of civil society in the decision-making process. It accordingly provides for an open, transparent and regular dialogue with representative associations and civil society. It also introduces a right of citizens' initiative: if the signatures of one million European citizens are collected, the Commission can be called upon to submit a legislative proposal to the European Council and the European Parliament. This is a real step forward in citizens' participation in the European decision-making process.

I shall not discuss the different forms of participatory democracy here but shall keep to the question of representative democracy by setting out the way in which we at the Belgian parliament organise the dialogue with civil society. Civil society is a generic term. It can refer both to associations – either representative or not – and individuals. We should not forget that, together with the consultation economy, it has been one of the pillars of our socioeconomic organisation since 1945. Civil society's participation in the parliamentary process is a genuine gain. This objective can be achieved by various means, including involvement in the pre-legislative debate, in particular through public hearings. The increased emphasis on the participation of civil society also reflects the increasingly technical nature of the matters dealt with by MPs and the complexity of a globalised society.

As was stressed by the group of experts set up by the Inter-Parliamentary Union to identify the main lines of the parliamentary contribution to democracy in advance of the Second World Conference of Speakers of Parliaments held in New York in 2005, holding public hearings that enable grievances to be aired and remedial measures to be adopted is part of the common core of tasks that all parliaments are expected to undertake. While it is the sole responsibility of the elected representatives to pass legislation, it is not only desirable but also necessary for parliamentary work to be to some extent open to the scrutiny of civil society since this enables parliament's influence on society to be increased.

In Belgium, for example, committee meetings are open to the public, and people wishing to attend public hearings held on a regular basis by the parliamentary committees do not have to register in advance to do so. The main purpose of the hearings of the House of Representatives is to seek the opinions of experts or representatives of groups of people or organisations concerned or affected by planned legislation.

Nous devons montrer que nous sommes attentifs aux grands problèmes de notre société que sont la mondialisation, le vieillissement de la population, le réchauffement climatique, la sécurité, la multiculturalité et, en même temps, que nous sommes en mesure de les appréhender efficacement.

Au niveau européen, le Traité de Lisbonne reconnaît l'importance du dialogue entre les citoyens, les associations de la société civile et les institutions de l'Union, notamment la Commission européenne. L'article 8 B du Traité énonce les principes régissant la démocratie participative, c'est-à-dire l'association de la société civile à la prise de décision. Il prévoit ainsi un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile. Il introduit également un droit d'initiative populaire. Un million de citoyens européens pourront inviter la Commission à soumettre une proposition législative au Conseil et au Parlement européens. Il s'agit là d'une réelle avancée en matière de participation citoyenne au processus de décision européen.

Je n'aborderai pas ici les différentes formes de démocratie participative et je m'en tiendrai à la démocratie représentative, en vous présentant concrètement la manière dont nous organisons, au Parlement belge, le dialogue avec la société civile. La notion de société civile est générique : elle peut désigner des associations - représentatives ou non - comme des individus. Nous ne saurions oublier qu'elle est, avec l'économie de concertation, l'un des piliers de notre organisation socio-économique depuis 1945. La participation de la société civile au processus parlementaire est une réelle plus-value. Cet objectif peut être atteint par divers moyens dont son implication dans le débat pré-législatif, notamment par le biais d'auditions publiques. L'importance croissante accordée à la participation de la société civile reflète également la technicité accrue des dossiers traités par les parlementaires et la complexité d'une société globalisée.

Comme l'a souligné le groupe d'experts mis en place par l'Union interparlementaire pour définir les grands axes de la contribution parlementaire à la démocratie en vue de la Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlements organisée à New York en 2005, l'organisation d'auditions publiques permettant l'expression de doléances et l'adoption de mesures correctives fait partie du socle minimum des tâches qu'on attend que tous les parlements entreprennent. S'il incombe aux élus, et à eux seuls, de légiférer, un certain degré d'ouverture des travaux parlementaires à la société civile est non seulement souhaitable mais aussi nécessaire car il permet d'accroître l'influence du parlement sur la société.

Ainsi, en Belgique, les réunions de commissions sont ouvertes au public et les personnes qui souhaitent assister aux auditions publiques qu'organisent régulièrement les commissions parlementaires ne doivent pas s'inscrire au préalable. Les auditions de la Chambre des représentants visent principalement à prendre l'avis d'experts ou de représentants de catégories de personnes ou d'organisations concernés ou affectés par une législation en projet.

This opinion may only be consultative in nature. The discussions are set out in a parliamentary publication. Civil society's participation in the parliamentary process also involves the provision of advance information on matters before parliament. In this connection, the House of Representatives makes ad hoc documentation available to the citizens concerned as well as user-friendly communication tools that draw on various aids, such as the internet, which enables plenary debates to be followed live. Our assembly's website is not primarily designed to disseminate general information to the public at large but, rather, to help professional users within civil society. An analysis of the visits to it shows that this group of people make extensive use of the House website.

As regards education for citizenship, the House works with other organisations, such as the King Baudouin Foundation, in particular by making use of their structures. It would be absurd to ask the parliamentary administration to carry out tasks for which these organisations possess the relevant know-how. In the interests of efficiency, the national parliaments have every interest in working hand in hand with this type of organisation, which has the necessary expertise at its disposal. Democracy and know-how are intrinsically linked. To mention only recent initiatives, the Belgian House of Representatives was one of the few chambers in the European Union to host, in May 2007, citizen forums on the future of Europe in the context of the European Commission's Plan D². Moreover, civil society is always consulted by the Belgian parliament on the occasion of intergovernmental conferences. In the context of the Lisbon Strategy, the Advisory Committee on European Affairs will also listen to the social partners in order to assess the national reform plan.

In the light of the tremendous advances in science and technology, the Belgian House of Representatives has set up a Scientific and Technical Advisory Committee, which regularly makes use of the expertise of specialists from civil society. The spectacular development of international relations also requires us to involve civil society more closely in the parliamentary processes in the context of multilateral co-operation and international negotiation forums. With decisions being taken more and more on a supranational basis and the power of international organisations increasing, the Belgian House of Representatives has set up a "Globalisation" Committee to strengthen parliamentary scrutiny in this area. In particular, this committee has done intensive work on the Tobin Tax, the Millennium Development Goals, tax havens and access to water for all.

Next week, the body representing civil society on sustainable development issues will participate for the first time in a new "climate" committee. Article 57 of the Constitution states that "each chamber has the right to refer to ministers the petitions that are addressed to it. The ministers are obliged to give explanations about their content whenever the Chamber requires them to do so".

Cet avis ne peut qu'avoir un caractère consultatif. Les débats font l'objet d'une publication parlementaire. La participation de la société civile au processus parlementaire implique également son information préalable sur les dossiers dont le parlement est saisi. Dans cette perspective, la Chambre met à la disposition des citoyens intéressés une documentation *ad hoc* ainsi que des outils de communication conviviaux, faisant appel à des supports divers comme l'Internet, grâce auquel les débats en séance plénière peuvent être suivis en direct. Le site web de notre assemblée ne vise pas en premier lieu à dispenser des informations de portée générale à un large public mais plutôt à aider les utilisateurs professionnels au sein de la société civile. L'analyse des visites montre que cette catégorie utilise largement le site de la Chambre.

En matière d'éducation à la citoyenneté, la Chambre collabore avec d'autres organisations telles que la Fondation Roi Baudoin, notamment en utilisant leurs structures. Il serait en effet absurde de charger l'administration parlementaire de tâches pour la réalisation desquelles ces organisations disposent du *know-how*. Dans un souci d'efficacité, les parlements nationaux ont tout intérêt à travailler de concert avec ce type d'organisations qui disposent de l'expertise nécessaire. Démocratie et expertise, démocratie et connaissances sont intrinsèquement liées. Ainsi, pour n'évoquer que les initiatives récentes, la Chambre des représentants de Belgique est l'une des seules au sein de l'Union européenne à avoir accueilli, en mai 2007, des forums citoyens consacrés au futur de l'Europe dans le cadre du Plan D² de la Commission européenne. La société civile est d'ailleurs toujours consultée par le Parlement belge à l'occasion des Conférences intergouvernementales. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le Comité d'avis chargé de Questions européennes procédera également à l'audition des partenaires sociaux afin d'évaluer le plan national de réforme.

Face aux avancées fulgurantes des sciences et des technologies, la Chambre des représentants de Belgique s'est dotée d'un Comité d'avis des questions scientifiques et techniques qui recourt régulièrement à l'expertise de spécialistes issus de la société civile. L'évolution spectaculaire des relations internationales nous impose également d'associer plus étroitement la société civile aux processus parlementaires dans le cadre de la coopération multilatérale et des forums de négociation internationaux. Face aux décisions qui se supranationalisent et au pouvoir accru des organisations internationales, la Chambre des représentants de Belgique a créé une commission « Mondialisation » afin de renforcer le contrôle parlementaire. Celle-ci a notamment consacré des travaux approfondis à la taxe Tobin, aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, aux paradis fiscaux ainsi qu'à l'accès à l'eau pour chacun.

Une nouvelle commission « climat » initiera la semaine prochaine la participation structurelle de l'organe représentatif de la société civile en matière de développement durable. Aux termes de l'article 57 de la Constitution, « Chaque Chambre a le droit de renvoyer aux ministres les pétitions qui lui sont adressées. Les ministres sont tenus de donner des explications sur leur contenu, chaque fois que la Chambre l'exige ».

Accordingly, the President of the chamber forwards a petition to the Petitions Committee or the committee responsible. He or she can also decide to deposit it with the bureau of the chamber or to file it away with no action taken. During the 2006-2007 parliamentary session, the committee dealt with 26 petitions. It also examined the replies of the ministers and committee chairs concerned to its requests for explanations regarding these petitions. The Law of 22 March 1995 set up a College of Federal Ombudsmen in Belgium and this has become a subsidiary body of the parliament. In response to complaints made to it by citizens, the College has suggested various legislative amendments. The chamber can also mandate the ombudsmen to carry out a specific investigation and has just done so with regard to the operation of closed centres housing asylum-seekers. For a short while now, the chamber has had at its disposal so-called "ombudspromoteurs", who are appointed by each standing committee and tasked with monitoring the work of the College of Federal Ombudsmen falling within the committee's responsibility and with following up the petitions forwarded to it by the Petitions Committee. (Applause)

Mr Per WESTERBERG, President of the Riksdag (Sweden)

We have heard about a number of good practices, as the way in which this issue is dealt with varies from one country to another. However, transparency still appears crucial, and it must therefore be possible to identify the decision-making process so that it is clear for civil society. It is also important to facilitate access to documents, guarantee the ability to engage in dialogue with MPs and ensure that a significant number of people are involved in monitoring the members of the government. Once a public debate is organised, people should have the feeling that their opinions are being considered. When you are unhappy with a decision, you find that easier to accept if you understand why it has been taken. I thank you all for your comments. (Applause)

**THEME 2 : NATIONAL PARLIAMENTS AND THE COUNCIL OF EUROPE:
PROMOTING THE CORE VALUES OF DEMOCRACY,
HUMAN RIGHTS AND THE RULE OF LAW**

Sub-theme a:

Added value of the Council of Europe as guardian of the core values

Mr De PUIG, President of the Parliamentary Assembly

We now come to the next item on our agenda. I call on Ms Jozefina Topalli, President of the Albanian parliament, to introduce the discussion on the second theme of our conference, which is the added value of the Council of Europe as guardian of the core values, namely democracy, human rights and the rule of law.

Ainsi, le Président de la Chambre transmet une pétition à la Commission des pétitions ou à la commission compétente. Il peut également décider de la déposer sur le Bureau de la Chambre ou de la classer sans suite. Au cours de la session parlementaire 2006 - 2007, la commission s'est penchée sur 26 pétitions. Elle a également examiné les réponses des ministres et des présidents de commission concernés à ses demandes d'explications relatives à ces pétitions. Par ailleurs, la loi du 22 mars 1995 a instauré en Belgique un Collège des médiateurs fédéraux, devenu un organe collatéral du Parlement. Sur la base des plaintes que lui ont adressées les citoyens, le Collège a suggéré diverses modifications législatives. La Chambre peut également donner mandat aux médiateurs en vue d'une investigation précise, c'est ce qu'elle vient de faire à propos du fonctionnement des centres fermés abritant des demandeurs d'asile. La Chambre dispose également depuis peu d'« ombudspromoteurs », nommés par chaque commission permanente et chargés d'assurer le suivi des travaux du Collège des médiateurs fédéraux qui relèvent de la compétence de la commission, ainsi que des pétitions qui lui sont transmises par la commission des Pétitions. (*Applaudissements*)

M. Per WESTERBERG, Président du Riksdagen (Suède)

Nous avons entendu évoquer un certain nombre de bonnes pratiques car la façon dont on prend le problème à bras-le-corps varie d'un pays à l'autre. Mais la transparence apparaît toujours essentielle et il faut donc pouvoir identifier le processus décisionnel afin qu'il soit clair pour la société civile. Il convient également de faciliter l'accès aux documents, de garantir l'exercice d'un dialogue avec les parlementaires, de faire en sorte qu'un nombre important de personnes participe à l'exercice des fonctions de surveillance des membres du gouvernement. Dès lors que l'on organise un débat public, il convient que les gens aient le sentiment que l'on tient compte de leur avis. Quand on n'apprécie pas une décision on l'admet d'autant mieux que l'on comprend pourquoi elle a été prise. Merci à tous pour vos observations. (*Applaudissements*)

**THEME 2 : LES PARLEMENTS NATIONAUX ET LE CONSEIL DE
L'EUROPE: PROMOTION DES VALEURS FONDAMENTALES -
DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME ET PRIMAUTÉ DU DROIT**

**Sous-thème a :
la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe
en tant que gardien des valeurs fondamentales**

M. De PUIG, Président de l'Assemblée parlementaire

Nous en venons à présent au point suivant de notre ordre du jour. J'invite Mme Jozefina Topalli, présidente du parlement albanais, à introduire la discussion du second thème de notre conférence, sur la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe en tant que gardien des valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit.

Ms Topalli, I have great pleasure in welcoming you to the hemicycle, which you got to know very well as a member of our Assembly.

Ms Jozefina TOPALLI, President of the Kuvendi (Albania)

It is a great honour for me to be here in this conference and to take the floor in the home of democracy. The Council of Europe because of its large membership, but even more because of its unique arsenal of legally binding conventions, monitoring mechanism and its unparalleled legal and political expertise represents all of us. It represents 800 million citizens of variety of cultures, traditions and histories, but they all share the trust in democracy, the rule of law and human rights. This is why I think for national parliaments, participation in the Council of Europe carries an added value. The entire process of EU integration, with the Council of Europe at its heart has been based on these values. This is why I think the aspiration of Albania remains the integration in the family we naturally belong to.

The Albanian people have suffered a great deal throughout the years, and our national history resembles a long chain of pains and difficulties. One of the fiercest communist dictatorships strived to destroy the soul of the Albanian people. It tried hard to turn down the values; it tried hard to blur the visions and the aspirations; it tried hard to destroy once and for all, the belief and the dreams. But, it is true that the biggest and the most natural dream, the European one, continued to lighten up deeply rooted into our European identity. Actually, 17 years after leaving behind the totalitarian regime, Albania, has turned the page, from a history of survival to a history of development and progress. Thanks to the support of the friendly countries, we cherished the European dream; we moved ahead, we dared courageous reforms, we achieved tremendous transformation. This because of the strong leadership and firm determination and commitment..

It was not very easy, in fact it was not easy at all, but today I feel proud, that thanks to the overall political, economical, and social reforms, carried out particularly in the last couple of years, we witnessed great historical events. In April, we received the invitation for NATO membership, and we do hope to become its full members next year. Likewise, we do believe that within this year we will conclude the SAA ratification and request the candidate status. The Council of Europe has provided and still provides precious assistance to the challenges of the 21-st century. Thus, availing of this opportunity, I would like to brief you on Albania's progress in the political field and social cohesion, in terms of added values of the Council of Europe as guardian of the core values.

Madame, c'est avec grand plaisir que je salue votre présence dans un hémicycle que vous avez bien connu en tant que membre de notre Assemblée.

Mme Jozefina TOPALLI, Présidente du Kuvendi (Albanie)

C'est un grand honneur pour moi d'être présente à cette conférence et de prendre la parole dans la maison de la démocratie. Le Conseil de l'Europe, fort de ses nombreux membres, mais surtout de son arsenal irremplaçable de conventions juridiquement contraignantes, de son mécanisme de suivi et de son expertise juridique et politique sans équivalent, nous représente tous. Il rassemble 800 millions de citoyens de diverses cultures, qui ont leurs propres traditions et leur propre histoire, mais qui partagent tous les valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme. C'est pourquoi participer à ses travaux apporte une valeur ajoutée aux parlements nationaux. Le processus d'intégration européenne, au cœur duquel se trouve le Conseil de l'Europe, repose entièrement sur ces valeurs, d'où le souhait de l'Albanie d'intégrer cette famille qu'elle considère comme la sienne.

Le peuple albanais a beaucoup souffert au fil des années et notre histoire nationale est une longue suite d'épreuves et de souffrances. L'une des plus terribles dictatures communistes s'est efforcée d'anéantir l'âme du peuple albanais. Elle a tout fait pour écarter les valeurs, pour effacer les ambitions et les aspirations, pour détruire une fois pour toutes les croyances et les rêves. Il n'en demeure pas moins que le plus grand rêve, qui est aussi le plus naturel, le rêve européen, a continué de mûrir, profondément ancré dans notre identité européenne. Aujourd'hui, 17 ans après avoir tourné le dos au régime totalitaire, l'Albanie écrit une autre page de son histoire, passant de la survie au développement et au progrès. Grâce au soutien de pays amis, nous avons nourri le rêve européen, nous sommes allés de l'avant, nous avons mené des réformes ambitieuses et sommes parvenus à des transformations considérables. Et cela grâce à des dirigeants solides ainsi qu'à une détermination et un engagement sans faille.

Cela n'a pas été facile, même pas facile du tout. Mais aujourd'hui, grâce aux réformes sociales, économiques et politiques complètes que nous avons menées principalement au cours des deux dernières années, je suis fière des grands événements qui ont marqué l'histoire de notre pays et dont nous avons été témoins. En avril, l'OTAN nous a invité à devenir membre et nous espérons pouvoir adhérer à l'Organisation l'année prochaine. Nous pensons aussi pouvoir ratifier l'Accord de stabilisation et d'association cette année et demander le statut de candidat à l'adhésion. Le Conseil de l'Europe continue d'apporter une aide précieuse pour relever les défis du XXI^e siècle. Je tiens donc à saisir cette occasion pour vous informer des progrès réalisés par l'Albanie dans le domaine politique et en matière de cohésion sociale, avec l'assistance du Conseil de l'Europe, gardien des valeurs fondamentales.

We granted an absolute priority to the fight against crime and corruption. We targeted the organised crime, not simply because it tramples human rights and state's legal stability, but it also harms greatly the image and the functional democracy. Albania, thanks to "Zero tolerance against crime" and the steady governmental determination is drawn out of the map of trafficking countries. Actually, Albania is not only a safe country, but it also reflects peace and stability to the entire region.

Likewise, Albania embodies another precious asset: the religious harmony and tolerance! Albania conveys to Europe an excellent message of religious tolerance, the excellent message of respecting the others' belief and shared great values. Over the recent years, Albania has undergone a genuine fiscal revolution. As the outcome of the fight against smuggling and fiscal evasion we have increased the budget income with 23%, Public investments in infrastructure are multiplied four times. We have limited the abuses and reduced the administrative costs with 30%.

The national economic growth is 6% per year and the inflation rate stuck to 4%. Only two years ago, Albania was marked among the countries suffering the highest taxes in Europe. Actually, thanks to the fiscal reforms, Albania is listed among the countries with the lowest fiscal burden in the continent, an attractive country to the investments and tourism, a country where it is being applied the flat tax of 10%. The outcome of such reforms is identified with the increase of 70% of the direct foreign investments and only last year the savings of the Albanians increased with 19%. As a whole the Albanian economy is undergoing an enthusiastic period. In this framework, we have seriously committed ourselves to approximate and apply the EU laws. As the Speaker of the Albanian Parliament, I am delighted to say that we have adopted a series laws on human rights: the most important one, the law for the organization of judiciary, and we are still working hard on the electoral reform.

Since the first day as a Speaker, I committed myself to raise the awareness of Albanian citizens on sensitive issues such as domestic violence, child protection and education, gender equality; till the most recent one, to bring the Parliament closer to the citizens. This is why these issues are a permanent action in the Albanian Parliament agenda. In this context the Council of Europe campaigns "Stop the domestic violence" and "better child protection", have had a very positive impact. Only one month ago, the Albanian Parliament as a key factor in the political life, undertook the most important reform in our Constitution, on the broadest political consensus ever achieved.

Nous avons accordé la priorité absolue à la lutte contre la criminalité et la corruption. Nous avons fait de la criminalité organisée notre cible principale, non seulement parce qu'elle porte atteinte aux droits de l'homme et à la stabilité juridique de l'Etat, mais aussi parce qu'elle ternit considérablement l'image de la démocratie fonctionnelle. Grâce à une politique de tolérance zéro face à la criminalité et à la détermination inflexible du gouvernement, l'Albanie ne figure plus sur la carte des pays qui se livrent au trafic. Aujourd'hui, l'Albanie est non seulement un pays sûr, mais aussi un exemple de paix et de stabilité pour toute la région.

En outre, l'Albanie dispose d'un autre atout précieux : elle incarne l'harmonie et la tolérance religieuses. Elle transmet à l'Europe un remarquable message de tolérance religieuse : le message admirable du respect des convictions d'autrui et du partage des valeurs fondamentales. Ces dernières années, l'Albanie a connu une véritable révolution budgétaire. Grâce à la lutte contre la contrebande et l'évasion fiscale, nous avons augmenté les recettes budgétaires de 23% et multiplié par quatre les investissements publics dans les infrastructures. Nous avons limité la fraude et réduit les dépenses administratives de 30%.

La croissance économique annuelle du pays est de 6% et le taux d'inflation s'est maintenu à 4%. Il y a encore deux ans, les impôts perçus en Albanie étaient parmi les plus élevés d'Europe. Aujourd'hui, grâce aux réformes fiscales, la charge fiscale de l'Albanie est l'une des plus faibles du continent. Le pays attire les investissements et les touristes, et l'impôt à taux uniforme y est de 10%. L'efficacité de ce genre de réformes est vérifiée par l'augmentation de 70% des investissements étrangers directs et, rien que l'année dernière, l'épargne des Albanais a augmenté de 19%. D'une manière générale, l'économie albanaise traverse une période faste. Dans ce cadre, nous nous sommes fermement engagés à nous conformer à la législation européenne et à l'appliquer. En ma qualité de Présidente du Parlement albanais, je suis ravie de vous annoncer que nous avons adopté une série de lois sur les droits de l'homme, dont la plus importante concerne l'organisation du pouvoir judiciaire, et que nous travaillons sans relâche à la réalisation d'une réforme électorale.

Dès ma prise de fonction, je me suis engagée à sensibiliser les citoyens albanais à des questions délicates comme la violence domestique, la protection et l'éducation des enfants, l'égalité entre les hommes et les femmes. Je veux aujourd'hui rapprocher le Parlement des citoyens. C'est la raison pour laquelle ces questions sont en permanence inscrites à l'ordre du jour du Parlement albanais. Dans ce contexte, les campagnes du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique » et « Pour une meilleure protection des enfants » ont eu des retombées très positives. Il y a un mois seulement, le Parlement albanais, acteur majeur de la vie politique, a engagé la plus importante réforme de notre Constitution, avec le plus large consensus jamais obtenu.

In such climate of consensus and cooperation we are working on the electoral reform. The Balkans region, after Kosovo's independence is enjoying a new reality, fully oriented towards peace, stability and Euro-Atlantic integration. In this new reality, I wish Kosovo to become soon a new member country of the Council of Europe. What I would like to confirm today is our steady willingness to pursue with reforms, in spite of their challenges. The European dream, embraced by more than 95% of the Albanians and the national and international evaluation on the reforms encourage us to proceed with strong confidence towards our Euro-Atlantic perspective.

In conclusion, please allow me to highlight that we are full members of the Council of Europe for more than 13 years. Such a fact, to new democracies, like Albania's, means a lot. It means: honour, duty, dignity, a democratic school, a democratic exercise. Council of Europe is for us a wonderful instrument for progress and respect of human rights. And exactly in this aula, Albania is prepared to join the European Union. I would like to wish good luck to each one of us in the common future, in a peaceful, free and united Europe! *(Applause)*

Ms Ene ERGMA, President of the Riigikogu, Estonia, took the chair.

The Chair

Thank you for your very interesting contribution to our discussions. We now come to the general debate.

Mr Tigran TOROSYAN, President of the National Assembly (Armenia)

I am glad that I am able to speak to you in my mother tongue, which is one of the oldest Indo-European languages. I am all the more pleased as our task today is to highlight both the unity of our values and the diversity of our identities.

The history of Europe is unique because this is the only continent founded upon the key values of democracy. While the European Union emphasises economic matters, the Council of Europe has a leading role to play because it has stressed these values since the end of the Second World War. With the collapse of the USSR, this role was once again the focus of attention, and the transformation of the post-Soviet area gave fresh impetus to the Council of Europe. The new independent countries found themselves in an unprecedented situation since the existing structures were swept away overnight. A centre of expertise was therefore required to help them, and the Council of Europe was able to offer them a system of values capable of resolving conflicts and organising civil society and political life. It immediately provided support and structures during the transition period.

Dans un tel climat de coopération, nous travaillons actuellement à la réforme électorale. A la suite de l'indépendance du Kosovo, la région des Balkans aborde une nouvelle ère et se tourne résolument vers la paix, la stabilité et l'intégration euro-atlantique. En ce temps de renouveau, je souhaite au Kosovo de devenir prochainement membre du Conseil de l'Europe. Je tiens aujourd'hui à vous confirmer notre volonté constante de poursuivre les réformes, en dépit des obstacles. Le rêve européen, caressé par plus de 95% des Albanais, et l'évaluation nationale et internationale des réformes nous encouragent à avancer avec confiance vers notre perspective euro-atlantique.

En conclusion, permettez-moi de rappeler que nous sommes membres à part entière du Conseil de l'Europe depuis plus de 13 ans et que, pour une démocratie nouvelle comme l'Albanie, cela signifie beaucoup. Ces années représentent l'honneur, le devoir, la dignité, une école de la démocratie, une pratique de la démocratie. Le Conseil de l'Europe est pour nous un formidable moyen de progresser et de respecter les droits de l'homme. Et c'est exactement dans cette voie que l'Albanie est prête à rejoindre l'Union européenne. Je souhaite que la chance accompagne chacun d'entre nous dans notre avenir, qui doit être commun, au sein d'une Europe pacifique, libre et unie. (*Applaudissements*)

Mme Ene ERGMA, Présidente du Riigikogu, Estonie, préside

La Présidente

Je vous remercie pour votre contribution très intéressante à notre réflexion. Nous en venons à présent au débat général.

M. Tigran TOROSYAN, Président de l'Assemblée Nationale (Arménie)

Je suis heureux de pouvoir m'exprimer dans ma langue maternelle, l'une des plus anciennes langues indo-européennes, d'autant qu'il s'agit pour nous aujourd'hui de mettre en exergue à la fois l'unité de nos valeurs et la diversité de nos identités.

L'histoire de l'Europe est unique puisque c'est le seul continent fondé sur les valeurs essentielles de la démocratie. Si l'Union européenne met en avant l'économie, le Conseil de l'Europe a un rôle éminent à jouer parce qu'il met, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'accent sur ces valeurs. Avec l'effondrement de l'URSS, ce rôle a été à nouveau mis en avant : la transformation de l'espace post-soviétique a donné un nouveau souffle au Conseil de l'Europe. Les nouveaux pays indépendants se sont trouvés dans une situation sans précédent, les structures existantes étant balayées du jour au lendemain. Il fallait alors un centre d'expertise pour les aider et le Conseil a été en mesure de leur offrir un système de valeurs aptes à résoudre les conflits et à organiser la société civile et la vie politique. Il leur a immédiatement apporté un soutien et des structures au cours de la période de transition.

I should therefore like to express my gratitude to the Council and to the Venice Commission for their unfailing co-operation and the help they have given us over the last eight years. In dealing with the new challenges, the Council of Europe must resolutely pursue its efforts, improve its mechanisms and retain its role as guardian of the core European values. In this way, it will contribute to the construction of a unified Europe and to European integration. (*Applause*)

Mr Marios GAROYIAN, President of the House of Representatives (Cyprus)

With its 47 member states, the Council of Europe covers almost the entire European continent, where it has for decades been the guardian of democracy, human rights and the rule of law. As a result, it has acquired unparalleled expertise and introduced a number of key mechanisms, such as the European Convention on Human Rights, thus exceeding the greatest hopes of its founding fathers.

There is also a need to stress the invaluable role of national parliaments, which after founding the Council of Europe after the Second World War, have made a huge contribution to the success of the organisation and represent the European citizens for whom the Council works, as they do. As elected representatives, we have very heavy responsibilities: we have to pass laws, ensure their implementation, oversee the executive and guarantee the effective exercise of democracy. National parliaments and the Council of Europe Parliamentary Assembly must work together to promote democracy, human rights and the rule of law for the benefit of all European citizens.

We are called upon to work hand in hand to build a vitally important structure and pursue together the fight against organised crime, human trafficking and domestic violence – in a nutshell, to defend the basic values common to us all. We want a Europe without dividing lines. Cyprus is one of the oldest members of the Council of Europe and is now a member of the European Union. Unfortunately, many Cypriot families are still physically marked, displaced and looking for their disappeared relatives. Despite the disappointing statements by the Turkish part of the island and the government in Ankara, we have not given up and are steadfastly continuing to call for negotiations that will enable us to reach a mutually acceptable solution. We do not intend to derogate from the principle of a two-community Cyprus and recognise the accords of 1977 and 1979, the United Nations Security Council resolutions and the decisions of the European Union and the Council of Europe. We want democracy, human rights and the rule of law for the whole of our island.

Je souhaite donc exprimer ma gratitude au Conseil de l'Europe ainsi qu'à la commission de Venise pour leur coopération sans faille et pour le soutien qu'ils nous ont apporté au cours des huit dernières années. Face aux nouveaux défis, le Conseil doit poursuivre sans relâche les efforts, améliorer ses mécanismes et conserver son rôle de gardien des valeurs européennes essentielles. C'est ainsi qu'il contribuera à la construction d'une Europe unifiée et à l'intégration européenne. (*Applaudissements*)

M. Marios GAROYIAN, Président de la Chambre des Représentants (Chypre)

Fort de ses 47 États membres, le Conseil de l'Europe couvre la quasi-totalité du territoire européen, où il est, depuis des décennies, le gardien de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit. Il a ainsi acquis un savoir-faire sans équivalent et mis en place un certain nombre de mécanismes essentiels comme la Convention européenne des Droits de l'homme, dépassant de la sorte les plus grands espoirs de ses pères fondateurs.

Il faut aussi souligner le rôle précieux des parlements nationaux qui, après avoir fondé le Conseil de l'Europe après la deuxième guerre mondiale, ont beaucoup contribué au succès de l'organisation et qui représentent les citoyens européens pour lesquels le Conseil œuvre, avec eux. Nous avons, en tant qu'élus, de très lourdes responsabilités : nous devons voter les lois, veiller à leur mise en œuvre, contrôler les exécutifs, garantir l'exercice effectif de la démocratie. Les parlements nationaux et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe doivent travailler ensemble à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit au bénéfice de tous les citoyens d'Europe.

Nous sommes amenés à travailler main dans la main pour construire une œuvre d'une importance capitale, pour mener ensemble la lutte contre la criminalité organisée, la traite des êtres humains, la violence domestique, bref pour défendre nos valeurs fondamentales communes. Nous voulons une Europe sans lignes de fracture. Chypre est un des membres les plus anciens du Conseil de l'Europe, membre aujourd'hui de l'Union européenne. Malheureusement de nombreuses familles chypriotes sont encore marquées dans leur chair, déplacées, à la recherche de disparus. Nous ne renonçons pas, malgré les déclarations décevantes de la partie turque et du gouvernement d'Ankara ; nous continuons sans faiblir à plaider pour des négociations qui permettent d'aboutir à une solution mutuellement acceptable. Nous n'entendons pas déroger au principe d'une Chypre bicommunautaire et reconnaissons les accords de 1977 et 1979, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, les décisions de l'Union européenne et celles du Conseil de l'Europe. Nous voulons pour notre île, toute notre île, la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit.

We are accordingly paying particular attention to the role of the Council of Europe as guardian of the core values that motivate all of us. We want to make more progress on the road to peace and stability, which all Europeans should be able to enjoy. Cyprus will continue to support the Council's activities. (*Applause*)

Ms Miroslava NĚMCOVÁ, Vice-President of the Poslanecká Sněmovna (Czech Republic)

Allow me to extend greetings to you on behalf of the Czech Republic. I should like to discuss our theme with reference to my country's recent history. Czechoslovakia was established on 28 October 1918. Those who created it wanted to make it a stable and prosperous democracy, but they only had until 1938 to do so. A brief period of democracy followed the Second World War, then the totalitarian communist regime was set up in 1948. We were not able to resume our founding fathers' work until 1989. Our state has existed for 90 years, in the course of which it has had 42 years of democracy and 48 of totalitarianism, Nazi then communist. This is why the issue of democracy is vitally important for us.

How can a state serve its citizens? To what extent should it be involved in their individual decisions? Parliaments have a crucial role to play in answering these questions since it is they that, through their mandate, determine their country's policies, and it would not be wise to curtail their influence. Our continent is diverse, but the Council of Europe is the guardian of our common core values. It enables us to speak the same language as soon as it comes to combating discrimination against women or violence against children, for example. Other issues, however, are more complicated as they are assessed differently by the national delegations. Here, I would remind you of the resolution condemning totalitarian regimes; the case of former Yugoslavia, on which Ms del Ponte spoke in this chamber; Kosovo, which was discussed here by Patriarch Alexis II; or the issue of Chechnya, which has been occupying us for some years. Our joint work will continue. The Council of Europe will remain a respected institution for as long as it bases its activities on the values of a democratic society – as national parliaments expect it to do. (*Applause*)

Mr Ogtay ASADOV, President of the Milli Mejlis (Azerbaijan)

Allow me to express my gratitude to the organisers of this important conference. In one month, the Milli Mejlis will be celebrating its 90th anniversary: the People's Republic of Azerbaijan, the first democratic state in that part of the world, was established in May 1918. It is hard to imagine that the National Council of that time respected the standards of modern parliamentarianism, but the main political parties and the country's various ethnic groups were represented and its work was based on democratic principles.

C'est pourquoi nous portons une attention particulière au renforcement du rôle du Conseil de l'Europe comme gardien des valeurs fondamentales qui nous animent tous. Nous voulons progresser encore sur la voie de la paix et de la stabilité dont doivent pouvoir jouir tous les Européens. Chypre soutiendra toujours l'action du Conseil de l'Europe. *(Applaudissements)*

Mme Miroslava NĚMCOVÁ, Vice-Présidente de la Poslanecká Snemovna (République tchèque)

Permettez-moi de vous saluer au nom de la République tchèque. Je voudrais évoquer notre thème de discussion à la lumière de l'histoire récente de mon pays. La Tchécoslovaquie est née le 28 octobre 1918. Ceux qui l'ont portée sur les fonts baptismaux souhaitaient en faire une démocratie stable et prospère, mais ils n'ont eu que jusqu'en 1938 pour cela. Un court épisode démocratique a suivi la Deuxième guerre mondiale, puis le régime communiste totalitaire s'est installé en 1948. Nous n'avons pu reprendre le travail de nos pères fondateurs qu'en 1989. Notre État existe depuis 90 ans, au cours desquels il a connu 42 ans de démocratie, et 48 de totalitarisme, nazi puis communiste. Voilà pourquoi la question démocratique est vitale pour nous.

Comment l'État peut-il être au service de ses citoyens ? Jusqu'à quel point doit-il intervenir dans leurs décisions individuelles ? Pour répondre à ces questions, les parlements ont un rôle crucial à jouer, car ce sont eux qui, au travers de leur mandat, déterminent la politique de leur pays. Il ne serait pas sage de réduire leur influence. Notre continent est divers. Mais le Conseil de l'Europe est le gardien de nos valeurs fondamentales communes, il nous permet de parler le même langage dès qu'il s'agit, par exemple, de lutter contre les discriminations à l'encontre des femmes ou la violence faite aux enfants. D'autres questions sont cependant plus délicates, car appréhendées de façon divergente par les délégations nationales : on se souvient de la résolution condamnant les régimes totalitaires ; du dossier de l'ex-Yougoslavie, sur lequel Mme del Ponte s'est exprimée dans cette enceinte ; du Kosovo, qu'a évoqué ici le Patriarche Alexis II ; ou encore de la question de la Tchétchénie, qui nous occupe depuis des années. Notre travail conjoint va continuer. Le Conseil de l'Europe restera une institution respectée tant qu'il fondera son action – c'est ce qu'attendent de lui les parlements nationaux - sur les valeurs d'une société démocratique. *(Applaudissements)*

M. Ogtay ASADOV, Président du Milli Mejlis (Azerbaïdjan)

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude aux organisateurs de cette importante conférence. Dans un mois, le Milli Mejlis célébrera son quatre-vingt dixième anniversaire. C'est en effet en mai 1918 qu'est née la République populaire d'Azerbaïdjan, le premier État démocratique de cette partie du monde. On peut difficilement imaginer que le Conseil national d'alors respectait les normes du parlementarisme moderne ; les principaux partis politiques et les différents groupes ethniques du pays y étaient représentés ; les principes démocratiques fondaient son fonctionnement.

Most of the republic's founders had studied in Europe and adopted the European values. Our state unfortunately disappeared in 1920 after existing for just twenty-three months, a victim of the communist revolution. Seventy years later, it was not by chance that Azerbaijan chose the path of European integration after regaining its independence. We are indebted to Europe and the Council of Europe and its values, which have saved us from the claws of totalitarianism. Our accession to the Council marked the recognition of our membership of the European family and was the basis of our development.

The Council of Europe has given us considerable help in setting up our democratic institutions, in strengthening political freedom and in the protection of human rights. Its values imbue the whole of Azeri public life and the attitudes of the population have been transformed as a result. Democracy is not only a matter of institutions and laws but above all a way of thinking and a way of life. What I have just said about my country applies to all the states of the Greater Europe and its 800 million inhabitants. However, the Council of Europe makes its influence felt beyond its members' borders. The standards it lays down and defends in the areas of democracy, human rights and the rule of law have a real impact in the rest of the world too.

Despite this, there are still regions, even in Europe, where the Council's efforts have not been able to take full effect. Here and there, ethnic separatism and its aggressive practices are rife and flouting the law, but there can be no rooms in our common house that the guardian of our core values cannot enter and play its role. No door in Europe can be closed on democracy and human rights. Each of our states has the responsibility to promote democracy, human rights and the rule of law, not only domestically but also throughout Europe and to do so both individually and collectively within the Council of Europe. The Council's role and the instruments it possesses must therefore be preserved and strengthened.

Parliamentary institutions clearly have a leading role to play in this. They strengthen democracy by bringing legislation into line with European standards, by involving civil society organisations in their activities, by overseeing the actions of the executive and by debating all the issues of concern to society. In addition to that, they create the conditions for exercising freedom of expression, freedom of conscience and freedom of association and guarantee the rule of law.

The Council of Europe is like those magnificent rugs made by Azeri craftsmen: just as each knot has its own beauty and colour, each member state has its own specific features. The Council's authority and strength lie in the harmony and unity of these differences. (*Applause*)

La plupart des fondateurs de la République avaient fait leurs études en Europe et adopté les valeurs européennes. Notre État disparut malheureusement en 1920, après vingt-trois mois d'existence, victime de la révolution communiste. Soixante-dix ans après, ce n'est pas un hasard si, redevenu indépendant, l'Azerbaïdjan a fait le choix de l'intégration européenne. Nous avons une dette envers l'Europe, envers le Conseil de l'Europe et ses valeurs, qui nous ont sauvé des griffes du totalitarisme. Notre adhésion au Conseil de l'Europe marqua la reconnaissance de notre appartenance à la famille européenne et fut le fondement de notre développement.

Le Conseil de l'Europe nous a grandement aidés à fonder nos institutions démocratiques, à renforcer la liberté politique et la protection des droits de l'homme. Ses valeurs irriguent désormais toute la vie publique azérie et les mentalités de la population en ont été transformées. La démocratie, ce n'est pas seulement des institutions et des lois, c'est surtout un mode de pensée et de vie. Ce que je viens d'évoquer à propos de mon pays est valable pour tous les États de la Grande Europe et ses 800 millions d'habitants ; mais le Conseil de l'Europe fait sentir son influence au-delà de ses membres. Les normes qu'il édicte et défend dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit ont un réel impact dans le reste du monde.

Malgré cela, il est encore des régions, en Europe même, où l'action du Conseil n'a pu produire tous ses effets. Ici ou là, le séparatisme ethnique et ses pratiques agressives sévissent au mépris de la loi ; il ne saurait pourtant exister de pièces de notre maison commune où le gardien des valeurs fondamentales ne peut entrer et jouer son rôle. Aucune porte en Europe ne peut être fermée à la démocratie et aux droits de l'homme. Chacun de nos États a la responsabilité de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit chez lui, mais aussi partout en Europe ; individuellement, mais aussi collectivement au sein du Conseil de l'Europe. Raison pour laquelle le rôle et les instruments de celui-ci doivent être préservés et renforcés.

Dans cette perspective, les institutions parlementaires ont évidemment une place à part, tout à fait éminente. Elles affermissent la démocratie en harmonisant leurs législations avec les normes européennes, en faisant participer les organisations de la société civile à leurs activités, en contrôlant l'action de l'exécutif, en débattant de toutes les questions qui agitent la société. Bien plus, elles créent les conditions d'exercice de la liberté d'expression, de la liberté de conscience, de la liberté d'association et assurent la primauté du droit.

Le Conseil de l'Europe est comme ces magnifiques tapis que fabriquent les artisans azéris où chaque nœud a sa beauté et sa couleur ; de même, chaque État membre a ses spécificités. L'autorité et la force du Conseil de l'Europe résident dans l'harmonie et l'unité de ces différences.
(Applaudissements)

Mr Luka BEBIĆ, President of the Sabor (Croatia)

Parliamentary diplomacy has become increasingly important over the last few years and the parliamentary dimension of international and regional organisations has grown. The many meetings and forums in which we take part should be an opportunity not only to put forward our views but also to have full-scale debates on the key issues for Europe and beyond.

The Council of Europe is a unique organisation, and its role as guardian of the core values makes it irreplaceable in the Europe of today. The role of national parliaments naturally flows from these values. All the member states have undertaken to respect the principles of pluralist parliamentary democracy. The Council has established a whole range of political and legal standards which parliaments, in their role as legislatures, are responsible for implementing. It may be said that by imparting life to the tools created by the Council of Europe they enable democracy, human rights and the rule of law to gain in strength.

The Croatian Parliament closely follows the development of the Council's instruments, which, once ratified, will have a tangible effect on our national legislation, over which our constitution gives them priority. It may be added that most national parliaments have developed mechanisms for monitoring compliance with the Council's standards. In Croatia, parliament has made the parliamentary ombudsman the guardian of the constitutional and legal rights of the citizens in their relations with the administrative authorities. Other ombudsmen are tasked with ensuring the protection of rights to non-discrimination in specific areas, such as children's rights or the rights of people with disabilities.

I should like to stress the importance of interparliamentary co-operation and of the Parliamentary Assembly, which is the oldest institution in this area and, it has to be said, the most dynamic. The Assembly continues to play a major role and has taken initiatives to revitalise the Council in the last few years, including the holding of a debate on the state of human rights and democracy in Europe. It is an excellent idea to take stock, monitor progress and assess the challenges still to be met. The member states should learn from its example.

While the Assembly's work to a large extent reflects the involvement and experience of the parliamentarians who are members of the national delegations, who themselves voice the concerns of the people that have elected them, it is also a permanent source of inspiration for us. Such interaction is the best guarantee of the success of our joint efforts to ensure full and complete respect for our common values. (*Applause*)

M. Luka BEBIĆ, Président du Sabor (Croatie)

La diplomatie parlementaire a pris ces dernières années une place de plus en plus importante. La dimension parlementaire des organisations internationales et régionales s'est accrue. Les multiples réunions et forums auxquels nous participons doivent être l'occasion, non seulement de faire valoir nos points de vue, mais aussi d'avoir de véritables débats sur des questions essentielles pour l'Europe et au-delà.

Le Conseil de l'Europe est une organisation unique ; son rôle de gardien des valeurs fondamentales le rend irremplaçable dans l'Europe d'aujourd'hui. Celui des parlements nationaux découle naturellement de ces valeurs. Tous les États membres se sont engagés à respecter les principes de la démocratie parlementaire pluraliste. Le Conseil de l'Europe a défini un arsenal de normes politiques et juridiques qu'il appartient précisément aux parlements, dans leur rôle de législateur, de mettre en application. On peut dire qu'en donnant vie aux outils créés par le Conseil, ils permettent à la démocratie, aux droits de l'homme et à la primauté du droit de se renforcer.

Le Parlement croate suit avec une grande attention l'évolution des instruments du Conseil de l'Europe qui, une fois ratifiés, auront un effet concret sur notre législation nationale. Notre Constitution leur donne en effet la primauté sur celle-ci. La plupart des parlements nationaux ont d'ailleurs élaboré des mécanismes de suivi du respect des normes du Conseil. En Croatie, le Parlement a fait de *l'ombudsman* le gardien des droits constitutionnels et légaux des citoyens dans leurs relations avec l'administration ; d'autres médiateurs sont chargés de veiller à la protection des droits et à la non-discrimination dans des domaines spécifiques tels que les droits des enfants ou ceux des handicapés.

Je veux souligner l'importance de la coopération interparlementaire et de l'Assemblée Parlementaire, l'institution la plus ancienne et, il faut le dire, la plus dynamique dans ce domaine. L'Assemblée continue de jouer un rôle majeur et a pris ces dernières années des initiatives pour redynamiser le Conseil de l'Europe, dont la tenue d'un débat sur l'état des droits de l'homme et de la démocratie en Europe ; c'est une excellente chose de faire un bilan, de suivre les progrès et de prendre la mesure des défis qui restent à relever. Les États membres doivent s'inspirer de son exemple.

Si les travaux de l'Assemblée parlementaire reflètent largement l'implication et l'expérience des parlementaires membres des délégations nationales, eux-mêmes interprètes des préoccupations de ceux qui les ont élus, ils sont aussi pour nous une source permanente d'inspiration. Une telle interaction est la meilleure garantie du succès de nos efforts communs pour assurer le respect plein et entier de nos valeurs communes. (*Applaudissements*)

Mr Göran LENNMARKER, President of the OSCE Parliamentary Assembly

I thank the President of the Council of Europe Parliamentary Assembly for giving me the opportunity to meet and address you. Europe is more secure, more democratic and more prosperous than it has ever been, and the main reason for this is that we have common values and common interests. However, it was unthinkable to reunite the continent without strong institutions. The Council of Europe, the oldest among them, with the European Court of Human Rights and the Parliamentary Assembly, has played and is continuing to play a very important role in the construction of our common home.

I represent the youngest of these institutions here. A child of the cold war, it has become what it is today after the major changes that took place nearly twenty years ago. It groups together 56 states, including the members of the European Union, Canada, the United States and the countries of Central Asia. Belarus has associate status in some fields. Unlike the EU and the Council of Europe, it does not impose conditions of accession. The OSCE is active in three fields, called baskets or dimensions: the economy, the environment and democratic values. Three areas concern it in particular: the western Balkans, the Black Sea and southern Caucasus, and Central Asia. Its next meeting will be held in a month's time in Kazakhstan. It mainly works to prevent, manage and resolve conflicts – 9,000 men, for example, are currently deployed in Kosovo – and carries out work on the spot.

It is important that parliamentarians work alongside governments. We work in close co-operation with the Council of Europe, especially on overseeing electoral processes – which we did together a few days ago in Georgia. Governments sign international agreements, but what happens afterwards? Strong parliaments are needed which are able to remind the executive to honour its commitments, not only when everything is going well but also in the more difficult situations. What recently happened in Sweden is a good example of what can be done: after an in-depth inquiry, the Constitutional Committee of the Riksdag unanimously ruled that certain measures taken by the government to combat terrorism did not fully ensure the protection of human rights. The old democracies are not immune to abuses, so we need strong parliaments, and this applies to the European Parliament too.

At our last session, in Kiev, some participants said we should not concern ourselves with the internal affairs of states. However, that is precisely our common task: to speak everywhere about democracy and human rights. If parliamentarians look for consensus together, success will be achieved. Let us ensure that the parliamentary assemblies remain as strong as they should be! *(Applause)*

M. Göran LENNMARKER, Président de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE

Je remercie le Président de l'APCE de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant vous et de vous rencontrer. L'Europe est plus sûre, plus démocratique, plus prospère qu'elle ne l'a jamais été, pour une raison majeure : nous avons des valeurs communes et des intérêts communs. Mais il était impensable de réunir le continent sans des institutions fortes. Le Conseil de l'Europe, la plus ancienne d'entre elles, avec la Cour européenne des droits de l'homme et son Assemblée Parlementaire, a joué et joue un rôle très important pour construire notre maison commune.

Je représente ici la plus jeune de ces institutions. Enfant de la guerre froide, elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui après les grands changements d'il y a presque vingt ans. Elle regroupe 56 États, dont les États membres de l'Union, le Canada, les États-Unis et les pays d'Asie centrale ; le Belarus est associé dans certains domaines. Contrairement à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe, elle n'impose pas de conditions à l'adhésion. L'OSCE intervient dans trois domaines, appelés corbeilles ou dimensions : l'économie, l'environnement et les valeurs démocratiques. Trois zones l'intéressent particulièrement, les Balkans de l'ouest, la Mer noire et le Caucase du sud, et l'Asie centrale. Sa prochaine réunion se tiendra dans un mois au Kazakhstan. Elle travaille principalement à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits – 9 000 hommes, par exemple sont actuellement déployés au Kosovo. Elle fait du travail de terrain.

Il importe que les parlementaires agissent au côté des gouvernements. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe, notamment pour surveiller les processus électoraux – c'est ce que nous avons fait ensemble il y a peu de jours en Géorgie. Les gouvernements signent des conventions internationales ; mais que se passe-t-il après ? Il faut des parlements forts qui puissent rappeler à l'exécutif qu'il doit tenir ses engagements, non seulement quand tout va bien mais aussi dans les situations plus difficiles. Ce qui s'est passé récemment en Suède est un bon exemple de ce qui peut être fait. Après une enquête approfondie, la commission constitutionnelle du Parlement a estimé à l'unanimité que certaines mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme n'assuraient pas pleinement la protection des droits de l'homme. Les vieilles démocraties ne sont pas à l'abri de dérapages. Il faut donc des parlements forts ; cela vaut aussi pour le Parlement européen.

Lors de notre dernière session, à Kiev, certains ont estimé qu'on ne devait pas s'occuper des affaires internes des États. Mais c'est cela, justement, notre mission commune : parler, partout, de la démocratie et des droits de l'homme. Si les parlementaires recherchent ensemble des consensus, les résultats seront au rendez-vous. Veillons à ce que les assemblées parlementaires restent aussi fortes qu'elles doivent l'être !
(Applaudissements)

The Chair

I close the debate and thank all the speakers for the quality of their contributions. We shall be debating the second sub-theme this afternoon.

The sitting was suspended at 1.05 pm.

* - * - *

*The sitting was opened at 3.10 pm with Ms Ene ERGMA,
President of the Riigikogu, Estonia, in the chair.*

THEME 2 : NATIONAL PARLIAMENTS AND THE COUNCIL OF EUROPE: PROMOTING THE CORE VALUES OF DEMOCRACY, HUMAN RIGHTS AND THE RULE OF LAW

Sub-theme b:

The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of “good practices”

The Chair

We continue the general debate on the role of national parliaments in promoting the core values, namely democracy human rights and the rule of law, and now come to the second sub-theme for discussion. The sitting will end with a presentation of the conference conclusions by the President of the Parliamentary Assembly.

I have great pleasure in calling on Ms Yvonne Timmermann-Buck, President of the Dutch Senate, to introduce this second sub-theme: “The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of ‘good practices’”

Ms Yvonne E.M.A. TIMMERMAN-BUCK, President of the Eerste Kamer der Staten-Generaal (Netherlands)

It is an honour for me to address this conference today. The Senate of the Netherlands holds the Parliamentary Assembly of the Council of Europe – in short PACE - in high esteem. We have a very active and committed delegation to the PACE and we had the honour of having Mr René Van der Linden, a member of the Senate, as one the Presidents of PACE.

The activities of the Dutch Senate are inspired by article one of the Statute of the Council of Europe: “the aim is to achieve a greater unity between the members”.

La Présidente

Je clos le débat en remerciant tous les orateurs pour la qualité de leurs contributions. Nous débattons cet après-midi du deuxième sous-thème.

La séance est suspendue à 13 h. 05.

* _ * _ *

*La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de Mme Ene ERGMA,
Présidente du Riigikogu, Estonie*

THEME 2 : LES PARLEMENTS NATIONAUX ET LE CONSEIL DE L'EUROPE: PROMOTION DES VALEURS FONDAMENTALES - DÉMOCRATIE, DROITS DE L'HOMME ET PRIMAUTÉ DU DROIT

Sous-thème b:

**le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs
fondamentales : échange de bonnes pratiques**

La Présidente

Nous poursuivons le débat général sur le thème du rôle des parlements nationaux et du Conseil de l'Europe dans la promotion des valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit. Nous en venons à présent au second sous-thème de réflexion. Enfin, notre séance s'achèvera par la présentation des conclusions de la conférence par le Président de l'Assemblée Parlementaire.

C'est avec grand plaisir que j'invite à présent Mme Yvonne Timmerman-Buck, Présidente du Sénat des Pays-Bas, à introduire ce second sous-thème : « le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs fondamentales : échange de bonnes pratiques ».

Mme Yvonne E.M.A. TIMMERMAN-BUCK, Présidente du Eerste Kamer der Staten-Generaal (Pays-Bas)

C'est un honneur pour moi, aujourd'hui, de prendre la parole à la présente conférence. Le Sénat néerlandais tient en haute estime l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, l'APCE pour le dire en abrégé. La délégation auprès de l'APCE est très motivée et active et nous sommes honorés que l'un des membres de notre Sénat, M. René Van der Linden, ait été l'un des présidents de l'APCE.

Les activités du Sénat néerlandais s'inspirent de l'article 1 du statut du Conseil de l'Europe selon lequel « le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres ».

Winston Churchill, the statesman whose ideas paved the way for the Council of Europe, rightly stated in his groundbreaking speech of September 1949: “[Europe], it is the origin of most of the culture, arts, philosophy, and science both of ancient and modern times. If Europe were once united in the sharing of its common inheritance there would be no limit to the happiness, the prosperity, and the glory which its people would enjoy.” On the foundations of the Council of Europe we were able to build the European Union. On the foundations of the Council of Europe, we were able to build our European community after the fall of the Berlin Wall. And it is because of exactly these foundations, that we can not risk creating new dividing lines on the European continent. Therefore we need the Council of Europe as a promoter of the core values: human rights, democracy and the rule of law. And the Council of Europe needs us: the national parliaments.

Today, I would like to present some best practices of the Dutch Senate promoting the core values of the Council of Europe. We have two guiding principles. First, the general awareness that Europe is more than “just” the European Union. This awareness needs to be present with members of parliaments, as well as with governments. The second principle is the effectiveness of our activities: the greater the effectiveness, the stronger the awareness. As members of parliament, there are three different approaches to realise greater awareness and effectiveness. Firstly, the instrument of agenda-setting: setting the agenda on both the national and the European level. Secondly, “frapper toujours”: communicating your arguments constantly. Thirdly, no dividing lines, but integrating and interlinking different relevant platforms.

These are the main approaches as used by the Dutch Senate in placing the Council of Europe higher on the political agenda and with that safeguarding and promoting the core values. I would like to give you four examples. Two refer to best practices of the Dutch Senate in mainly the national field. The other examples are applicable to the European context.

The first example is the initiative of the Senate to have an annual debate with our government on Europe. The Minister for European Affairs as well as the Minister for Foreign Affairs are both invited for the debate on the current and future stance of the whole European continent, not restricted to the EU. Exactly one month ago, this debate was held in our chamber. One of the results was a resolution supported by all eleven political parties. The resolution urgently requested the government to work together, with other members of the Council of Europe, to find structural solutions to bring the Council's finances in line with her important tasks.

Winston Churchill, l'homme d'Etat dont les idées ont ouvert la voie au Conseil de l'Europe, a déclaré, à juste titre, dans son discours novateur de septembre 1946 : « [L'Europe] est à l'origine de la plus grande partie de la culture, des arts, de la philosophie et de la science du passé et du présent. Si l'Europe pouvait s'unir pour jouir de cet héritage commun, il n'y aurait pas de limite à son bonheur, à sa prospérité, à sa gloire dont jouiraient ses habitants ». Sur les bases du Conseil de l'Europe, nous avons pu construire l'Union européenne. Sur les bases du Conseil de l'Europe, nous avons pu bâtir notre communauté européenne après la chute du mur de Berlin. Et c'est précisément parce que nous avons ces bases que nous ne pouvons pas risquer de créer de nouveaux clivages sur le continent européen. Par conséquent, nous avons besoin du Conseil de l'Europe pour promouvoir les valeurs fondamentales que sont les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Réciproquement, le Conseil de l'Europe a besoin de nous, parlements européens.

Aujourd'hui, je voudrais présenter quelques-unes des meilleures pratiques du Sénat néerlandais en matière de promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Nous avons deux principes directeurs. Premièrement, la prise de conscience générale que l'Europe ne se limite pas à l'Union européenne. Les parlementaires comme les gouvernements doivent en être bien conscients. Deuxièmement, l'efficacité de nos activités : plus l'efficacité est grande, plus large est la prise de conscience. Les parlementaires ont à leur disposition trois stratégies différentes pour susciter une plus grande prise de conscience et renforcer l'efficacité. En premier lieu, l'instrument consistant à établir les priorités, tant au niveau national qu'europpéen. En deuxième lieu, « frapper toujours », c'est-à-dire faire valoir inlassablement ses arguments. En troisième lieu, éviter les clivages en combinant différentes tribunes.

Tels sont les principaux moyens employés par le Sénat néerlandais pour faire figurer le Conseil de l'Europe en meilleure place parmi les préoccupations politiques et ainsi sauvegarder et promouvoir les valeurs fondamentales. Je voudrais vous donner quatre exemples : deux d'entre eux portent sur les meilleures pratiques du Sénat néerlandais principalement dans le domaine national. Les autres exemples sont applicables au contexte européen.

Le premier exemple concerne l'initiative du Sénat de tenir un débat annuel sur l'Europe avec notre gouvernement. Le ministre des Affaires européennes tout comme le ministre des Affaires étrangères sont invités au débat sur l'orientation actuelle et future de l'ensemble du continent européen, sans se borner à l'Union européenne. Il y a un mois exactement, le débat a eu lieu au sein de notre Chambre ; il a débouché notamment sur une résolution soutenue par l'ensemble des onze partis politiques. Cette résolution demandait instamment au gouvernement d'œuvrer avec d'autres membres du Conseil de l'Europe pour trouver des solutions structurelles permettant de mettre les finances du Conseil en adéquation avec ses importantes missions.

Our Dutch government fully endorsed the resolution. The Dutch Senate monitors the actions taken by our government very closely.

Our second example actually refers to last year's request of the PACE to deal with the annual report on the state of human rights and democracy in Europe. We not only requested a comprehensive analysis and opinion of our government on this report, but we also debated the report in a plenary session. This approach was agenda-setting and contributing to the awareness of our members and government. The Senate, but especially also the Dutch government had to constructively consider the different elements and recommendations of the report. For the Dutch Senate a new request of the PACE will not be needed next time the report on the state of human rights and democracy is presented.

Now I will share with you the two examples of our activities in the European field. The first one is probably known by many of you: the Senate's dealing with the set up of the European Agency for Fundamental Rights in Vienna. For three years, this European proposal was scrutinized thoroughly by the Senate. We had two main objections. Firstly, a new agency could create new dividing lines on the European continent by differentiating between EU-members and non EU-members with regard to the fundamental European value of human rights. And secondly, related to that argument, we were of the opinion that the Agency was superfluous since the Council of Europe already does extraordinary work in the field of human rights.

The Senate has been successful in influencing the draft of the proposal. We could not have achieved this without the instrument of agenda-setting, of continuously bringing our arguments across and using many different fora, including the platform of PACE. We did not make any distinction between different platforms. On the contrary, we integrated and interlinked them. The members of the Senate dealing with this dossier, were not only members of our committee on European Affairs, but at the same time PACE-members and participants in EU-fora as well. Having the same persons responsible for the different national and European platforms, these fora are combined in a natural and uncomplicated way. It creates a strong and broad field of influence.

The same approach was used by the Senate on the matter of the accession of the European Union to the European Convention for human rights. This is my last example. During the latest Spring Session of PACE, resolution 1610 "The accession of the European Union/European Community to the European Convention on Human Rights" was adopted

Notre gouvernement néerlandais a approuvé sans réserve la résolution. Le Sénat néerlandais contrôle de très près les actions menées par le gouvernement.

Notre deuxième exemple porte, en fait, sur la demande formulée l'an dernier par l'APCE et visant à examiner le rapport annuel sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe. Nous avons non seulement demandé à notre gouvernement de faire une analyse approfondie de ce rapport et de donner son avis mais nous en avons aussi discuté en séance plénière. Cette action s'inscrit dans la démarche consistant à établir les priorités et à contribuer à la prise de conscience de nos membres et de notre gouvernement. Le Sénat, mais aussi le Gouvernement néerlandais, ont dû examiner de manière constructive les différents éléments et recommandations du rapport. L'APCE n'aura pas à adresser une nouvelle demande au Sénat néerlandais la prochaine fois que sera présenté le rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie.

Je vous citerai à présent deux exemples concernant nos activités dans le domaine européen. Le premier est probablement connu de beaucoup d'entre vous : l'examen par le Sénat de la question relative à la création de l'Agence européenne des droits fondamentaux, à Vienne. Pendant trois ans, le Sénat a étudié à fond la proposition européenne. Nous avons deux objections majeures. Premièrement, une nouvelle Agence risquait de créer de nouveaux clivages sur le continent européen en établissant une distinction entre les Etats membres et non membres de l'UE s'agissant de la valeur européenne fondamentale que représentent les droits de l'homme. Deuxièmement, en rapport avec cet argument, nous étions d'avis que l'Agence était superflue puisque le Conseil de l'Europe accomplissait déjà un travail extraordinaire dans le domaine des droits de l'homme.

Le Sénat a réussi à influencer sur le projet de proposition. Nous n'aurions pas pu y parvenir sans recourir à l'instrument consistant à établir les priorités, sans faire valoir inlassablement nos arguments et sans nous servir des multiples tribunes, dont celle de l'APCE. Nous n'avons opéré aucune discrimination entre ces différentes tribunes. Au contraire, nous avons fait feu de tout bois. Les membres du Sénat qui s'occupaient de ce dossier n'étaient pas seulement membres de notre commission des Affaires européennes mais aussi membres de l'APCE et participants aux forums de l'Union européenne. Ces différentes tribunes nationales et européennes étant sous la responsabilité des mêmes personnes, elles se combinent de manière tout à fait naturelle, sans complications, ce qui crée une sphère d'influence forte et étendue.

Le Sénat a employé la même stratégie à propos de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme. C'est mon ultime exemple. A sa dernière session, au printemps, l'APCE a adopté la Résolution 1610 intitulée « L'adhésion de l'Union européenne/Communauté européenne à la Convention européenne des droits de l'homme ».

PACE stated that “the accession must be the priority in the dialogue between the two Organisations”. Ever since Premier Juncker of Luxemburg in April of 2006 presented his report with recommendations on the relation between the EU and the Council of Europe, the Dutch Senate has been promoting a rapid accession. We have presented ourselves over the last two years as a fierce advocate of this accession on the national level, on the EU-level and the Council of Europe level – all three at the same time by the same members of the Senate. I presume that the fact that the rapporteur in PACE for resolution 1610 was a member of the Dutch Senate, might in this case not have been a coincidence.

I could give you several other examples of best practices of the Dutch Senate in promoting the core values of the Council of Europe. I would like however to conclude my account with our most recent working method. After every plenary session of the PACE, the Senate’s committee on European Affairs discusses the adopted resolutions. If deemed necessary, the resolutions are brought to the attention of the policy-responsible committee in the Senate. Again, a very simple, but effective approach.

Dear colleagues, I presented some examples of how the Dutch Senate contributes to a prospering European continent, specifically by promoting the core values of the Council of Europe. The basis of our approach is found in the element of awareness: knowing that Europe is more than the EU. National parliaments are able to use their powers to increase this needed awareness, with their members as well as with their governments. And they should do so. To achieve true results, parliaments should strive at agenda-setting, followed by “frapper toujours” and having the same members held responsible for the different platforms and therefore the entire process.

Next year, in 2009, the Council of Europe will celebrate its 60th anniversary; the European Court of Human Rights will celebrate its 50th anniversary. I sincerely hope that many of you present here today, will also seize that moment to celebrate Europe and her core values. 2009 does not mark the end of an important period. May Churchill’s ideas of 1949 inspire us as parliaments to renew our ambitions for our common future.

The Chair

Mr Terry Davis, Secretary General of the Council of Europe, has kindly agreed to say a few words. We shall then continue with the discussion of this sub-theme.

L'Assemblée a affirmé que l'adhésion devait être la priorité dans le dialogue entre les deux Organisations. Depuis que M. Juncker, Premier ministre du Luxembourg, a présenté, en avril 2006, son rapport comportant des recommandations sur les relations entre l'UE et le Conseil de l'Europe, le Sénat néerlandais s'attache à promouvoir une adhésion rapide. Ces deux dernières années, nous nous sommes faits les farouches défenseurs de cette adhésion à l'échelon national mais aussi au niveau de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, les mêmes membres du Sénat agissant sur tous les fronts en même temps. Je suppose que ce n'est pas une coïncidence si le rapporteur de l'APCE pour la Résolution 1610 était membre du Sénat néerlandais.

Je pourrais vous donner plusieurs autres exemples des meilleures pratiques mises en œuvre par le Sénat néerlandais pour promouvoir les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Je voudrais, toutefois, conclure mon exposé en évoquant nos méthodes de travail les plus récentes. Après chaque session plénière de l'APCE, la commission des Affaires européennes du Sénat examine les résolutions adoptées. Si elle le juge nécessaire, elle soumet les résolutions à l'attention de la commission sénatoriale chargée des politiques. C'est, là encore, une démarche très simple mais efficace.

Chers collègues, j'ai présenté quelques exemples de la façon dont le Sénat néerlandais contribue à faire de l'Europe un continent prospère, en assurant en particulier la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Notre approche se fonde sur la prise de conscience que l'Europe ne se limite pas à l'Union Européenne. Les parlements nationaux peuvent, et doivent, user de leur pouvoir auprès de leurs membres et de leurs gouvernements pour renforcer cette prise de conscience nécessaire. Pour parvenir à des résultats concluants, les parlements doivent s'efforcer d'établir les priorités, puis de « frapper toujours » et de faire en sorte que les mêmes membres soient responsables des différentes tribunes et, par conséquent, de l'ensemble du processus.

L'année prochaine, en 2009, le Conseil de l'Europe célébrera son 60^{ème} anniversaire et la Cour européenne des droits de l'homme son 50^{ème} anniversaire. J'espère sincèrement que beaucoup d'entre vous présents ici aujourd'hui saisiront cette occasion pour célébrer l'Europe et ses valeurs fondamentales. 2009 ne marque pas la fin d'une période importante. Puissent les idées exprimées par Churchill en 1946 nous inspirer en tant que parlementaires et nous inciter à renouveler nos ambitions au service de notre avenir commun.

La Présidente

M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a aimablement accepté de nous dire quelques mots. Nous reprendrons ensuite l'examen de ce sous-thème.

Mr Terry DAVIS, Secretary General of the Council of Europe

I thank the President of the Council of Europe Parliamentary Assembly for giving me the opportunity to speak to you. I recognise the familiar faces of many old friends in the audience. I rubbed shoulders with some of you when I was a member of the Parliamentary Assembly and I have met you on my trips to your respective countries. Each time I travel to a member state, I like to meet not only the head of government and the foreign minister but also the delegation to the Parliamentary Assembly and the Speaker of the parliament. Consequently, I am delighted that I was able to continue the dialogue at the reception held yesterday by the Mayor of Strasbourg. I am all the more pleased as I have always done my best to strengthen the ties between the Council of Europe and our host city, where we are not tourists but actual residents. I was also very pleased to have been able to participate as an EU citizen in the local elections. Yesterday, the Mayor made us feel very much at home.

Several of you asked me on that occasion what they could do to promote the Council of Europe's values, and I am pleased to let you know my views on this. For me, values are of little value if they stay on paper. The important thing is to put them into practice through activities on the ground. In most cases this is done through laws. The European human rights dimension, for instance, is based on a body of law applied by the European Court of Human Rights. And who has a more important role in shaping and adopting legislation than national parliaments?

When we take stock of the actual application of these values, we can be pleased about certain measures but also regret the failure to act in some cases. You, as Speakers of parliament, and therefore parliamentarians, can get things moving and ensure that your assemblies are not just talking-shops but also workshops where something concrete is created. I should therefore like to provide you with a few specific pointers on what we can do together to promote our values.

The main threats to our societies today are terrorism and human trafficking. Human trafficking is a pan-European problem: thousands of people – often women destined for prostitution – are kidnapped in one European country and taken by force to another, sometimes via a third country. Moreover, more and more children are being kidnapped for illegal adoption, simply because there is a lack of children to adopt in the countries of destination. The abduction of people to remove their organs is also becoming more and more frequent and the trade in organs is flourishing.

M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Je remercie le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de me donner la possibilité de m'adresser à vous. Je reconnais dans l'assistance les visages familiers de nombreux amis de longue date : j'ai côtoyé certains d'entre vous lorsque j'étais membre de l'Assemblée Parlementaire, je vous ai rencontrés lors de mes voyages dans vos pays respectifs. En effet, chaque fois que je me rends dans un État membre je tiens à rencontrer, outre le chef du gouvernement et le ministre des affaires étrangères, la délégation auprès de l'Assemblée Parlementaire ainsi que le président du parlement. Je me réjouis par conséquent d'avoir pu poursuivre le dialogue lors de la réception organisée hier par le maire de Strasbourg, d'autant que je me suis toujours efforcé de renforcer les liens entre le Conseil de l'Europe et la ville qui nous accueille, où nous ne sommes pas des touristes mais où nous vivons. J'ai d'ailleurs été ravi de pouvoir participer, en tant que ressortissant de l'Union européenne, aux élections locales. Le maire nous a bien fait sentir hier que nous étions ici chez nous.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé à cette occasion ce qu'ils pouvaient faire pour promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe. Je suis donc heureux de pouvoir maintenant vous faire part de mon sentiment sur la question. Pour moi, les valeurs n'ont guère de poids tant qu'elles sont simplement couchées sur le papier : l'important est de les mettre en pratique, de les concrétiser par des activités sur le terrain. En règle générale, cela se fait par l'intermédiaire des lois. La dimension européenne des droits de l'homme repose ainsi sur un corpus législatif appliqué par la Cour européenne des droits de l'homme. Or, qui a davantage d'importance que les parlements nationaux lorsqu'il s'agit d'adopter des lois ?

Lorsque nous dressons le bilan de l'application concrète de ces valeurs, nous pouvons nous féliciter de certaines actions, mais aussi déplorer certaines inactions... Vous, Présidents de parlement, donc parlementaires, avez la possibilité de faire bouger les choses, de faire en sorte que vos assemblées ne soient pas simplement des enceintes où l'on débat mais aussi des ateliers où l'on crée quelque chose de concret. Je souhaite donc vous donner quelques indications précises quant à ce que nous pouvons faire ensemble pour promouvoir nos valeurs.

Les principales menaces qui pèsent aujourd'hui sur nos sociétés sont le terrorisme et la traite des êtres humains. La traite est un problème paneuropéen : des milliers de personnes – souvent des femmes que l'on destine à la prostitution – sont kidnappées dans un pays européen, emmenées de force dans un autre pays européen, parfois en transitant par un troisième. On constate aussi que de plus en plus d'enfants sont kidnappés à des fins d'adoption illégale, tout simplement parce qu'il y a pénurie d'enfants à adopter dans les pays de destination. Les enlèvements de personnes pour que des organes leur soient prélevés sont également de plus en plus fréquents et le trafic d'organes se développe.

These phenomena are thus affecting the entire continent. We have adopted a convention to combat trafficking, to save these women from being reduced to slavery and prevent these individuals from being forced to work for poverty pay. The text was not presented in the normal way, but at the Third Summit of Heads of State and Government held three years ago in Warsaw, where it was adopted unanimously. All the member states were in favour of this convention, which recognises that this is an international problem that calls for an international response. The countries of origin, transit and destination all recognise the magnitude of the problem and its international character, so I call on all parliaments to ratify this text in order to join the community of states that have launched action plans. This will give them the opportunity not only to set out their own plan but also to comment on that of their partners, which will provide a quality guarantee. Exchanges of views between the contracting parties are necessary for the concerted action that is essential for the convention to remain a living instrument. I am naturally pleased that, after three years, it has finally been possible for it to come into force, but I regret that it has so far only been ratified by 17 national parliaments out of 47. Many more ratifications are necessary for it to be effective. This is one example of a problem that we can try to solve together.

I draw attention to this very often on my visits to the member states, where I am told this is due to the slowness of parliamentary procedures. However, I was a British MP for 28 years – mostly on the opposition benches – and I know it is possible to drag out a ratification process, but I am at a loss to understand this in this case as there is a real political consensus on this issue: all the parties know they have to unite and act, so why do they not do so? Does it really take three years to complete the procedure and ratify a text like this? My experience tells me it does not, so let us put an end to this human trafficking scandal, which is a blot on our states in this 21st century!

The same applies to terrorism: this is a threat to a large number of our countries and is not just a purely American problem. It was admittedly the World Trade Center that was attacked but many European countries have also been victims of terrorist acts: the United Kingdom, Spain, France, Italy, Germany, the Russian Federation and Turkey are the ones that immediately spring to mind. I particularly remember Madrid and Beslan. How many more Madrids and Beslans do there have to be?

Three years ago, too, our Heads of state and government unanimously adopted two draft conventions to combat terrorism. The first is aimed at dealing with the growing phenomenon of incitement to terrorism, since the number of recruiters is on the increase, including in our own countries. The second is designed to tackle the collecting of funds in order to dry up the sources of terrorist funding. These two conventions are vital for our countries, but how far have we got three years later?

Ces phénomènes touchent donc tout le continent. Nous avons adopté une convention pour lutter contre la traite, pour empêcher que ces femmes ne soient réduites à l'esclavage, pour éviter que ces personnes ne soient obligées de travailler pour des salaires de misère. Ce texte n'a pas été présenté de façon ordinaire, mais lors du troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenu à Varsovie il y a trois ans, où il a été adopté à l'unanimité. Tous les États membres se sont donc déclarés en faveur de cette Convention qui reconnaît qu'il s'agit d'un problème international qui appelle une réponse internationale. Les États d'origine, de transit et de destination reconnaissent tous l'ampleur du phénomène et son caractère international. J'invite donc tous les parlements à ratifier ce texte afin de rejoindre la communauté des États qui ont lancé des plans d'action. Cela leur donnera la possibilité non seulement de définir leur propre plan mais aussi de se prononcer sur celui de leurs partenaires, ce qui sera un gage de leur qualité. Des échanges entre les parties contractantes sont nécessaires à l'action concertée indispensable pour que cette convention vive. Je me réjouis bien sûr qu'elle ait enfin pu entrer en vigueur, au bout de trois ans, mais je déplore qu'elle n'ait à ce jour été ratifiée que par 17 parlements nationaux sur 47 : il en faut beaucoup plus pour qu'elle soit efficace. Voilà l'exemple d'un problème que nous pouvons nous efforcer de résoudre ensemble.

Je le rappelle très souvent lors de mes visites dans les États membres où l'on me répond que cela tient à la lenteur des procédures parlementaires. Mais j'ai été pendant 28 ans parlementaire britannique – le plus souvent sur les bancs de l'opposition – et je sais que l'on peut faire traîner une ratification. Je le comprends toutefois mal en l'espèce car il y a sur ce sujet un véritable consensus politique : tous les partis savent qu'il faut s'unir et agir. Pourquoi ne le fait-on pas ? Faut-il vraiment trois ans pour boucler la procédure, pour ratifier un tel texte ? Fort de mon expérience, je ne le crois pas. Mettons donc un terme à ce scandale de la traite des personnes, qui souille nos États en ce XXI^e siècle !

Je ne dirai rien d'autre s'agissant du terrorisme : il s'agit d'une menace pour un grand nombre de nos pays et non pas seulement d'un problème purement américain. Bien sûr, c'est le World Trade Center qui a été attaqué, mais de nombreux pays européens ont également été victimes d'actes terroristes : le Royaume-Uni, l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Fédération de Russie, la Turquie sont ceux qui me viennent spontanément à l'esprit. Je me souviens tout particulièrement de Madrid, de Beslan. Combien de Madrid et de Beslan faudra-t-il encore ?

Il y a également trois ans, nos chefs d'État et de gouvernement ont adopté à l'unanimité deux projets de conventions pour lutter contre le terrorisme. Le premier vise à lutter contre le phénomène toujours croissant de l'incitation au terrorisme, car les recruteurs sont de plus en plus nombreux, y compris dans nos pays. Le second est destiné à combattre la collecte de fonds afin de tarir les sources de financement du terrorisme. Ces deux textes sont vitaux pour nos pays. Mais où en sommes-nous trois ans après ?

Only fourteen member states have ratified the convention on the prevention of terrorism and six the convention relating to its funding! I bring this matter up every time I meet ministers and political representatives, and they once again tell me I have to understand the difficulties in the ratification processes. And I have to keep calm despite my strong feelings about this. Is there a single parliament that defends terrorism? Definitely not, so I ask you to put this at the top of your priorities. I am aware that you are not totally in charge, but seize all the opportunities that present themselves to put pressure on your government to place the ratifications on your parliamentary agenda and ensure the texts are dealt with as quickly as possible once they reach you – while at the same time complying with all the rules of a democratic parliament, of course.

In taking this action, you will be contributing to the implementation of the Council of Europe's values in the face of two of the main threats that are currently hovering over our continent. (*Applause*)

The Chair

Thank you very much, Secretary General, for that very interesting contribution to our discussions. We now come to our discussion of the sub-theme "The role of national parliaments in promoting the core values: exchange of good practices", and I call the first speaker on the list.

Mr Santiago CREEL MIRANDA, President of the Senate (Mexico)

In the 1980s, the great Mexican poet Octavio Paz called on people to reconsider the discovery of America from two points of view, the European and the American. After a long debate, the conclusion was both logical and self-evident: the discovery was made from both sides. America was discovered but the indigenous peoples also discovered Europe and this was more than a discovery: it was a meeting of two worlds, a meeting that manifested itself in the case of Mexico not only in racial intermingling but also in the fusion of two cultures. The presence of a representative of the Mexican Senate at the Council of Europe builds on this idea of a meeting of worlds and enables us to share our experience of promoting the values inherent in any democratic system.

For more than ten years now, the Mexican Congress has been engaged in a process of institutional reforms aimed at supporting and strengthening the democratic transition process in my country. This has led to big changes in the area of human rights, the justice systems and public security, as well as in open accountability and the electoral laws.

Quatorze États membres seulement ont ratifié la convention sur la prévention du terrorisme et six la convention relative à son financement ! J'évoque la question à chaque fois que je rencontre des ministres, des représentants politiques et l'on me dit à nouveau qu'il faut que je comprenne les difficultés des processus de ratification. Et je dois garder mon calme, en dépit de la passion qui m'anime... Y a-t-il ici un seul parlement qui défende le terrorisme ? Certainement pas, c'est pourquoi je vous demande d'inscrire ce point en tête de vos priorités. Je sais que vous n'êtes pas totalement maîtres du jeu, mais saisissez toutes les occasions qui s'offrent à vous de faire pression sur le gouvernement pour qu'il inscrive les ratifications à votre ordre du jour et, une fois que les textes vous sont parvenus, veillez à ce qu'ils soient traités au plus vite, bien évidemment dans le respect de toutes les règles d'un parlement démocratique.

En agissant ainsi, vous contribuerez à la mise en œuvre des valeurs du Conseil de l'Europe face à deux des principales menaces qui planent actuellement sur notre continent. (*Applaudissements*)

La Présidente

Merci beaucoup, Monsieur le Secrétaire général, pour cette contribution fort intéressante à nos débats. Nous en revenons à la discussion du sous-thème « le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs fondamentales : échange de bonnes pratiques » et je donne la parole au premier orateur inscrit.

M. Santiago CREEL MIRANDA, Président du Sénat (Mexique)

Dans les années 1980, le grand poète mexicain Octavio Paz invitait à repenser la découverte de l'Amérique selon deux points de vue, l'américain et l'européen. Après un long débat, la conclusion fut aussi logique qu'évidente : la découverte s'était faite des deux côtés : on a découvert l'Amérique mais les peuples indigènes ont aussi découvert l'Europe et, plus qu'une découverte, ce fut la rencontre de deux mondes. Une rencontre qui, dans le cas du Mexique, se traduit non seulement par un métissage mais bien par la fusion de deux cultures. La présence du Sénat mexicain au sein du Conseil de l'Europe renforce l'idée de cette rencontre et nous permet de partager nos expériences dans la promotion des valeurs propres à tout système démocratique.

Depuis plus de dix ans, le Congrès mexicain s'est engagé dans un processus de réformes institutionnelles qui avaient pour but d'accompagner et de renforcer le processus de transition démocratique dans mon pays. Cela a entraîné d'importants changements dans le domaine des droits de l'homme, dans les systèmes de justice, de sécurité publique, mais aussi dans le fait de rendre des comptes, en toute transparence, ainsi que dans les lois électorales.

I should like to speak about the last electoral reform because of its importance in strengthening our democratic system. Before it was introduced, election campaign expenses were excessive and even cast doubt on whether the principle of equity based on one person-one vote was being complied with. These expenses were mainly due to the purchase of television advertising slots, so we mainly set ourselves the goal of reorganising the relationship between the electronic media, the political parties and the candidates. Secondly, we decided to limit the influence of money in political campaigns. The solution we adopted was to prohibit the purchase of advertising space and only allow the use of the broadcasting time that the state reserves for itself on radio and television. The relationship between politics and the media is both complex and fundamental, not only during election campaigns but also in the daily activities involved in promoting the values of a democratic system.

Engaging in politics is also communicating with people, and it was on the basis of this idea that the Congress decided to use its own television channel and website to disseminate information on its activities, especially the legislative debates but also the appearances of senior administrative officials and the hearings of citizens and experts held every day alongside the public sittings. This is, incidentally, happening at the moment, with all the political parties organising a series of forums on the future of the oil industry. The ability to be informed about what is being debated in Congress, about the policies taking shape, about the positions adopted by each parliamentary group and about what the experts are saying, as well as the ability to express one's own opinion – all these things contribute to disseminating the values of our democratic system.

Given the speed of technological change, we must remain mindful of the need for innovation and continually improve on the way we inform people about what we are doing in our parliaments. I began my remarks by mentioning the Mexican poet Octavio Paz and shall conclude by referring to the great Spanish poet Antonio Machado, who said that you make your path as you walk. Our democracies must walk together and, in the process, grow richer from the meeting between two worlds. (*Applause*)

Mr Dimitrios G. SOUFIAS, President of the Vouli ton Ellinon (Greece)

It is an honour for me to speak to you, who have all contributed to the progress of our continent, for the first time as President of the Greek Parliament. Sixty years ago, inspired visionaries created the Council of Europe, which became as the years passed by a benchmark for and the guardian of democracy, human rights and the rule of law. The Council has introduced effective mechanisms for promoting the values we all share: freedom, peace, justice and solidarity. Adenauer, Monnet, de Gasperi and Churchill have left us a magnificent legacy.

C'est d'ailleurs la dernière réforme électorale que je souhaite commenter ici en raison de son importance dans le renforcement de notre système démocratique. Avant cela, les dépenses des campagnes électorales étaient excessives et remettaient même en cause l'équité qui repose sur le principe un homme-une voix. Ces dépenses tenaient essentiellement à l'achat de spots publicitaires à la télévision. En conséquence, nous nous sommes fixé pour objectif, en premier lieu, de donner un nouveau tour à la relation entre les moyens de communication électronique, les partis politiques et les candidats ; en second lieu de limiter l'influence de l'argent dans les campagnes politiques. La solution que nous avons adoptée fut d'interdire l'achat d'espaces promotionnels et d'autoriser uniquement l'usage des temps d'antenne que l'État réserve pour son usage à la radio et à la télévision. La relation entre la politique et les médias est à la fois complexe et fondamentale, non seulement lors des campagnes électorales, mais aussi dans l'activité quotidienne pour promouvoir les valeurs d'un système démocratique.

Faire de la politique, c'est aussi communiquer. C'est à partir de cette idée que le Congrès a décidé d'utiliser son propre canal de télévision et son site Internet pour diffuser ses activités, particulièrement les débats législatifs, mais aussi les comparutions des responsables administratifs et les auditions de citoyens et d'experts qui se tiennent chaque jour à côté des séances publiques. C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement, toutes les forces politiques organisant une série de forums sur l'avenir de l'industrie pétrolière. Pouvoir être informé de ce qui se discute au congrès, de ce qui se dessine, des positions qu'adapte chacun des groupes parlementaire, de ce que disent les experts, mais aussi pouvoir exprimer sa propre opinion, tout ceci contribue à diffuser les valeurs de notre système démocratique.

Au regard de la rapidité des changements technologiques nous devons rester vigilant afin d'innover et de communiquer toujours mieux sur ce que nous faisons dans nos parlements. J'ai commencé cette intervention en citant Octavio Paz, poète mexicain, je la conclurai en rappelant que le grand poète espagnol Antonio Machado disait que le chemin se fait en marchant. Eh bien, nos démocraties doivent cheminer ensemble et s'enrichir ainsi de la rencontre entre deux mondes. (*Applaudissements*)

M. Dimitrios G. SOUFIAS, Président du Vouli Ton Ellinon (Grèce)

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous pour la première fois en tant que Président du Parlement grec, à vous qui avez tous contribué aux progrès de notre continent. Il y a soixante ans, des visionnaires inspirés ont créé le Conseil de l'Europe, devenu au fil des années une référence, le gardien de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit. Le Conseil a mis en place des mécanismes efficaces pour promouvoir les valeurs que nous partageons tous, la liberté, la paix, la justice, la solidarité. Adenauer, Monnet, de Gasperi, Churchill nous ont légué un magnifique héritage.

The process of European integration requires a strong political will, a vision and goals. The history of democracy on our continent goes back a long way, and representative institutions exist at all levels and naturally include the national parliaments. They are the pillars of our systems and endeavour to resolve society's problems, deal with conflicts of interests, meet citizens' expectations and open up new paths. They legislate and exercise oversight and, in so doing, strengthen the foundations of democracy.

Is it not time to reinforce the role of the Parliamentary Assembly and the European Court of Human Rights and invent new forms of co-operation between parliaments and governments? Through their representatives, the Parliamentary Assembly and national parliaments mutually gain from one another's recommendations and experience. This applies, for example, to one of the major challenges that our modern societies have to meet, namely massive illegal immigration from neighbouring continents, which has become so big a problem that it could become a threat for our communities. We must act together to deal with this situation. Parliamentary diplomacy is one of the useful tools at our disposal.

The Greek Parliament has appointed a committee that is specifically tasked with the issues of equality and human rights and discusses matters concerning vulnerable social groups. Its proposals and recommendations are put to other parliamentary committees, the state institutions and NGOs. A multiparty committee of our parliament recently published a report on migration policy after consulting the Parliamentary Assembly's ad hoc committee. I would remind you that the decision to establish the European Migration Observatory in Athens was taken here. There is a youth parliament in Greece, as in many other countries. Why should the Parliamentary Assembly not follow our example? That could be an excellent means of further promoting the European values and ideals.

Parliaments should be open to society and ensure the protection of citizens' rights. As parliamentarians, we must endeavour to support the existing democratic mechanisms, strengthen social cohesion and create opportunities for dialogue between civil society and the legislative and executive branches. (*Applause*)

Mr Gianfranco FINI, President of the Camera dei Deputati (Italy)

I wish to express my gratitude to President de Puig. I share the views of Ms Topalli and Ms Timmermann-Buck on the role of the Council of Europe and the national parliaments in the promotion of our core values. As its sixtieth anniversary approaches, it could be said that the Council is the victim of its own success. The model of pan-European integration and the values on which it is based have become firmly established, which is not without its problems at the institutional level.

Le processus d'intégration européenne exige une forte volonté politique, une vision et des objectifs. L'histoire de la démocratie sur notre continent est ancienne, des institutions représentatives existent à tous les niveaux, dont, bien sûr, les parlements nationaux ; ce sont les piliers de nos systèmes, eux qui s'attachent tout à la fois à résoudre les problèmes de la société, à régler les conflits d'intérêts, à répondre aux attentes des citoyens et à ouvrir des voies nouvelles. Ils légifèrent et contrôlent ; ce faisant, ils affermissent les fondements de la démocratie.

N'est-il pas temps de renforcer le rôle de l'Assemblée Parlementaire et de la Cour européenne des droits de l'homme ? D'inventer de nouvelles formes de coopération entre les parlements et les gouvernements ? L'APCE et les parlements nationaux, au travers de leurs représentants, s'enrichissent mutuellement de leurs recommandations et expériences. C'est vrai par exemple pour un des défis majeurs que doivent relever nos sociétés modernes : l'immigration illégale massive en provenance des continents voisins, qui a pris une telle ampleur qu'elle est pourrait devenir une menace pour nos communautés. Nous devons agir de concert pour lutter contre ce phénomène. La diplomatie parlementaire est un des bons outils à notre disposition.

Le Parlement grec a désigné une commission spécialement chargée de l'égalité et des droits de l'homme, qui débat des questions concernant les groupes sociaux vulnérables. Ses propositions et recommandations sont soumises aux autres commissions parlementaires, aux institutions d'État et aux organisations non gouvernementales. Une commission multipartisane de notre Parlement a récemment publié un rapport sur la politique migratoire, après consultation de la commission *ad hoc* de l'APCE. Souvenons-nous que la décision d'installer l'Observatoire européen des migrations à Athènes a été prise ici. Un Parlement des jeunes existe en Grèce comme dans de nombreux autres pays ; pourquoi l'APCE ne suivrait-elle pas notre exemple commun ? Ce pourrait être un excellent moyen de faire progresser encore les valeurs et idéaux européens.

Les parlements doivent être ouverts sur la société et veiller à la protection des droits des citoyens. Nous, parlementaires, devons nous efforcer de conforter les mécanismes démocratiques existants, de renforcer la cohésion sociale, de créer les voies du dialogue entre la société civile et les pouvoirs législatif et exécutif. (*Applaudissements*)

M. Gianfranco FINI, Président de la Camera dei deputati (Italie)

J'exprime ma gratitude au Président de PUIG. Je partage le sentiment de Mmes Topalli et Timmerman-Buck sur le rôle du Conseil de l'Europe et des parlements nationaux pour la promotion de nos valeurs fondamentales. Alors qu'il fête son soixantième anniversaire, on pourrait dire que le Conseil est victime de son succès ; le modèle d'intégration paneuropéenne et les valeurs qui le fondent se sont affirmés, ce qui n'est pas sans poser problème au plan institutionnel.

Churchill saw in the creation of the Council of Europe a first step towards the United States of Europe, which was a vision largely shared by the elites at that time. The protection of human rights set international relations on a new course, especially in Europe, and the process was given practical form in 1950 in the Convention of Rome, an instrument that gave birth on the continent to a major legal arsenal centred on shared values.

The model of reconciliation between the victors and the vanquished of the Second World War became firmly established after Hannah Arendt had theorised about it in *The Human Condition*. Finally, tolerance and the continuous search for balance based on ethics and law have allowed virtually all European states to become integrated at the Council of Europe, and this model has resulted in the emergence of a sense of being European and in the transformation of our continent into an area with 800 million free and equal citizens.

These achievements are under threat today because we are living in a new era with new challenges. Among the threats, we should mention the spread of a certain moral relativism in the West, as a result of which the concept of the common good is losing ground to an idea of individual freedom that can no longer distinguish between what is right for the community and what is not. Individual rights are not linked to obligations and responsibilities and the only perspective is now the – potentially unlimited – satisfaction of individual desires.

All levels of government are affected by this phenomenon, which is leading to electoral abstentionism, institutional disaffection and protest movements that accuse the elected representatives of belonging to “castes” despite the fact that they have been elected by universal suffrage. These forms of protest add to the democratic deficit of international organisations, the decisions of which are seen as remote and not subject to any oversight by citizens.

Another threat is terrorism and yet another is immigration, which is more complex as it also holds out prospects at the same time. In a situation like this, the European peoples are calling for the right to security, which is an inalienable right of every human being. How can the Council of Europe and national parliaments respond in order to avoid the spectre of a spineless Europe, a timorous Europe that, in the words of José Ortega y Gasset, would no longer be aware of its own identity? Parliamentary institutions must take back the three functions identified by the English constitutionalist Walter Bagehot: educating the nation, keeping it informed and expressing its will. The Council should accordingly take action since it will then – as shall we – be equal to its task of constructing a continent that reflects our shared values. (*Applause*)

Churchill voyait dans la création du Conseil de l'Europe une première étape sur la voie des États-unis d'Europe, conception largement partagée par les élites d'alors. La défense des droits de l'homme a donné un nouveau cours aux relations internationales, spécialement en Europe, et le processus s'est concrétisé dans la Convention de Rome, en 1950, instrument qui a fait naître sur le continent un arsenal juridique considérable autour de valeurs partagées.

En outre, le modèle de réconciliation entre les vainqueurs et les vaincus du deuxième conflit mondial s'est affirmé, après qu'Hannah Arendt l'eut théorisé dans *La condition de l'homme moderne*. Enfin, la tolérance et la recherche permanente d'équilibres fondés sur l'éthique et le droit ont permis l'intégration de la quasi-totalité des États européens au Conseil de l'Europe, dont le modèle a suscité l'émergence d'un sentiment européen et la transformation de notre continent en un espace de 800 millions de citoyens libres et égaux.

Ces acquis sont aujourd'hui menacés, parce que nous vivons une époque nouvelle et de nouveaux défis. Parmi les menaces, il faut citer la diffusion en Occident d'un certain relativisme moral qui conduit à contester la notion de bien commun, à privilégier une conception de la liberté individuelle qui ne sait plus distinguer ce qui est juste pour la collectivité et ce qui ne l'est pas. La sphère des droits individuels n'est plus liée à celle des devoirs et des responsabilités ; le seul horizon est devenu celui, potentiellement illimité, des désirs individuels.

Tous les niveaux de gouvernement sont touchés par ce phénomène : abstentionnisme lors des élections, éloignement des citoyens des institutions, mouvements contestataires qui mettent en accusation les « castes » auxquelles appartiendraient les élus, pourtant issus du suffrage populaire. Ces formes de contestation alimentent le déficit démocratique d'organisations internationales dont les décisions sont vécues comme lointaines et échappant à tout contrôle des citoyens.

Une autre menace est le terrorisme ; une autre encore, plus complexe car dans le même temps porteuse de potentialités, est l'immigration. Dans un tel contexte, les peuples européens demandent le droit à la sécurité, qui est un droit inaliénable de tout être humain. Quelles réponses le Conseil de l'Europe et les parlements nationaux peuvent-ils apporter pour éviter que l'Europe ne devienne invertébrée, une Europe timorée qui ne serait plus, comme le dit Ortega y Gasset, consciente de sa propre identité ? Les institutions parlementaires doivent se réapproprier les trois fonctions définies par le constitutionnaliste anglais Walter Bagehot : éduquer la Nation, la tenir informée et exprimer sa volonté. Ainsi le Conseil de l'Europe devrait-il agir ; ainsi sera-t-il, ainsi serons-nous à la hauteur de sa mission : construire un continent à l'image de nos valeurs partagées. (*Applaudissements*)

Mr Sturla BÓÐVARSSON, President of the Althingi (Iceland)

The themes we are debating are extremely important, and I should like to share with you the experience of the Icelandic Parliament. My country is proud of its long parliamentary tradition, the Althingi having been created in 930. It is often said that the executive overshadows the legislative branch, but that is not the case in Iceland. Parliaments must remain strong to exert effective oversight over the executive. Parliamentarians have a duty, which is to be the guardians of democracy and of both the interests of their voters and the public interest through the clear democratic mandate they have received. In order to play their role, they need a stimulating working environment as well as financial independence to protect them against attempts by the various interest groups to influence them. However, their salaries are not always commensurate with the scope of their responsibilities. In Iceland, there are many politicians who have abandoned their professional career and suffered a drop in income.

The opposition's role is very important in a democracy. I have always personally sought to ensure that its rights are strengthened, especially when there is a big majority in parliament, as there is at the moment. I keep calling for an improvement in the democratic operation of the Althingi, and the next stage in our internal work will be an overhaul of all the tools at our disposal for overseeing the executive. I thank each of you for their contribution. *(Applause)*

Mr Noël A KINSELLA, Speaker of the Senate (Canada)

In our society, there are three institutions that play a crucial role in ensuring respect for freedoms: parliament, the independent judiciary and civil society. Canadian parliamentarians very much appreciate their Council of Europe observer status, which enables them to share experiences and good practices with their Old Continent colleagues with the common aim of furthering democracy, and a meeting like this provides an excellent opportunity for us to see how you Europeans put your commitment to democracy, human rights and the rule of law into practice.

Canadian parliamentarians work to protect these essential pillars of our society, aware that there are real threats to them. In the past, immigrants came to us to escape violence and persecution; but the more the world is interdependent the more our society is exposed. Canada must make sure it protects these treasures that are democracy and human rights while at the same time respecting the regional and cultural diversities that make up its identity. In my country, a large proportion of the parliamentary work is done in committee. Since 2001, the Standing Senate Committee on Human Rights has made sure that Canada meets its national and international commitments on human rights.

M. Sturla BÓÐVARSSON, Président de l'Althingi (Islande)

Les thèmes dont nous débattons sont d'une grande importance. Je souhaite partager avec vous l'expérience du Parlement islandais. Mon pays est fier de sa longue tradition parlementaire : l'Althingi a été créé en 930. On dit souvent que l'exécutif prend toujours le pas sur le législatif ; ce n'est pas le cas en Islande. Les parlements doivent rester forts pour exercer un contrôle effectif sur l'exécutif. Les parlementaires ont un devoir : au travers du mandat démocratique clair qu'ils ont reçu, ils sont les gardiens de la démocratie, de l'intérêt de leurs électeurs en même temps que de l'intérêt général. Pour jouer leur rôle, ils ont besoin d'un environnement de travail stimulant et aussi d'une indépendance financière, qui les prémunit contre les tentatives des différents groupes d'intérêt. Or leur salaire n'est pas toujours en harmonie avec l'étendue de leurs responsabilités. En Islande, nombreux sont ceux qui, ayant abandonné leur carrière professionnelle, voient leurs revenus chuter.

Le rôle de l'opposition est en démocratie d'une grande importance. J'ai toujours personnellement veillé à ce que ses droits soient renforcés, surtout, comme c'est le cas actuellement, lorsque la majorité est large ; je plaide sans relâche pour une amélioration du fonctionnement démocratique de l'Althingi. La prochaine étape de notre travail interne sera la remise à plat de tous les outils dont nous disposons pour contrôler l'exécutif. Je remercie chacun d'entre vous pour sa contribution. (*Applaudissements*)

M. Noël A. KINSELLA, Président du Sénat (Canada)

Dans notre société, trois institutions jouent un rôle capital pour faire respecter les libertés : le Parlement, la justice indépendante et la société civile. Les parlementaires canadiens sont très attachés à leur statut d'observateurs au Conseil de l'Europe, qui leur permet de partager expériences et bonnes pratiques avec leurs collègues du Vieux Continent, dans le but commun de faire progresser la démocratie. Une réunion comme celle-ci est une excellente occasion pour nous de voir comment vous, Européens, mettez en pratique votre engagement en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit.

Les parlementaires canadiens travaillent à la défense de ces piliers fondamentaux de notre société, conscients que des menaces réelles pèsent sur ceux-ci. Hier, les immigrants venaient chez nous pour échapper à la violence et aux persécutions ; mais plus le monde est interdépendant, plus notre société est exposée. Le Canada doit veiller à protéger ces trésors que sont la démocratie et les droits de l'homme, tout en continuant à respecter les diversités régionales et culturelles qui font son identité. Dans mon pays, une grande partie du travail parlementaire est effectué dans les commissions. Depuis 2001, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne s'assure que le Canada respecte ses engagements nationaux et internationaux en faveur des droits de l'homme.

It examines issues relating to the diversity of the population, such as the rights of aboriginal women living on the reservations or non-discrimination in the employment of minority groups. A House of Commons subcommittee is more specifically responsible for discussing Canada's international policy and has recently carried out studies on corporate social responsibility, dialogue with China or the human rights situation in Cuba. The Senate is at the forefront of human rights promotion within the parliamentary institutions. As it is not always very clear how the rights guaranteed to Canadians are to be implemented within Parliament, the Senate has asked its Rules Committee to consider the matter and make recommendations.

It is also Parliament's responsibility to amend the texts submitted to it in order to ensure that they comply with and strengthen the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the country's international obligations. The Immigration Act was, for example, amended at the beginning of the year because some of its provisions breached the Charter. We should like to have more information on the impact of the European Convention on Human Rights and the European Social Charter on parliamentary work in Europe. It goes without saying that parliaments play a crucial role in the enhancement of social rights. Our joint commitment to ensure the universality of human rights must be reflected in all aspects of our work, especially in the laws we pass and the public policies of our states. The Canadian Parliament intends to continue to work in this direction with its European counterparts. *(Applause)*

Mr Javier ROJO GARCIA, President of the Senate (Spain)

The reason I wish to speak in this debate is not to give a general idea but to briefly detail the work done by the Spanish Parliament for the protection and promotion of fundamental rights. Contemporary democracies are based on two key pillars: the state subject to the rule of law and fundamental rights. The cornerstones of the Spanish democracy, which is young and sound, are the recognition and protection of human rights. As our constitution solemnly declares, the foundations of public order and social peace are human dignity, the inviolable rights inherent therein, free development of the personality, compliance with the law and respect for the rights of others.

As representatives of the citizens, we thus have the enormous responsibility to protect, promote and enhance individual rights. To this end, we employ a series of instruments unique to advanced democracies. I would refer to the right of petition, which enables citizens to contact the parliament directly in order to bring a fact or state of affairs to its notice and call for it to act, as well as the institution of the Defender of the People (ombudsman), who acts as High Commissioner of the Cortes for the protection of citizens' fundamental rights.

Il examine les questions touchant à la diversité de la population, comme les droits des femmes autochtones vivant dans les réserves ou la non discrimination dans l'emploi des groupes minoritaires. Un sous-comité de la Chambre des Communes est plus particulièrement en charge de la politique internationale du Canada ; il a récemment mené des études sur la responsabilité sociale des entreprises, le dialogue avec la Chine ou la situation des droits de l'homme à Cuba. Le Sénat est à l'avant-garde du respect des droits de l'homme au sein des institutions parlementaires ; comme on ne sait pas toujours très bien comment les droits garantis aux Canadiens doivent être concrétisés au sein du Parlement, le Sénat a demandé à sa commission du Règlement de se pencher sur la question et de lui faire des recommandations.

Il incombe aussi au Parlement d'amender les textes qui lui sont soumis pour qu'ils respectent et renforcent la Charte canadienne des droits et libertés et les obligations internationales du pays. La loi sur l'immigration a ainsi été amendée au début de l'année parce que certaines de ses dispositions violaient la Charte. Nous aimerions avoir davantage d'informations sur l'impact de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte sociale européenne sur les travaux parlementaires en Europe. Il va de soi que les parlements jouent un rôle déterminant dans l'enrichissement des droits sociaux. Notre engagement commun en faveur de l'universalité des droits de la personne doit trouver sa traduction dans tous les aspects de notre travail, notamment dans les lois que nous votons et dans les politiques publiques de nos États. Le Parlement du Canada entend continuer à collaborer en ce sens avec ses homologues européens. (*Applaudissements*)

M. Javier ROJO GARCIA, Président du Senado (Espagne)

J'ai souhaité intervenir dans ce débat non pour présenter une idée générale mais afin d'exposer brièvement le travail que le Parlement espagnol accomplit pour la défense et la promotion des droits fondamentaux. Les démocraties contemporaines reposent sur deux piliers essentiels : l'État de droit et les droits fondamentaux. La démocratie espagnole, jeune et solide, a comme piliers la reconnaissance et la défense des droits de la personne. Comme l'affirme solennellement notre Constitution : les fondements de l'ordre politique et de la paix sociale sont la dignité de la personne, les droits inviolables qui lui sont inhérents, le libre développement de la personnalité, le respect de la loi et le respect des droits d'autrui.

En tant que représentants des citoyens nous avons donc l'énorme responsabilité de défendre, de promouvoir et d'enrichir les droits des personnes. Pour cela, nous utilisons une série d'instruments propres aux démocraties avancées. Je fais référence au droit de pétition, qui permet aux citoyens de s'adresser directement au parlement afin de porter un fait ou un état de choses à sa connaissance et de réclamer son intervention, mais aussi à l'institution du défenseur du peuple, qui intervient comme Haut commissaire des Cortes pour la défense des droits fondamentaux des citoyens.

Apart from these permanent instruments, the Senate has, whenever it has considered that the situation requires it to do so, adopted institutional declarations on various occasions to draw attention to the need to respect human rights. Particular examples of this are the declaration on violence against women in 2000 and the declaration issued in 2003 after the detention of the co-ordinator general of *Médecins sans frontières* in the northern Caucasus. The Senate has also shown itself to be particularly implacable regarding the death penalty. It has adopted several institutional declarations and welcomed on various occasions the presentation in Spain of the annual report of the Nessuno tocchi Caino ("Hands off Cain") organisation, which combats capital punishment. The Senate has also set up a special commission on the legal, personal and family situation of Spanish citizens held in foreign prisons and has satisfied itself that their fundamental rights have been respected, thus showing the importance of parliamentary diplomacy, of which this conference is an illustration.

Finally, it has supported all the initiatives of international organisations. I would remind you that, for example, in November 2006 we hosted the Madrid conference to launch the Council of Europe Campaign to Combat Violence against Women. I also wish to take this opportunity to reiterate our full support for the international campaigns aimed at defending and protecting all those who suffer from discrimination owing to their sex, race, religion or any other personal or social situation or circumstance.

Our approach shows our unequivocal commitment to the defence of fundamental rights, but I should like to express my concern regarding one of the most serious attacks on human rights: terrorism continues to pose a global threat and affects us in Spain in particular. Terrorism uses as its pretext the despair of innocent women, men and children, but we know that its aim is the destruction of democracy, progress and co-existence. Above all, we know it signifies the negation of dialogue, and it is precisely dialogue that identifies us as a parliament. I therefore wish to launch an appeal here for us to speak out to combat fear, forgetfulness of the past, impunity for crimes, and those despicable advocates of violence who want to shatter people's confidence and divide societies.

Lastly, I should like to say a few words about the role of parliaments in enhancing our fundamental values. In a very short time, our societies have recorded big changes in attitudes, the level of well-being and lifestyles, as can be seen in the new situations that are affecting citizens both in their relations with the authorities and with one another. In this context, fundamental rights must be developed in order to adapt to these new situations. Parliaments must endeavour to strengthen citizens' rights and individual freedoms, with the firm conviction that only a country that makes each of its citizens free is a free country for all and has a greater ability to make progress and, ultimately, a greater ability to understand and adapt to change.

Outre ces instruments permanents, le Sénat a adopté en diverses occasions, quand il a estimé que la situation l'exigeait, des déclarations institutionnelles pour attirer l'attention sur la nécessité du respect des droits humains. Cela a notamment été le cas avec la déclaration contre la violence à l'encontre des femmes en 2000 ainsi que, en 2003, à la suite de la séquestration du coordinateur général de Médecins sans frontières dans le Nord Caucase. Le Sénat s'est également montré particulièrement vindicatif contre la peine de mort. Il a adopté plusieurs déclarations institutionnelles et a accueilli en diverses occasions la présentation en Espagne du rapport annuel de l'organisation Nessuno Tocchi Caino, qui combat la peine de mort. Le Sénat a aussi créé une commission spéciale sur la situation juridique, personnelle et familiale des citoyens espagnols détenus dans les prisons de pays étrangers et il s'est assuré que leurs droits fondamentaux étaient respectés, montrant ainsi l'importance de la diplomatie parlementaire, dont la présente conférence est l'illustration.

Il a enfin apporté son appui à toutes les initiatives des organisations internationales. Je rappelle que nous avons ainsi accueilli à Madrid, en novembre 2006, le lancement de la campagne du Conseil de l'Europe pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes. Je saisi d'ailleurs cette occasion pour redire notre soutien total aux campagnes engagées à l'échelon international et destinées à défendre et à protéger tous ceux qui souffrent de discrimination en raison de leur sexe, de leur race, leur religion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle et sociale.

Par notre attitude, nous donnons la preuve de notre engagement sans équivoque pour la défense des droits fondamentaux, mais je souhaite ici faire part de mon inquiétude en ce qui concerne l'une des plus graves atteintes aux droits humains. En effet, le terrorisme demeure une menace mondiale qui nous affecte particulièrement, en Espagne. Sous prétexte d'un cri de désespoir de femmes, d'hommes et d'enfants innocents, nous savons bien que le terrorisme a pour but la destruction de la démocratie, du progrès et de la coexistence. Surtout, nous savons qu'il signifie la négation de la parole, or, c'est précisément ce qui nous identifie en tant que parlement. Je lance donc ici un appel pour que nous combattions, avec notre voix et avec notre parole, la peur et l'oubli, l'impunité des crimes et l'indignité de ceux qui soutiennent la violence et qui veulent briser la confiance du peuple et diviser les sociétés.

Je souhaite enfin dire un mot du rôle des parlements dans l'enrichissement des valeurs fondamentales. Nos sociétés diverses ont enregistré, en peu de temps, de grands changements dans les mentalités, dans le niveau de bien-être et dans les formes de vie. Cela se retrouve dans les nouvelles réalités qui touchent les citoyens dans leurs relations avec les pouvoirs publics comme avec les autres citoyens. Dans ce contexte, les droits fondamentaux doivent être développés afin de s'adapter à ces nouvelles réalités. Les parlements doivent s'efforcer de renforcer les droits des citoyens et les libertés individuelles, avec la ferme conviction que seul un pays qui rend chacun de ses citoyens libre est un pays libre pour tous, avec une plus grande capacité de progrès et avec, au bout du compte, une plus grande capacité à comprendre les changements et à s'y adapter.

From this perspective, I am pleased that we have made considerable progress in Spain in the last few years by providing fundamental rights with new substance, especially in the case of equality between women and men and the treatment of immigration from the point of view of equality in the recognition of rights. We have accordingly only followed the example of the Council of Europe, which through its Parliamentary Assembly has done so much to promote respect for fundamental rights in the last half-century and has been a meeting-point for all European democracies. (*Applause*)

Mr Pavol PAŠKA, President of the Národná Rada (Slovakia)

For Slovakia, last year was the year of chairmanships. We chaired the Conference of Presidents of Parliament of the member states of the European Union, the United Nations Security Council and, in particular, the Council of Europe Committee of Ministers. In each case, we took the opportunity to emphasise the values defended by the Council of Europe: the protection of human rights, democracy and the rule of law. This Conference gives me the opportunity to thank my colleagues for their support, co-operation and assistance during the Slovak chairmanship.

Now my comments on the subject we are discussing. Some people assert that democracy is a myth because it concentrates four or five years in a single day, ie election day, but I am convinced we can be more demanding as far as democracy is concerned. For example, as representatives of our national parliaments we should ensure that our legislative bodies are more open to the public and that they are closer to our citizens, whose commitment and participation should be reinforced. The Slovak parliament has had positive experience in this area, for example with the opening of the work of its committees to the public and the NGOs, which has enabled us to improve the legal instruments we adopt. We also believe that laws cannot be passed without the involvement of the people affected by them.

I therefore think that a parliament should really open itself up to the public because this not only strengthens democracy but also increases the effectiveness and quality of the laws. As Alfred E Smith once said, "all the ills of democracy can be cured by more democracy", and it was in this spirit that the Slovak chairmanship of the Committee of Ministers focused on three objectives: the promotion of a Europe of the citizens, civil society and civil participation; a more efficient and more transparent Council of Europe; and the promotion of the common values of the Council of Europe – human rights, democracy and the rule of law. Among the many activities, I should like to stress the November session of the Bureau of the Parliamentary Assembly's Standing Committee, which was held at the Slovak parliament in Bratislava and made a significant contribution to identifying national parliaments' tasks in promoting the Council's values.

De ce point de vue, je me réjouis que nous ayons considérablement avancé, ces dernières années en Espagne, en enrichissant les droits fondamentaux de nouveaux contenus. Ce fut en particulier le cas de l'égalité entre les femmes et des hommes et du traitement du phénomène de l'immigration sous l'angle de l'égalité dans la reconnaissance de l'exercice des droits. Nous n'avons ainsi fait que suivre les traces du Conseil de l'Europe qui, depuis un demi-siècle, à travers son Assemblée Parlementaire, a tant fait pour le respect des droits fondamentaux et a été un point de rencontre pour toutes les démocraties européennes. (*Applaudissements*)

M. Pavol PAŠKA, Président de la Národná Rada (Slovaquie)

Pour la Slovaquie, l'an dernier a été celui des présidences. Nous avons en effet présidé la Conférence des Présidents de parlement des États membres de l'Union européenne, le Conseil de sécurité des Nations unies et, surtout, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Nous avons chaque fois saisi cette occasion pour mettre en avant les valeurs défendues par le Conseil : protection des droits de l'homme, démocratie et état de droit. Cette conférence me donne l'occasion de remercier mes collègues pour leur soutien, leur coopération et leur aide lors de la présidence slovaque.

Mais j'en viens à mon propos. Certains affirment que la démocratie est un mythe parce qu'elle concentre en un seul jour, celui des élections, quatre ou cinq années. Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que nous pouvons être plus exigeants à l'égard de la démocratie. Ainsi, en tant que représentants de nos parlements nationaux nous devons garantir une plus grande ouverture au public de nos corps législatifs, ainsi qu'une plus grande proximité avec nos citoyens, dont l'engagement et la participation doivent être renforcés. Le parlement slovaque a, en la matière, une expérience positive, par exemple avec l'ouverture au public et aux ONG du travail de ses commissions. Grâce à cela, nous pouvons améliorer les textes que nous adoptons. Au-delà, nous considérons que les lois ne peuvent être adoptées sans l'implication de ceux qu'elles concernent.

Je pense donc que le parlement doit véritablement s'ouvrir au public parce que cela renforce non seulement la démocratie mais aussi l'effectivité et la qualité des lois. Comme le dit la maxime : « tous les maux de la démocratie peuvent être guéris par plus de démocratie ». C'est dans cet esprit que la présidence slovaque du Comité des ministres s'est concentrée sur trois objectifs : la promotion de l'Europe des citoyens, de la société civile et de la participation civile ; un Conseil de l'Europe plus efficace et plus transparent ; la promotion des valeurs communes du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, état de droit et démocratie. Parmi les nombreuses activités je veux souligner la session de novembre du bureau de la commission permanente de l'Assemblée Parlementaire, qui s'est tenue au parlement slovaque à Bratislava et qui a apporté une contribution importante à la définition des tâches des parlements nationaux dans la promotion des valeurs du Conseil.

As regards the strengthening of democracy, we cannot disregard the promotion of the European integration process and the enlargement of the European organisations and communities. In this connection, I would remind you that it was on our initiative that Ukraine was invited, as a candidate for membership, to participate in the Conference of Presidents of Parliament of the EU member states held last year in Bratislava. I also wish to emphasise the case of Belarus, which remains the only European state that is not a member of the Council of Europe. The Slovak chairmanship's aim, which is naturally still valid, was to build a constructive dialogue with that country to strengthen the protection of human rights. In other words, parliamentary democracy can be an effective tool for promoting our common values, including in the countries that need our help, so it is an integral part of democracy.

I am describing to you the experience of a country that has just undergone a transition phase and may in many respects be a model for other countries in transition, so we want to enable those that have not progressed as far as we have to benefit from our experience, and it is for this reason that the Slovak Republic has applied for membership of the United Nations Human Rights Committee, and I thank those whose support has enabled this application to be accepted.

I should like to sum up my remarks in one simple sentence: to deepen the Council of Europe's values, we have to focus on the idea of more openness: the opening up of our parliaments to the public and an open-minded attitude of our countries and communities to the countries that need our help. I believe all this is in keeping with the address to all European nations by the great Slovak statesman Alexander Dubček, who said: "Let us concentrate on what unites us rather than on what divides us". The Council of Europe and the Slovak Parliament are working in this spirit, and I am convinced our discussions will produce many good ideas that will enable us to carry out new activities in this direction. (*Applause*)

Lord GRENFELL, Deputy Speaker of the House of Lords (United Kingdom)

I thank Ms Timmermann-Buck for her excellent introduction to this theme. Despite being very well drafted, for reasons of parliamentary sovereignty the European Convention on Human Rights was not incorporated into British law until 1998.

In its first report on the Lisbon Treaty, our European Affairs Committee made a number of comments on this convention, pointing out in particular that the recognition of the European Court's authority would avoid any risk of conflict between Community law and the Strasbourg interpretation of everything to do with human rights.

S'agissant du renforcement de la démocratie, nous ne pouvons laisser de côté la promotion du processus d'intégration européenne et l'élargissement des organisations et des communautés européennes. De ce point de vue, je rappelle que c'est à notre initiative que l'Ukraine a été invitée, en tant que candidat à l'adhésion, à participer à la Conférence des présidents de parlement des États membres de l'Union européenne, qui s'est tenue l'an dernier à Bratislava. Je veux aussi insister ici sur le cas du Belarus, qui demeure le seul État européen à ne pas être membre du Conseil de l'Europe. L'objectif de la président slovaque, qui demeure bien sûr valable, a été de bâtir un dialogue constructif avec ce pays afin d'y renforcer la protection des droits de l'homme. En d'autres termes, la diplomatie parlementaire peut être un outil efficace de promotion de nos valeurs communes, y compris dans les pays qui ont besoin de notre aide. Elle est donc partie intégrante de la démocratie.

Je vous fais part de l'expérience d'un pays qui vient de connaître une phase de transition et qui, sous bien des aspects, peut être un modèle pour les autres pays en transition. Nous voulons donc faire profiter de notre expérience ceux qui ne sont pas encore allés aussi loin que nous. C'est dans cet esprit que la République slovaque s'est portée candidate au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et je remercie ceux qui ont permis, par leur soutien, que cette candidature soit acceptée.

Je résumerai mon propos par une simple phrase : pour approfondir les valeurs du Conseil de l'Europe, nous devons nous focaliser sur l'idée d'une plus grande ouverture : ouverture de nos parlements au public et ouverture de nos pays et de nos communautés au pays qui ont besoin de notre aide. Tout ceci me paraît conforme à cette adresse à toutes les nations européennes du grand homme d'État slovaque Alexandre Dubcek : « Concentrons-nous sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise ». C'est dans cet esprit que travaillent le Conseil de l'Europe et le Parlement slovaque. Je suis persuadé que nos débats dégageront nombre de bonnes idées nous permettant de mener de nouvelles activités en ce sens. *(Applaudissements)*

Lord GRENFELL, Vice-Président de la Chambre des Lords (Royaume-Uni)

Je remercie Mme Timmerman-Buck pour son excellente introduction à ce thème. Bien que fort bien rédigée, pour des questions de souveraineté parlementaire, la Convention européenne des droits de l'homme n'a pas été incorporée dans le droit britannique avant 1998.

Dans son premier rapport sur le Traité de Lisbonne, notre commission des affaires européennes a fait un certain nombre de commentaires sur cette Convention. Elle relève notamment que la reconnaissance de l'autorité de la Cour européenne évitera tout risque de conflit entre le droit communautaire et l'interprétation faite à Strasbourg de ce tout qui a trait aux droits de l'homme.

There would accordingly be only one basis for the protection of human rights in the whole of Europe. The member states should therefore be recommended to urge the EU to accede to the convention as quickly as possible. In 2001, the British Parliament set up a Joint Committee on Human Rights, which consists of six members of the House of Commons and six of the House of Lords. It scrutinises all legislation relating to this subject and ensures its compatibility with the European Convention. When it deems it necessary, it recommends bringing British legislation into line with the Convention. It is also a body that investigates human rights issues, and its work impacts on that of many other committees.

In the criteria laid down in Copenhagen in 1993, the EU stressed that the candidate countries should ensure the stability of their institutions, which would guarantee democracy, the rule of law and respect for human rights and national minorities. Since 1997, compliance with this criterion has been vital for the opening of accession negotiations. The establishment of these criteria has enabled pressure to be put on the candidate countries to reform their administration and police, guarantee the independence of their judiciary, effectively combat organised crime and meet the demands of the Hague tribunal. The report on the progress made by the candidate countries shows that this was the right way forward.

We British parliamentarians are doing our utmost to promote the key values of democracy, the rule of law and respect for human rights in all our parliamentary work, and we must all remain vigilant and determined. The British government has set a date for the ratification of the convention against human trafficking. I understand that time is needed to ensure that national legislation is actually compatible, but we must listen to the appeal made just now by Terry Davis: we still have a great deal of work to do. *(Applause)*

Mr André BUGNON, President of the National Council (Switzerland)

Pericles said in substance that a person who has ideas but fails to express them is no more advanced than a person who has none. That is why I wanted to put my name down for this debate, albeit belatedly, in order to describe to you Switzerland's experience in the area we are dealing with today.

I thank President de Puig for organising this Conference, which has given rise to very constructive exchanges. Let everyone here report on their experience as this will enable all of us to improve the dialogue with civil society. Swiss democracy goes back a long way: the first three cantons joined together to become independent more than 500 years ago, and we have never lived under a royalist or dictatorial regime.

Il n'y aura ainsi qu'une seule base de protection des droits de l'homme pour l'ensemble de l'Europe. Il faut donc recommander aux États membres d'encourager l'adhésion la plus rapide possible de l'Union européenne à la Convention. En 2001, le Parlement britannique a créé une commission conjointe des droits de l'homme regroupant six représentants de la Chambre des Communes et six représentants de la Chambre des Lords. Elle examine tous les textes qui ont trait à cette question et s'assure de leur compatibilité avec la Convention européenne. Elle recommande lorsque cela lui paraît nécessaire une harmonisation de la législation britannique avec la Convention. Elle est également un organe d'enquête sur les questions relatives aux droits de l'homme. Son travail a des répercussions sur celui de beaucoup d'autres commissions.

Dans les critères fixés à Copenhague en 1993, l'Union européenne a insisté sur le fait que les pays candidats à l'adhésion devaient avoir assuré une stabilité de leurs institutions qui garantisse la démocratie, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et des minorités nationales. Depuis 1997, le respect de ce critère est indispensable à l'ouverture de négociations d'adhésion. La détermination de ces critères a permis de faire pression sur les pays candidats afin qu'ils réforment leur administration et leur police, qu'il garantissent l'indépendance de leur justice, qu'ils luttent efficacement contre la criminalité organisée, qu'ils répondent aux demandes du tribunal de La Haye. Le rapport sur les progrès réalisés par les pays candidats montre que cette méthode était la bonne.

Nous, parlementaires britanniques, faisons tout notre possible pour promouvoir les valeurs essentielles de la démocratie, la primauté du droit et du respect des droits de l'homme dans l'ensemble de l'activité parlementaire. Tous, nous devons rester vigilants et déterminés. Le gouvernement britannique a fixé une date de ratification de la convention contre la traite des êtres humains. Je comprends qu'il ait besoin de temps pour s'assurer que la législation nationale est effectivement compatible, mais nous devons entendre l'appel qu'a lancé tout à l'heure Terry Davis : il reste beaucoup de pain sur la planche. (*Applaudissements*)

M. André BUGNON, Président du Conseil National (Suisse)

Pericles disait en substance que celui-ci a des idées et qui ne les exprime pas n'est pas plus avancé que celui qui n'en a pas. C'est pourquoi j'ai souhaité, même tardivement, m'inscrire dans cette discussion, afin de vous faire part de l'expérience de la Suisse dans le domaine dont nous traitons aujourd'hui.

Je remercie le Président de Puig pour l'organisation de cette conférence qui aura permis de très fructueux échanges. Que chacun fasse ici état de son expérience nous permettra à tous d'améliorer le dialogue avec la société civile. La démocratie suisse est ancienne : il y a plus de 500 ans que les trois premiers cantons se sont regroupés pour être indépendants. Nous n'avons jamais vécu sous un régime royaliste ou dictatorial.

Our country operates a bicameral system: the parliament comprises 200 members and represents all the population and the cantons. The Council of States, the chamber of the cantons, comprises 46 delegates (2 for each of the 23 cantons). In each canton, a government and a parliament deal with cantonal issues. Our 4,000 local authorities also have a local legislature and executive. We are therefore particularly keen on proximity management, which enables us to keep our ears open to citizens' concerns, as was pointed out yesterday. I am convinced that the closer we are to the citizens the better equipped we are to understand them and find solutions that meet their expectations.

This is not always easy, especially as federalism also has its downsides, which are due in particular to the differences in operation from one local authority or one canton to another. In order to deal with this problem, we make use of inter-local authority and inter-cantonal conferences to bring about operational uniformity while at the same time avoiding falling back to the lowest common denominator. It is thus through discussion that we achieve a convergence of interests. Our parliaments are known as "militia" parliaments, which means they do not contain any professionals: all parliamentarians, including myself as president, must have an outside occupation, which enables them to stay in contact with the economy and civil society and directly assess the consequences of their decisions.

As you know, Switzerland places great emphasis on the popular initiative, which leads to a large number of referendums: four to six times a year, we are called upon to vote on more than twenty issues that have federal, cantonal or local implications. Very often, those who are in a minority in a vote in parliament initiate a movement for a referendum and a political debate commences. All this therefore takes place with the involvement of civil society, through the media or directly at presentation meetings, and the people then takes a decision. There is obviously always a minority and a majority, but at least in proceeding in this way we succeed in identifying the needs of the population and reaching the best compromise.

One of the participants in yesterday's discussions suggested opening a debate with civil society. It is already very interesting to compare our experience as Presidents of parliament, but such a debate could only be a source of mutual enrichment. I think we should even involve the media, which play a fundamental role in bringing the population and their elected representatives closer together. I think this is all the more necessary as I do not always have the feeling that the media try to increase cohesion between politicians and the population. Some sections of the media are inclined to try and show that parliamentarians feel superior to other citizens once they have been elected and forget to protect their interests. I therefore think it would be worthwhile for us to have a debate with them so that they understand that they have an important role to play in strengthening democracy and in bringing civil society and parliamentarians closer together. (*Applause*)

Notre pays fonctionne avec deux chambres : le Parlement regroupe 200 députés et représente l'ensemble de la population et des cantons, la Chambre des cantons compte 46 délégués (2 pour chacun des 23 cantons). Dans chacun des cantons, un gouvernement et un parlement cantonaux traitent des questions cantonales. Nos 4000 communes sont également dotées d'un législatif et d'un exécutif locaux. Nous sommes donc particulièrement sensibles à la gestion de proximité, qui permet, comme cela a été dit hier, d'être « à l'écoute des citoyens ». Je suis en effet convaincu que plus on est proche des citoyens, mieux on est armé pour comprendre et pour trouver des solutions qui correspondent aux attentes de la population.

Cela n'est pas toujours simple, d'autant que le fédéralisme a aussi ses revers, qui tiennent en particulier aux différences de fonctionnement d'une commune ou d'un canton à l'autre. Afin d'y remédier, nous utilisons les conférences intercommunales et intercantionales, destinées à donner une unité de fonctionnement tout en évitant le nivellement par le bas. C'est donc par la discussion que nous parvenons à un rapprochement. Nos parlements sont dits de « milice », ce qui signifie qu'ils ne comprennent pas de professionnels : chaque parlementaire, y compris le président que je suis, doit exercer une profession, ce qui lui permet de rester en contact avec l'économie et avec la société civile et de mesurer directement les conséquences des décisions qu'il prend.

Vous le savez, la Suisse accorde une grande place à l'initiative populaire, qui débouche sur un grand nombre de référendums : quatre à six fois par an, nous sommes amenés à voter sur plus de vingt sujets, de portée fédérale, cantonale ou communale. Très fréquemment, ceux qui ont été mis en minorité lors d'un vote au parlement lancent un mouvement en vue d'un référendum et un débat politique s'instaure. Tout se fait donc avec la société civile, à travers les médias ou directement, dans des réunions de présentation, puis le peuple se prononce. Évidemment, il y a toujours une minorité et une majorité, mais au moins, en procédant de la sorte, parvient-on à mieux ressentir les besoins de la population et à parvenir au meilleur compromis.

L'un des participants aux débats d'hier a émis l'idée d'ouvrir un débat avec la société civile. En effet, il est déjà fort intéressant de confronter nos expériences de présidents de parlement, mais ce débat ne pourrait qu'être source d'enrichissement. Je pense même que nous devrions y associer les médias, qui jouent un rôle fondamental pour rapprocher élus et population. Cela me paraît d'autant plus nécessaire que je n'ai pas toujours le sentiment que les médias s'efforcent de renforcer la cohésion entre responsables politiques et population. En effet, certains ont tendance à vouloir montrer que les parlementaires, une fois élus, se sentent supérieurs au reste des citoyens et oublient de défendre leurs intérêts. C'est pourquoi il me semblerait utile que nous ayons avec eux un débat afin qu'ils comprennent qu'il ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la démocratie et dans le rapprochement entre la société civile et les parlementaires. *(Applaudissements)*

*Mr de Puig, **President of the Council of Europe Parliamentary Assembly**, took the chair.*

CONCLUSIONS

The Chair

We now have to conclude our discussions. As President of the Parliamentary Assembly, it is my privilege to conclude the work of our conference.

Over the last two days we have been spoilt by the quality of presentations by our guest speakers and by the richness of contributions by participants. Our work has been facilitated greatly by the background paper on Parliaments and Civil Society prepared by Dr SZILI, Speaker of the Hungarian National Assembly, which many Parliaments contributed to.

The Conference has allowed speakers not only to “rub shoulders” in the corridors but to have rich bi-lateral exchanges with colleagues, friends and neighbours.

The two themes for the Conference, were “Parliaments and Civil Society” and “National Parliaments and the Council of Europe: Promoting the core values of democracy, human rights and the rule of law”

Were these good choices for the Conference?

With the benefit of hindsight, I believe we can conclude that the themes have lived up to their expectations in terms of topicality, relevance and interest for both national Parliaments and for the Parliamentary Assembly. As proof, in my Conclusions I would like to put forward a number of recommendations that you, as Presidents of Parliaments, have put forward under these two themes.

Under the first theme “Parliaments and civil society”

If Parliaments are to lay claim to being “the voice of the people” they must have a strong relationship with civil society. This relationship means that civil society must be informed, consulted and given an opportunity to influence Parliaments in their work. Parliaments must “listen and learn” from this voice of the people and by so doing they will gain strength from civil society. This applies at national, but also at European level, including with the Parliamentary Assembly of the Council of Europe and the European Parliament.

M. de Puig, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, préside

CONCLUSIONS

Le Président

Nous devons à présent clore nos discussions. Il me revient, en tant que Président de l'Assemblée Parlementaire, le privilège de conclure les travaux de notre conférence.

Ces deux derniers jours, nous avons pu apprécier la qualité des présentations de nos orateurs invités et la richesse des contributions des participants. Nos travaux ont été grandement facilités par le document de fond sur les parlements et la société civile, préparé par Mme SZILI, Présidente de l'Assemblée nationale hongroise, qui a bénéficié de la contribution de nombreux parlements.

La Conférence a permis aux participants de se rencontrer dans les couloirs, mais aussi d'avoir des échanges bilatéraux enrichissants avec leurs collègues, amis et voisins.

Les deux thèmes de la Conférence étaient « les parlements et la société civile » et « les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promotion des valeurs fondamentales - démocratie, droits de l'Homme et primauté du droit ».

S'agissait-il de bons choix pour la Conférence ?

Avec le recul, je crois que nous sommes en droit de conclure que ces thèmes ont vraiment été à la hauteur de nos attentes en termes d'actualité, de pertinence et d'intérêt, aussi bien pour les parlements nationaux que pour l'Assemblée Parlementaire. Afin d'étayer ces affirmations, j'aimerais, dans mes conclusions, citer un certain nombre des recommandations que vous, en qualité de présidents de parlement, avez avancées sous ces deux thèmes.

Concernant le premier thème : « Les parlements et la société civile »

Si les parlements veulent pouvoir prétendre être la « voix du peuple », ils doivent nouer des liens solides avec la société civile. Ces liens nécessitent que la société civile soit informée et consultée par les parlements, mais aussi qu'elle ait la possibilité d'influencer leurs travaux. Les parlements doivent « écouter et apprendre » et, ce faisant, ils renforceront leur position en s'appuyant sur la société civile. Cela vaut au niveau national mais aussi au niveau européen, qu'il s'agisse de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe ou du Parlement européen.

The relationship should be seen as a partnership and not as competition, and there should be no “them and us” dividing lines. It is a continuous learning process without a final graduation. Civil society is the great communicator of social needs in society and plays an important role in monitoring legislation and practice and commenting on legislative preparation. Parliaments and civil society, hand in hand, can find solutions to the complex challenges we face, which alone neither can make progress on.

Because civil society has its roots everywhere, it is a great multiplier for communication between Parliaments and the whole of society. Media can create an important bridge between society and Parliaments, but it can, if care is not taken, also be destructive particularly when it focuses too much on conflict rather than political processes.

Parliaments should not only listen to the voice of civil society, but sometimes Parliaments should also take responsibility and lead public opinion when dealing with human rights, rule of law and democracy issues. This has been seen in Europe with abolition of the death penalty, it can be seen in tackling racist and xenophobic tendencies in society.

Some specific conclusions and recommendations can be made:

- Each country needs a legislative and regulatory framework guaranteeing freedom of association and allowing civil society to flourish. The regulatory framework should not have excessive registration requirements, fees, taxes or fines or disproportionate sanctions of closure.
- Parliaments require a framework of principles and practice for contacts with civil society. A “kaleidoscope” of regulations, laws and constitutional provisions exist in member states as noted in Dr SZILI's paper. Many good practices can be identified. Allowing public hearings, televising debates, accepting written opinions, organising round tables and committee conferences, opening up participation in committees, providing open days, allowing individual or community initiatives, referendums and petitions, are all example of good practice. Furthermore the idea of having specific Committees tasked with overseeing relations with civil society, merits further consideration.

Cette relation doit être vue comme un partenariat et non comme une compétition. Il ne devrait pas y avoir de ligne de démarcation entre « eux et nous ». Il s'agit d'un processus continu d'apprentissage, sans diplôme à la clé. La société civile est le héraut des besoins sociaux et elle joue un rôle important dans le suivi des lois et de leur pratique et dans la formulation d'observations concernant leur élaboration. En marchant main dans la main, les parlements et la société civile peuvent trouver des solutions aux problèmes complexes qui se posent à nous, des problèmes qui ne seront jamais résolus si chacun travaille de son côté.

Comme la société civile est implantée partout, elle démultiplie la communication entre les parlements et l'ensemble de la société. Les médias peuvent être un relais important entre la société et les parlements mais ils peuvent aussi, si l'on n'y prend garde, avoir un effet destructeur, en particulier lorsqu'ils se focalisent trop sur les conflits et pas assez sur les processus politiques.

Les parlements ne devraient pas se contenter d'écouter la voix de la société civile, ils devraient parfois aussi assumer une responsabilité et guider l'opinion publique sur les questions touchant aux droits de l'homme, à la primauté du droit et à la démocratie. C'est ce qui s'est passé en Europe avec l'abolition de la peine de mort, et c'est ce que nous pouvons voir aujourd'hui avec la lutte contre les tendances racistes et xénophobes de la société.

Certaines conclusions et recommandations spécifiques peuvent être formulées :

- Tous les pays ont besoin d'un cadre législatif et réglementaire qui garantisse la liberté d'association et permette à la société civile de s'épanouir. Le cadre réglementaire ne devrait pas imposer de conditions excessivement strictes en matière d'enregistrement, de frais, taxes et peines pécuniaires ni prévoir de sanctions disproportionnées de fermeture.
- Les parlements ont besoin d'un cadre formel de principes et de pratiques applicable aux contacts avec la société civile. Comme Mme Szili l'a noté dans son intervention, il existe un « kaléidoscope » de règlements, lois et dispositions constitutionnelles dans les États membres. Un grand nombre de bonnes pratiques peuvent être identifiées. Permettre les auditions publiques, retransmettre les débats à la télévision, recevoir des opinions écrites, organiser des tables rondes et des conférences des commissions, ouvrir la participation aux commissions, prévoir des journées « portes ouvertes », autoriser les initiatives individuelles ou collectives, les référendums et les pétitions sont autant d'exemples de bonnes pratiques. De plus, l'idée d'établir une commission spécifiquement chargée de superviser les relations avec la société civile mérite plus ample considération.

- Greater transparency in the work of Parliaments should be the goal. Activities have to be made known, draft laws, documents and agendas have to be accessible. There should be no taboo subjects such as budgets or the security sector. In this respect the range of tools offered by e-Democracy provide new possibilities for transparency and communication (websites, discussion forums, blogs,etc.). E-Democracy is not without dangers and can lead to dehumanisation of consultation and overload and manipulation of information and views. E-Democracy will be the subject of the Forum for the future of Democracy of the Council of Europe in Madrid, 15-17 October 2008, and I will soon be sending out an invitation to national parliaments to be represented at the Forum.

- Creation of contact points for information, or information centres for NGOs and lobbyists merit consideration.

- Greater transparency is also required in the area of lobbying. Clear regulations on lobbying are required and attention also needs to be paid to conflicts of interest, with rules to clarify parliamentarians obligations in this matter.

- Contact with civil society should be all embracing reaching out to minority groups, disadvantaged groups and to the youth, including children and adolescents, who after all represent the future of Europe. The value of youth Parliaments and democracy workshops was highlighted in this context. Contacts should not be restricted to a few selected NGOs with whom Parliaments may feel comfortable and safe to work.

- NGOs are a tremendous resource for Parliaments in terms of views, expertise and innovation and they are allies in tackling the "democratic deficit" in Europe today. The Council of Europe Schools of Political Studies set up across Europe today provide a valuable resource for Parliaments. However, to carry out their work NGOs need resources and support which Parliaments are well placed to provide.

- NGOs, for their part, need to be professional and organised, including into groupings, in order to counteract what has sometimes been referred to as "philanthropic amateurism".

- L'objectif devrait être d'accroître la transparence des travaux parlementaires. Les activités doivent être rendues publiques ; les projets de lois, documents et ordres du jour doivent être accessibles. Il ne doit pas y avoir de sujet tabou, pas même les budgets ou le secteur de la sécurité. A cet égard, les divers outils de la « démocratie électronique » offrent de nouvelles possibilités de communication transparente (sites web, forums de discussion, blogs, etc.). Cependant, la démocratie électronique n'est pas sans dangers ; elle peut conduire à une déshumanisation de la consultation, à une surabondance d'informations et d'opinions et à leur manipulation. La démocratie électronique sera au centre du Forum pour l'avenir de la démocratie organisé par le Conseil de l'Europe qui se tiendra à Madrid du 15 au 17 octobre 2008, et je m'apprête à envoyer des invitations aux parlements nationaux pour qu'ils y envoient des représentants.
- La création de points de contact auxquels s'adresser pour obtenir des informations ou de centres d'information à l'intention des ONG et des lobbyistes mérite d'être envisagée.
- Plus de transparence est également nécessaire en ce qui concerne le lobbying. Une réglementation claire en la matière est requise et il convient aussi de se préoccuper des conflits d'intérêts. Une clarification des règles concernant les obligations des parlementaires s'impose à cet égard.
- Les contacts avec la société civile devraient être aussi diversifiés que possible et inclure les groupes minoritaires, les groupes défavorisés et les jeunes, y compris les enfants et les adolescents, qui après tout représentent l'avenir de l'Europe. L'intérêt des parlements de jeunes et des ateliers de démocratie a été souligné dans ce contexte. Les contacts ne doivent pas être limités à quelques ONG avec lesquelles les parlements se sentent prêts à travailler à l'aise et en confiance.
- Les ONG sont pour les parlements une source inestimable de points de vue, d'expertise et d'innovations et elles sont leurs alliées dans leurs efforts pour combler le « déficit démocratique » dans l'Europe d'aujourd'hui. Les Ecoles d'études politiques du Conseil de l'Europe mises en place un peu partout en Europe sont également une précieuse ressource pour les parlements. Cependant, pour remplir leurs fonctions, les ONG ont besoin de ressources et de soutien : les parlements sont bien placés pour les leur apporter.
- Les ONG, pour leur part, doivent être professionnelles et organisées, notamment en regroupements, pour faire face à ce que l'on appelle parfois « l'amateurisme philanthropique ».

To sum up, we have a wealth of conclusions and recommendations which can serve to strengthen the partnership between Parliaments and civil society, and there is scope for bringing together representatives of Parliaments and leaders of civil society in a joint meeting in the near future.

Under the second theme “Promoting the core values of democracy, human rights and the rule of law”

The European Convention on Human Rights may be the jewel in the crown of the Council of Europe but there are many other precious stones in the treasure chest of the Council of Europe for promoting the values of democracy, human rights and the rule of law. A very concrete question is how can Parliaments reinforce these key values contained in these different instruments and documents of the Council of Europe?

As a starting point, national Parliaments and the Council of Europe Parliamentary Assembly, need to work together on the basis of the principle of subsidiarity. It is a two-way process. Inter Parliamentary co-operation, such as facilitated through the debates of the Parliamentary Assembly on matters such as fulfilment of commitments of member states, are also essential in this respect. From the discussions over the last two days and the papers submitted for the Conference a number of recommendations can be made.

- It is necessary that Parliaments actively promote the signature and ratification of core Council of Europe Conventions, and in particular those covered in the annual progress reports of the Parliamentary Assembly's Monitoring Committee on Progress of the Assembly's monitoring procedure.
- Governments should be asked to report back to the Parliament at least once during the legislature on implementation of the Council of Europe standards and any reservations or “escape clauses” applied in relation to Conventions.
- National Parliaments have a special obligation to oversee the execution of Judgments of the European Court of Human Rights and introduce legislative changes to bring legislation into line with these standards where necessary.
- Steps should be taken to ensure that legislation and draft legislation is made “Strasbourg proof”. This means that legislation should be screened to make sure it is compatible with the European Convention on Human Rights and also other instruments such as the European Social Charter. The Council of Europe could be encouraged, for example, through its Venice Commission, to provide guidelines to States on how to carry out such “Strasbourg proofing” and assist in training those involved in such exercises.

En résumé, nous disposons d'une profusion de conclusions et de recommandations susceptibles de renforcer le partenariat entre les parlements et la société civile, et il serait fort indiqué de réunir des représentants des parlements et des responsables de la société civile dans un proche avenir.

Concernant le second thème : « La promotion des valeurs fondamentales - démocratie, droits de l'homme et primauté du droit »

La Convention européenne des droits de l'Homme est peut-être le fleuron du Conseil de l'Europe, mais il existe également bien d'autres pierres précieuses dans le coffre au trésor du Conseil de l'Europe pour promouvoir les valeurs que sont la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit. Une question bien concrète consiste à se demander comment les parlements peuvent renforcer les valeurs fondamentales consacrées par les différents instruments et documents du Conseil de l'Europe.

Pour commencer, les parlements nationaux et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe doivent travailler ensemble sur la base des principes de subsidiarité et de réciprocité. La coopération interparlementaire, facilitée par exemple par les débats de l'Assemblée Parlementaire sur des questions comme le respect des engagements des Etats membres, est également essentielle à cet égard. Un certain nombre de recommandations se dégagent des débats des deux derniers jours et des documents de travail présentés dans le cadre de la conférence.

- Il convient que les parlements promeuvent activement la signature et la ratification des principales conventions du Conseil de l'Europe, en particulier celles visées dans les rapports annuels d'activité de la commission de suivi de l'Assemblée Parlementaire sur l'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée.
- Il devrait être demandé aux gouvernements de faire rapport au parlement au moins une fois par législature sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe et sur toute réserve ou « clause échappatoire » utilisée en rapport avec les conventions.
- Les parlements nationaux ont l'obligation spéciale de superviser l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et, au besoin, d'adopter les changements législatifs nécessaires pour mettre le droit interne en conformité avec ces normes.
- Des mesures devraient être prises pour garantir que les lois et projets de lois sont « à l'épreuve de Strasbourg ». Ceci pour dire que les lois devraient être passées au crible afin de s'assurer qu'elles sont compatibles avec la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres instruments tels que la Charte sociale européenne. Le Conseil de l'Europe pourrait être encouragé, par exemple par le canal de sa Commission de Venise, à seconder et former celles et ceux qui se livrent à cet exercice.

- National Parliaments should be encouraged to initiate debates and examine compliance with recommendations emanating from the Parliamentary Assembly and monitoring bodies within the Council of Europe, including on issues such as social rights, national minorities, racism and intolerance, prevention of torture, trafficking, violence against women, protection of children, corruption, money laundering, etc.
- Parliaments also have a responsibility to undertake national investigations into alleged human rights violations, whether such as secret detention centres or disappeared persons.
- Parliaments should also ensure that the regular reports of ombudspersons and human rights commissions are fully debated and acted upon by national Parliaments.
- Universality of human rights means that Parliaments should not confine themselves to examining only domestic human rights issues. They should also respond to international human rights issues, and ensure that a human rights culture is reflected in the daily work of Parliaments.
- Finally, Parliamentary diplomacy is increasingly an important tool for promoting democracy, rule of law and human rights in countries which need a helping hand.

These then are my conclusions with which I hope you, as Presidents of Parliaments, can associate yourself.

* * *

I should like to add another conclusion. I come back to the proposal I made at the beginning of this conference, which was to intensify the dialogue with the Maghreb countries – Algeria, Morocco and Tunisia – and the countries of central Asia, namely Kazakhstan, Kirghizstan, Tajikistan, Turkmenistan and Uzbekistan. As I did not hear any objection, I should like us to agree to involve these parliaments in the work of our future conferences. I plan to study the arrangements for this involvement with the President of the Cyprus Parliament, our colleague Mr Marios Garoyian, who, as you know, has invited us to hold our next conference in Nicosia in 2010. I now give him the floor. (*Applause*)

- Les parlements nationaux devraient être encouragés à lancer des débats sur les recommandations émanant de l'Assemblée Parlementaire et des organes de suivi du Conseil de l'Europe, notamment celles traitant de thèmes tels que les droits sociaux, les minorités nationales, le racisme et l'intolérance, la prévention de la torture, la traite, la violence à l'égard des femmes, la protection des enfants, la corruption, le blanchiment d'argent, etc., et à en contrôler la mise en œuvre.
- Les parlements ont aussi la responsabilité d'enquêter au niveau national sur les allégations de violations des droits de l'homme, comme celles ayant trait aux centres de détention secrets ou aux personnes disparues.
- Les parlements devraient également veiller à tenir des débats approfondis sur les rapports périodiques des médiateurs et des commissions des droits de l'homme et à donner suite à ces rapports.
- L'universalité des droits de l'homme suppose que les parlements ne se limitent pas à examiner les questions relatives aux droits de l'homme qui se posent au niveau national. Ils devraient aussi se saisir des problèmes internationaux et veiller à ce qu'une culture des droits de l'homme imprègne leur travail quotidien.
- Enfin, la diplomatie parlementaire est un outil de plus en plus important pour promouvoir la démocratie, la primauté du droit et les droits de l'homme dans les pays qui ont besoin d'une main secourable.

Telles sont mes conclusions et j'espère qu'en tant que présidents de parlement, vous pourrez vous y associer.

* * *

Je souhaiterais ajouter une autre conclusion. En effet, je voudrais revenir sur la proposition que j'ai faite au début de la conférence, qui était d'intensifier le dialogue avec les pays du Maghreb – l'Algérie, le Maroc et la Tunisie – ainsi qu'avec les républiques d'Asie centrale, à savoir le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. N'ayant entendu aucune objection, je souhaite que nous convenions d'associer ces parlements aux travaux de nos futures conférences. J'ai l'intention d'étudier les modalités de cette participation avec le président du Parlement chypriote, notre collègue M. Marios Garoyian, qui, vous le savez, nous a invités à tenir notre prochaine conférence à Nicosie en 2010. Je lui cède d'ailleurs la parole. (*Applaudissements*)

**Mr Marios GAROYIAN, President of the House of Representatives
(Cyprus)**

It will be a great honour and pleasure to welcome you to the next Conference of Presidents of Parliament in 2010. This event will, I am sure, contribute to the strengthening of the Council of Europe's core values. The Cyprus House of Representatives has a long tradition of welcoming guests and will not disappoint you. We invite you to take advantage of the hospitality of our island, which is one of the crossroads of European civilisation, and we shall do our utmost to ensure you are able to enjoy the beauty of our countryside and our very rich cultural heritage. *(Applause)*

The Chair

I thank Ms Ene Ergma for co-chairing our conference and wish everyone a safe journey home. *(Applause)*

The sitting rose at 4.45 pm.

M. Marios GAROYIAN, Président de la Chambre des Représentants (Chypre)

Ce sera un grand honneur et un grand plaisir pour nous d'accueillir en 2010 la prochaine Conférence des Présidents de Parlement ; cet événement, j'en suis convaincu, contribuera au renforcement des valeurs essentielles du Conseil de l'Europe. La Chambre des Représentants de Chypre a une longue tradition d'accueil, elle ne vous décevra pas. Nous vous invitons à venir profiter de l'hospitalité de notre île, un des carrefours de la civilisation européenne ; nous ferons tout pour que vous puissiez jouir de la beauté de nos paysages et de notre très riche patrimoine culturel. (*Applaudissements*)

Le Président

Je remercie Mme Ene Ergma qui a bien voulu coprésider nos travaux. Je vous souhaite à tous un bon retour. (*Applaudissements*)

La séance est levée à 16h45.

**REPORT
OF THE MEETING OF THE SECRETARIES GENERAL
OF PARLIAMENT**

Friday 23 May 2008

Mr Sorinas, Secretary General of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, opened the meeting at 9.05 a.m. and warmly welcomed participants.

The two co-directors of the ECPRD, Mr Sawicki and Mr Nowina-Konopka, were also present on the platform.

1.DRAFT AGENDA

The draft agenda was **adopted**.

2.MINUTES

Mr Sorinas said that the draft minutes of the meeting held in Tallinn in May 2006 were in Annex 10.1. to the activity report. He noted that there were no comments.

The draft minutes were **approved**.

3.ECPRD ACTIVITY REPORT 2006-2008

Mr Sawicki (Co-director of ECPRD, Parliamentary Assembly of the Council of Europe) said that the Secretariat had endeavoured to circulate the activity report quite early – March in its English version – and that the annexes were as important as the 30 pages it comprised. The report took into account the new statutes of the ECPRD approved in Tallinn two years earlier, which included major innovations on a number of points. They specified in particular the objectives, responsibilities and tasks of the various bodies of the Centre. The Executive Committee had been enlarged from three to five members and it had been agreed to appoint co-ordinators for the different areas of interest.

It was with this changed structure that the Centre, established in 1977 at a meeting of Presidents of Parliament in Vienna, had commemorated its 30th anniversary the previous year. This anniversary seemed the opportune moment to carry out an evaluation of past activities. The evaluation, summarising the Centre's activities over the past 30 years, had been carried out in Yerevan in 2007, at the latest annual conference of correspondents. The commemorative brochure published at this time also contained testimonies of those who had established the ECPRD, among them Mr Klaus Pöhle, its founding father.

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DES SECRETAIRES GENERAUX
DE PARLEMENT**

Vendredi 23 mai 2008

M. Sorinas, Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, déclare la réunion ouverte à **9 h 05** et souhaite chaleureusement la bienvenue aux participants.

Les deux codirecteurs du CERDP, MM. Sawicki et Nowina-Konopka, sont également présents à la tribune.

1. PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour est **adopté**.

2. PROCÈS-VERBAL

M. Sorinas indique que le projet de procès-verbal de la réunion qui s'est tenue à Tallinn en mai 2006 figure en annexe 10.1. du rapport d'activité. Il constate qu'il n'y a pas d'observation.

Le projet de procès-verbal est **approuvé**.

3. RAPPORT D'ACTIVITE DU CERDP 2006-2008

M. Sawicki (codirecteur du CERDP, Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe) souligne que le secrétariat s'est efforcé de diffuser le rapport d'activité assez tôt – dès le mois de mars dans sa version anglaise – et que, outre les 30 pages qu'il comporte, les annexes sont également importantes. Ce rapport tient compte des nouveaux statuts du CERDP approuvés à Tallinn il y a deux ans, qui comportent des innovations majeures sur un certain nombre de points. Ils précisent en particulier les objectifs, les responsabilités et les tâches des différents organes du Centre. Outre que le Comité exécutif a été élargi de trois à cinq membres, il a été prévu de nommer des coordinateurs pour les différents domaines d'intérêt.

C'est dans ce cadre renouvelé que le Centre, créé en 1977 par une décision des présidents de parlements réunis à Vienne, a commémoré l'an dernier son 30^e anniversaire. Un tel anniversaire est propice à un bilan des activités passées. Effectué à Erevan en 2007, lors de la dernière Conférence annuelle des correspondants, il résume les activités du Centre au cours des 30 années écoulées. La publication éditée à cette occasion rappelle également les témoignages de ceux qui ont porté le CERDP sur les fonts baptismaux. Parmi eux, il est à citer M. Klaus Pöhle, père fondateur du CERDP.

As well as the two co-directors, the Executive Committee was now made up of five members elected from among the correspondents. Representatives from Parliaments of the United Kingdom (House of Commons), Slovenia, Estonia, France (National Assembly) and Ukraine were on the committee. Mr Piotr Nowina-Konopka had joined the Centre as a co-director in December 2006 representing the European Parliament.

The ECPRD's main purpose was to promote the exchange of information between its member parliaments. It did so through a network of 62 correspondents, and 42 parliaments had designated deputy correspondents. For various reasons, the parliaments of Malta, Monaco and Montenegro were not represented. It was to be hoped that they would soon be in a position to appoint correspondents. Equally, parliaments with observer status with the Parliamentary Assembly of the Council of Europe could appoint a correspondent. So far only Israel had done so. The parliaments of Canada and Mexico were also invited to appoint a correspondent.

A more complete list of the subjects covered by the areas of interest was available in Annex 8 to the activity report, along with the duties and responsibilities of the co-ordinators in charge of the four areas of interest: Parliamentary Libraries, Research and Archives; Information and Communication Technology in parliaments; Parliamentary Practice and Procedure; Macroeconomic Research. The posts had been created after revised statutes were adopted, so as to improve coordination of the Centre's activities in these very particular areas.

Mr Sawicki thanked the secretaries general of the four parliaments which had provided the co-ordinators, for the support given to them: the Portuguese Parliament, the Parliamentary Assembly of the Council of Europe and the Belgian and Austrian parliaments.

The ECPRD's general activities were presented in paragraph 5.1 of the report. The Centre's *raison d'être* were questionnaires and requests for comparative studies from member assemblies. This part of the activities would be explained afterwards by Mr Nowina-Konopka. The Centre also organised seminars, a detailed list of which was in Annex 4. In comparison with previous years, four seminars on average were currently held per year, compared to eight or nine before 2006. This reduction was a response to comments from the secretaries general, who had said that it would in fact be more appropriate to focus on the main tasks of the Centre: the comparative studies.

Outre les deux codirecteurs, le Comité exécutif est désormais composé de cinq membres élus parmi les correspondants. Y siègent actuellement les représentants des parlements du Royaume-Uni (Chambre des communes), de Slovaquie, d'Estonie, de France (Assemblée nationale) et d'Ukraine. Au titre du Parlement européen, M. Piotr Nowina-Konopka a rejoint le Centre en tant que codirecteur en décembre 2006.

Le CERDP a pour principal objectif la promotion des échanges d'informations entre ses parlements membres. Cette fonction est assurée par un réseau composé de 62 correspondants, 42 parlements ayant désigné pour cela des correspondants adjoints. Pour différentes raisons, les parlements de Malte, de Monaco et du Monténégro ne sont pas représentés. On peut espérer que bientôt ils seront en mesure de nommer des correspondants. De même, les parlements ayant le Statut d'observateur auprès de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe peuvent nommer leur correspondant. Pour l'instant, c'est Israël seul qui l'a fait. Les parlements de Canada et de Mexico sont également invités à désigner leur correspondant.

Une liste plus complète des sujets couverts par les domaines d'intérêts se trouve en annexe 8 du rapport d'activité, ainsi que les missions et les responsabilités des coordinateurs responsables de quatre domaines d'intérêts : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires ; Technologies de l'information et de la communication au sein des parlements ; Pratiques et procédures parlementaires ; Recherche macro-économique. Ils ont été créés après l'adoption de statuts révisés afin de mieux coordonner les activités du Centre dans ces domaines bien particuliers.

L'orateur remercie les Secrétaires généraux des quatre parlements dont émanent les coordinateurs, le parlement portugais, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, les parlements belge et autrichien, pour leur soutien accordé aux coordinateurs.

Les aspects généraux des activités du CERDP sont présentés au point 5.1. du rapport. La raison d'être du Centre sont les questionnaires et les demandes d'études comparatives soumis par les assemblées membres. Cette partie des activités sera exposée par M. Nowina-Konopka ci-après. Un autre aspect des activités est l'organisation de séminaires. Une liste détaillée figure en annexe 4. En comparaison avec les années précédentes, en moyenne quatre séminaires sont organisés par an actuellement, contre huit à neuf avant 2006. Cette diminution résulte en réaction aux commentaires des Secrétaires généraux qui estimaient qu'il était de fait plus opportun de se concentrer sur les fonctions principales du Centre et, ainsi, de réaliser des études comparatives.

Mr Sawicki thanked the secretaries general of all parliaments for their co-operation and assistance. In particular, he mentioned those which had hosted the seminars, namely, the Polish Senate, the Assembly of Bosnia and Herzegovina, the Lithuanian Seimas, the Polish Sejm, the French National Assembly, the Swedish Riksdag, the House of Representatives and the Senate of the Czech Republic, the Slovenian Parliament, the House of Representatives and the Senate of Belgium, and lastly the Spanish Senate and the Austrian Parliament, which had held seminars in April and May 2008. The annual conference of correspondents had taken place in London in 2006 and in Yerevan in 2007; it would be held in the European Parliament in Brussels in 2008, and in Bratislava in 2009.

He then mentioned the ECPRD's website, which had been made more user-friendly and comprehensive. He warmly thanked the European Parliament's IT department. Finally, he paid tribute to the outstanding work of Ms Coppolechia-Somers, who had, in a way, established the ECPRD. She had, among other things, done her secretarial work with efficiency over many years and would soon be retiring. Thanks to her, the Centre had worked well and he felt it would be difficult for anyone to replace her.

Mr Nowina-Konopka (Co-director of the ECPRD, European Parliament) said in turn how grateful he was to Ms Coppolechia-Somers, paid tribute to her professional and personal skills, and emphasised the crucial role that she had played in the history of the ECPRD.

He observed that in five years the number of questionnaires sent by the correspondents had increased fivefold, from 42 in 2002 to 223 in 2007; the number of replies had more than doubled. Some chambers were more active than others; in requesting: the German Bundestag, the Polish Sejm, the Swedish Riksdag, the Georgian Parliament and the Norwegian Stortinget; in replying: the German Bundestag, the British House of Commons, the Danish Folketinget and the Austrian Parliament had each sent more than 200 replies. Then it was just a case of using the results and seeing, in particular, if the exchanges had borne fruit. Given the amount of work taken on, the appointment of more deputy correspondents by the respective parliaments would be very useful. The weak point was follow-up, in other words the low number of finalised comparative studies provided by parliaments which initiated questionnaires. If they had summaries of the questionnaires completed, parliaments could benefit more from the work done, as well as profiting from good practices and possible solutions. Annex 4 to the report listed all the comparative studies requested, the subjects dealt with ranging from questions of constitutional and/or European law to car parking problems.

M. Sawicki remercie les Secrétaires généraux de tous les parlements pour leur coopération et leur aide. En particulier, il cite ceux qui ont accueilli des séminaires, à savoir : le Sénat de la Pologne, l'Assemblée de Bosnie-Herzégovine, le Seimas de Lituanie, le Sejm de la Pologne, l'Assemblée nationale française, le Riksdag suédois, la Chambre des représentants et du Sénat de la République tchèque, le Parlement de Slovaquie, la Chambre des représentants et le Sénat de la Belgique et, dernièrement le Sénat d'Espagne ainsi que le Parlement d'Autriche qui ont organisé des séminaires en avril et mai 2008. La conférence annuelle des correspondants s'est tenue à Londres en 2006 et à Erevan en 2007 ; elle se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles, en 2008 et à Bratislava en 2009.

Il évoque enfin le site web du CERDP, qui a été rendu plus convivial et plus complet. Il remercie vivement le service informatique du Parlement européen. Finalement, il salue à cette occasion le travail éminent de Mme Coppolechia-Somers, qui a en quelque sorte porté le CERDP sur les fonts baptismaux. Elle a, entre autres, assumé son travail secretarial avec efficacité pendant de longues années et qui va bientôt prendre sa retraite. Grâce à elle, le Centre a fonctionné sans problème et il estime qu'il sera difficile d'assumer sa relève.

M. Nowina-Konopka (codirecteur du CERDP, Parlement européen) dit à son tour sa reconnaissance à Mme Coppolechia-Somers, salue ses qualités professionnelles et humaines, et souligne le rôle crucial qu'elle a joué dans l'histoire du CERDP.

Il relève qu'en cinq ans le nombre de questionnaires envoyés par les correspondants a augmenté cinq fois, de 42 en 2002 jusqu'à 223 en 2007 ; le nombre de réponses a, lui, plus que doublé. On verra que certaines chambres sont plus actives que d'autres, pour interroger : le Bundestag allemand, le Sejm polonais, le Riksdag suédois et le Parlement géorgien, le Stortinget norvégien – ou pour répondre : le Bundestag allemand, la Chambre des Communes britannique, le Folketinget danois et le Parlement autrichien ont envoyé chacun plus de 200 réponses. Reste à exploiter les résultats et à voir en particulier si les échanges ont porté leurs fruits. Etant donné la quantité de travail assumé, la nomination de davantage de correspondants adjoints par les Parlements respectifs serait à cet égard bien utile. Il faut remarquer la cote plus faible de la pratique de suivi, c'est-à-dire le nombre insuffisant d'études comparatives offertes par les Parlements initiateurs de questionnaires, indiquant les conclusions. Disposant d'études synthétiques sur les questionnaires effectués, les parlements pourraient bénéficier plus du travail entrepris, tout en profitant des bonnes pratiques ou des solutions envisagées. L'annexe 4 du rapport fait le point complet des études comparatives demandées ; les sujets abordés allant des questions de droit constitutionnel et/ou européen aux problèmes de stationnement de voitures.

This was real proof that the ECPRD network was a very practical tool, widely used and useful not just for questions about good legislation but also for management of parliaments. The system worked well, thanks to the correspondents. They could usefully draw upon the guidelines presented in Annex 6.

Mr Forsberg (Sweden, Riksdag) felt that more parliamentary departments, especially committee secretariats, should be involved in the Centre's activities. In the Swedish Parliament, the Deputy Head of the Committees Department was the Deputy Correspondent for the ECPRD. The secretaries general should be informed of seminars taking place and there should be more representatives of parliament secretariats at the seminars. As regards the questionnaires, he wondered whether they should all be sent to all the parliaments, whether all the requests were relevant, who was in charge of analysing them and whether the system was not likely to be a victim of its own success.

Mr Delcamp (France, Senate) was impressed by the quantity of work done and the energy displayed by the ECPRD. Following on from Mr Forsberg, he wondered however whether the channels used by the Centre to publicise its activities were still relevant and questioned their visibility. He highlighted the wide range of questionnaires, many of which did not relate to parliaments or to Europe. The Centre could raise the level at which it contacted parliaments; specialised departments were not always objective enough to optimise the Assembly's reaction and to contribute to the orientation of its studies.

It was also necessary to prioritise, as handling too many questions meant less efficiency. The Centre dealt with two categories of questions: those which resulted in a sort of synthesis and were the subject of a seminar, which meant a lot of work, and those that could be classified as resorting to a sort of troubleshooting service, which were not the same and could be dealt with differently; they were often a matter for a correspondent in a ministry rather than the ECPRD correspondents.

The Centre also had to strive to publicise what it was doing. While the ECPRD produced numerous documents and organised extremely interesting seminars, Mr Delcamp, for one, had discovered them by reading the activity report, whereas he would have liked to participate in some of them. Besides, there was not always a proper paper publication of the proceedings of this or that seminar. For example, having spoken himself at a seminar in Vienna, and having provided the text of his speech, he had never received the report of the meeting. All this reflected a communication problem, but also the need to perhaps do less, but do it in depth.

C'est bien la preuve que le réseau du CERDP constitue un outil très pratique, d'usage bien répandu, et correspond non seulement aux questions de la bonne législation mais aussi de la gestion des parlements. Le système fonctionne bien, que les correspondants en soient remerciés. Ils pourront utilement s'inspirer des lignes directrices exposées en annexe 6.

M. Forsberg (Suède, Riksdag) estime nécessaire que davantage de services des parlements et notamment les secrétariats des commissions soient impliqués dans les activités du Centre. Au Parlement suédois, le chef adjoint du Service des Commissions est le correspondant adjoint auprès du CERDP. Les Secrétaires généraux devraient être informés de la tenue des séminaires et la représentation des secrétariats des parlements aux séminaires devrait être élargie. S'agissant des questionnaires, il s'interroge : faut-il tous les diffuser à tous les parlements ? Les demandes sont-elles toutes pertinentes ? Qui est chargé de procéder à leur analyse ? Le système ne risque-t-il pas d'être victime de son succès ?

M. Delcamp (France, Sénat) se dit impressionné par la quantité de travail et l'énergie déployée par le CERDP. Relayant les propos de M. Forsberg, il se demande cependant si les voies empruntées par le Centre pour faire connaître ses activités sont encore pertinentes et s'interroge sur la visibilité de celles-ci. Il souligne la grande diversité des questionnaires dont un nombre non négligeable ne relève pas des parlements ou de l'Europe. Le Centre pourrait élever le niveau auquel les contacts sont pris avec les parlements ; les services spécialisés n'ont pas toujours le recul nécessaire pour optimiser la réaction de l'assemblée et contribuer à l'orientation même des études.

Il est également nécessaire de hiérarchiser les priorités car, à traiter trop de questions, on perd en efficacité. Le Centre traite deux catégories de questions : celles qui débouchent sur une sorte de synthèse et qui font l'objet d'un séminaire, ce qui représente un travail important, et celles que l'on pourrait qualifier de recours à un « SVP Service » de dépannage, qui ne sont pas de même nature, qui pourraient faire l'objet d'un traitement différent - et qui relèvent souvent davantage de la compétence d'un correspondant auprès d'un ministère que de celle des correspondants du CERDP.

Le Centre doit également s'efforcer de faire savoir ce qu'il fait. Si le CERDP produit de nombreux documents et organise des séminaires extrêmement intéressants, pour sa part, M. Delcamp les a découverts à la lecture du rapport d'activité, alors qu'il aurait souhaité participer à certains d'entre eux. En outre, une publication papier significative des actes de tel ou tel séminaire n'est pas toujours disponible. Étant lui-même intervenu par exemple lors d'un séminaire à Vienne et ayant fourni le texte de son intervention, il n'a jamais reçu le compte-rendu de la réunion. Tout ceci témoigne d'un problème de communication, mais aussi de la nécessité de faire peut-être moins de choses mais de les faire à fond.

Everything that had been done over the last few years deserved to be consolidated. Thus while the Centre had a website, the report stressed that the Eurovoc thesaurus had not been updated since 1987. That probably needed to be dealt with, particularly as it could be used for the site's indexing.

Finally, the question of co-operation with other organisations appeared all the more important as they were involved in the same field as the ECPRD. For example, links could be strengthened with the Association of Secretaries General of Parliaments and with IPU, Commonwealth and Francophonie bodies. The ECPRD could also maintain relations with university research centres.

Mr Sawicki reminded participants that the ECPRD Secretariat sent invitations and convocations to its events on the basis of the information and programme provided by the host country. They were sent to the ECPRD correspondents, who were in charge of nominating participants for the seminars. It was not known whether this was done in collaboration with the secretary general of the parliament. The document given to participants detailed the Centre's seminar programme for 2008-2009, but the 2010 programme was already being discussed, as the proposals had to be examined at the next conference of correspondents in October 2008.

Many of the questionnaires were not sent to all parliaments. In 2006-2007, 160 requests (40 % of the total) had been sent to all correspondents, 110 just to the correspondents of European Union member states and 130 only to the correspondents of certain countries. The decision lay with the correspondents who had sent the questions: if they only expected replies from some countries, they only addressed the correspondents concerned. The Centre left it entirely up to the latter to decide who in their parliament replied to the request, it being understood that the Centre counted on their goodwill to get a response. In general, these were provided and the system worked properly.

A selection was done in the early stages: each time a questionnaire was received, Ms Coppolecchia-Somers checked whether a similar question had already been asked and, if it had, she informed the requesting chamber. It was suggested that correspondents checked on the internet and gave the matter some thought before sending a new question. Correspondents who asked a question were at most asked to use other sources of information and see whether they could find the answer elsewhere. If a question asked was similar to one that had already been dealt with, the Centre attracted their attention to it and suggested that correspondents checked their reply so as to avoid repetition. It was very difficult to assess the relevance of questions, so the initial assumption was that they were important and honestly asked.

Tout ce qui a été accompli au cours des dernières années mérite d'être consolidé. Ainsi, alors que le Centre dispose d'un site Internet, le rapport souligne que le thesaurus Eurovoc n'a pas été actualisé depuis 1987. Sans doute faudrait-il s'y atteler, d'autant qu'il pourrait être utilisé pour l'indexation du site.

Enfin, la question de la coopération avec d'autres organisations paraît d'autant plus importante qu'elles interviennent dans le même champ d'activité que le CERDP. Il conviendrait de renforcer par exemple l'articulation avec l'Association des secrétaires généraux des parlements ainsi qu'avec les organes existant dans le cadre de l'UIP, du Commonwealth et de la Francophonie. De même, le CERDP pourrait entretenir des relations avec des centres de recherche universitaire.

M. Sawicki rappelle que le Secrétariat du CERDP envoie les invitations et les convocations à ses manifestations sur la base des informations et du programme fournis par le pays hôte. Elles sont envoyées aux correspondants du CERDP qui sont chargés de nommer des participants aux séminaires. Il n'est pas connu si cette nomination se fait en liaison avec le Secrétaire Général du parlement. Le document remis aux participants fait état du programme des séminaires du Centre pour 2008-2009 mais la réflexion est déjà engagée pour 2010 ; les propositions devant être examinées lors de la prochaine réunion des correspondants, au mois d'octobre 2008.

Une grande partie des questionnaires ne sont pas adressés à tous les parlements. En 2006-2007, 160 demandes, soit 40 % du total, ont été envoyées à tous les correspondants, 110 aux seuls correspondants des États membres de l'Union européenne, 130 uniquement aux correspondants de certains pays. La décision dépend des correspondants qui envoient les questions : s'ils n'attendent de réponses que de certains pays, ils ne s'adressent qu'aux correspondants concernés. Le Centre s'en remet entièrement à ces derniers pour décider qui au sein de leur parlement répond à la demande, étant entendu que le Centre compte sur leur bonne volonté pour obtenir une réponse. Globalement, celles-ci sont apportées et le système fonctionne correctement.

Une sélection est faite en amont : chaque fois qu'un questionnaire est reçu, Mme Coppolecchia-Somers vérifie si une question similaire n'a pas déjà été posée et, si tel est le cas, elle en informe le parlement demandeur. Les correspondants sont invités à effectuer des vérifications sur Internet et à réfléchir avant d'envoyer une nouvelle question. Tout au plus demande-t-on à un correspondant qui pose une question de mobiliser d'autres sources d'information et de voir s'il ne peut pas trouver la réponse ailleurs. Si une question envoyée est similaire à un questionnaire déjà traitée, le Centre attire leur attention et invite les correspondants à vérifier leur réponse pour éviter la répétition. Il est très difficile d'apprécier la pertinence des questions, aussi part-on du principe qu'elles sont importantes et posées de façon honnête.

Doubtless it was sometimes a case of seeking an “SOS service”, but the ECPRD was willing to work in that way, as it considered that its vocation was to help parliaments. Moreover, it would be dangerous were the Secretariat to exercise some sort of censorship. Perhaps the system was not very fair, but it was a reasonable price to pay to provide efficient assistance to parliaments.

Eurovoc was not the responsibility of the ECPRD, but of another network. For a while, the Centre had organised seminars on Eurovoc.

It had be remembered that the ECPRD was not an institution but a network of people who wanted to work together and that it had neither a headquarters nor an area to store archives. It was only run by the two directors and the members of the Executive Committee, who held the post on top of their position in their own parliament. Since the structure was based on voluntary participation, the Centre did not build relations with university research units. It was hoped that these relations were developed rather between national parliaments and the research centres concerned.

Drafting reports after seminars was the concern of the national parliaments which organised them, although they could count on the ECPRD's help. Paper publications were rare, but all reports were found on the Centre's website.

Mr Forsberg (Sweden, Riksdag) was pleased with the amount of useful information provided and expressed his appreciation for the Centre's work. Perhaps measures should to be taken in the future to restrict the increase in the number of questionnaires.

Mr Lucion (Belgium, House of Representatives) considered the idea of involving the co-ordinators in Executive Committee meetings very interesting. It also seemed a good idea to increase the number of participants in the forum on the ECPRD's website, under the area of interest “Parliamentary Practice and Procedure”, which to date only had around twenty participants. Finally, still within the areas of interest, the launch of thematic pages was a welcome development.

Mr de Rouck (Belgium, Senate) returned to the question of Eurovoc, which could be used to facilitate research and thus make everything on the ECPRD's website more accessible.

Mr Nowina-Konopka welcomed the appreciation shown for the role of co-ordinator, which had improved the governance of the ECPRD and made the whole network far more proactive. The introduction of internet forums on the areas of interest and of thematic pages were also very important as they provided detailed professional information and established a dialogue which improved the quality of relations.

Sans doute s'agit-il parfois de solliciter un « service SOS », mais le CERDP accepte de travailler de la sorte car il considère qu'il a pour vocation d'aider les parlements. En outre, il serait dangereux que le secrétariat exerce une quelconque censure. Peut-être ce système n'est-il pas très juste, mais c'est un prix raisonnable à payer pour assurer une aide efficace aux parlements.

Eurovoc n'est pas une activité qui relève du CERDP mais d'un autre réseau. Pendant un temps, le Centre a organisé des séminaires sur Eurovoc.

Il faut rappeler que le CERDP n'est pas une institution mais un réseau de personnes qui veulent travailler ensemble et qu'il ne dispose ni d'un siège ni d'un lieu de stockage des archives. Il est animé uniquement par deux directeurs et les membres du comité exécutif qui assurent cette fonction en plus de celles exercées au sein de leur parlement. Comme la structure est basée sur le volontariat, le Centre ne développe pas de relations avec les unités de recherches des universités. On espère que ces relations sont plutôt développées dans les parlements nationaux avec les centres de recherches concernés.

La rédaction des rapports à la suite des séminaires relève des parlements nationaux qui les organisent. Pour cela, ils peuvent compter sur l'aide du CERDP. Les publications papier sont rares. Tous les rapports se trouvent sur le site web du Centre.

M. Forsberg (Suède, Riksdag) se réjouit du grand nombre d'informations utiles qui lui ont été fournies et exprime son appréciation pour le travail du Centre. Peut-être faudra-t-il prendre des mesures à l'avenir pour limiter l'accroissement du nombre des questionnaires.

M. Lucion (Belgique, Chambre des représentants), juge très intéressante l'initiative d'impliquer les coordinateurs dans les réunions du comité exécutif. Il paraît par ailleurs souhaitable d'élargir le public concerné par le forum sur le site du CERDP dans le cadre du domaine d'intérêt « Pratiques et procédures parlementaires », qui ne compte à ce jour qu'une vingtaine de participants. Enfin, toujours dans le cadre des domaines d'intérêt, il faut se réjouir du lancement des pages thématiques.

M. de Rouck (Belgique, Sénat) revient sur la question du thesaurus Eurovoc, qui pourrait être utilisé pour faciliter la recherche et ainsi rendre plus accessible tout ce qui se trouve sur le site Internet du CERDP.

M. Nowina-Konopka se réjouit de l'appréciation portée sur le rôle des coordinateurs, qui ont enrichi la gouvernance du CERDP et rendent le réseau entier beaucoup plus proactif. L'introduction des forums sur Internet dans le cadre des domaines d'intérêt et des pages thématiques sont également très importantes car elles apportent des informations professionnelles approfondies et elles imposent un dialogue qui améliore la qualité des relations.

As regards internet issues it had to be remembered that the European Parliament had taken charge of the ECPRD server and website. Work was under way with the IT Directorate General, so as to have new functions on it by the end of the year. The Centre in fact had a great debt of gratitude to the European Parliament, whose civil servants were always available to help, although it was not their main job. The developments that several speakers had called for could be expected to occur within a reasonable time frame.

Ms Korzeniowska (Poland, Senate) was pleased that the very well structured activity report gave so much useful information and dealt with so many important questions for parliaments. It explained not only the range of the correspondents' work in the member states, but also the role played by the Executive Committee and the Secretariat, especially Ms Hanneke Coppolecchia-Somers.

The secretaries general **approved** the activity report of the ECPRD for 2006-2008.

4. ECPRD PRIORITIES AND PROGRAMME FOR 2008-2009

Mr Sorinas said that care would be taken to ensure that the ECPRD was not a victim of its own success and swamped with requests. He therefore suggested that as well as the priorities for 2008-2009 set out in the document, the Executive Committee be asked to consider the point raised by Mr Delcamp and the idea that the Centre's tasks could not increase indefinitely.

It would also be possible, under paragraph 3 on seminars, to express the wish that reports should automatically be published on the ECPRD website.

Mr Sawicki said that the secretaries general had had the document on the future programme of the Centre for some time now. The priorities for 2008 obviously included the list of tasks and responsibilities determined by the ECPRD statutes. Questions remained the Centre's main task, although the reservations expressed as to their quantity would be forwarded to the correspondents. It was true that the increase in the number of questions could be problematic for the activities of the ECPRD. The development of the areas of interest had to continue, but this sector should be better organised so as to continue with what was already done on the website.

When it came to the forum and thematic pages, changes were doubtless necessary, but it was too early for an assessment. Work was also needed on the question of seminar reports. As regards the website, the European Parliament was helping to improve the search module; it was to be hoped that this would be completed before the end of the year.

S'agissant des questions liées à Internet, il faut rappeler que le Parlement européen a pris en charge le serveur et le site Web du CERDP. Un travail est en cours avec la Direction générale informatique, afin d'ouvrir de nouvelles fonctions d'ici la fin de l'année. Le Centre doit d'ailleurs beaucoup au Parlement européen, dont les fonctionnaires se montrent très disponibles bien qu'il ne s'agisse pas de leur activité principale. On peut penser que l'évolution, appelée de leurs vœux par plusieurs intervenants, interviendra dans un délai raisonnable.

Mme Korzeniowska (Pologne, Sénat) se félicite que le rapport d'activité, fort bien structuré, donne autant d'informations utiles et aborde autant de questions importantes pour les parlements. Il rend compte non seulement de l'ampleur des travaux des correspondants au sein des États membres, mais aussi du rôle que jouent le Comité exécutif et le secrétariat, en particulier Mme Hanneke Coppolecchia-Somers.

Les secrétaires généraux **approuvent** le rapport d'activité du CERDP pour 2006-2008.

4. PRIORITÉS ET PROGRAMME DU CERDP POUR 2008-2009

M. Sorinas souligne qu'il convient de veiller à ce que le CERDP ne soit pas victime de son propre succès et submergé par les demandes. Il suggère donc qu'en plus des priorités pour 2008-2009 énoncées dans le document, il soit demandé au comité exécutif d'engager une réflexion sur la question soulevée par M. Delcamp et sur l'idée que les tâches du Centre ne peuvent croître indéfiniment.

Il serait également possible, au point 3 relatif aux séminaires, d'exprimer le souhait que les comptes rendus figurent systématiquement sur le site du CERDP.

M. Sawicki rappelle que les secrétaires généraux disposent déjà depuis un certain temps du document relatif au futur programme du Centre. On retrouve bien évidemment dans les priorités 2008 la liste des tâches et des responsabilités fixées par les statuts du CERDP. Les questions demeurent la mission centrale du Centre, même si les préoccupations exprimées quant à leur quantité seront répercutées auprès des correspondants. Il est vrai que l'augmentation du nombre des questions peut être dangereuse pour les activités du CERDP. Le développement des domaines d'intérêt doit se poursuivre, mais il convient de mieux structurer ce secteur afin de poursuivre ce qui est déjà fait sur le site Internet.

S'agissant du forum et des pages thématiques, les évolutions sont sans doute nécessaires, mais il est trop tôt pour dresser un bilan. Il convient par ailleurs de travailler la question des rapports des séminaires. S'agissant du site Internet, l'amélioration du module de recherche est en cours avec le Parlement européen ; on peut espérer qu'elle aboutira avant la fin de l'année.

The list in the draft programme for 2008-2009 should include the title of the seminar to be held in Copenhagen in October, on the solutions provided by IT to MPs and parliaments, and the date of the seminar to be held by the parliamentary research departments in London in mid-September 2009.

Mr Sawicki said that the Secretary General of the Portuguese Parliament had just invited the Executive Committee to hold its spring 2009 meeting in Lisbon. This invitation would also be added to the programme.

The priorities and programme for 2008-2009 were **approved**.

5. TASKS AND RESPONSIBILITIES OF ECPRD CORRESPONDENTS

Mr Nowina-Konopka referred participants to Annex 9 to the activity report. He stressed the importance, highlighted by the debates, of the status of correspondents and the support they received from the secretaries general. Did they not need more time and a stronger position in parliaments with increased competencies? Did deputy correspondents need to be systematically appointed? The quality of the questionnaires, the replies provided and the practical possibility of drawing up a consolidated study to be distributed among the other parliaments depended largely on the manner in which the questionnaire itself and the replies were dealt with by the correspondents; the Centre was not an administration with its own offices and staff.

Mr Sawicki, confirming these words, said that while the document reflected the Centre's view of the correspondents' tasks, it was up to the secretaries general to interpret this and decide what they were could and should be.

Mr Laurence Smyth (United Kingdom, House of Commons) considered the document outstanding and gave it his support. The network would be strengthened if the secretaries general invested the correspondents with the necessary competencies and gave them adequate support. He urged an active participation by all those who attended seminars and conferences.

Mr Harley (European Parliament) said that the network of correspondents was liable to be a victim of its own success, especially as the Treaty of Lisbon would transform relations between national parliaments, the European Parliament and governments. The ECPRD's workload would unavoidably grow with the increase in comparative requests. This being the case, what could be a better way of using the available resources than redefining the tasks of the correspondents, establishing priorities and improving follow-up?

Il convient d'ajouter à la liste figurant dans le projet de programme pour 2008-2009, le titre du séminaire qui sera organisé à Copenhague en octobre sur le thème de la « définition de solutions spécifiques pour les parlementaires et les parlements dans le domaine des nouvelles technologies », ainsi que la date du séminaire organisé par les services de recherche parlementaire qui aura lieu à Londres, mi-septembre 2009.

M. Sawicki indique que la Secrétaire générale du parlement portugais vient d'inviter le Comité exécutif à tenir sa réunion de printemps 2009 à Lisbonne. Cette invitation sera intégrée au programme.

Les priorités et le programme pour 2008-2009 sont **approuvés**.

5. TACHES ET RESPONSABILITES DES CORRESPONDANTS DU CERDP

M. Nowina-Konopka renvoie l'assemblée à l'annexe 9 du rapport d'activité. Il souligne l'importance, mise en évidence par les débats, de la personnalité des correspondants et du soutien qu'ils reçoivent de la part des secrétaires généraux. Ne faut-il pas leur donner plus de temps et renforcer leur position dans les parlements en augmentant leurs compétences ? Faut-il généraliser la nomination de correspondants adjoints ? La qualité des questionnaires et des réponses qui leur sont apportées, ainsi que la possibilité factuelle d'élaborer une étude de synthèse à être distribuée parmi les autres parlements, dépend largement de la manière dont le questionnaire même et les réponses sont traités par les correspondants ; le Centre n'est pas une administration disposant de ses propres bureaux et personnels.

M. Sawicki, confirmant ce propos, précise que si le document reflète la vision qu'a le Centre des tâches des correspondants, il appartient aux secrétaires généraux de l'interpréter et de décider ce qu'elles peuvent et doivent être.

M. Laurence Smyth (Royaume-Uni, Chambre des communes) juge le document remarquable et lui apporte son soutien. Le réseau se renforcera si les correspondants sont investis par les responsables des compétences nécessaires et reçoivent d'eux le soutien adéquat. Il plaide pour une participation active de tous ceux qui assistent aux séminaires et conférences.

M. Harley (Parlement européen) souligne que le danger existe de voir le réseau des correspondants victime de son succès, d'autant que le Traité de Lisbonne va transformer les relations entre les parlements nationaux, le Parlement européen et les gouvernements. La charge de travail du CERDP va immanquablement augmenter avec l'inflation de demandes comparatives. Comment, dès lors, faire le meilleur usage des ressources disponibles, sinon en redéfinissant les missions des correspondants, en établissant des priorités, en améliorant le suivi ?

The European Parliament was pleased to be hosting the next conference of ECPRD correspondents and other meetings of the Centre.

Mr Nowina-Konopka thanked all the correspondents and his colleagues on the Executive Committee for their dedication and the quality of their work.

Mr Sorinas confirmed that the document chiefly set out guidelines to clarify the correspondents' work, and that it was up to the secretaries general to decide how to implement them.

The secretaries general **took note** of the document in Annex 9 to the activity report.

6. OTHER BUSINESS

Mr Cameron (Assembly of WEU) said that the Assembly of WEU had just changed its name and adopted new regulations and a new charter, and that the ECPRD's index would have to take account of this. He was sure that it would be done quickly.

Interparliamentary relations would be even more important and necessary in the future, with the Treaty of Lisbon coming into force, and would help to reduce the democratic deficit in European integration.

Mr Sorinas thanked all participants.

The sitting **rose** at 10.25 a.m.

Le Parlement européen se réjouit d'accueillir la prochaine conférence des correspondants du CERDP ainsi que d'autres réunions du Centre.

M. Nowina-Konopka remercie tous les correspondants et ses collègues du Comité exécutif pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

M. Sorinas confirme que le document définit avant tout des orientations pour éclairer le travail des correspondants et qu'il appartient aux Secrétaires généraux de voir comment les mettre en pratique.

Les Secrétaires généraux **prennent note** du document figurant à l'annexe 9 du rapport d'activité.

6. QUESTIONS DIVERSES

M. Cameron (Assemblée de l'UEO) souligne que l'Assemblée de l'UEO venant de changer de nom, d'adopter un nouveau règlement et une nouvelle charte, il importe que le répertoire du CERDP en tienne compte. Il ne doute pas que ce sera rapidement fait.

Il juge que les relations interparlementaires seront demain encore plus importantes et nécessaires avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et permettront de réduire le déficit démocratique de la construction européenne.

M. Sorinas remercie tous les participants.

La séance **est levée** à 10h25.

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS**

ALBANIA / ALBANIE

Kuvendi

Mme Jozefina TOPALLI, Présidente

Mme Linda IHSANI, Conseiller du Président

Mme Suela RUSSETI, Porte-parole du Président

M. Vangjel MITA, Secrétaire de délégation

ANDORRA / ANDORRE

Consell General

Mr Joan GABRIEL, President

Mr Valenti MARTI, Secretary General

Ms Elisenda VIVES, Protocol

ARMENIA / ARMÉNIE

National Assembly

Mr Tigran TOROSYAN, President

Mr Hayk KOTANYAN, Secretary General, Chief of Staff

Ms Lusine HARUTIUNYAN, Advisor to the President

Mr Anahit ADAMYAN, Head of the Department of Public Relations

Mr Artak HOVHANNISYAN, Head of Protocol

AUSTRIA / AUTRICHE

Bundesrat

Ms Susanne NEUWIRTH, Deputy Speaker

Mr Christian HÜTTERER, Delegation Secretary

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Melli Mejlis

Mr Ogtay ASADOV, Speaker
Mr Ali HUSEYNOV, MP

Mr Safa MIRZAYEV, Secretary General
Mr Ilkin MAMMADOV, Chief of Protocol
Mr Rashid IBRAHIMOV, Chief of the International relations department
Mr Firudin HAJIYEV, Chief of the Management department
Mr Ruslan ISMAYILOV, Delegation secretary, Assistant to the Speaker
Mrs Ulviyya ABDULLAYEVA, Chief of publications sector
Mr Sayad ALASKAROV, Delegation Secretary

BELGIUM / BELGIQUE

Chambre des Représentants

M. Herman VAN ROMPUY, Président
M. Herman DE CROO, Vice-Président

M. Robert MYTTENAERE, Secrétaire Général
M. Daniel LUCION, Conseiller au service des relations internationales

Sénat

M. Marc DE ROUCK, Directeur des affaires européennes et des relations interparlementaires

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Predstavnički Dom

Mr Beriz BELKIĆ, Deputy Speaker

Mr Marin VUKOJA, Secretary General
Ms Edina HRNJIĆ, Delegation Secretary
Ms Amela KURTOVIĆ, Interpreter

BULGARIA / BULGARIE

Narodno Sobranie

Mr Younal LOUTFI, Vice-President
Ms Evguenia JIVKOVA, MP

Mr Ognyan AVRAMOV, Secretary General
Ms Zlatina KHRISTOVA, Delegation Secretary

CANADA

House of Commons

Mr Peter MILLIKEN, Speaker

Ms Audrey O'BRIEN, Clerk

Mr Patrick KENNEDY, Chief of Staff

Senate

Mr Noël A. KINSELLA, Speaker

Mr Paul C. BELISLE, Clerk

Ms Janelle FELDSTEIN, Chief of Staff

CROATIA / CROATIE

Sabor

Mr Luka BEBIĆ, Speaker

Mr Frano MATUŠIĆ, MP, Head of the parliamentary delegation to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE)

Mr Josep SESAR, Secretary General

Mr Miso MUNIVRANA, Head of the Speaker's office

Mrs Marina ŠTANCL, Assistant to the Secretary General and Chief of Protocol

Mr Igor ŠRIBAR, Delegation Secretary

Mrs Marina OCTENJAK, Advisor and Interpreter

Mrs Barbara TARTAGLIA, Advisor and Interpreter

CYPRUS / CHYPRE

House of Representatives

Mr Marios GAROYIAN, President

Mr Socrates SOCRATOUS, Acting Secretary General, Director of the International relations service

Mr Panicos POURGOURIDES, Delegation Secretary

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Poslanecká Snemovna

Ms Miroslava NĚMCOVÁ, Vice-Chairperson

Ms Anna ČURDOVÁ, MP, Head of the parliamentary delegation to the PACE

Mr Petr KYNŠTETR, Secretary General

Ms Jana ZELENKOVÁ, Delegation Secretary

Senát

Mr Jiří LIŠKA , Vice-President

Mr Frantisek JAKUB, Secretary General
Ms Katerina SARMANOVA, Protocol Department
Mr Tomáš OPOČENSKY, Interpreter

ESTONIA / ESTONIE

Riigikogu

Mrs Ene ERGMA, President

Mr Heiki SIBUL, Secretary General
Mr Toivo TASA, Head of the International relations department

FINLAND / FINLANDE

Eduskunta

Mr Sauli NIINISTÖ, Speaker
Mrs Sinikka HURSKAINEN, MP, Head of the parliamentary delegation to the
PACE

Mr Seppo TIITINEN, Secretary General
Mrs Gunilla CARLANDER, Counsellor of International Affairs

FRANCE

Assemblée Nationale

M. Marc LAFFINEUR, Vice-Président

M. Philippe ALBIEZ, Directeur adjoint du Cabinet du Président
M. Eric GIRAUD TELME, Conseiller diplomatique
M. Jean-Pierre BLOCH, Directeur du Service des Affaires européennes
M. Thierry VANEL, Chef du Protocole

Sénat

M. Christian PONCELET, Président

M. Alain DELCAMP, Secrétaire Général
M. Jean CABANNES, Directeur de Cabinet du Président
M. Jérôme CAUCHARD, Conseiller diplomatique du Président
M. Xavier DUPRIEZ, Secrétaire de délégation

GERMANY / ALLEMAGNE

Bundestag

Mrs Gerda HASSELFELDT, Vice-President

Mr Ulrich SCHÖLER, Deputy Secretary General

Mrs Andrea KREBS, Counsellor, Head of the Interparliamentary Organisations Division

Mrs Elisabeth WOHLAND, Assistant to the Vice-President

Ms Patricia PRISS, Interpreter

Bundesrat

Ms Sonja MELLIES, Assistant Head of the Parliamentary Relations Services

GREECE / GRECE

Vouli Ton Ellinon

Mr Dimitrios G. SIOUFAS, President

Mr Aristotelis PAVLIDIS, MP, Head of the parliamentary delegation to the PACE

Mrs Argiro PAPOULIA, Diplomatic Advisor

Mr Miltiadis MAKRYGIANNIS, Delegation Secretary

Mr Georgia TSILIKI, Interpreter

Mr Tzanis STAVROPOULOS, Interpreter

HUNGARY / HONGRIE

Képviselői Irodaház

Mrs Katalin SZILI, Speaker

Mr Péter SÁRDI, Head of Office for Foreign Relation, Delegation Secretary

Ms Magda JÓZAN, Advisor

Mr Zsuzsanna ROSTÁSI-SZABÓ, Advisor

Mr Adrienn KADIA, Advisor

Ms Karina BRANDENBURG, Delegation Co-secretary

Mr István HOTTÓ, Secretary

Mr Gábor KARAKAI, Interpreter

ICELAND / ISLANDE

Althingi

Mr Sturla BÖÐVARSSON, President

Mr Helgi BERNÓDUSSON, Secretary General

Mr Jörundur KRISTJÁNSSON, International Secretary

IRELAND / IRLANDE

Houses of the Oireachtas

Mr Patrick BURKE, Deputy Speaker of the Seanad (Senate)

Ms Aisling HART, Private Secretary to the Deputy Speaker

Ms Aoife HAYES, Delegation Secretary

ITALY / ITALIE

Camera dei Deputati

M. Gianfranco FINI, Président

M. Francesco POSTERARO, Vice Secrétaire Général

M. Alessandro CORTESE, Conseiller diplomatique du Président

M. Fabrizio ALFANO, Porte-parole du Président

Mme Mirella CASSARINO, Directrice du Service des Affaires internationales

M. Roberto SORBELLO, Conseiller, Chef du Protocole

M. Stefano MARRONE, Interprète

Senato della Repubblica

Mr Renato SCHIFANI, President

Mr Antonio MALASCHINI, Secretary General

Mrs Maria Valeria AGOSTINI, Director of International affairs Service

Mr Fabio GARELLA, Director of Security and Protocol Service

Mr Emiddio NOVI, President Secretary

Mrs Letizia CICINELLI, Secretary to the President

Mrs Vitaliana CURIGLIANO, Staff of the Protocol office

Mr Eli BENEDETTI, Spokesman of the President

Mr Massimiliano PALAMIDESSE, Staff of the Protocol office

Mrs Paola TALEVI, interpreter

LATVIA / LETTONIE

Saeima

Mrs Vineta MUIZNIECE, Vice Speaker

Ms Iveta CIGANOVA, Assistant

LIECHTENSTEIN

Landtag

Mr Klaus WANGER, President

Mr Josef HILTI, Secretary General

LITHUANIA / LITUANIE

Seimas

Mr Ceslovas JURSENAS, Speaker

Mr Gintautas VILKELIS, Secretary General

Mr Rimantas STANKEVICIUS, Deputy Director of the International Relations department

Ms Audra CIAPIENE, Advisor to the Speaker

Ms Kristina KACKUVIENE, interpreter

LUXEMBOURG

Chambre des Députés

M. Joseph SCHEUER, Vice-Président

Mme Lydie ERR, Députée, Présidente de la délégation auprès de l'APCE

M. Benoît REITER, Secrétaire Général adjoint

MEXICO / MEXIQUE

Chamber of Deputies

Mrs Ruth ZAVALA SALGADO, Speaker

Mrs Sandra FUENTES, Ambassador

Mr Alberto GLENDER, Counsellor

Mrs Lucille PALAU, Interpreter

Senate

Mr Santiago CREEL MIRANDA, Speaker
Mrs Rosario GREEN MACÍAS, Chairperson of the parliamentary delegation to the PACE

Mr Miguel RODARTE, Head of the Private Office of the President
Mrs María Amparo CANTO GONZÁLEZ, Coordinator General for International Affairs and Inter-parliamentary Relations
Mrs Maria Rosa LÓPEZ, Delegation Secretary

MOLDOVA

Parliamentu

M. Marian LUPU, Président

Mme Stella JANTUAN, Chef de la Direction d'information et d'analyse

MONACO

Conseil National

M. Stéphane VALERI, Président
M. Bernard MARQUET, Vice-Président
M. Jean-Charles GARDETTO, Président de la délégation parlementaire auprès de l'APCE
M. Christophe STEINER, Membre de la délégation parlementaire auprès de l'APCE

Mme Anne EASTWOOD, Chef de Cabinet
Mme Elodie THOMEL, Chargée de communication et du protocole
Mme Karine MARQUET, Secrétaire de la délégation

MONTENEGRO

Skupština

Mr Ranko KRIVOKAPIĆ, Speaker

Mrs Sladjana PEJOVIC, Head of Protocol
Mrs Jelena DJUROVIC, Counsellor of the Speaker
Mrs Jelena POPOVIĆ, Assistant

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Eerste Kamer der Staten-Generaal

Mrs Yvonne E.M.A. TIMMERMAN-BUCK, President

Mr Geert Jan HAMILTON, Secretary General

Tweede Kamer der Staten-Generaal

Ms Gerdi A. VERBEET, President

Mr Jos JOCHEMSEN, Head of the Press office

Ms Gonnie DE BOER, Advisor to the Secretary General

NORWAY / NORVÈGE

Stortinget

Mr Thorbjörn JAGLAND, President

Ms Ylva BIE, Delegation Secretary

POLAND / POLOGNE

Sejm

M. Krzysztof PUTRA, Vice-Maréchal

Mme Danuta JAZŁOWIECKA, Député, Présidente de la délégation parlementaire auprès de l'APCE

M. Lech CZAPLA, Vice-Secrétaire Général

Mme Hanna KUCHARSKA-LESZCZYNSKA, Secrétaire de la délégation

Mme Ewa KANIGOWSKA-GEDROYC, Interprète

Senat

M. Bogdan BORUSEWICZ, Maréchal

Mme Ewa POLKOWSKA, Secrétaire Général

Mme Anna SZKLENNIK, Vice-Directeur du Bureau des affaires internationales

Mme Joanna WOŹNICZKO, Fonctionnaire auprès Cabinet du Président

Mme Danuta KORZENIOWSKA, Fonctionnaire du Bureau d'information et de documentation

M. Marek ALBIN, Interprète

PORTUGAL

Assembleia da República

Mr Jaime GAMA, President

Mrs Adelina SÁ CARVALHO, Secretary General
Mrs Madalena FISCHER, Diplomatic Advisor

ROMANIA / ROUMANIE

Senatul României

Mrs Norica NICOLAI, Vice-President

Ms Constanta CALINOIU, Head of the Legislative Department, ECPRD
Correspondent
Mr Gheorghe PRISACARU, Counsellor of the Vice-President
Mr Robert MANEA, Personal assistant to the Vice-President
Mrs Mihaela DRAGHICI, Senior Advisor, Delegation Secretary

Camera deputatilor

Mr Titu Nicolae GHEORGHIU, Secretary General
Ms Laura MANOLIU, Head of the office of the Secretary General
Mrs Nadia IONESCU, Head of the Directorate for parliamentary relations,
Delegation Secretary
Mrs Cornelia IONESCU, Counsellor on public relations
Ms Daniela Irina STUPAR, Assistant

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

State Duma

Mr Oleg MOROZOV, First Vice Speaker

Mrs Kristina LOGINOVA, Advisor
Mrs Irina KUZMINA, Secretary

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Consiglio Grande e Generale

Mr Claudio FELICI, Vice President and Head of Delegation
Mr Loris FRANCINI, Vice President

Ms Antonella GIARDI, Delegation Secretary

SERBIA / SERBIE

Narodna Skupština

Mr Oliver DULIĆ, President

Mrs Rajka MIHALJEVIĆ, Head of Cabinet

Mr Arso VUČEVIĆ, Advisor

Mr Momčilo ARBUTINA, Advisor

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Národná Rada

Mr Pavol PAŠKA, President

Mr Boris ZALA, MP, Head of the parliamentary delegation to the PACE

Mr Viktor STROMČEK, Secretary General

Mr Peter JANÍK, Advisor

Mrs Eleonóra TANÁČOVÁ, Delegation Secretary

Mr Rastislav GESCHWANDTNER, Interpreter

Mr Ivan KISELY, Interpreter

SPAIN / ESPAGNE

Congreso de los Diputados

Mrs Ana PASTOR, Vice-President

Mr Jose Antonio MORENO, Deputy Secretary General

Mrs Maria J. ALGUERO, Delegation Secretary

Senado

Mr Javier ROJO GARCIA, President

Mr Manuel CAVERO, Secretary General

Ms Maria Eligia FERNANDEZ, Director of Cabinet of the President

Mr Jorge VILLARINO, Director of International Relations, Legal Advisor

SWEDEN / SUÈDE

Riksdagen

Mr Per WESTERBERG, Speaker

Mr Anders FORSBERG, Secretary General

Mr Alf LINDBERG, Head of Staff and Press for the Speaker

SWITZERLAND / SUISSE

Conseil National

M. André BUGNON, Président

Conseil des Etats

M. Christoffel BRÄNDLI, Président

M. Claudio FISCHER, Chef des relations internationales et langues

TURKEY / TURQUIE

Büyük Millet Meclisi

Mr Köksal TOPTAN, President

Mr Ahmet Rifat ÖKÇÜN, Chief Advisor on Foreign Affairs

Mr Hasan BAYTEKİN, Director of the External relation and Protocol Department

Mr Cengiz SAĞLAM, Vice Chief of Cabinet

Mr Ahmet EZİCİOĞLU, Delegation Secretary

Ms Neval ORBAY, Advisor

Ms Ece AKINCI, Assistant

Mrs Zeynep BEKDİK, Interpreter

Mrs Canan TOLLU, Interpreter

UKRAINE

Verkhovna Rada

Mr Ivan POPESCU, MP, Chairman of the parliamentary delegation to the PACE

Mr Valentyn ZAICHUK, Secretary General

Mr Kyrilo TRETIAK, Head of the Directorate of Interparliamentary relations

Mr Andriy KORNIYTCHUK, Deputy Head of the Directorate of Interparliamentary relations

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

House of Commons

Sir Alan HASELHURST, Deputy Speaker

Mr Liam LAURENCE SMYTH, Clerk of the Overseas Office

House of Lords

Lord Julian GRENFELL, Deputy Speaker and Chairman of the European Union Committee

Mr Rhodri WALTERS, Clerk of the Overseas Office

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE /
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Lluís Maria de PUIG, President

Mr Mateo SORINAS, Secretary General

**ASSEMBLY OF WESTERN EUROPEAN UNION /
ASSEMBLEE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

M. Jean-Pierre MASSERET (France), Président

Mrs Tuija NURMI (Finland), MP, President of the Finnish Delegation

Mr Mike HANCOCK (United Kingdom), MP, Leader of the Liberal Group

Lord RUSSELL-JOHNSTON (United Kingdom), Chairman of the Committee on Parliamentary and Public relations

Mr Colin CAMERON, Secretary General

Mr Gilles COMBARIEU, Head of the Defense Section

Mr Alain MARTINEZ, Assistant

Mr Rudolf RENTSCHLER, Secretary of the Liberal Group

EUROPEAN PARLIAMENT / PARLEMENT EUROPEEN

Mr David HARLEY, Deputy Secretary General

**INTERPARLIAMENTARY CONSULTATIVE COUNCIL OF THE BENELUX
/ CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DU BENELUX**

Mr Roger NEGRI, Président

Mr Ludy MICHIELS, Secrétaire Général

**OSCE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE**

Mr Göran LENNMARKER, President

Mr Gustavo PALLARÉS, Deputy Secretary General

BALTIC ASSEMBLY / ASSEMBLEE BALTIQUE

Mr Trivimi VELLISTE, President

INVITED KEYNOTE SPEAKERS / ORATEURS PRINCIPAUX INVITES

Mrs Sonja LICHT, Belgrade Fund for Political Excellence

EUROPEAN CENTRE FOR PARLIAMENTARY RESEARCH AND DOCUMENTATION (ECPRD)/ CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES (CERDP)

Mr Piotr NOWINA-KONOPKA, Co-Director (European Parliament)
Mr Wojciech SAWICKI, Co-Director (Parliamentary Assembly of the Council of Europe)

Mrs Hanneke COPPOLECCHIA-SOMERS, Co- Secretary (European Parliament)
Mr Mario HEINRICH, Co-Secretary (Parliamentary Assembly of the Council of Europe)

Mr Josep Maria RIBOT, Correspondent of the European Parliament

OTHER PARTICIPANT / AUTRE PARTICIPANT

Mrs Annelise OESCHGER, President of the Conference of INGOS
Mrs Jutta GÜTZKOW, Head of the NGOs' Division (Council of Europe)
Mr Mehdi REMILI, NGOs' Division (Council of Europe)

Mr François LAROCHELLE, Deputy Permanent Observer of Canada to PACE

Ms Mette VESTERGAARD, Secretary of the parliamentary delegation to the PACE (Denmark)

SECRETARIAT OF THE CONFERENCE / SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Mr Wojciech SAWICKI, Director General
Mrs Jane DINSDALE, Director of the Political and Legal Affairs Directorate
Mr Horst SCHADE, Director of General Services
Mrs Farida JAMAL, Coordinator of the Conference

Mr Alfred SIXTO, Head of the Table Office
Mr Erik LEIJON, Head of the Parliamentary Assistance Unit
Mrs Micaela CATALANO, Head of the Communication Unit
Mr Jean-Pierre GUGLIELMI, Head of the Technology Unit
Ms Sylvie KIEFFER, Assistant
Ms Ann MASON, Assistant